

BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES
AUXQUELS VOUS AVEZ DROIT.



ENTENTE EXCLUSIVE AVEC LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

La Banque Laurentienne vous offre les programmes *Privilège** et *Privilèges Plus** pour vous faire réaliser d'importantes économies sur vos frais bancaires et bénéficier de nombreux avantages financiers.

CONTACTEZ-NOUS OU PASSEZ NOUS VOIR EN SUCCURSALE
2700 boul Laurier, Ste-Foy 418.659-4955 poste 293



*Marque de commerce de la Banque Laurentienne. Les avantages des programmes *Privilège* et *Privilèges Plus* ne peuvent être combinés à aucune autre offre de la Banque Laurentienne. Tous les avantages offerts dans le cadre de ce programme sont soumis à certaines conditions.



LA PROMENADE
Samuel-De Champlain

Ma promenade, mon fleuve

www.promenade2008.qc.ca



Québec



L'Ancêtre

*Blaise Belleau,
doutes et certitudes*

*Nicolas Légaré,
orfèvre et aventurier*

*Le seigneur
Malcolm Fraser*



GUILLAUME COUILLARD
(né en 1588 - arrivé en 1613 - décédé en 1663)

GUILLAUME COUILLARD
1613 — 1663

Revue de la Société de généalogie de Québec
www.sgq.qc.ca

L'Ancêtre

Société de généalogie de Québec

NUMÉRO 276, VOLUME 33, AUTOMNE 2006

7,00 \$

NUMÉRO 276, VOLUME 33, AUTOMNE 2006

Envoi de publication canadienne. Numéro de convention: 1003-7597. Port de retour garanti. L'Ancêtre, C.P. 9066, Succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Adresse postale : C. P. 9066, Succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8
Téléphone : 418 651-9127 Télécopieur : 418 651-2643
Courriel : sgq@total.net Site : www.sgq.qc.ca

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

- Personnages de France et leurs proches en Amérique** 11
Raymond Laberge
- Recherches sur l'origine en France de Blaise Belleau dit Larose** 29
Romain Belleau (5865)
- Le seigneur Malcolm Fraser** 47
Jean-Claude Massé (2443)

AUTRES SUJETS

- Mot de la direction**..... 8
- Prix de L'Ancêtre** 16
- Licences de mariage** 26
Julien Burns (3066)
- Guillaume Couillard, sa vie, son legs (conférence)**..... 55
Gaston Couillard (3672)

CHRONIQUES

- Entretien** 3
- Nouvelles de la Société**..... 9
- L'héraldique et vous** 67
- Le généalogiste juriste** 69
- Les Archives vous parlent de** 73

Page couverture : GUILLAUME COUILLARD (né en 1588 - arrivé en 1613 - décédé en 1663)

Guillaume Couillard, époux de Guillemette Hébert - Monument inauguré en 1918 devant l'hôtel de ville de Québec, fait de trois statues de bronze (Couillard et ses beaux-parents, Louis Hébert et Marie Rollet), sur un piédestal de granit de Stanstead, et installé au parc Montmorency, à Québec, depuis 1977. Œuvres du sculpteur Alfred Laliberté. Photo Jacques Olivier, 2006.

La SGQ est une société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise l'entraide des membres, la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences, et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

ÉTUDES

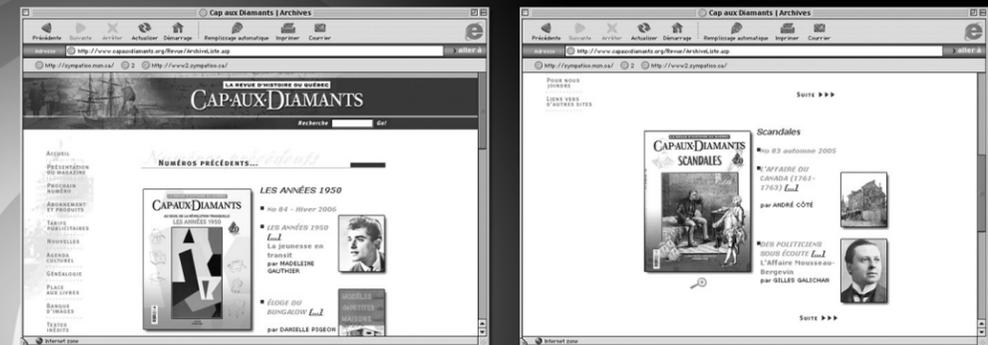
- Gasnier, Gagné et Bellavance, épopée en Amérique** 17
Jacques Olivier (4046)
- Nicolas Légaré, fils d'orfèvre mais grand aventurier** 21
Michel Langlois (0045)
- La disparition du boulanger Charles Racine** 35
Denis Racine (0144)
- Antoine Dehaître en Nouvelle-France** 37
Micheline de Haître Ford (4939)
- Notre ancêtre, Antoine Farly** 41
Jean-Claude Farly (5901)
- La famille Carré : quand l'Acadie se marie en Charlevoix** 46
Yvan Carré (1610)

QUÉBEC-NORMANDIE.....64

- À livres ouverts** 75
- Service d'entraide**..... 77
- Regard sur les revues** 81
- Échos de la bibliothèque**..... 87

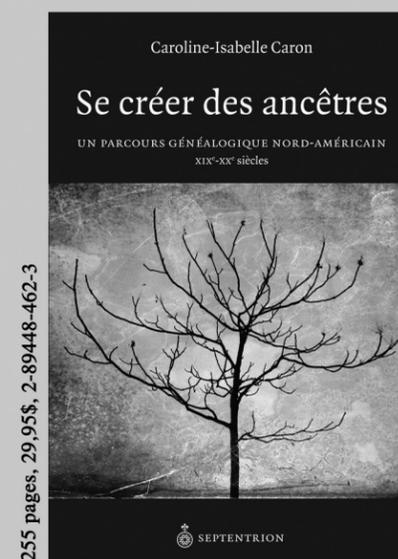
ALLEZ-Y VOIR!

www.capauxdiamants.org

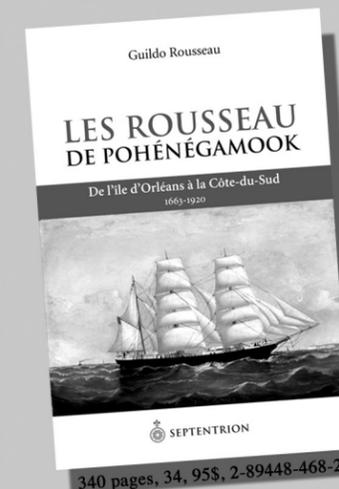


LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP-AUX-DIAMANTS

La généalogie chez Septentrion



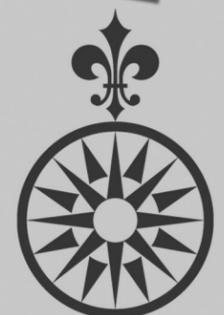
255 pages, 29,95\$, 2-89448-462-3



340 pages, 34,95\$, 2-89448-468-2



156 pages, 19,95\$, 2-89448-411-9



www.septentrion.qc.ca

Comité de l'ancêtre 2006 - 2007

Direction : Jacques Fortin (0334)

Coordination : Diane Gaudet (4868)

Rédacteur : Jacques Olivier (4046)

Membres : Alain Cardou (1609)
France Desroches (5595)
Jean-François Grenier (5020)
Claire Guay (4281)
Claire Lacombe (5892)
Claude Le May (1491)
Rodrigue Leclerc (4069)
Denis Martel (4822)
Nicole Robitaille (4199)

Collaboration : Claire Boudreau
Raymond Deraspe (1735)
André G. Dionne (3208)
Michel Lamoureux (4705)
Rénéald Lessard (1791)
Jean-Yves Lévesque (3723)
Bibiane Ménard-Poirier (3897)
Louis Richer (4140)
Fernand Saintonge (2828)
Claude-André St-Pierre (5100)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

COTISATION DES MEMBRES

*Membre individuel (Canada)	35,00 \$
*Membre individuel (autres pays)	35,00 \$ US
Membre associé	17,50 \$

*Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Note :

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0316-0513

© 2006 SGQ

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la Société et de l'auteur.

Imprimé par Première Impression
Centre numérique

AUTRES TEMPS, AUTRES GENS

Bien qu'une bonne partie du patrimoine historique de notre société d'expression française, fortement influencée par la religion, s'explique par la présence des Européens à compter du XVII^e siècle, il demeure incontestable que les populations d'ici ont dû composer avec un contexte particulier, parfois difficile, qui témoigne d'un héritage diversifié et de leur désir de survivre. À preuve ces quelques faits et traditions, glanés au fil du temps, qui furent alors perçus comme un art de vivre heureux et solidaire, et qui sont maintenant imprimés du sceau de la mémoire collective.

Lorsque possible, nous mentionnons les noms de quelques personnes qui ont occupé la fonction ou exercé la profession en cause.

LA CRIÉE POUR LES ÂMES

D'habitude, cette cérémonie se tenait après la grand-messe de tous les dimanches de novembre (mois dédié au souvenir des âmes défuntes). Le crieur public, ou « l'encanteur » de circonstance, prenait place sur le perron de l'église, ou sur une tribune munie d'un toit et de quelques marches, et construite tout près. À la criée, il présentait différents produits de la ferme (œufs, sacs de fruits ou de légumes, tresse d'oignons, citrouilles, conserves, « sucre du pays », etc.), des animaux (poules, gorettes, lapins, tourtes, etc.) et même des objets (rouleaux de catalogne, linge, mitaines, foulards, bibelots, etc.). Groupés autour du crieur, les gens misaient sur l'article convoité qui devenait propriété du plus offrant. Le crieur devait avoir une voix forte, et prendre un ton humoristique pour se tirer d'embarras dans les situations cocasses ou par suite de répliques embarrassantes.

L'argent ainsi recueilli servait à faire célébrer des messes pour sauver les âmes du purgatoire (lieu de supplice des âmes des personnes mortes en état de péché véniel - article 489 du *Petit Catéchisme*). L'Église enseignait que les personnes vivantes peuvent, par leurs bonnes oeuvres, alléger les peines et accélérer l'entrée au ciel de ces âmes. Dans les faits, tous les profits étaient plutôt versés à la fabrique ou servaient à venir en aide aux pauvres de la paroisse.



Henri Julien, *La Criée*, 1908, détail
Huile sur toile, 53,6 x 40,7 cm
Musée national des beaux-arts
du Québec, 68.321
Photo : Patrick Altman

Parmi les crieurs publics :

- . Étienne Boulet, Cap-Saint-Ignace, 1841.
- . Amédée Boulet, Cap-Saint-Ignace, 25 novembre 1923.

LA VEILLÉE AU CORPS

Au début du XX^e siècle, les salons funéraires et les entrepreneurs de pompes funèbres n'existaient pas. Seuls les gens de la haute société étaient embaumés.

Lorsqu'une personne mourait, deux voisins du défunt, de même sexe et à peu près du même âge, faisaient sa toilette et revêtaient le défunt de ses plus beaux habits. On exposait son corps à la maison et on le veillait jour et nuit.

On marquait le décès en accrochant un crêpe noir à la porte extérieure; dans le cas d'un enfant, le crêpe était blanc. Petit à petit, les crêpes furent remplacés par des couronnes mortuaires.

Un ouvrier fabriquait sur mesure un cercueil en bois de pin qu'on peignait en noir ou en brun pour un adulte, et en blanc pour un enfant. Parfois, on en rembourrait l'intérieur avec de la ouate qu'on recouvrait d'un tissu piqué. Entre la ouate et le tissu, on étendait un peu de chaux dans le but de camoufler les fortes odeurs de décomposition.

Pendant trois jours, on gardait le cercueil installé dans le salon dont on recouvrait les fenêtres de draps noirs. On plaçait aussi au mur un drap noir au-dessus du cercueil, où était épinglée l'image d'un ange emportant au ciel l'âme de la personne défunte. Près du cercueil, on allumait des chandelles et on plaçait un bénitier. Les personnes qui venaient voir le défunt l'aspergeaient d'eau bénite et déposaient sur un plateau une carte de sympathie. Si le visage du défunt changeait, on le recouvrait d'un suaire.

Le soir, la parenté, des amis et des voisins se regroupaient pour veiller le corps. Parfois, des veilleurs, arrivés pour la nuit, apparaissaient vers 20 heures et récitaient un chapelet à chaque heure. Entre-temps on parlait à voix basse. Au milieu de la nuit, la famille éprouvée servait un goûter. Les veilleurs quittaient vers six heures du matin, au moment où les membres de la maison se levaient.

Pour se rendre à l'église, on déposait le corps dans un corbillard tiré par un ou des chevaux; la parenté

suivait la dépouille mortelle. Il n'était pas permis de dépasser le cortège.

On portait le deuil pendant un an (vêtements noirs seulement), et le demi-deuil pendant six mois additionnels (vêtements noirs et accessoires blancs).

LES ÉCOLES DE RANG

Les écoles de rang apparurent au pays par suite de l'adoption, en 1829, de l'Acte pour l'encouragement de l'éducation populaire. Les premiers lieux d'enseignement furent des maisons privées. En 1882, à Sainte-Perpétue (comté de L'Islet), on versait à l'institutrice un salaire annuel de 56 \$.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, les écoles de rang connurent leur apogée entre 1937 et 1955 (il y a donc à peine 50 ans...), si bien qu'on en comptait 5 125 en 1951.

L'école de rang était un petit bâtiment de forme carrée ou rectangulaire, construit en bois, doté de plusieurs fenêtres et d'un toit à deux versants, et placé au milieu des habitations constituant un rang. On y retrouvait ni électricité ni téléphone, encore moins de téléviseur... Il y avait souvent deux pièces au rez-de-chaussée : une salle d'enseignement spacieuse, un logis pour la maîtresse. S'il y avait un deuxième étage, il servait de logis. Il en existe encore quelques exemples, dont cette maison sise au 4664, chemin des Plaines (Saint-Antoine-de-Tilly), près d'une croix de chemin levée en 1952.

Le bureau de la maîtresse prenait place en avant; on y remarquait une sonnette et un claquoir. Au mur, il y avait un tableau noir avec une petite tablette au bas où reposaient craies et brosses, et une bague de bois. Parfois, il y avait aussi des cartes géographiques enroulées sur elles-mêmes. On y avait accroché une horloge, un crucifix, un calendrier et des images pieuses, et adossé une armoire qui cachait les provisions d'encre, de craies, de brosses, et des linges pour le lavage.

Les pupitres à deux places étaient disposés en rangées; un encrier avait été placé au centre, dans un trou percé à cet effet. Pour le chauffage, on avait installé un poêle en fonte à un ou deux ponts où, l'hiver, on faisait sécher tuques, mitaines, foulards et habits. Une bonbonne, remplie d'eau, servait à étancher la soif des élèves qui buvaient tous dans la même tasse granitée. L'éclairage provenait d'une seule lampe à l'huile. À l'extérieur, on avait bâti un hangar et des latrines.

La salle de classe comptait une trentaine d'élèves, répartis de la 1^{re} à la 7^e année. Le tutoiement y était interdit. Chaque jour, on repartait de l'école avec des leçons à apprendre et des devoirs à faire. Et les parents



École de rang et élèves à Saint-Fidèle, comté de Charlevoix
BANQ E6, S7, SS1, P8230

appuyaient fortement tout ce qui provenait des autorités scolaires...

Grâce à des bons voisins de l'école ou à des membres de la parenté qui fournissaient le moyen de transport, l'institutrice pouvait se rendre dans sa famille, les fins de semaine, et revenir très tôt le lundi matin. L'institutrice, à cette époque, était une sorte de femme orchestre qui devait penser continuellement en fonction des élèves, corriger leurs travaux, tenir à jour le journal d'appel, prévoir les commandes (pour l'eau, l'huile, le bois, les images pieuses, les craies et brosses, etc.), faire le ménage de la classe et de son logis, balayer le plancher de la classe tous les jours et laver le plancher de son logis une fois la semaine à l'eau savonneuse, nettoyer le tableau au moins une fois par jour, fournir et préparer sa nourriture, donner à l'inspecteur et au secrétaire de la paroisse un rapport détaillé de son enseignement à tous les niveaux, préparer les jeunes aux cérémonies religieuses, monter de petites pièces à la fin de l'année - tout cela pour un salaire de moins de 200 \$ par année (1930). À propos, voici un exemple de contrat d'engagement pour une enseignante (vers 1910). On y constate que les interdits ne manquaient pas.

- *Ne pas être mariée, ne jamais se tenir en compagnie d'homme ni près du restaurant du village, ne jamais aller en carriole en compagnie d'un autre homme que son père ou son frère, ne pas quitter le village sans la permission des commissaires;*
- *Ne pas fumer, ne pas boire de vin, de whisky ou de bière;*
- *Ne doit pas porter de couleurs voyantes ni arranger ses cheveux;*
- *Doit porter deux vêtements supérieurs dont un châle;*
- *Aucune robe ne devra être plus de deux pouces au-dessus de la cheville.*

Parmi les institutrices :

- Wendélia Gingras (Neuveville, 2^e rang, 1875);
- Luce Vallée (Saint-Bernard de Dorchester, 1849);
- Maria Desrochers, Julia Lemay, Isabelle Bergeron (2^e rang, Sainte-Croix/Lotbinière, 1870);
- Marie Dupont (Saint-Ferréol, 1873).

L'ÉCOLE MODERNE

C'était l'école des grands, ouverte aux garçons et aux filles. Ancêtre de l'école secondaire actuelle, elle était située au centre du village. On y retrouvait généralement trois classes et un logement pour le professeur. On y enseignait les lectures française et latine, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire française, la géographie, l'art épistolaire, le catéchisme et les prières.

Elle était obligatoire pour préparer les certificats de 9^e et 10^e années. Elle permettait aussi d'obtenir un diplôme pour enseigner, de poursuivre des études commerciales et de s'inscrire à l'université.

- À Saint-Anselme (Dorchester), on comptait déjà sept instituteurs en 1831 : Augustin Audet, Marguerite Bissonnette, Joseph Buisières, Jean-Baptiste Labrecque, Adélarde Rousseau, Joseph et Sophie Roy.
- À Saint-Louis-de-Gonzague (Dorchester) en 1913 : Eugénie Lamontagne.
- Aux Éboulements, les premiers instituteurs furent Fabien Bergeron et Joseph-Marie Tremblay.
- À Baie-Saint-Paul : M. Martineau, Didace Mailloux et Joseph-Octave Perron (vers 1858), Thomas Tremblay (26 novembre 1843 - 13 avril 1929).
- À Neuville : Charles Desroches (1810), François Paquet (1811-1815) et Édouard Gingras (1816).
- À Deschambault : Jean-Baptiste Dufresne et François Paquet.

LES CORVÉES

La notion de corvée, apparue en France au IX^e siècle, désignait à l'origine un travail, parfois pénible, qui devait être fourni gratuitement au seigneur. En Nouvelle-France, elle fut imposée aux censitaires et comprenait de une à quatre (certains auteurs disent *jusqu'à douze*) journées de travail gratuit par année. On se servait de ces journées pour construire et entretenir le moulin banal, les chemins, les ponts, les clôtures, les quais de pêche, les fours à pain; pour broyer le lin et filer la laine; pour éplucher le « blé d'Inde »; ou pour s'acquitter de toute tâche visant le bien commun. Ce devoir cessa en 1854 avec l'abolition de la tenure seigneuriale.

Avec le temps, vu la pauvreté des personnes et l'absence d'assurances pour compenser les pertes, elle est devenue une coutume chez les francophones, en particulier, qui savaient se rallier par une solidarité appuyée sur leur désir de vivre en harmonie et de ne pas encourir l'exclusion.

Elle pourrait être définie comme un mode d'entraide (qui persista jusqu'au milieu du XIX^e siècle) entre les habitants d'une paroisse, consistant en un rassemblement de plusieurs voisins. Par exemple, lors d'une catastrophe ou d'un malheur qui touchait une ou plusieurs familles, un grand nombre de personnes allaient aider bénévolement les personnes sinistrées. Ou bien, on s'échangeait du temps de gré à gré, en principe sur la base d'une journée, généralement en automne,

- pour construire une école, le presbytère et l'église;
- pour le battage des céréales à l'aide du fléau (dit *flô*) et le « brayage » du lin;

- pour lever la charpente d'une grange, habituellement en juin. Une fois le levage achevé, on décorait la tête d'un sapin de fleurs, de rubans et de menus objets qu'on hissait ensuite au faite de la structure;
- pour reconstruire un bâtiment rasé par le feu ou endommagé par des tempêtes de vent;
- pour éplucher le « blé d'Inde », dernière céréale à être récoltée avant l'hiver;
- pour harponner les marsouins;
- pour les travaux agricoles (récolte du foin et du blé, labours et semailles, etc.);
- pour le « bûchage » et le sciage du bois;
- pour constituer des réserves de glace;
- pour fabriquer des courtépointes;
- pour préparer la nourriture lors d'une maladie ou d'un décès.

Au Québec, on a répertorié plus d'une centaine de types de corvées, depuis le régime seigneurial jusqu'à nos jours.

LES « QUÊTEUX »

Généralement, c'était un homme d'un certain âge, courbé par les longues marches et les lourds fardeaux, coiffé d'un vieux chapeau de castor, vêtu de haillons, portant son baluchon à l'épaule ou au bras et un bâton arqué à la main.

Personnage mystérieux, il demandait la charité poliment (par principes religieux, on le recevait avec générosité), et il choisissait les maisons où s'arrêter pour dîner, souper ou dormir. Le bon « quêtueux » n'oubliait pas de remercier en disant *Que Dieu vous le rende beaucoup!* Et il conservait ses sous dans un mouchoir rouge noué. Les plus connus se méritaient parfois un surnom : L'Anguille, Jos-la-Galette (vu son affection pour les galettes de sarrasin), Ti-Toine (Asselin)-la-Palette (il portait une casquette à visière dite *palette*) vers 1945.

On pourrait aussi citer Henri Fecteau, de Saint-Lambert; Pierre Ricard,

Gabriel Gravel et François-Xavier Lajeunesse, de Deschambault.

Après la traite des vaches et le repas du soir, on écoutait ce mendiant venu de loin, qui se racontait avec bonne humeur aux gens de la maison et aux voisins avertis de sa venue. C'est ainsi qu'il payait sa nuitée : il parlait de la misère noire des gens du coin, des récoltes ravagées par les sauterelles que le curé essayait de chasser par des prières, des danses et du luxe, des batailles entre hommes. Parfois, il rapportait des histoires bizarres ou surprenantes. Puis il s'agenouillait et priait avec la famille, au pied de la croix noire de tempérance, avant de dormir sur une paille, une peau de carriole ou un lit en forme de banc dit « banc de quêtueux », pas loin du chien et près de la porte.

On redoutait le mauvais « quêtueux », cet homme taciturne à l'air louche, fainéant et vagabond, parfois maussade, qui menait une vie de bohème et parcourait les villages à l'aventure. Il demandait l'aumône comme si elle était un dû. Il lui arrivait même d'intimider les habitants peu généreux en leur jetant de mauvais sorts. Parmi eux, il y avait Zézion-Nez-Rouge.

(Adaptation d'un article de Normand Bolduc, *Le Saint-Patrice autrefois*, volume 4, numéro 4, avril 1986, page 1.1)



« Le mauvais quêtueux », bronze par Alfred Laliberté.
BANQ-E6, S7, SS1, P29481

MALADIES ET MÉDECINES

Il y a moins de cent ans, les gens ne pouvaient recourir au CLSC ni à une clinique médicale pour être guéris de maux de tous genres, ni même de blessures. Ou bien ils devaient attendre leur tour dans le cabinet surpeuplé du médecin d'un village important, et déboursier des montants qui dépassaient leurs moyens de payer. Ce sont certainement ces raisons qui ont poussé nos ancêtres à développer une sorte de médecine parallèle, transmise d'une génération à l'autre, à base de divers produits, d'herbes, de plantes, de fruits et de fleurs sauvages, destinée à guérir et même à prévenir les maladies. Voici quelques-uns de ces remèdes :

- pour guérir les crevasses aux mains (fréquentes surtout en hiver), on les enduisait d'une pommade faite de moelle de boeuf

- (7 onces), de graisse de rognons de veau (2 onces), de miel et d'huile d'olive (1/2 once chacun);
- pour atténuer les maux dus aux ulcères d'estomac, pour soigner les engelures, les brûlures, l'eczéma et le psoriasis, on utilisait l'huile de lin;
 - pour réduire les enflures et soigner un abcès, on se servait de morceaux humides de peau de lièvre;
 - pour faire aboutir un furoncle ou guérir une plaie purulente non ouverte, on lui appliquait des feuilles de plantain ou une couenne de lard salé réchauffée, après avoir désinfecté le « clou » avec du vinaigre chaud ou de l'eau bouillie;
 - pour soigner des piqûres d'insectes, on pansait avec des pommes de terre râpées juteuses, ou avec le jus des veines de feuilles de chou ébouillantées, ou des compresses de jus de citron, de lait refroidi ou d'oignon pelé;
 - pour faire baisser la fièvre, on donnait une infusion de camomille;
 - pour casser une grippe ou calmer la toux, on avalait une once de gin dans lequel on avait bien délayé du miel et de la gomme d'épinette (on y versait parfois du sirop d'érable pour rendre la potion moins amère);
 - pour combattre une bronchite, on posait une « mouche de moutarde » sur la poitrine ou on la badigeonnait d'iode;
 - pour guérir la congestion, on portait à la base du cou un carré de camphre de façon à en inhaler les vapeurs;
 - pour favoriser la croissance, on recourait à l'huile de foie de morue;
 - pour apaiser le mal de dent, on se servait du clou de girofle;
 - pour traiter l'asthme, on jetait une poignée de graines de lin qu'on laissait macérer dans de l'eau chaude. Une fois ce mélange coulé, on en frictionnait la poitrine et le dos de la personne malade;
 - pour baisser la haute pression, on ébouillantait la moitié d'un citron, et on buvait ensuite ce liquide infusé;
 - pour soulager les maux d'oreilles, quelques gouttes de jus d'oignon ou d'huile d'olive tiède étaient versées sur une ouate avant de la placer dans l'oreille.

Avec l'apparition de médecines efficaces distribuées par les médecins qui s'établirent dans les campagnes, ces remèdes ont été mis de côté progressivement. Pour nous situer dans le temps, voici les noms des premiers médecins de quelques villages de notre région :

- Arthur Têtu (1863-1866) et C.E. Vaillancourt (1873-1912) - Saint-Anselme de Dorchester;
- Clovis Duval (1908-1909) et Raoul Côté (1910-1939) - Saint-Prosper de Dorchester;
- John Gray (1822-1831), m. Elizabeth Lindon, - Saints-Gervais-et-Prottais de Bellechasse;
- Henri Arnaud, m. Marguerite Guyon-Després (1739) - Deschambault;
- William Thurber (1817-1858), m. Jane McRae, - Sainte-Croix de Lotbinière.

Les personnes qui aujourd'hui dépassent la cinquantaine ont peut-être déjà entendu parler de ces coutumes et de ces faits historiques. Peuvent-elles seulement imaginer que les uns et les autres étaient présents dans notre société, il y a deux cents ans? Et que leur ombre s'est prolongée jusqu'au début des années 1960, marquées par une révolution tranquille?

Tout cela qui relève du monde d'antan peut nous sembler bien loin. Mais quand on se prend à penser que ce monde, tricoté serré, était de toute évidence préoccupé par sa survie civile et religieuse, on imaginera qu'il devait propager un certain charme. Et si cette époque passée devait développer chez nous une certaine nostalgie, il est probable que la mémoire en retiendra surtout des souvenirs tangibles.

Claude Le May (1491)

Sources :

- BOLDUC, Normand. *Le Saint-Patrice autrefois*, volume 3, numéro 2, février-mars 1985.
- DELISLE, Luc. *La Petite Histoire de Deschambault 1640-1963*, Québec,, 1963.
- DROLET-MICHAUD, Lise et BERGERON, Solange. *Et du fleuve jusqu'à la fin des terres... 1702-2002*, Saint-Antoine de Tilly, Cap-Saint-Ignace, Édition La Plume d'Oie, 2002.
- FERMÈRES DE BEAUCE - *La Petite Histoire des paroisses de la Fédération des Cercles de Fermières du district régional No 4*, Beauceville, Compagnie de L'Éclairer ltée, c1950.
- FILLION, Joseph-Jules. *Livre Souvenir du 150^e Anniversaire de Saint-Bernard de Dorchester*, Sainte-Marie de Beauce, Corporation des Fêtes, 1994, 321 pages.
- LEMAY, J. Armand. *Tricentenaire Seigneurie de Sainte-Croix (Lotbinière)*, s.l., Imprimerie Montmartre Enr., 1946, 419 pages.
- LÉTOURNEAU, Raymond. *Sainte-Famille, l'aînée de l'Île d'Orléans*, Sainte-Famille, Corporation des Fêtes du Tricentenaire, 1984, 688 pages.
- POMERLEAU, Jeanne in www.agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Don--Corvees_et_quetes_par_Jeanne_Pomerleau
- PROVENCHER, Jean. *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal, 1988, 588 pages.
- RICHARD, Joseph-Arthur, prêtre. *Cap-Saint-Ignace, 1672-1970*, La Pocatière, s.éd., 1970, 467 pages.



MOT DE LA DIRECTION DE LA REVUE *L'ANCÊTRE*

En 2008, tout le Québec commémorera le 400^e anniversaire de l'implantation de la francophonie dans la vallée du Saint-Laurent, avec la fondation de Québec par Samuel de Champlain. À cet égard, le comité de la revue *L'Ancêtre* veut profiter de cette période festive et proposer à ses lecteurs une programmation rédactionnelle pour les volumes 33 et 34, en fonction de deux objectifs principaux : les premiers habitants, et les gens de l'époque.

Le comité, tout en respectant sa politique rédactionnelle, verra à souligner les différentes facettes de la société québécoise. Les articles seront surtout présentés sous les aspects géographiques, avec l'occupation du territoire de l'agglomération de Québec et de son histoire. Naturellement les recherches généalogiques des familles qui ont participé à la fondation de Québec feront l'objet d'une attention toute particulière. La revue visera à mettre en valeur les recherches sur les familles présentes sur le territoire de la grande région de Québec et celles qui continuent de participer à son développement. La publication des numéros de *L'Ancêtre* sera organisée selon le programme suivant.

Les dominantes géographiques pour chacun des numéros n'excluront pas la publication d'articles dont le sujet débordera l'aire géographique délimitée. Ces articles généalogiques seront publiés dans l'un ou l'autre des numéros du volume en fonction de l'espace disponible.

Ainsi les quatre numéros du volume 33 de *L'Ancêtre* se présenteront comme suit :

- Les premiers habitants de Québec (Haute-ville et Basse-ville);
- Les premiers habitants de Beauport, Charlesbourg et la côte de Beaupré;
- Les premiers habitants de Gaudarville (Sillery, Sainte-Foy et Cap-Rouge);
- Les premiers habitants de Lévis et de la rive sud de Québec.

L'approche retenue pour le volume 34, des années 2007 et 2008, se définira en fonction d'une perception historique, sous le thème *Les gens de l'époque...* Les quatre numéros du volume 34 de *L'Ancêtre* se présenteront comme suit :

- Les gens de l'époque de Jacques Cartier, du début du XVI^e siècle à 1608;
- Les gens de l'époque de Samuel de Champlain, de 1608 à 1660;
- Les gens de l'époque de Jean Talon et les Filles du roi, de 1660 à 1672;
- Les gens de l'époque de Louis de Buade, comte de Frontenac, de 1672 à 1700.

L'arrivée du volume 33 marque également un changement majeur dans l'aspect de *L'Ancêtre*. Le comité de la revue, avec l'appui de la Société, a complété la mise à jour de la page couverture de *L'Ancêtre*, en éliminant le bandeau et en redonnant la couleur originelle du bleu du logo de la Société de généalogie de Québec. La photo en page couverture sera publiée pleine page.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et les membres du comité de *L'Ancêtre* espèrent que ces dernières modifications recevront un accueil favorable.

Jacques Fortin (0334)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de direction 2006-2007

Présidente : Mariette Parent (3914)
Vice-président : Michel G. Banville (3967)
Secrétaire : Guy Parent (1255)
Trésorier : François Turcot (4249)

Administrateurs : Gaby Carrier (3100)
Françoise Dorais (4412)
Yvon Hamel (5275)
J.-Claude Marchand (5659)
André Normand (3076)

Conseiller juridique :
M^e Serge Bouchard

Autres comités

Bibliothèque :
Mariette Parent (3914) (Gestion)

Entraide généalogique :
André G. Dionne (3208)

Formation et Conférences :
Gilles Cayouette (2371) (Direction)

Informatique :
Michel Dubois (4618) (Direction)
Yvon Hamel (5275) (C.A.)
Jean-Claude Marchand (5659) (C.A.)

Internet :
Françoise Dorais (4412) (C.A.)
Georges Gadbois (3534)

Publications :
Michel Lamoureux (4705) (Intérim)
Gaby Carrier (3100) (C.A.)

Relations publiques CISGH – 2008 :
Michel G. Banville (3967)

Communications :
Nicole Robitaille (4199)

Revue L'Ancêtre :
Jacques Fortin (0334) (Direction)
Diane Gaudet (4868) (Coordination)

Services à la clientèle :
André-G. Bélanger (5136) (Direction)

Service de recherche :
Louis Richer (4140) (Direction)

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

LE 5 À 7 DES BÉNÉVOLES

Le premier jeudi de juin est devenu un incontournable chaque année, alors que les bénévoles échangent le verre de l'amitié et de la solidarité*. À cette occasion, une dizaine de nouveaux bénévoles de l'année dernière ont été accueillis sous les applaudissements chaleureux des anciens. Ce fut un grand succès. Il y eut beaucoup d'échanges et tous ont pris plaisir à se connaître ou à se revoir. * **Solidarité** : *Liens unissant les membres d'un groupe, qui, conscients de la communauté de leurs intérêts, ont entre eux des sentiments d'obligation réciproque (Dictionnaire étymologique de l'Office de la langue française).*

ENCYCLOPEDIA AMERICANA

L'*Encyclopedia Americana* est la deuxième plus grande encyclopédie imprimée en anglais (après l'*Encyclopedia Britannica*). L'histoire et la géographie états-unienne et canadienne y sont traitées de façon particulièrement approfondie. Il est captivant de connaître l'opinion de nos voisins sur les héros de notre propre histoire, comme l'intendant Talon, Louis Riel, Sir Wilfrid Laurier, le producteur cinéaste Mack Sennett, originaire de Danville, au Québec. Cette collection (**THE ENCYCLOPEDIA AMERICANA INTERNATIONAL EDITION**) est composée de 30 volumes, y compris l'index. Elle date de 1975 et a été achetée à un marché aux puces pour le coût dérisoire d'un répertoire.

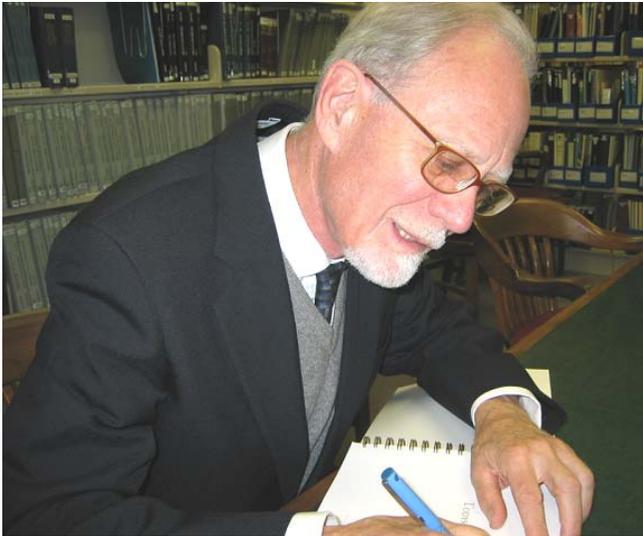
CORRECTION AU RAPPORT ANNUEL 2005-2006

Au chapitre des membres inscrits à la page 291 du numéro 275, on lisait 1309 membres principaux et l'on aurait dû lire 1369.

VISITE DE MONSIEUR JACQUES-YVAN MORIN

Le samedi 10 juin, la Société recevait monsieur Jacques-Yvan Morin, ministre du gouvernement de René Lévesque. Monsieur Morin nous a présenté son livre « L'ODYSSÉE DES MORIN », et en a offert copie au centre de documentation Roland-J.-Auger.





L'auteur est venu raconter le cheminement de sa recherche, et faire part de ses trouvailles qui s'appuient sur des documents remarquables.



Étaient présents, MM. Bernard Lebeuf, Jacques Fortin, Jacques-Yvan Morin, Raymond Deraspe et Mme Mariette Parent.

Mariette Parent (3914)



AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)
Un réseau mondial de 616 établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Journées scientifiques du Réseau Démographie
Ville de Québec, 19-22 juin 2007

Les 7^{es} Journées scientifiques du Réseau Démographie visent à susciter des réflexions et des échanges entre chercheurs francophones. En initiant ce que l'on pourrait nommer un *travail de mémoire dans le champ de la démographie*, les participants revisiteront les différentes sources de données du passé, pour mieux répondre aux questions soulevées par les nouvelles problématiques en démographie. Des lectures différentes des transformations sociales et démographiques pourront mieux éclairer les grands enjeux contemporains.

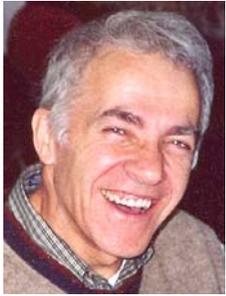
Les chercheurs du Sud et du Nord sont invités à présenter les résultats de leurs travaux, sur de nouvelles problématiques, ou dans les champs classiques de la démographie (fécondité, nuptialité, famille, mortalité, migrations, etc.), à condition de réserver une place importante à l'histoire, même récente, des sociétés étudiées. Une invitation spéciale est lancée à ceux et celles qui remettent en question certaines idées reçues à propos du passé des populations étudiées.

Richard MARCOUX,
Coordonnateur du Réseau Démographie de l'AUF
Département de Sociologie, Faculté des sciences sociales,
Université Laval, Québec (Québec), Canada, G1K 7P4
Courriel : info@demographie.auf.org

INFORMATIONS
Téléphone : +1 (418) 656 2131 poste 3896.
Télécopieur : +1 (418) 656 7390
Courriel : info@demographie.auf.org

Les 7^{es} Journées scientifiques se tiendront
à Québec en juin 2007 et porteront sur le thème "**Mémoires et démographie**".
Pour de plus amples informations sur nos prochaines Journées Scientifiques à Québec
(présentation, formulaire pour proposer une communication, etc.),
nous vous invitons à consulter le site WEB du Réseau ou celui de l'AUF en cliquant
le lien suivant <http://www.auf.org/article437.html>

(date limite pour s'inscrire comme conférencier : 30 septembre 2006)



PERSONNAGES DE FRANCE ET LEURS PROCHES EN AMÉRIQUE

par Raymond Laberge

Né à Boischatel, sur la côte de Beaupré, et après un cours classique chez les Frères des Écoles chrétiennes de Québec, l'auteur exerce plusieurs métiers avant de devenir fonctionnaire aux Archives nationales du Québec. Ce dernier emploi lui a permis d'approfondir ce qu'il aime le plus, l'histoire. À la retraite depuis mars 2004, il profite de la vie avec son amour Rachel. S'il a la sensation d'être devenu *quelqu'un* au fil des années, il poursuit son œuvre : faire aimer l'histoire ainsi que les petites, moyennes ou grandes gens qui l'ont faite.

Résumé

L'article concerne des gens peu connus de l'histoire de la Nouvelle-France. L'auteur s'est amusé à relever des faits, et à faire des rapprochements entre ceux-ci et des personnages célèbres de l'histoire de France : le philosophe René Descartes, l'auteur dramatique et comédien Molière, le prélat Fénelon, les écrivains Alfred de Vigny, Alfred de Musset et Gustave Flaubert, le comte Albert de Mun et le publiciste et homme politique Charles Forbes, comte de Montalembert, et sa descendance canadienne. Les faits, modestes comme des signes de pistes, doivent guider l'historien dans sa marche vers un passé évanoui. Pour faire revivre ce passé, le moindre indice est très précieux.

Personne ne peut jamais prévoir jusqu'où le mènera la pratique de la généalogie. Il n'y a peut-être pas de science plus féconde en surprises, et c'est ce qui fait son charme. En généalogie – en fait, l'une des sciences de l'histoire –, le fruit de nos recherches doit être humble et vrai, ni glorieux ni édifiant, mais respectueux des faits comme on les trouve. Ce n'est jamais un monument élevé à la gloire d'un homme ou d'une institution. Si l'on veut écrire l'Histoire, sans établir une échelle de valeurs avant la recherche de ces matériaux que sont les faits, on doit les recueillir tels qu'ils sont. L'historien français Ernest Renan a écrit un jour : *Combien de grands hommes ont dû la célébrité au nom que, par hasard, ils ont reçu de leurs parents.*

AUGUSTIN DESCARTES, BARON DE MESNIL

Veut-on quelques exemples de ces surprises auxquelles un généalogiste se bute pour ainsi dire à tout instant en remontant le fleuve sinueux des générations? Elles sont nombreuses et il n'y a qu'à choisir. Un jour, un correspondant s'adressait à Pierre-



René Descartes
Source : pages.globetroter.net/

Georges Roy, rédacteur du *Bulletin des recherches historiques* et se demandait qui pouvait bien être cet Augustin Descartes, baron de Mesnil, chevalier, un des lieutenants du gouverneur canadien Pierre Dubois Davaugour, cité comme résidant à Québec du 22 septembre 1661 au 26 février 1662. Il ne le disait pas, mais il était évident que, dans sa pensée, il espérait rapprocher ce Descartes

canadien de René Descartes, célèbre auteur du *Discours de la méthode*.

Son intuition était bien fondée, car Augustin Descartes, mieux connu à Québec sous le nom de chevalier Descartes, était le neveu propre de l'immortel philosophe du même nom. Sans être parent avec le gouverneur Pierre Dubois, baron Davaugour, qui a occupé ce poste du 31 août 1661 au 23 juillet 1663, auprès duquel il servait, il était du moins un peu de sa famille, sa tante maternelle, Anne Descartes, sœur du philosophe, ayant épousé un frère de notre gouverneur, Louis Davaugour, seigneur de Kergrois.

PIERRE CRESSÉ ET MOLIÈRE

Je pourrais citer encore un autre homme de génie, Blaise Pascal, comme ayant été directement associé à l'une de nos plus intéressantes familles canadiennes, mais j'aimerais mieux parler ici de la parenté qui a existé entre le grand comique français Molière et un Canadien, Pierre Cressé. Je ne voudrais pas trop m'avancer, car il manque encore quelques éléments à la preuve, mais je suis à peu près convaincu que Michel Cressé, seigneur de Nicolet, cité par le généalogiste René Jetté dans son *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, qui a marié Marguerite Denis à Québec en 1674, était un cousin propre de l'auteur du *Misanthrope*. Pierre Cressé, le père de notre Michel, était du même endroit, à Saint-Médard, archevêché de Paris, et vivait au même moment que Marie Cressé, la mère de Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière. On sait que Molière, qui vécut de 1622 à 1673, était fils, petit-fils et petit-neveu de marchands tapissiers de Paris. Il perdit sa mère à l'âge de seulement dix ans. Je ne

désespère pas de découvrir un jour que l'un ou l'autre étaient proches parents, peut-être même frère ou sœur.

L'ABBÉ FÉNELON

On sait que le prélat français François de Salignac de La Mothe, dit Fénelon (1651-1715), le protégé de Jacques Bénigne Bossuet, évêque de Cambrai, ne vint pas lui-même au Canada. Il y songea sérieusement pendant un temps, dans un élan de ferveur missionnaire. Mais il nous

prêta du moins pour sept années son demi-frère, le fameux abbé Fénelon, qui ne fit pas que donner de la tablature au gouverneur de la Nouvelle-France de l'époque, Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau, mais rendit aussi à l'église canadienne les plus précieux services. Quant au célèbre précepteur, qu'on surnomma le cygne de Cambrai, on dit qu'avant de composer



Abbé Fénelon :
Source : www.fr.wikipedia.org

son célèbre ouvrage pédagogique *Les aventures de Télémaque*, publié en 1699, il l'avait longuement médité en pensée dans les forêts du Nouveau-Monde. Âme sensible qui voulut assurer le bonheur de l'individu en se faisant l'apôtre séduisant d'un rêve mystique, Fénelon, dont la prose poétique annonce celle de Jean-Jacques Rousseau, apparaît aujourd'hui comme un précurseur des utopistes du XVIII^e siècle.

MADAME DE BARAUDIN ET ALFRED DE VIGNY

Un peu plus près de nous, je citerai encore Alfred de Vigny, le célèbre écrivain français qui a vécu de 1797 à 1863. Il était issu d'une vieille famille noble et avait été élevé dans le culte des armes. Vigny, dans un de ses ouvrages, a fait lui-même grand état de l'association de sa famille avec le Canada. À la vérité, il ne faut pas trop se fier à Vigny lorsqu'il parle de ses ancêtres et, cette fois-ci, il s'est un peu vanté. S'il a eu pour arrière-grand-tante



Alfred de Vigny. Source :
www.academie-francaise.fr

madame de Baraudin, une sœur de Louis-Antoine de Bougainville, premier aide de camp de Louis-Joseph de Montcalm de Saint-Véran, et si l'un de ses grands oncles a fait une fois le voyage en bateau de Rochefort à Québec comme officier de marine, cela ne le met pas excessivement près du Canada. Mais n'est-ce pas quelque chose dont il faut savoir gré à

l'aristocrate Vigny d'avoir tenu malgré tout à être un peu Canadien?

PAUL RODRIGUE ET ALFRED DE MUSSET

Alfred de Musset (1810-1857), le célèbre écrivain français, s'il y avait pensé, aurait pu réclamer un titre plus proche de notre parenté, car la sœur de son père, la fameuse Bonne de Musset, en se mariant au temps de la Révolution française, lui avait donné pour oncle Paul Rodrigue, un fils de Canadien, qui fut un temps prêtre oratorien et qui a défroqué par la suite pour épouser une Canadienne. Ce Paul Rodrigue était un descendant de l'ancêtre des Rodrigue au Canada, Jean, originaire de Lisbonne, au Portugal, marié à Anne Roy (ou Leroy) à Beauport (village Saint-Michel) en 1671. Alfred de Musset, né à Paris au seuil du quartier Latin, appartenait, par son père et sa mère, à un milieu de solide culture littéraire. Ce paresseux de Musset a laissé une œuvre considérable; l'étonnant dans son cas est que le meilleur et le plus profond de cette œuvre a été écrit entre dix-neuf et vingt-huit ans.

LE PROCUREUR GÉNÉRAL FLEURIAU DE LA LOUISIANE ET GUSTAVE FLAUBERT

Mais le plus inattendu de tous ces lointains parents de Français célèbres est peut-être Gustave Flaubert (1821-1880). Les frères Goncourt rapportent dans leur *Journal* qu'après leur avoir avoué, qu'un jour, n'en pouvant plus, il avait failli étrangler Louise Colet, son exaspérante amie, il expliquait lui-même ses soudaines violences par le fait qu'il avait



Gustave Flaubert
Source : www.fr.wikipedia.org

du sang de Peau-Rouge dans les veines, l'un de ses grands-parents ayant épousé une femme au Canada. Il est aujourd'hui évident que Flaubert, qui, comme beaucoup de Français de l'époque, ne connaissait pas beaucoup la géographie de l'Amérique du Nord, croyait fermement que son grand-père, en se mariant au Canada, ne pouvait avoir épousé autre chose qu'une Peau-Rouge. Malheureusement, c'était d'un grand-père du côté maternel, un Fleuriot, qu'il voulait parler, et il ne paraît pas y avoir eu, selon Jetté, de Fleuriot au Canada. Mais il y a eu, vers 1729, en Louisiane, un Fleuriau qui était procureur général. Quoiqu'il ait épousé une Française, mademoiselle de Morière, et non une Amérindienne, c'est peut-être là le parent éloigné dont Flaubert associait avec le Canada le vague souvenir. Même après ce décalage, rien ne s'oppo-

se à ce que nous nous annexions l'auteur de *Madame Bovary*, puisqu'il y tient, car la Louisiane, comme on le sait, avait été à cette époque un peu du Canada.

JEANNE DESGRANGES ET LE COMTE ALBERT DE MUN

L'homme politique français, le comte Albert de Mun (1841-1914), avait pour arrière-grand-mère paternelle une fille du fameux philosophe français Claude-Adrien Helvétius (1715-1777), fermier général et collaborateur à l'*Encyclopédie* de Denis Diderot. L'on a beaucoup glosé sur cet étrange paradoxe qui faisait du plus militant des catholiques de France le descendant direct du plus militant des athées. Or Claude-Adrien Helvétius, collaborateur à l'*Encyclopédie*, l'auteur du célèbre ouvrage philosophique *De l'esprit*, brûlé par le bourreau à Paris en 1758, était, du côté du père, le fils d'un médecin de Louis XV, mais, du côté de la mère, de Jeanne



Albert de Mun
Source : www.academiefrancaise.fr/immortels/

Desgranges, que son père encore mineure avait épousée en 1684 malgré ses parents. La Jeanne Desgranges en question, alors veuve Delbée, avait elle-même eu pour mère Marie Alix de La Feuillée, une noble dame qui, après être devenue veuve de Louis Desgranges, sieur de Maupré, s'était remariée à Dominique de La Motte de Lucière (Vernix, en Normandie, 1636 -

Montréal, 1700), un des premiers compagnons de l'explorateur français René-Robert Cavelier de La Salle, et l'avait suivi au Canada, y partageant ses nombreuses vicissitudes. Elle décéda à Montréal, le 24 novembre 1700, quelques mois après son époux, mort le 18 septembre de la même année.

Tous ces derniers renseignements proviennent du *Dictionnaire généalogique* de René Jetté et du *Dictionnaire biographique du Canada*.

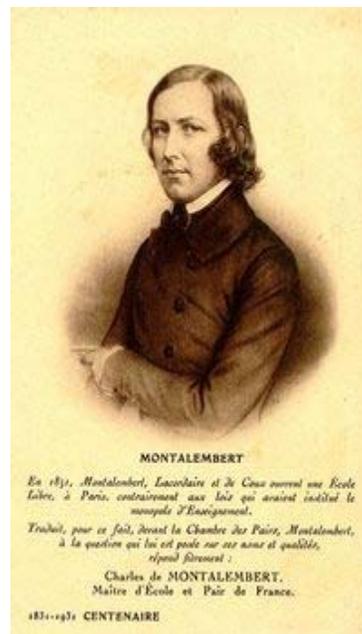
PIERRE DE MONTALEMBERT, GRAND-PÈRE PATERNEL DE CHARLES FORBES, COMTE DE MONTALEMBERT

Je viens d'essayer de rattacher à notre pays, par un fil un peu ténu, le comte de Mun, mais son immortel devancier, Charles Forbes de Tryon, comte de Montalembert est autrement plus près de nous. Non seulement notre sol garde-t-il encore la dépouille d'un arrière-grand-père de son nom, mais c'est du Canada qu'il a, à proprement parler, reçu son existence. Il est l'arrière-petit-fils d'une mère canadienne, et il est le petit-fils d'un Montalembert né en terre canadienne. Nous avons le droit, par conséquent, de le revendiquer comme l'un des nôtres.

La famille Montalembert a appartenu de temps immémorial à la grande noblesse de France. Dès 1249, Geoffroy de Montalembert (de *Monte Aremberti* en Italie) envoyait à la croisade deux de ses fils, Guillaume et Aimery (Émery), qui combattirent à la prise de Damiette, en Égypte, aux côtés de saint Louis. Mais celui qui a fait le plus pour illustrer le nom est sans contredit André de Montalembert, seigneur d'Essé, qui a combattu à Fornoue, en 1495, auprès du roi de France Charles VIII. Il allait être nommé maréchal de France par ce dernier, lorsqu'un coup d'arquebuse l'étendit raide mort sur les remparts de Therouanne, en France, qu'il s'était obstiné à aller défendre malgré une grave maladie.

C'est à cette noble descendance qu'appartenait Pierre de Montalembert, notre héros d'aujourd'hui, qui remontait directement aux seigneurs d'Essé. Il a été officier à la forteresse de Louisbourg. Il était le fils de Jean de Montalembert, chevalier, seigneur de Cers et de Chantemerle, marié, en 1710, à Marie-Anne Broussard, fille de Bertrand Broussard, sieur de Fonmarais, gentilhomme de la grande vénerie du roi, et de dame Élisabeth Jansen. Charles Forbes, comte de Montalembert, le grand orateur, a écrit un jour : « Je suis le premier de mon sang qui n'ait jamais guerroyé qu'avec la plume ».

Au XVIII^e siècle, à l'époque de Pierre, grand-père paternel du comte, on était encore au temps où tous les Montalembert se devaient de guerroyer, tout d'abord avec l'épée, et notre héros, tout comme ceux de sa famille avant lui, entra jeune dans l'armée. En 1731, il était cadet dans la compagnie des gentilshommes de Metz. Deux ans plus tard, cette compagnie ayant été supprimée, il fut placé comme lieutenant dans le bataillon de Jossieran, milice lyonnaise. L'année suivante, il passait en Italie, en qualité de lieutenant en second dans le régiment de Saint-Simon. En 1736, il devenait lieutenant en pied et, en 1744, capitaine dans le régiment Vaisseaux. Après la grande réforme en France des troupes de terre de 1746, Pierre de Montalembert a pris temporairement de l'emploi dans un bataillon de milice. Un poste de capitaine



Charles de Montalembert
Source : www.fr.wikipedia.org

ne à Louisbourg, en Acadie, lui ayant été offert lors d'un grand mouvement d'augmentation des troupes de l'île Royale en 1750, Pierre de Montalembert, alors âgé de 40 ans, l'accepta et s'embarqua sans retard pour l'Amérique.

Pierre de Montalembert ne fut pas le premier de son nom qui servit en Amérique. Un chevalier de Montalembert, dit de la compagnie du marquis de Villette,

tereaux, les mêmes éternels aveux d'amour et, après avoir refermé soigneusement toutes les portes sur leur bonheur intime, ne vivraient plus que l'un pour l'autre. Hélas! Il rêvait, et il était à ce moment à mille lieues de prévoir la triste désillusion qui l'attendait.

Ce ne fut d'abord qu'un inoffensif flirt comme en engageant beaucoup de jeunes filles, et même de jeunes



Forteresse de Louisbourg. Source : www.louisbourg.ca/fort/

accompagnait Pierre Lemoyne d'Iberville, l'officier, explorateur et colonisateur français, à la baie d'Hudson, en 1697, mais, faute de documents suffisants, je ne suis pas parvenu à situer exactement cet officier dans la famille. La vie de garnison à Louisbourg, aux alentours de 1750, était assez monotone. Ce ne fut vraiment qu'en 1758, lors du dernier siège par les Anglais, qu'officiers et soldats de la garnison trouvèrent vraiment l'occasion de donner ou de recevoir des coups, et alors, Pierre de Montalembert n'était déjà plus de la garnison. Pendant sept ou huit ans, son occupation se réduisit au service de garde qu'il remplissait alternativement avec ses collègues. De même que les autres officiers de la garnison, il avait tout le loisir de faire la cour aux gentilles demoiselles qui foisonnaient alors à Louisbourg, et il n'y manqua pas plus que les autres.

Au dire de ses camarades, Montalembert était amoureux fou de mademoiselle Thierry. Il en perdait le boire et le manger. À ce moment, des affaires pressantes l'appelaient en France. Mais il s'agissait bien d'affaires du moment et, ne voulant pour rien au monde voir se répéter l'aventure dont il avait été une fois victime - son envoi au Canada -, il ne sollicita pas son congé et resta. Ses amis eurent beau lui représenter que le mariage qu'il projetait était disproportionné et que la demoiselle en cause n'était pas elle-même de tout repos, il ne voulut rien entendre.

Le mariage eut lieu en grande pompe à l'église paroissiale de Louisbourg le 7 septembre 1755. Toute la société polie de l'endroit assistait à la cérémonie, en commençant par le gouverneur lui-même, monsieur de Drucour. Coeur aussi tendre que profond, Pierre de Montalembert rêvait d'une douce retraite où sa femme et lui échangeraient continuellement, comme deux tour-

femmes sans trop penser à mal, mais le flirt est une pente glissante et, dans le cas de Charlotte de Thierry, il alla s'accroissant vite et s'il s'afficha ouvertement au bout de quelques semaines, il avait déjà pris aux yeux de tout le monde à Louisbourg le caractère d'une liaison. Montalembert n'était pas assez aveugle pour ne pas s'apercevoir qu'il était devenu la fable de la ville et, avec tous les ménagements que lui suggérait son amour toujours aussi passionné, il s'en plaignit à son infidèle moitié. À ces douces remontrances, Charlotte répondit par des impertinences et, de jour en jour, le ménage n'en alla que plus mal.

Charlotte lui donna enfin un fils le 6 février 1757. Dans l'acte de baptême de l'enfant, un garçon, le prêtre a négligé de mentionner le prénom de l'enfant baptisé ou ondoyé. Comment s'appelait-il en réalité? Alors qu'il n'a encore que 6 ans en 1763, l'état civil des familles de l'île Royale, réfugiées à Rochefort, en France, le nomme Pierre-Michel mais, à partir de 1764, il a toujours été connu dans la vie sous les prénoms de Jean-Charles. Il est possible que, lorsque, en cette dernière année, il fut remis à ses parents paternels, ces derniers aient profité de l'omission faite dans son acte de baptême pour le prénommer de nouveau et lui faire adopter les prénoms de son oncle et tuteur, le gouverneur d'Angoulême. Ce qui est certain, c'est que le fils unique de l'officier de Louisbourg décédé peu après la naissance de l'enfant, ne peut être autre que le grand-père de l'orateur catholique, Charles Forbes, comte de Montalembert.

Au milieu d'avril 1757, on apprit que le chevalier de Montalembert, abattu et aux prises avec le plus grand des désespoirs et parti dans les bois pour la chasse, n'en était pas revenu depuis plusieurs jours déjà. Après un mois de recherches, on n'avait pas encore découvert la

moindre de ses traces. Dans un acte notarié à Angoulême, le 20 avril 1765, aux fins de compléter l'extrait mortuaire de Pierre de Montalembert, le missionnaire récollet y ayant omis son nom comme dans l'acte de baptême du fils, il est dit que l'officier est mort à Louisbourg le 30 août 1757. Il n'est pas possible que l'officier qui s'est enfoncé dans les bois en avril 1757, n'y soit mort qu'en août suivant, après avoir vécu cinq mois sans provisions. L'on a sans doute, faute de mieux, fait coïncider la date de la mort avec celle de la découverte de son cadavre. Pierre de Montalembert fit inhumé à Louisbourg le 1^{er} septembre 1757.

À sa mort, on apprit que Montalembert qui, avant de se marier, valait mieux de 250 louis, en était rendu, quelques jours avant sa mort, à devoir plus de 9000 livres et avait été proprement miné par sa prodigue autant qu'inconstante épouse. Le plus triste, c'est que, loin de trouver un appui moral auprès de la mère de sa femme, Pierre n'y trouvait au contraire que pointes et rebuffades. Mme Chassin de Thierry, non seulement ne se scandalisait pas des fredaines de sa fille, mais les encourageait en quelque façon, sous le fallacieux prétexte qu'il faut qu'une jeune femme s'amuse.

Lorsque le couple Montalembert, dépourvu d'argent, dut au bout de quelques temps aller chez la mère de l'épouse, celle-ci souffrit le plus aisément du monde que le capitaine des troupes de terre qui, au su de tout le monde, assiégeait sa fille de ses galantes prévenances, continuât jusque chez elle ses assiduités déplacées. Et s'il arrivait à Montalembert de s'en plaindre, elle lui répondait péremptoirement et avec son plus fin sourire : « Rendez-vous justice, mon cher Montalembert, vous n'êtes plus jeune; vous n'êtes plus de figure (en mesure) à captiver une jeune personne ».

JEAN-CHARLES DE MONTALEMBERT ET SON FILS, MARC-RENÉ

Madame de Montalembert et son fils, alors âgé d'un an, s'embarquèrent pour Rochefort, en France, à la fin de 1758. Quelque temps plus tard, en juillet 1763, l'on voit que sa mère elle-même, en femme entreprenante, s'est enfin trouvée une occupation : elle a obtenu le passage gratuit de 180 personnes qu'elle amène pour un établissement à Cayenne, en Guyane. Mme de Montalembert suivit-elle sa mère à Cayenne? Cela n'est guère probable mais, si elle l'y suivit, ce fut certainement seule et après avoir laissé son fils à ses parents du côté paternel, Jean-Charles de Montalembert de Cers, l'oncle de l'enfant. Après 1763, je ne trouve plus trace de Charlotte Chassin de Thierry, dame de Montalembert. Tout ce que je sais, c'est qu'en 1775, dans l'acte de mariage de son fils, elle apparaît comme étant défunte.

Jean-Charles de Montalembert, le Canadien, entra, très jeune à l'école militaire, comme son père. À sa sortie en septembre 1775, quoique âgé seulement de 18 ans et 5 mois, il contractait mariage avec Marthe Josèphe de Comarieu, fille de M. de Comarieu, inspecteur général des domaines de la Couronne. Il devenait ainsi le beau-frère d'un autre Montalembert, Marc-René, le célèbre ingénieur que l'on a appelé le Vauban du XVIII^e siècle, qui avait épousé la fille aînée de M. de Comarieu. Jean-Charles, peu après son mariage, succédait à son beau-frère, Marc-René, comme sous-lieutenant des cheveau-légers de la garde, et, lors de la dissolution des compagnies rouges, il devenait du coup colonel dans la cavalerie de Berry.

Lorsqu'en 1789 la Révolution éclata, il était déjà chevalier des ordres de Saint-Louis et de Saint-Lazare. Fidèle à la royauté, il émigra en 1792, et rejoignit à Coblenz, en Allemagne, l'armée des princes. Après une mission dont il avait été chargé en Espagne, il fut fait maréchal de camp en 1793. Peu après, il passa en Angleterre et y forma une légion d'émigrés, connue sous le



Marc-René de Montalembert
Source : www.chemindememoiregouv.fr

nom de légion de Montalembert, qu'il conduisit à Saint-Domingue en 1794. Il se distingua particulièrement dans un combat livré en 1797 aux troupes de François Dominique Toussaint, dit Toussaint-Louverture.

Sur ces entrefaites, le roi George III lui accordait le brevet de brigadier général, grade qu'aucun catholique n'avait obtenu jusque là en Angleterre. Il conserva son commandement jusqu'au licenciement de 1799, de tous les corps étrangers au service de la Grande-Bretagne mais, même après cette retraite, il continua de résider en Amérique, et mourut dans l'île de Trinidad le 20 février 1810, à l'âge peu avancé de 53 ans. De son mariage avec mademoiselle de Comarieu, le baron Jean-Charles de Montalembert eut un fils, Marc-René, connu sous le nom de marquis de Montalembert, né en 1780, qui, après avoir suivi son père à l'armée des princes, le suivit ensuite en Amérique et ne rentra lui-même dans son pays que vers la fin de l'Empire, après 22 ans d'exil. Il épousa à Londres, en 1808, une Écossaise, Élise Forbes, et c'est de cette union franco-écossaise qu'est né le grand orateur et parlementaire catholique, Charles de Montalembert. ◀

LES PRIX DE *L'ANCÊTRE*

Depuis octobre 1998, la Société de généalogie de Québec (SGQ) récompense, en attribuant les prix de *L'Ancêtre*, les meilleurs articles parus durant l'année précédente de publication. Le Comité de *L'Ancêtre* présente les règles qui s'appliqueront pour le volume 33, en 2006-2007.

1. Sont admissibles aux prix de *L'Ancêtre* les membres en règle de la Société de généalogie de Québec au moment de publication.
2. Sont automatiquement admissibles au concours les articles de fond (textes longs de cinq pages et plus), et les études (textes courts de moins de cinq pages) publiés en cours d'année d'un même volume, à l'exception des textes intitulés Conférence.
3. Sont exclus du concours les membres du conseil d'administration de la SGQ et les personnes qui acceptent d'être membres du jury.
4. Le jury est formé de trois membres (plus un substitut) qui doivent élire entre eux une présidente ou un président.
5. Les membres du jury sont choisis sur recommandation du comité de *L'Ancêtre*, et sont sous la responsabilité du conseil d'administration de la Société de généalogie de Québec.
6. Les décisions du jury doivent être motivées, et sont sans appel.
7. Le jury a le privilège de ne pas attribuer de prix, s'il le juge à propos.
8. L'identité des membres du jury n'est connue que lors du dévoilement des noms des lauréates ou lauréats.
9. Les critères qui servent pour l'évaluation des articles de fond et des études sont les suivants :
 - un texte à caractère généalogique;
 - un texte d'intérêt général;
 - un texte apportant des éléments généalogiques nouveaux ou inédits;
 - un texte affichant une qualité de recherche irréprochable appuyée sur des sources citées;
 - un texte démontrant une bonne maîtrise de la langue française.
10. Les prix offerts sont entérinés par le conseil d'administration de la SGQ et se répartissent comme suit :
 - 1^{er} prix - 300 \$ - pour le meilleur article de fond (cinq pages ou plus);
 - 2^e prix - un coffret incluant une publication éditée par la CCNQ pour la meilleure étude (quatre pages ou moins);
 - 3^e prix - un coffret incluant une publication éditée par la CCNQ pour un article de fond ou une étude digne de mention.
11. Les noms des lauréates ou lauréats seront révélés aux membres lors de la remise des prix qui sera faite en une circonstance appropriée choisie par le conseil d'administration de la SGQ.
12. Les noms des lauréates ou lauréats seront publiés dans les pages de *L'Ancêtre*.



GASNIER, GAGNÉ ET BELLAVANCE, ÉPOPÉE EN AMÉRIQUE

par Jacques Olivier (4046)

Originaire de la région de Lanaudière, Jacques Olivier est agronome de formation et a fait carrière dans les services aux agriculteurs. Depuis sa retraite, il a intensifié ses travaux en généalogie et a signé récemment, conjointement avec Élane Réhel et Martine Lapointe, le DVD et les cédéroms des trente années de publications généalogiques de la revue *L'Ancêtre* de la SGQ. Membre du Comité de *L'Ancêtre* depuis 2001, il est chargé de la révision des textes avant publication et ajoute des textes d'appoint aux documents soumis par les auteurs agréés.

Résumé et mise en contexte

Le texte qui suit est une synthèse de divers documents publiés en 1953 lors de la célébration du tricentenaire des Gagné et Bellavance en Amérique. Ayant fait l'objet d'une plaquette souvenir, ces textes gardent un intérêt certain pour les généalogistes et situent ces héros d'antan dans une grande perspective de peuplement du continent. L'association des Gagné-Bellavance a autorisé l'utilisation et la réécriture de ces textes, au profit de la revue *L'Ancêtre*.

LES DÉBUTS EN NOUVELLE-FRANCE

Deux frères, Louis et Pierre Gasnier (Gagné), originaires du département de la Sarthe, en France, vinrent s'établir au Canada, vers le milieu du XVII^e siècle. Les familles auxquelles ils étaient alliés habitaient des communes comme Saint-Cosme-de-Vair, Igé, Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, Courcival. Le cadet, Louis, arriva le premier, en 1643, avec sa femme, Marie Michel, et sa fille, Louise, qui devait plus tard épouser Claude Bouchard. Quant à l'aîné, Pierre, il n'arriva qu'en 1653, accompagné de sa femme, Marguerite Rosée, et de trois enfants : Louis, auteur de la lignée des Bellavance, Pierre et Nicolas. Les époux Gasnier-Rosée auront une fille, Marguerite, baptisée en 1653, et qui vécut dans la région de Montréal. Les époux Gasnier-Michel, en plus de leur fille Louise, eurent sept autres enfants : Marie, Pierre, Olivier, Louis, Anne, Ignace et Joachim.

LOUIS GASNIER DIT BELLAVANCE

Louis Gasnier, fils de Pierre et de Marguerite Rosée, est né le 28 janvier 1643 à Saint-Cosme-de-Vair (Sarthe) en France, dans l'ancienne province du Maine, entre la Bretagne et la Normandie. Saint-Cosme-de-Vair existe encore aujourd'hui (1950) sous le même nom, et compte environ douze cents âmes. En 1643, vivaient dans cette commune plusieurs Gasnier, entre autres Pierre et Louis. Pierre avait pour épouse Marguerite Rosée. Il arrive en Nouvelle-France en 1653 et, le 14 septembre de la même année, il fait baptiser un enfant à Québec. Deux mois plus tard, il assiste au contrat de mariage de sa nièce, Louise Gasnier. Il meurt de fièvres lentes et est inhumé à Québec, le 1^{er} mai 1656.

Le 13 novembre 1672, Nicolas Gamache et Louis Gagné dit Bellavance ont reçu conjointement et en bien

commun de l'intendant de la Nouvelle-France, Jean Talon, à titre de fief et seigneurie, une concession d'une demi-lieue de front sur une lieue de profondeur au cap Saint-Ignace. Le domaine est facile à localiser aujourd'hui. Une ligne perpendiculaire au fleuve, passant près de l'église actuelle est la ligne nord-est de ce fief. De là, il faut compter une demi-lieue, ou un mille et demi, en remontant vers Montmagny.

Il est vraisemblable que le sieur de Bellavance ait été pendant quelques années, comme nous l'indique son premier testament, ballotté entre la fortune du « voyageur » et celle du défricheur. Âgé de treize ans quand son père Pierre meurt en 1656, il reste seul sur la côte de Beaupré après le nouveau mariage de sa mère l'année suivante avec Guillaume Estienne, de Montréal. Nous pouvons donc supposer que Louis gagna sa vie sans compter sur personne.

En juin 1673, il a trente ans et signe son testament le 3 juin devant le notaire Duquet à Québec « *étant près de faire voyage avec Monseigneur le Comte de Frontenact et considérant en lui que de semblables voyages on y court plusieurs risques de vie, que même il n'est rien de plus certain que la mort et rien de plus incertains que l'heure dicelle, ne voulant décéder intestat, de son gré et volonté, (il) a fait dicter son testament et ordonnance des dernières volontés* ». Ce testament montre que le Sieur de Bellavance est un homme dont le porte-monnaie n'est jamais vide, brocanteur à l'occasion avec ses peaux d'original, sa plaque de fusil et ses bas d'*estames* (sic), serviable et obligeant, artisan comme le prouve son bois équarri, en somme un débrouillard, un travaillant, sage et prévoyant. L'exécution de ce testament est « confié » à Messire Jean-Baptiste du Poiras, conseiller au « Conseil Souverain » de la Nouvelle-France.

Le 4 septembre 1673, jour de son mariage avec Louise Picard, les époux choisissent le régime de la communauté de biens pour leur état matrimonial, meubles et immeubles, acquis et à acquérir selon la coutume de Paris, sans responsabilité l'un et l'autre des dettes ou hypothèques contractées par l'un ou l'autre avant leur mariage. Louise entre dans la maison de son mari avec ses quatorze (14) ans, son affection, ce qu'elle possède d'éducation et d'habileté ménagère, et la somme de quatre cent soixante-quinze livres et quinze sols en monnaie courante. De ce foyer naîtront, par générations successives, plusieurs des Gagné et tous les Bellavance.

Le 6 juillet 1675, Louis Bellavance détient du comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, un billet pour une nouvelle concession de dix arpents de front par une lieue de profondeur au cap Saint-Ignace. Étant propriétaire de 2 604 arpents de terre, il peut avoir ses propres censitaires et il prend le nom de sieur de la Fresnaye. C'est le nom qu'il donne lui-même à ses terres, en souvenir d'une localité qu'il avait connue en France, près de Saint-Cosme-de-Vair. Nous constatons que la nouvelle concession est faite par le gouverneur lui-même, et non par l'intendant selon la coutume. Il est permis de dire que Frontenac, majestueux et distant devant les Anglais de Phipps, ne dédaigne sans doute pas de recevoir et d'honorer les fidèles compagnons de ses courses aventureuses.

Louis Gagné dit Bellavance, sieur de la Fresnaye, meurt au début de l'été 1698. Il a cinquante-cinq ans. Même s'il demeure au cap Saint-Ignace depuis vingt ans, il est inhumé à Québec le 24 juin. Serait-il mort à l'Hôtel-Dieu dont il avait fait son légataire partiel en 1673? Il laisse sa femme Louise et six enfants, dont cinq sont mineurs : Louise 22 ans, Alexis 18 ans, Louis 12 ans, Marie-Anne 11 ans, Geneviève 7 ans et Pierre 5 ans. L'intendant Michel Bégon écrit en 1723 que le fief de la Fresnaye a été partagé entre les six enfants de la façon suivante : la moitié à Alexis le fils aîné, et le cinquième de l'autre moitié à chacun des cinq autres. Il ajoute que les deux plus jeunes ont revendu leurs parts à leurs frères plus âgés Alexis et Louis, et ne sont plus propriétaires fonciers.

D'OÙ VIENT LE SURNOM DE BELLAVANCE?

Bien qu'il soit impossible de donner l'origine précise et authentique du surnom Bellavance, nous savons qu'il n'est apparu qu'en Nouvelle-France. C'est sous le nom de Louis Gasnier dit Bellavance qu'il reçoit sa concession de l'intendant Talon le 3 novembre 1672. L'alias est donc apparu entre son arrivée en Amérique en 1653 et l'attribution de cette concession.

Diverses hypothèses ont eu cours : de la belle avance qu'il aurait pris sur un groupe de marcheurs, jusqu'à un

surnom de guerre lors de l'expédition militaire du gouverneur Frontenac, passant par un raccourci qu'il aurait découvert, permettant d'obtenir « *une belle avance* » dans un trajet difficile. On dit même qu'il se serait fracturé une jambe dans cette expédition, et que ses compagnons devant le porter l'auraient taquiné sur le retard occasionné en la qualifiant « *de belle avance* ».

ÉTABLISSEMENT PRIMITIF À SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

La paroisse de Sainte-Anne-de-Beaupré fait partie de la seigneurie de Beaupré qui a une longueur de seize lieues sur le fleuve Saint-Laurent et une profondeur de six lieues. En 1650, Olivier Le Tardif, coseigneur de la dite seigneurie, fait à Louis Gasnier une concession de cinq arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent, par une lieue et demie de profondeur. Cette terre de Louis Gasnier, située à l'est de la basilique Sainte-Anne, dans la direction de Saint-Joachim, est facile à repérer. À 3 500 pieds (1 060 mètres) de la façade de la basilique, nous sommes sur la terre de Louis Gasnier. En bas de la falaise, cette terre est aujourd'hui traversée par deux routes et une voie ferrée. Il y a là plusieurs constructions, entre autres une petite centrale électrique.

Louis Gasnier dut mourir en 1660, car le 14 juillet de cette même année, on fait l'inventaire de ses biens. Quant à son frère Pierre, il décède en 1656 et est inhumé, le 1^{er} mai, dans le cimetière de Québec qui était alors situé en bordure de la côte de la Montagne. L'épouse de Louis Gasnier, Marie Michel, repose dans le cimetière de Sainte-Anne-de-Beaupré; Marguerite Rosée, l'épouse de Pierre Gasnier, est inhumée dans la crypte de l'église Notre-Dame, à Montréal.

À part les frères Louis et Pierre qui firent souche au pays, il faut aussi mentionner François Gagné qui épousa, aux Trois-Rivières, le 3 novembre 1695, Jeanne Vanasse. Nous ne connaissons pas de lien de parenté entre François Gagné et les frères Louis et Pierre Gasnier, tout comme nous ignorons le lieu d'origine de l'auteur de cette troisième lignée de Gagné au Canada.

RAYONNEMENT DES GAGNÉ ET BELLAVANCE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

La documentation permet de donner une idée assez précise du rayonnement des cinq fils de Louis Gasnier et Marie Michel, arrivés au Canada en 1643 et propriétaires d'une ferme à Sainte-Anne de Beaupré dès 1650. Il en sera de même pour Louis, fils de Pierre Gasnier et Marguerite Rosée, arrivés en 1653, qui a probablement la plus forte survivance et la plus disséminée en Amérique. Quant à Pierre, marié à Catherine Daubigeon à La Prairie, en 1673, nous savons que leurs descendants se sont multipliés dans la région de Montréal. Les cinq fils de

François Gagné, marié aux Trois-Rivières en 1695, se fixent, ainsi que leurs descendants, à Yamachiche, Saint-François-du-Lac et Saint-Michel de Yamaska.

Les descendants de Pierre Gagné, fils de Louis Gasnier et Marie Michel, époux de Louise Faure, forment deux groupes importants qui se développent dans les régions de Québec et de Rimouski. Joseph, fils de Jean-Baptiste, marié à Marie-Joséphite Dagneau en 1751 à Saint-Pierre-du-Sud, se fixe à Saint-Jean-Baptiste de Rouville et ses descendants y forment un noyau.

Les descendants de Louis, autre fils de Louis, marié en 1678 à Marie Gagnon, du Château-Richer, se multiplient longtemps sur la côte de Beauce, dans l'île d'Orléans, dans les comtés de Beauce, Dorchester et Mégantic, avant d'essaimer au loin. Ainsi, Cyrille, fils de Georges marié à Angélique Huppé, à Sainte-Marie de Beauce en 1842, va s'établir à St. Johnsbury, Vermont, en 1882, où il épouse Rose Voyer. Les fils de Cyrille se dispersent à leur tour : Eugène se dirige vers Lyndville, Vermont. Laurent et Alcide se rendent à Détroit, Michigan, Normand restant à St Johnsbury.

Deux des fils d'Antoine, marié à Saint-Elzéar de Beauce en 1861 à Marie Lessard, se fixent à Rochester, New Hampshire, par leur mariage : Théodore en 1889 et Joseph en 1894. Philéas, fils de Georges et Mathilda Plante, mariés à Sainte-Julie vers 1889, s'en va à Biddeford, Maine. Albert, fils de Richard époux d'Adeline Routhier (Broughton 1889) s'établit à Springvale, Maine, en 1925.

Les descendants d'Olivier-Jean-Baptiste, troisième fils de Louis, marié à Sainte-Famille, I. O. en 1679, se répandent surtout en Beauce et Mégantic, mais on en rencontre aussi dans l'île d'Orléans et autour de Québec. Le premier à s'éloigner est Joseph-Olivier, fils de Jacques (marié à Marie Gagnon, à Saint-Joachim en 1743) qui se marie à Lachenaie, puis vit à Repentigny où se forme un petit groupe. De Repentigny, François et Narcisse (fils de François marié en 1775 à Sainte-Famille, I. O., puis vivant à Repentigny) se dirigent vers Saint-Alphonse et Saint-Côme de Joliette où se trouve un groupe assez important. De Saint-Côme de Joliette, David, fils de Narcisse et Domitille Rivest, ira s'établir à Holyoke, Massachusetts, et y fera souche. De La Malbaie, Honoré-Jean-Alfred, fils de Jean-Baptiste, marié à Élisabeth Garneau, puis à Christine Blackburn, se fixe à Chicoutimi en 1870, où il épouse Louise-Émilie Guay.

Les descendants d'Ignace, quatrième fils de Louis marié à Barbe Dodier (Sainte-Anne, 1680), puis à Louise Tremblay (L'Ange-Gardien de Montmorency, 1689) forment le rameau le plus prolifique de la souche Louis Gasnier-Marie Michel. Nous les trouvons en descendant

le fleuve Saint-Laurent, sur la rive nord, à Baie-Saint-Paul, d'où ils couvrent tout le comté de Charlevoix. D'autres, poursuivant leur migration, aboutissent à Chicoutimi et Jonquière (1880), Tadoussac (1900), Lac-à-la-Croix du Lac-Saint-Jean (1914). Il en est d'autres qui sont repérés à Rivière Moisie (1872), Bersimis (1886), Postes-du-Roi (1913), Sacré-Cœur du Saguenay (1928), et Godbout (1937). De Sainte-Anne de Beaupré, ils pénètrent dans l'île d'Orléans et au nord de la ville de Québec. Puis, ils envahissent la Beauce et descendent le fleuve jusqu'à Cap-Chat. Ils forment un groupe important dans la région de Rimouski.



Lieu d'établissement du premier ancêtre Gagné à Sainte-Anne-de-Beaupré. Photo extraite d'un document publié lors du tricentenaire des Gagné et Bellavance en Amérique.

Jacques, fils de Jacques et Hélène Perron, quitte Baie-Saint-Paul pour Laprairie (1748) et son frère Henri-Joseph pour Varennes (1752). Joseph, fils de Jean-Baptiste et Isabelle Poupart, est à Chambly en 1804. De Chambly, Jean-Baptiste fils de Jean-Baptiste et Marie-Anne Bissonnet, ira à Plattsburg, New York. À son tour Jean-Baptiste, fils du précédent et de Lucie Dupuis se rend de Plattsburg à Redford, New York, en 1840. Israël, frère de Jean-Baptiste se marie à Cohoes, New York, en 1881, et Moïse, frère des deux précédents, se fixe à Pittsford, Vermont. Israël revient au Canada avec sa famille à Sherrington de Napierville. Ses fils s'établissent comme suit : Wilfrid à Saint-Rémi, Eximer à Saint-Jean, Cléophas Anthime à Montréal.

Plusieurs enfants d'Odilon et Émilie Drouin partent de Québec pour Montréal. Odilon, fils d'Olivier et Victoria Gagné (1860), part de Sainte-Luce de Rimouski pour Beauvallon, Alberta.

Les descendants de Joachim, cinquième fils de Louis, marié à Beauport en 1682 à Marie-Louise Marcoux, se multiplient autour de Québec, rive nord, et un seul à Lévis.

DESCENDANTS DE PIERRE GASNIER

Les descendants de Louis, fils de Pierre Gasnier et Louise Picard, essaient dans les comtés de Lévis, Beauce, Dorchester, Lotbinière, dans les Cantons de l'Est, descendent la rive sud, s'arrêtant à chaque étape, particulièrement au cap Saint-Ignace où deux cousins deviennent propriétaires de deux seigneuries. Un autre groupe se fixe autour de Rimouski, et essaime à Rivière-au-Renard, New Richmond, Causapscal.

Le courant change avec Joseph, fils de Louis-Étienne et Marie-Anne Gagnon, qui se marie à Montréal (1773). Son fils Joseph s'établit à Verchères en 1800. François, fils de Joseph et Josephite Landry, va à Sainte-Martine, et son fils François à Beauharnois. Le frère de ce dernier, Louis Guillaume, est ordonné prêtre à Montréal en 1855. Alfred-Israël et Joseph, fils d'Henri et de Monique Fortin

(1833), se fixent à Saint-Valère-de-Bulstrode. Leurs enfants rayonnent aux environs : Adélarde à Princeville, Israël à Saint-Paul-de-Chester, Pierre et Willie à Victoriaville. Albert et Patrice, fils d'Arthur et Lucie Ouellet, se marient à Victoriaville. Leur frère François est à Eaglesham, Alberta. Eustache, fils de Calixte et Apolline Giasson de L'Islet, se marie à Saint-Paul, Minnesota. Son frère Auguste est le premier colon de Métabetchouan, au Lac-Saint-Jean, puis devient zouave pontifical.

Cette énumération de noms de lieux ne donne qu'une idée partielle de la répartition des descendants de Louis et de Pierre Gasnier, à la grandeur de l'Amérique. Nous constatons toutefois leur grand apport, par leur dispersion sur le continent, dans la mouvance canadienne française. ◀

RASSEMBLEMENT DES FAMILLES ROY

L'Association des familles Roy d'Amérique tiendra son onzième rassemblement annuel le samedi 14 octobre 2006, au restaurant-motel *Le Journal*, à Saint-Joseph-de-Beauce. Outre les activités régulières prévues lors de cette rencontre, nous proposons, au cours de cette journée :

- Conférence de monsieur Daniel Carrier, historien et auteur bien connu de la Beauce, sur le thème *Un ensemble des institutions, musée, école, église et autres édifices du patrimoine*.
- Visite guidée du Musée Marius Barbeau, de Saint-Joseph-de-Beauce.

Pour inscription et renseignements supplémentaires :
Georges Roy : téléphone et télécopieur : 418 653-5612
Courriel : georgesroy@sympatico.ca
Pour formulaire d'inscription, site Web : www.genealogie.org/famille/roy/



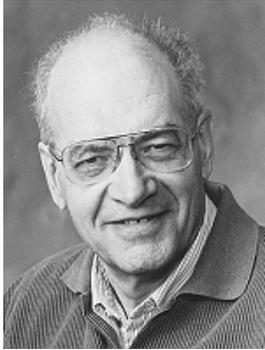
RASSEMBLEMENT ANNUEL 2006 DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES GAGNÉ ET BELLAVANCE

16 et 17 septembre 2006
Hôtel Clarion, 111, rue Bellehumeur, Gatineau

Généalogie des familles Gagné et Bellavance en Amérique
Exposition, activités à caractère historique, banquet avec musique, brunch, messe dominicale
Les non-membres sont bienvenus!

Pour information : Daniel Gagné
514 215-2635
daniel.gagne@ge.com





NICOLAS LÉGARÉ, FILS D'ORFÈVRE MAIS GRAND AVENTURIER

par Michel Langlois (0045)

Président fondateur de la Fédération des familles souches québécoises, l'historien et généalogiste Michel Langlois a fait carrière aux Archives nationales du Québec. Auteur de nombreux volumes dans le domaine de la généalogie, dont deux guides. Il a mis dix années de recherches intensives pour produire les quatre tomes du *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*. Il a également publié en paléographie.

Résumé

L'article porte sur l'ancêtre Nicolas Légaré, né d'une famille importante d'orfèvres en France, et que l'on retrouve sur les bords du Saint-Laurent plus intéressé à l'aventure qu'au travail. Ce sont les péripéties d'une vie fort bien remplie dont fait état cet article, tout en donnant des précisions sur la famille de cet ancêtre en France.

Par quelle voie de la Providence, Nicolas, ce fils d'orfèvre, se retrouve-t-il en Nouvelle-France en 1680? Les documents que nous avons consultés jusqu'ici ne nous ont malheureusement pas renseigné à ce sujet. Mais le destin singulier de ce fils d'orfèvre mérite d'être mieux connu. C'est ce que nous allons tenter de démontrer dans ces lignes.

Bénigne Légaré, citoyen de Chaumont, est du nombre des habitants qui s'efforcent d'introduire le protestantisme dans cette ville. Ce Bénigne Légaré est orfèvre et ses fils le seront également. Il y a Gédéon qui épouse Simone-Charles Jadier qui lui donne au moins trois fils. Un premier enfant prénommé Gédéon est baptisé à Chaumont le 22 septembre 1610, mais il décède peu de temps après. Un second fils naît qui est également baptisé sous le prénom de Gédéon, le 6 avril 1611. Il a pour parrain Robert Légaré : il deviendra un célèbre orfèvre du roi. Un autre fils, Gilles, est baptisé le 25 février 1617. C'est à l'instigation de son père qu'à l'âge de vingt ans, il s'en va pratiquer l'orfèvrerie à Paris, où il devient orfèvre du roi¹.

Le 22 juillet 1649, il se présente devant le notaire Dupuy de Paris où il contracte mariage avec Marguerite Fontaine, fille du maître gantier et parfumeur Gilles Fontaine et de défunte Françoise Leclerc. Outre le sieur Gilles Fontaine qui stipule au nom de sa fille, sont témoins pour lui à ce contrat de mariage, son frère, l'orfèvre Gédéon Légaré, son cousin le sieur Tristan Martin, concierge du château de Montreau et son autre cousin Laurent Broue, maître tailleur d'habits. Pierre Abraham, bourgeois de Paris et Martial Parmentier, marchand parfumeur et bourgeois de Paris, assistent comme témoins la future épouse.

Le sieur Gilles Fontaine donne 1000 livres tournois à sa fille qui les reçoit comme sa part. Gilles Légaré déclare avoir reçu 50 livres plus 300 livres tournois et 200 autres livres en meubles, linge et hardes à l'usage de la future épouse. Quant aux 500 livres restantes, elles sont payables par une rente annuelle de 27 livres 15 sols et 6 deniers, dont il donne quittance le 2 août 1652. Les futurs époux s'entendent sur un douaire de 350 livres et un préciput de 150 livres².

Son frère Gédéon, qui assiste à son contrat de mariage, est orfèvre tout comme lui. Tous deux vont mener une carrière exceptionnelle en ce domaine. Ils ne sont pas seuls, car leur beau-frère Pierre Bain, époux de leur sœur Élisabeth, exerce également le métier d'orfèvre. Dans son volume intitulé : *Le Poinçon de Paris*, Henri Nock dresse un répertoire des maîtres orfèvres de la juridiction de Paris, du Moyen-Âge à la fin du XVIII^e siècle. Au tome trois, nous relevons les renseignements suivants sur Gilles Légaré.

« Le 18 octobre 1663, Gilles Légaré meurt, rue de la vieille Draperie, à l'enseigne du Barillet à Paris. Le commissaire Nicolas de Vendôme se transporte, à une heure, rue de la Vieille Draperie, appelé par Marguerite Fontaine, veuve de Légaré ...Laurent et Gédéon Légaré, frères du défunt, un beau-frère de Françoise Olivier et Pierre Anger, cousin germain de la défunte Olivier, sont d'avis, pour éviter les frais de procédure et vu le peu de valeurs des objets d'en laisser la disposition à la veuve³ ».

Quelques mois avant son décès, Gilles Légaré a fait paraître sous le titre : *Le Livre des ouvrages d'orfèvrerie faits par Gilles Légaré, orfèvre du Roi, rue de la Vieille*

¹ E. Jolibois, *La Haute-Marne ancienne et moderne*, 1858, p. 328.

² Archives nationales de France. Minutier central de Paris, XXXIV, 117.

³ Henri Nock, *Le Poinçon de Paris*, Paris 1926-1931. Tome 3, p. 81.

Draperie. Cet ouvrage reproduit douze planches gravées par divers graveurs d'après ses dessins. Ce livre nous donne une idée des bijoux qu'il produisait.

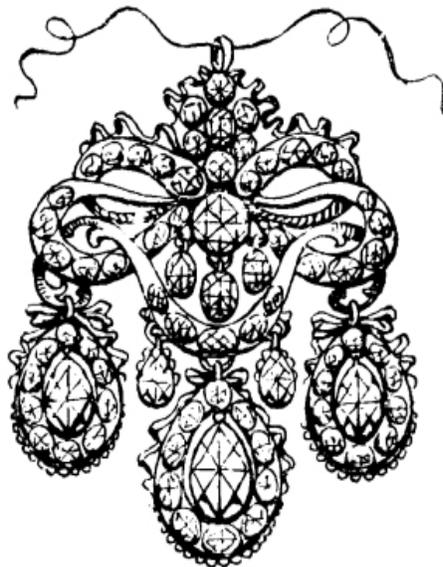
Après le décès de son frère Gilles, Gédéon s'associe à son beau-frère Pierre Bain. Le 4 septembre 1671, à titre d'orfèvres du roi, ils sont gratifiés d'un logement au Louvre. Gédéon Légaré n'en profite que durant cinq ans, car il meurt le 22 juillet 1676. Au sujet de son décès, nous pouvons lire ce qui suit :

« Inhumation de Gédéon Légaré, orfèvre du Roi, âgé de 65 ans, décédé cette nuit à 2 heures, pris aux galeries du Louvres...⁴ ». Parmi les témoins, nous relevons le nom de son fils Jacob Légaré, également orfèvre, qui a fait insculper son poinçon le 23 janvier 1686. De 1702 à 1715, il demeure, rue de Harlay.

Quant à Pierre Bain, époux d'Élisabeth Légaré, qui fait ordinairement des « boîtes à montres », il est appelé en 1684 à travailler à un grand plat d'or émaillé valant 100 000 francs.

Voici ce qu'écrit Nock au sujet de ce plat d'or.

« Le plat d'or qu'a connu Germain Brice est sans doute le plat composé par Claude Ballin et dont l'émaillage avait été confié à Gédéon Légaré. Après la mort de Légaré et de Ballin, ce plat, du poids de treize kilos, demeurait inachevé. Le 11 février 1683, Pierre Bain s'engage devant le notaire Thomas à terminer le plat en suivant fidèlement le dessin de Ballin, dans le délai de dix-huit mois, moyennant 9 000 livres... Pierre Bain ne se pressa pas; il n'avait pas achevé son ouvrage au bout de sept années. À ce moment, Louis XIV, ruiné, envoyait sa vaisselle d'or et d'argent à la monnaie. Ordre fut donné de détruire le plat, à l'exception de l'armoirie du centre, et de payer à Bain le travail déjà fait suivant expertise. Pierre Bain produisit un mémoire au montant de 5 264 livres. Pierre



Gilles Légaré. (d'après...)

Reproduction de bijoux réalisés par Gilles Légaré Nock, op. cit. p. 81.

de Montarsy et Thomas Merlin, nommés experts, s'adjoignirent Alexis Loir, Pierre Chartier et Jean Lorin. Ils estimèrent que le travail déjà fait valait quatre mille livres, plus cent livres pour achever le milieu représentant les armes de sa Majesté.

Le dossier de cette affaire, avec le dessin original de Bellin, paraphé par Bain, a heureusement subsisté. Il fait partie des papiers de Gédéon de Metz, intendant des meubles de la couronne, papiers conservés aujourd'hui aux archives de l'Oise⁵ ».

Pierre Bain décède le premier décembre 1700. L'acte de décès mentionne : « du 2 décembre 1700, fut inhumé Pierre Bain, orfèvre du Roi, âgé de 60 ans, décédé hier midi, aux galeries du Louvre, en présence de Barthélémy Bain, fils du défunt, et de Sébastien de Mirande de Maura, banquier, ami qui ont signé (Saint-Germain l'Auxerrois) ». Élisabeth Légaré lui survécut, et deux de leurs enfants : l'aînée, Marie-Anne, baptisée à Saint-Thomas du Louvre le 14 juillet 1671, épousa Samuel Masse, peintre de l'Académie royale; le plus jeune, Barthélémy, naquit le 27 avril 1689.

Ces lignes sur la remarquable famille de Nicolas Légaré nous donnent un aperçu du contexte dans lequel Nicolas a vécu et nous laissent davantage perplexe sur les motifs qui l'ont amené à s'établir en Nouvelle-France et ce, d'autant plus qu'il ne semble pas y être venu avec l'intention d'y faire du commerce avec les siens. Était-il le mouton noir de la famille expédié en Nouvelle-France, comme plusieurs fils de bonne famille à cette époque? Il y a lieu de se le demander si on en juge par les premiers documents qui le concernent en Nouvelle-France. Pourtant, si on se fie à sa signature et à ses activités postérieures, il semble avoir reçu une instruction suffisante pour exercer un bon métier ou même une

⁴ Nock, op. cit. p. 82.

⁵ Nock, op. cit. p. 45-46.

profession et faire honneur aux siens. Mais les courses en mer et la grande aventure semblent l'avoir davantage intéressé que la confection de bijoux pour le roi.

Nous ne connaissons pas la date exacte de sa naissance. Nous le retrouvons au pays en 1680 où, le 7 octobre, il est appelé à témoigner dans un procès⁶. Il se dit alors âgé de vingt à vingt et un ans, travaillant et demeurant à la Fontaine Champlain, à Québec. Au recensement de 1681, le voilà rendu à Sorel où il travaille sur une terre dont quatorze arpents sont déjà défrichés. On le dit alors âgé de vingt-six ans, ce qui porterait sa naissance à l'année 1655. Pour qui travaille-t-il à Sorel? Les documents ne nous le révèlent pas, mais il est évident qu'il prend tous les moyens qu'il peut pour gagner sa vie de peine et de misère.

Il ne tarde pas à revenir à Québec, où il a des démêlés avec Pierre Normand dit Labrière dont il est domestique. Ce dernier reconnaît avoir eu du sieur Routhier, marchand de Québec, le plein paiement d'une chaloupe de bois de corde contenant huit cordes qu'il lui a vendues et livrées. Il a fait saisir le tout entre les mains du sieur Routhier en raison de ce que lui doit Nicolas Légaré, mais il a consenti à lui donner mainlevée, attendu que ce dernier n'a pas de hardes pour s'habiller puisqu'il sort de prison. D'ailleurs, Nicolas Légaré lui affirme que ce bois lui appartenait⁷.

Nous faisons donc connaissance avec un Nicolas Légaré instruit, puisqu'il signe fort bien au bas de cette déclaration, mais pauvre et sortant de prison, en raison de son incapacité à rembourser ses emprunts. Sans doute désireux d'effacer ses dettes, il se lance aussitôt dans l'achat d'une chaloupe. Il a nettement l'intention de faire du cabotage. Le 24 octobre 1681, il achète de Gabriel Duprat, marchand et bourgeois de Québec, une chaloupe du port de six cordes de bois qu'il promet de payer 400 livres tournois au mois de juillet 1682. Il habite alors sur la côte de Lauzon⁸. Comme il n'a pas d'argent pour réaliser son rêve, il en emprunte à nouveau. Le 24 juin 1683⁹, il contracte une obligation de 251 livres envers le sieur Petit dit Bruneau. Cinq ans plus tard, il n'aura pas encore remboursé cette somme et, avec les intérêts, devra 284 livres et 10 sols. Ce sera un peu l'histoire de toute sa vie.

En 1685, il s'engage envers la Compagnie du Nord. Cette compagnie avait été fondée à Québec en 1682 pour concurrencer la Compagnie de la Baie d'Hudson. Elle était composée des principaux marchands du pays.

Par malheur, en 1685, le navire à bord duquel se trouve Nicolas Légaré est pris par les Anglais. Bien malgré lui, il se retrouve en Grande-Bretagne en compagnie de Nicolas Baillargeon, un de ses compagnons d'infortune. Ils n'ont pas un sou. Nicolas fait appel à son frère Gilles, orfèvre à Paris, qui lui fait parvenir l'argent nécessaire à son rapatriement. Comme son compagnon Nicolas Baillargeon n'a pas un sou, il lui avance l'argent nécessaire, soit 240 livres, pour payer sa nourriture et les autres dépenses nécessaires à son retour de Londres à Paris, puis de Paris à La Rochelle et de là jusqu'en Nouvelle-France.

Il profite de son passage à Paris pour informer son frère Gilles des possibilités de commerce qu'offre la Nouvelle-France à la France. De retour au pays, il est à nouveau à court d'argent. Le 11 janvier 1687, il reconnaît une obligation de 284 livres et 10 sols pour des marchandises et un billet que le sieur Jarran, marchand de Trois-Rivières a donné à la dame Duvernay de Montréal, dont 75 livres à son acquit pour l'obligation qu'il a contractée au profit du sieur Petit dit Bruneau devant le notaire Duquet le 24 juin 1682, de la somme de 251 livres qu'il n'a pas achevé de payer, mais qu'il promet de rembourser pour la Saint-Michel prochaine¹⁰.

Le 16 avril 1688¹¹, il s'engage pour le mois de décembre envers Mathurin Arnault, habitant de la côte de Lauzon, à faire tout ce qu'il voudra, moyennant 25 livres tournois, sa nourriture et une livre de tabac. Il songe encore à s'engager pour la Compagnie du Nord, car Martin Arnault promet de lui tenir compte du surplus de travail qu'il fera pour lui jusqu'à son départ. Toutefois, il ne part pas, puisque le 17 novembre suivant, alors qu'il demeure rue Notre-Dame, à la Basse-ville de Québec, il s'engage envers Gabriel Duprat à bûcher quatre-vingts cordes de bois à Lauzon sur l'habitation de la dame Duquet, belle-mère du sieur Duprat. Ce dernier lui remet d'avance 70 livres 7 sols et 10 deniers en marchandises et promet de lui verser 20 sols la corde, pour un total de 80 livres. Sur ce document, il est qualifié de bûcheur¹².

Au printemps 1689, il s'appête à partir au service de la Compagnie du Nord. Il constitue son procureur général le marchand Gabriel Duprat de Québec, afin que s'il venait à mourir au cours de ce voyage, ce dernier retire en son nom les gages qui pourraient lui revenir de la Compagnie du Nord ou s'il survit, qu'il continue de les retirer jusqu'à son retour. Il lui demande de remettre 200 livres en son nom à Anne Charrier pour les bons et agréables services qu'elle lui

⁶ Collection pièces judiciaires et notariales, 07-10-1680, n° 145.

⁷ Archives nationales du Québec à Québec, (ANQQ) greffe de Gilles Rageot, 26 juillet 1681, n° 2260.

⁸ ANQQ, greffe de Gilles Rageot 24 octobre 1681, n° 4397.

⁹ ANQQ, greffe de Pierre Duquet 24 juin 1682.

¹⁰ ANQQ, greffe de Pierre Duquet 11 janvier 1687.

¹¹ ANQQ, greffe de Gilles Rageot 16 avril 1688, n° 3469.

¹² ANQQ, greffe de Gilles Rageot 17 novembre 1688, n° 3662

a rendus et de rembourser à même les sommes qui lui viennent de France, 35 livres au sieur La Taupine pour couvrir une obligation à son égard, 15 livres à Sylvain Duplain pour de l'argent qu'il lui a prêté, et 6 livres au nommé Larchevêque. Quant au surplus des biens meubles et immeubles, tant en France qu'en ce pays, il s'en remet au sieur Duprat pour en disposer comme bon lui semblera¹³.

Il revient sain et sauf de ce voyage et le 20 décembre 1689, il contracte mariage avec Anne Dupré, fille d'Antoine Dupré et de Marie-Jeanne Guérin. Il a pour témoin à son contrat de mariage nul autre que l'intendant Jean Bochart de Champigny, seigneur de Naurois et de Verneuil, et Marie-Madeleine Charoux son épouse, de même que les marchands et bourgeois de Québec Gabriel Duprat, Joseph Petit et Simon Jarran, et ses amis Pierre Normand, sieur de la Brière, Mathurin Palin dit Dambonville, ainsi que Charles, Catherine et Marguerite Normand. Il promet à sa future épouse un douaire de 300 livres. Quant au préciput, il sera d'égale part de 100 livres¹⁴.

Leur mariage est célébré à Québec le 10 janvier 1690. De leur union vont naître huit enfants. Sans doute soucieux de récupérer les sommes qui lui sont dues, il obtient que Nicolas Baillargeon, son compagnon d'infortune de 1685, passe une obligation à son égard devant le notaire Rageot le 21 février suivant, de la somme de 240 livres pour son passage d'Angleterre en France et de France en ce pays, de même que 40 livres que Nicolas a payé pour lui à la femme de Denis de Rome¹⁵. Au printemps suivant, il va s'établir sur une terre de la côte de Lauzon et reprend son métier de bûcheur et de caboteur. On le qualifie d'ailleurs de bûcheur quand, le 24 octobre 1691, le marchand Gabriel Duprat lui vend une chaloupe du port de six cordes de bois au prix de 400 livres, somme qu'il promet de rembourser en juillet 1692¹⁶.

La même année, le premier octobre, il s'associe pour trois ans au taillandier Pierre Normand dit Labrière pour faire le commerce en gros et en détail tant pour la taillanderie que pour tout autre commerce, dès l'arrivée des navires en 1693. Il promet d'investir dans leur société une somme de 3 000 livres de France ou plus, s'il peut en retirer davantage de ses parents, et en particulier de son frère Gilles. Quant au sieur Normand, il promet d'investir également tout ce qui lui est dû en France et tout ce qu'il pourra obtenir au moment de la vente de ses biens en France. Ils

promettent de s'embarquer dans quelques jours – on est le premier octobre 1692 - pour se rendre en France faire eux-mêmes l'achat des marchandises nécessaires à leur société et voir à leur chargement sur des vaisseaux et à leur vente à leur retour. Chacun d'eux défrayera en particulier le prix de leur transport et, si le sieur Labrière venait à décéder avant la fin des trois années de leur société, c'est son épouse Catherine Normand qui s'occuperait de cette société¹⁷.

Le 5 octobre suivant, Pierre Normand dit Labrière et son épouse reconnaissent avoir reçu des marchandises de François Poisset pour la somme de 361 livres 17 sols et 6 deniers en argent de France. Le même jour, toutefois, Nicolas déclare que c'est en son nom et pour lui faire plaisir que Pierre Normand a reçu ces marchandises, et que c'est donc lui qui doit cette somme au sieur Poisset. Il indemnise Normand et son épouse¹⁸.

Quelques jours avant le départ du navire, le 13 octobre, il emprunte la somme de 100 livres de France à Lucien Bouteville, somme que ce dernier lui prête comptant pour lui permettre de se rendre en France, comme l'en ont prié le sieur Gilles Légaré, orfèvre, et le sieur Plet, lors de son passage à Paris. Il promet de rendre cette somme à Paris, au nom du sieur Bouteville, au sieur Plet qui demeure, rue du Fer, à l'enseigne de la Fleur de Lys¹⁹. Ce document prouve hors de tout doute qu'il était parvenu à convaincre son frère d'investir dans le commerce des marchandises en Nouvelle-France.

Cette association avec Pierre Normand eut-elle des suites? Il y a lieu d'en douter, car Pierre Normand ne fit pas le voyage de France comme il le projetait et aucun document par la suite ne vient confirmer l'existence de leur société. Nicolas fit-il le voyage de France? C'est fort plausible mais sans doute ne reçut-il pas le soutien attendu de son frère Gilles. Quoi qu'il en soit, son nom ne reparait dans les documents qu'en 1698. Il habite toujours à la côte de Lauzon et cet acte, du 11 septembre, nous confirme qu'il fait toujours le commerce de cordes de bois. C'est d'ailleurs pour pouvoir continuer ce commerce qu'il achète de Pierre Normand dit Labrière la terre voisine de la sienne à Lauzon, de trois arpents de large par quarante de profondeur, pour laquelle il promet de payer 250 livres et verse comptant 125 livres. Le vendeur promet de lui fournir une jetée le long de la petite rivière pour pouvoir « jeter le bois de cordes et autres bois qu'ils pourront prendre sur cette terre puisqu'il n'y en a pas sur la devanture du côté du fleuve »²⁰.

¹³ ANQQ, greffe de Gilles Rageot 21 juin 1689, n° 3820.

¹⁴ ANQQ, greffe de Gilles Rageot 20 décembre 1689, n° 3926.

¹⁵ ANQQ, greffe de Gilles Rageot 21 février 1690, n° 3967.

¹⁶ ANQQ, greffe de Gilles Rageot 24 octobre 1691, n° 4397.

¹⁷ ANQQ, greffe de Louis Chambalon 1^{er} octobre 1692.

¹⁸ ANQQ, greffe de Louis Chambalon 5 octobre 1692 (2).

¹⁹ ANQQ, greffe de Louis Chambalon 13 octobre 1692.

²⁰ ANQQ, greffe de Louis Chambalon 11 septembre 1698.

Les héritiers Dupré, dont son épouse Anne, vendent à Joseph Riverin, le premier avril 1702, une terre de quatre arpents de front par vingt de profondeur, à la côte de Lauzon. Nicolas habite toujours à cet endroit car le 28 octobre de cette même année 1702, il passe un marché avec le notaire Charles Rageot. Il promet de lui livrer pour la fin du mois de mai 1703 douze cordes de bois à l'endroit où il a coutume de livrer son bois sur la côte de Lauzon. De la sorte il demeurera quitte de la somme de 30 livres tournois à laquelle il a été condamné par un jugement à la Prévôté de Québec, soit 50 sols la corde²¹.

Vers 1704, il quitte la côte de Lauzon pour aller s'établir à Château-Richer, où naissent les deux derniers de ses enfants, Rosalie et Marie. Autant avait-il fait parler de lui quand il habitait sur la côte de Lauzon, autant les documents se font rares à son sujet à Château-Richer. Vers 1720, ses enfants sont en âge de se marier. Le 25 octobre 1721, il se rend à la maison de Louise Bélanger, veuve de Jean Cloutier, où il est témoin des conventions mentionnées au contrat de mariage de son fils Jean avec Angélique Cloutier²². Son fils Nicolas épouse Marguerite Beaudoin à Repentigny le 24 avril 1724. Joseph se marie à Château-Richer le 15 juillet 1726 avec Marie-Suzanne Déry. Anne épouse Joseph Toupin à Château-Richer, le 25 novembre de la même année.

C'est son fils Joseph qui, le 2 juin 1726, obtient aux enchères du Séminaire de Québec, pour la somme de 1200 livres, dix-huit perches de terre de front depuis le bord du premier coteau jusqu'à la rivière du Sault-à-la-Puce. Cette terre avait des servitudes reliées au moulin du Sault-à-la-Puce, c'est pourquoi le Séminaire remet 400 livres à Joseph Légaré sur le prix de vente²³. Son fils Pierre se marie à Château-Richer le 26 juin 1729 avec Marie-Anne Charland, et sa fille Rosalie épouse Zacharie Cloutier à Château-Richer le 13 novembre 1730. Il semble bien que c'est précisément Joseph lui-même qui prend soin de ses parents. Le 25 janvier 1733, Nicolas et son épouse lui vendent, pour la somme de 35 livres, une maison de colombages de 27 pieds par 28 pieds, comprenant une cuisine, une chambre de plein pied, un grenier, une cave et une étable de 16 pieds par 14 pieds close de madriers et couverte de paille²⁴. Il décède à Château-Richer où il est inhumé le 14 avril 1741. Ainsi se termine la vie singulière de cet ancêtre attachant. ◀

²¹ ANQQ, greffe de Louis Chambalon, 28 octobre 1702.

²² ANQQ, Collection pièces judiciaires et notariales, n° 2330.

²³ Archives du Séminaire de Québec, 2 juin 1716, Château-Richer 106.

²⁴ ANQQ, greffe Joseph Jacob, 25 janvier 1733.

Pour des TROUVAILLES qui vous distinguent

La Boîte à Bijoux

Bijoux de succession



Bijoux d'*OCCASION*
anciens et contemporains
à prix *VRAIMENT* coup de cœur



565\$

Bague avec enjolveur amovible, or blanc 18K, dia. 0,28 ct. vers 1960



85\$

Broche et boucles d'oreilles de fantaisie, sterling et pierres du rhin bleues, signé STAR ART, vers 1935



655\$

Bracelet victorien, anglais, or jaune 9K et rubis, signé BIRKS, vers 1890



Jocelyne Rouleau
Gemmologiste · Diamantaire
Évaluatrice certifiée MV

Téléphone : 418.687.9393 www.laboitebijoux.ca 1323 avenue Maguire, bureau 101 Sillery, Québec



LES LICENCES DE MARIAGE

par Julien Burns (3066)

Julien Burns est né à Saint-Jean-de-Matha, dans Lanaudière, le 16 mai 1935. Détenteur d'un diplôme en sciences agricoles de l'Université de Montréal, il est devenu membre de l'Ordre des agronomes en 1958 et membre de la Corporation des évaluateurs agréés en 1969. Il a œuvré principalement dans le domaine du crédit agricole, et est présentement retraité. Il est membre de la Société de généalogie de Québec depuis 1994, a initié plusieurs projets et a étroitement collaboré avec plusieurs membres sur divers projets informatisés en généalogie.

Résumé

L'auteur nous présente le projet d'informatisation des licences de mariage, à la SGQ, comment le projet a débuté, jusqu'à sa finalisation sous forme de cédérom. Il décrit la nature des données cumulées, par une équipe de bénévoles, et le support du Centre d'archives de BAnQ et de la Société de généalogie de l'Utah (Mormons).

Au Centre d'archives de Québec de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), on trouve une source peu connue et particulièrement intéressante en ce qui a trait aux mariages au Québec. Il s'agit de mariages ayant fait l'objet d'une licence plutôt que de la publication de bans. Ces données accumulées par le ministère des Finances du Québec, entre 1872 et 1969, seront rendues disponibles aux chercheurs en généalogie.

En général, ce sont plutôt des noms anglophones qui apparaissent dans ces licences de mariage, surtout avant 1900. Il y a cependant plusieurs cas où l'un des partenaires possède un nom francophone. Avec les années et l'augmentation de la fréquence des divorces, les noms francophones deviennent plus nombreux. C'est ainsi qu'on y retrouve la trace de certains mariages qui n'apparaissent pas dans les répertoires conventionnels.

À l'automne 2006, la Société de généalogie de Québec lancera un cédérom qui contiendra un index de la totalité des 200 718 licences ainsi émises.

LA LICENCE DE MARIAGE

Le terme « licence de mariage » désigne ainsi les « Cautionnements de mariage » (Marriage Bonds).

Au Québec, les traditions juridiques de la France ainsi que les rites et traditions catholiques expliquent que les mariages étaient célébrés par un prêtre. Les articles de la Capitulation (1760) et de l'Acte de Québec (1774) ont maintenu la garantie du libre exercice de la religion catholique et des rites. Les mariages entre catholiques ont donc continué d'être célébrés à l'église, après publication des bans. Pour les anglicans, à cette époque, les mariages se célébraient également après publication des bans, mais c'était différent pour les autres religions.

En Angleterre, une loi adoptée sous Henri VIII et la Lord Hardwicke's Act de 1763 prévoyaient que seul un ministre anglican pouvait célébrer des mariages reconnus par l'État. À partir de cette époque, l'usage de

la licence de mariage est devenu une pratique normale du droit coutumier anglais, et c'est dans ce cadre qu'étaient célébrés les mariages des fidèles des autres dénominations religieuses. Au Haut-Canada, en 1793, une loi du mariage est venue confirmer la validité des mariages célébrés auparavant par les ministres anglicans ainsi que celle des autres mariages célébrés de « façon irrégulière » par une personne autre qu'un ministre anglican. Au Québec, compte tenu des privilèges accordés, il n'y a eu rien de tel et on a laissé le droit coutumier anglais suivre son cours. Toutefois, avec le partage des pouvoirs prévu par la Constitution de 1867, une législation provinciale est devenue nécessaire afin d'encadrer l'émission des « Licences de mariage ».

C'est en 1871 que fut votée cette loi québécoise qui entra en vigueur en 1872. Elle a été amendée à quelques reprises par la suite. En 1969, une loi québécoise établissant le cadre du mariage civil a fait disparaître le besoin de cette loi. Ce fut la dernière année durant laquelle des licences furent émises.

Il est à noter qu'il ne s'agit pas d'un mariage à proprement parler, mais plutôt l'équivalent d'une publication de bans. Rien ne garantit que le mariage a été célébré. C'est une déclaration, faite devant un officier nommé par le gouvernement du Québec, dans laquelle le projetant époux déclare son intention de se marier avec la personne identifiée à l'acte. Cet acte est daté et fait devant deux témoins qui garantissent la caution. Généralement, l'acte fait état des lieux d'où provient chacune des deux parties. Il est aussi fait mention des lieux de résidence des témoins.

Lorsque la future épouse, qui n'intervient pas à l'acte, est mineure, l'autorisation d'un des parents ou du tuteur est souvent attachée à l'acte. S'il y a eu divorce, la copie du jugement est aussi attachée à l'acte. À partir de 1932, un document en annexe donne les noms des parents, le métier ou la profession de ces

derniers et des renseignements plus complets sur la provenance de chacun des conjoints. Si les renseignements fournis s'avéraient faux, la caution de plusieurs centaines de dollars devenait exigible.

Ces intentions de mariage, sous forme de licences, touchent particulièrement des anglophones protestants ainsi que les membres de religions autres que la religion catholique. En effet, les catholiques publient des bans au lieu d'utiliser des licences. Toutefois, comme l'Église catholique refusait le sacrement de mariage aux divorcés qui désiraient se marier de nouveau, nombreux sont les catholiques divorcés qui ont utilisé la licence de mariage, surtout à partir de 1950.

Les Archives nationales ont conservé chacune des licences de mariage qui ont été émises entre 1872 et 1969 pour l'ensemble du Québec. En fait, ils en sont les seuls détenteurs. Le nombre total de ces licences atteint 200 718 et un index, parfois incomplet, existe pour chacune des années.

LE DÉPOUILLEMENT DES DONNÉES

Le dépouillement, la saisie et la préparation des données représentent une somme de travail considérable que seule une équipe pouvait accomplir. Ce sont des bénévoles de la Société de généalogie de Québec qui ont effectué le travail de dépouillement et de saisie des index, ce qui a permis de regrouper l'ensemble des données.

Dans un premier temps, feu Guy W.-Richard, avec la collaboration de Marc-Guy Létourneau, a fait l'inventaire de cette source d'information et a dépouillé les licences de toute une année. Par la suite, Marc-Guy Létourneau a préparé un protocole de travail pour effectuer la saisie de l'INDEX des licences de mariage. Puis un comité, composé de feu Guy W.-Richard, Marc-Guy Létourneau et Roland Grenier, fut créé. La direction du projet fut confiée à Julien Burns.

La saisie des données a débuté en janvier 2000 et s'est terminée en avril 2006. Au total, 37 bénévoles ont travaillé à la préparation des données, à la saisie et à leur vérification. En outre, quatre personnes de la Société de généalogie de l'Utah ont généreusement collaboré à la détection de plus de 20 000 corrections d'erreur de nom ou d'orthographe.

Avec la collaboration du Centre d'archives de Québec, nous avons pu obtenir des photocopies des index permettant ainsi aux bénévoles d'effectuer la saisie à domicile. Comme il y avait des index de noms séparés pour les hommes et les femmes, c'est plus de 400 000 fiches individuelles qui ont été saisies. Il est à noter qu'entre 1872 et 1914, il n'y avait pas d'index pour les épouses. Cela a rendu nécessaire le dépouillement

individuel de plus de 55 000 actes. Les données recueillies représentent un total de 200 718 licences de mariages.

LES DONNÉES

Chaque fiche comporte les données suivantes :

- Les nom, prénom et lieu de résidence du futur époux;
- Les nom, prénom et lieu de résidence de la future épouse;
- Le nom que la future épouse portait lors d'un mariage précédent, s'il est disponible;
- La date de la licence de mariage et,
- Le numéro de la licence, ainsi que la cote et le numéro de boîte où se trouve la licence au Centre d'archives de Québec.

Il est à noter que certains lieux ne sont pas mentionnés ou ne sont pas clairement identifiables.

CARACTÉRISTIQUES DES DONNÉES

Comme les licences de mariages ont été utilisées surtout par des anglophones, il n'est pas surprenant que beaucoup de ces licences concernent des personnes, hommes et femmes, dont le lieu de résidence est situé dans les anciens comtés municipaux de Pontiac, Gatineau, Papineau, Argenteuil, Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, Missisquoi, Brome, Shefford, Drummond, Richmond, Stanstead, Compton, Frontenac, Lotbinière, Bonaventure et Gaspé-Est. Et aussi, bien entendu, la ville et la banlieue de Montréal où l'on trouve plus de 55 % des licences.

On y trouve aussi des francophones de religion protestante, comme à Girardville, au Lac-Saint-Jean, ou à Namur, dans l'Outaouais.

L'émission des licences de mariage reflète aussi les mouvements de population. Par exemple, il y a eu plusieurs licences émises à des personnes anglophones dans la ville de Québec avant 1900 mais de moins en moins par la suite. Dans la ville de Montréal, les vagues d'immigration sont reflétées avec, entre autres, l'arrivée des Grecs, des gens de l'Europe de l'Est et des Polonais.

Les lieux de provenance des futurs époux suscitent de l'intérêt. Plus de 25 000 hommes ou femmes provenaient des autres provinces canadiennes, tandis que près de 18 000 étaient d'origine américaine. On retrouve également plus de 8 000 personnes, hommes ou femmes, qui tirent leur origine de plus de 70 régions du monde, ou de pays différents.

L'acquisition du cédérom disponible à l'automne 2006 pourra aider les généalogistes ayant des recherches en plan pour les régions du Québec mentionnées précédemment. ◀

EXEMPLE D'UNE LICENCE DE MARIAGE, DATÉE DE 1954

TR-M-158

PROVINCE OF QUEBEC

Know all men by these presents, that We
Eugene Fournier, electrician, 4640 Boulevard apt 6, Ste
Jules Bayen, electrician, 5715 Woodhurst, Montreal
Peter Murphy, bartender, 1475 Mansfield apt 28, Mtl.

are held and firmly bound, jointly and severally, unto Our Sovereign Lady, Elizabeth the Second, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith, in the sum of Eight Hundred Dollars, of Current money of this Province, to be paid to Her said Majesty, Her Heirs and Successors; for the which payment, well and truly to be made, we do bind ourselves, and each of us by himself, our and each of our heirs, executors and administrators, firmly by these presents,

dated at Verdun the 17 day of September
in the 2nd year of Her Majesty's Reign, and in the year of
Our Lord, one thousand nine hundred and fifty-four.

THE CONDITION of this OBLIGATION is such, that whereas the above bounden

Eugene Fournier, Bachelor, 48 years of age

hath obtained a License of Marriage for himself and

Annette Louise, widow W. Percival Smith, 44 years of age

Now if it shall not appear hereafter that they, or either of them, the said

Eugene Fournier and Annette Louise Smith

have any lawful let or impediment, pre-contract, affinity or consanguinity, to hinder them being joined in Holy Matrimony, and afterwards their living together as Man and Wife, then this obligation to be void and of no effect, otherwise to be and remain in full force and effect.

Eugene Fournier
Jules Bayen
Peter Murphy

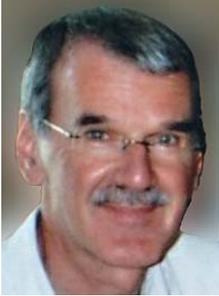
Signed and delivered at Verdun

1954, in presence of

Jules Bayen
Notary

5033

33811 031



RECHERCHES SUR L'ORIGINE EN FRANCE DE BLAISE BELLEAU DIT LAROSE

par Romain Belleau (5865)

Après une licence ès lettres de l'Université Laval, l'auteur a travaillé quelques années dans l'enseignement, puis a publié un roman intitulé *Les Rebelles*, en 1975. Il vit en France depuis une trentaine d'années, où il occupe, dans le domaine de l'agroalimentaire, des postes administratifs liés aux transports, à la gestion des stocks, et à la logistique. Le fait qu'il réside en France a facilité ses recherches sur l'ancêtre Blaise Belleau dit Larose.

Résumé

Alors que la *Commission des lieux de mémoire des migrants partis du Périgord vers la Nouvelle-France entre 1650 et 1800* présente la commune de Queyssac, en Dordogne, comme « commune certifiée » lieu d'origine de Blaise Belleau dit Larose, en France, il a paru nécessaire à l'auteur de rappeler exactement les connaissances concernant l'origine de cet ancêtre. Pour cela, il fallait d'abord revenir aux textes qui, au Québec, entre 1670 et 1701, livrent des informations sur cette origine. On constate alors les difficultés dans l'identification, avec certitude, du lieu de naissance de Blaise Belleau. Jusqu'à son patronyme qui pose problème. Les hypothèses formulées sont étayées par la lecture des registres anciens. L'auteur se livre enfin à une hypothèse sur la date d'arrivée du soldat Blaise Belleau en Nouvelle-France : pourquoi pas 1670?

Note : Ce texte est le condensé d'une intervention présentée lors de l'assemblée générale de l'Association des Belleau dit Larose d'Amérique, tenue en septembre 2005. Les coordonnées de l'Association : A.B.L.A., 4870, boulevard Chauveau Ouest, Québec (Québec) G2E 4J9. Site : www.genealogie.org/sites/clubs.htm

Si la descendance de Blaise Belleau dit Larose en Nouvelle-France et au Québec est maintenant bien connue¹, le lieu d'origine en France de cet ancêtre n'est pas établi. Les renseignements susceptibles de guider la recherche de ce lieu se trouvent dans six documents du XVII^e siècle et dans un autre du début du XVIII^e en Nouvelle-France. J'ai extrait de ces documents les informations utiles et j'en ai tiré le tableau comparatif suivant :

D'après ce tableau, on peut tirer les conclusions suivantes :

- l'ancêtre se prénomme Blaise. Ce renseignement est constant, même si l'orthographe varie;
- le nom, décidément, soulève de nombreuses interrogations. J'y reviendrai;
- le lieu d'origine reste incertain; le nom de la paroisse varie d'un document à un autre. Néanmoins, cette paroisse appartient au diocèse de Périgueux : cela est

Date	1670-08-15	1673-09-17	1673-09-25	1681	1689-11-14	1689-12-01	1711-06-01
Acte	Confirmation	Contrat de mariage	Acte de mariage	Recensement	Hospitalisation	Hospitalisation	Hospitalisation
Prénom	Blaise	Blaize	Blaize	Blaize	Blesse	Blaise	Blaise
Nom	BOILON	BESOU ou BESON	BEZOU dit La rose pour Blaize/Bezou pour le père	BELLOT	BILLELOT	BELLOT	BELLO
Origine Évêché	Périgueux	Périgueux	Périgueux		Périgueux	Périgueux	
Ville/paroisse		Périgueux, paroisse de Cuchiat [?] Evesque	Cachiot, paroisse, Evesché de Perigoux		Saint-Roc, paroisse en Perigoux	Saint-Roc, paroisse en Perigoux	
Père (prénom)		François	François				
Mère (nom, prénom)		CREVIER Marguerite	CREVIER Marguerite				
Date de naissance (d'après l'âge)				1650 (31 ans)	1649 (40 ans)	1649 (40 ans)	1651 (60 ans)

¹ C'est l'objet du livre d'Irène Belleau, *Blaise Belleau dit Larose et ses enfants*, 2003, 387 pages. En vente chez l'auteure.

écrit clairement dans trois documents sur sept. Le registre de l'Hôtel-Dieu indique « Saint Roc en perigoux », il n'écrit pas en Périgord, mais Perigoux;

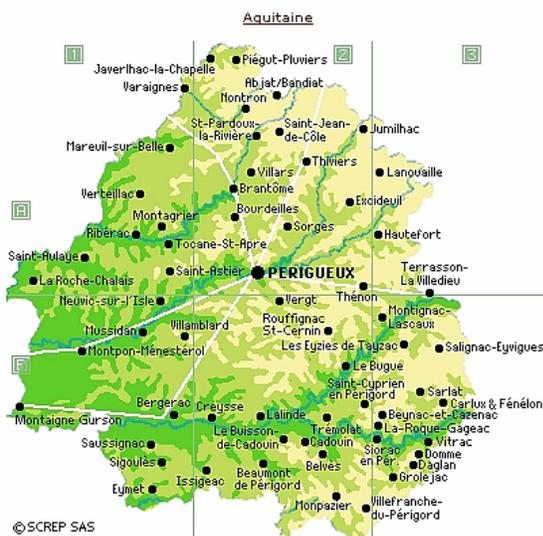
s'il s'agit de la ville de Périgueux, nous pouvons préciser qu'elle se trouve dans le diocèse du même nom et il en va de même pour cinq documents sur sept qui donnent la même information. Nous pouvons donc affirmer avec certitude que cet ancêtre était originaire du diocèse de Périgueux ;

- le nom des parents ne varie pas : le père se prénomme François, et la mère se nomme Marguerite Crevier;
- enfin, la date de naissance, déduite de l'âge donné dans les divers actes, se situe entre 1649 et 1651.

Ainsi, les seuls renseignements à peu près assurés, à partir des documents en notre possession concernant cet ancêtre, se résument comme suit : il se prénomme Blaise; son patronyme est incertain; il est né entre 1649 et 1651 dans une paroisse du diocèse de Périgueux, paroisse dont le nom reste aussi incertain ; son père se prénomme François; le nom de sa mère est Marguerite Crevier.

Il reste deux points incertains, et pas des moindres : le patronyme et le village d'origine.

Dordogne (24)



Carte de Dordogne (24) : Source : www.tourisme.fr/carte/

LE PATRONYME

Dans le premier acte concernant l'ancêtre en Nouvelle-France, c'est-à-dire celui de sa confirmation à Québec le 15 août 1670, le nom donné est Boilon. Les actes suivants qui nous renseignent sur le patronyme sont le contrat et l'acte de mariage : on y lit le nom de « Bezou » ou « Bezon ».

Cet ancêtre était soldat : c'est le fait qu'il ait un surnom, « dit Larose », – surnom qui apparaît dans l'acte de mariage –, qui le fait penser. Mais ce surnom ne nous renseigne pas sur un lieu d'origine. L'absence de

renseignements le concernant en France donne à penser qu'il était vraisemblablement d'origine modeste, et que devenir soldat a pu être pour lui le moyen d'échapper à une existence difficile, à la misère, à la pauvreté.

En 1673, Blaise Belleau épouse Hélène Calais. Il y est peut-être un peu contraint : s'il veut rester en Nouvelle-France, s'il ne veut plus être soldat, il lui faut se marier. Le contrat de mariage stipule cependant que c'est « de son bon gré et volonté sans aucune force ni contrainte » qu'il se marie. Termes certes usuels, obligés, dans un contrat de mariage; néanmoins, un candidat au mariage n'avait pas intérêt à mentir, sinon il courait le risque que le mariage soit annulé. Ainsi, ce qu'on trouve dans le contrat et dans l'acte de mariage doit être présumé vrai : je veux dire que dans ces deux documents nous est donné le nom, le vrai nom, le nom d'origine de l'ancêtre. C'est son nom, parce que c'est lui qui le donne lors de ces deux événements, et parce que c'est un nom du Périgord. Non pas qu'il n'y ait pas de Belleau à cette époque et au Périgord : on en trouve, orthographié Beylot à Corgnac-sur-L'Isle (par exemple, dans les actes notariés du 23 juillet 1737, et du 10 février 1755)²; on le trouve orthographié Belot et Bellot dans un acte d'abjuration d'un protestant à Bergerac en 1668³. Mais pourquoi notre ancêtre aurait-il dit s'appeler Bezou (ou Bessou) Bezon (ou Besson) au moment de son mariage, s'il s'appelait Belleau?

Des Bessou/Besson, il y en a beaucoup au Périgord. En occitan, Bessou ou Besson, à la vérité, c'est pareil : le « on » se prononçait « ou », de même que le « ac » à la fin d'un nom de lieu se prononçait « a ». À ce sujet, voici une anecdote : en septembre 2003 a eu lieu le contre-sommet de Cancún au Mexique, ou réunion des altermondialistes contre le sommet du G8 des dirigeants des grandes puissances, tenu au même moment. En France, le rassemblement des altermondialistes s'est tenu dans le village de Cancon. Or si ce village a été choisi, c'est que la prononciation de son nom en occitan est proche de celle du nom de la ville mexicaine de Cancún; Cancon se prononce Cancou, car « dans le Périgord pourpre, la finale tombe, au lieu de Cancon on devrait prononcer Cancou, mais le *o* occitan est bien un phonème *ou* français : on doit donc dire en occitan Cancou »⁴.

Il est ainsi vraisemblable que l'ancêtre Belleau dit Larose se soit appelé d'abord Bessou ou Besson (ou quelque chose d'approchant). Si une trace de ce pionnier peut être trouvée en France, il y a plus de chances que

² Archives départementales de Périgueux, notaire Moyrand 3 E 765.

³ Bergerac, abjuration de Jean Bellot, sieur de la Geneste, le 30 juillet 1668 (Archives municipales de Bergerac, Registre des abjurations 1656-1675).

⁴ Maïté Bouyssy, « Retour de Cancon », dans *La Quinzaine littéraire*, 15-31 octobre 2003.

ce soit sous ce patronyme et ses variantes que sous celui de Belleau.

Le passage au patronyme Belleau se fait très rapidement. L'ancêtre se marie en septembre 1673; le premier enfant naît et meurt en octobre 1674, et l'acte

LE LIEU D'ORIGINE

La paroisse d'origine de l'ancêtre Belleau se trouve dans le diocèse de Périgueux : le renseignement, on l'a vu, est donné dans trois documents sur sept et se déduit de deux autres.

Handwritten document in French, likely a marriage record or legal document. The text is written in a cursive script and includes names such as 'du sieur Honnain', 'de la demoiselle', and 'de la paroisse de Cuchiat'. It appears to be a formal record of a marriage or legal agreement.

A dark, high-contrast image of a handwritten document, possibly a marriage contract. The text is mostly illegible due to the low contrast, but some words like 'mariage', 'paroisse', and 'Cuchiat' are faintly visible. The document appears to be a formal record of a marriage or legal agreement.

de baptême comme celui de sépulture donnent bien le patronyme de Belleau. C'est ce patronyme, orthographié de différentes façons, qui subsiste par la suite; plus jamais n'apparaît le nom de Bezou ou Bezon. C'est là un mystère qui reste entier; il ne paraît pas explicable autrement que par un simple glissement phonétique ou par la présence en Nouvelle-France du patronyme Belleau porté par une famille originaire de Picardie. Ses descendants ou parents, auxquels l'ancêtre Belleau est également partie⁵, apparaissent à l'occasion d'actes notariés.

⁵ Catherine de Belleau épouse en 1667 Jean-Baptiste Morin de Rochebelle; de cette union naît Marie-Anne Morin qui épouse Jacques Pinguet de Vaucour en 1691. Marie-Madeleine Dupont, veuve de Noël Pinguet et mère de Jacques, loue le 8 août 1688 une terre située côte Sainte-Geneviève à Blaise Belleau. Jacques

Dans le contrat de mariage, on a lu Cuchiat : On pourrait lire autre chose... mais, dans l'acte de mariage, pas de doute, c'est Cachiot.

Aucun lieu actuel ou ancien du diocèse de Périgueux ou du Périgord ne porte le nom de Cuchiat ou de Cachiot. Quant à Saint-Roch, il se rattache à divers lieux.

On a proposé Queyssac comme lieu d'origine. Mais qui a proposé ce lieu? D'où vient cette suggestion? J'ai consulté les ouvrages et les articles publiés, depuis Cyprien Tanguay jusqu'à Michel Langlois (je parle des œuvres qui sont le résultat de recherches personnelles d'auteurs ou d'organismes, et non de celles qui se contentent de reprendre des affirmations puisées

Pinguet loue le 28 décembre 1698 une terre, Route et côte Saint-Michel à Blaise Belleau.

ailleurs – très souvent sans citer les sources). C'est Archange Godbout, dans le *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, au milieu des années 1950-1960, qui écrit le premier que notre ancêtre serait originaire de Queyssat (écrit avec un t), tel qu'indiqué dans le document suivant :

BELOT N, Blaise dit LAROSE (signe: " Belot "), né en 1650, d'après le recensement de 1681, était fils de François et de Marguerite Crevier, de Cachiot (? Queyssat) au diocèse de Périgueux. Son surnom annonce un militaire, mais il est difficile de dire à quelle formation il appartenait. Le 25 septembre 1673 (c. Becquet, 17 sept) il épousait à Québec Hélène Cailly. Ce colon fut lent à se fixer. A son mariage il habite Bellechasse (Berthier); lors d'un marché qu'il passe avec Jean-Baptiste Brassard et François Moysse dit La Treille, le 24 novembre 1678 (gr. Duquet), il demeure à la rivière St-Charles; le 4 mai 1691, il reçoit des Pères Jésuites une concession à la route St-Michel (Sillery); enfin, le 28 décembre 1698 (gr. Chambalon) il loue, de Pinguet, la terre de l'église Ste-Foy (note de Philias Gagnon). Une ordonnance de l'intendant Raudot, du 11 janvier 1709, déclare que la vente d'une terre faite par Jean-Baptiste Minet à François Larchevesque est nulle, et que Blaise Belleau ainsi qu'Hélène Cadet (Callet), sa femme, resteront propriétaires de

Le mot Queyssat y est précédé d'un point d'interrogation, ce qui indique que pour Godbout, c'était une possibilité, pas une certitude⁶. Quelles raisons avait-il pour avancer cette hypothèse? Nul ne le sait. Il est tout de même étonnant que Michel Langlois ait repris ce renseignement (sans point d'interrogation) dans son *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*⁷ alors qu'il y est écrit n'avoir « travaillé qu'à partir des documents originaux ».

Si ce n'est pas le nom de Queyssac/Queyssat? qui figure au contrat et dans l'acte de mariage, ce village pourrait-il tout de même être le lieu d'origine? Je prétends que pour l'affirmer, ou continuer de l'affirmer, il faut qu'on y trouve un début de preuve. Le village faisait bien partie du diocèse de Périgueux; le patron de la paroisse est saint Pierre. Les registres paroissiaux qui sont conservés commencent en 1668. Inutile donc d'espérer y trouver l'acte de baptême de cet ancêtre, sous quelque nom que ce soit; mais on pourrait y trouver le décès de ses parents, la naissance d'un frère, d'une sœur, un mariage. Malheureusement, la consul-

tation des actes n'a rien révélé de tout cela : pas de Belleau, sous quelque orthographe que ce soit, ni de Besson ou Bessou associé à Crevier.

La piste de Queyssac, si elle ne peut pas être définitivement abandonnée en raison des sonorités du nom qui peuvent se rapprocher de ce qui est donné - ou de

ce qui a été compris et transcrit - dans le contrat et l'acte de mariage, cette piste doit être laissée de côté dans l'attente d'éventuels nouveaux éléments de preuve.

ET SI CE N'ÉTAIT PAS QUEYSSAC? MAIS ALORS, OÙ CHERCHER?

Au cours des recherches que j'ai effectuées aux Archives départementales de Périgueux, je me suis d'abord attardé autour de Queyssac. J'ai pensé que peut-être l'ancêtre avait donné le nom de Cuchiat, Cachiot, compris pour Queyssac, parce que c'était un village plus important que les lieux environnants ou parce qu'il y avait vécu, bien qu'il était né dans les alentours. J'ai donc dépouillé les registres des communes voisines, aux dates concernées. Sans résultat.

Le nom de Cuchiat (si c'est ce qu'on lit dans le contrat de mariage) n'existe donc pas. Mais celui de Cachiot (dans l'acte de mariage) fait penser à Cadiot, une paroisse annexe de Carlux. Or Carlux est du diocèse de Sarlat! Et s'il est un élément constant dans les actes du XVII^e siècle sur notre ancêtre, c'est bien qu'il est originaire du diocèse de Périgueux. Je n'ai pas trouvé dans les registres anciens, que j'ai tout de même consultés, de renseignements intéressants. Les registres les plus anciens pour Carlux datent de 1612, la patronne de la paroisse était sainte Catherine; pour la paroisse annexe de Cadiot, le patron était saint Pierre, les premiers actes conservés datent de l'année 1677, puis on passe à 1718.

J'ai cherché si d'autres communes, d'autres villages, avaient un nom dont les consonances pouvaient se rapprocher de celles qui figurent dans les documents

⁶ Archange Godbout, « Nos ancêtres au XVII^e siècle (Bédard à Bissonnet) », dans *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*, tome 36-37, 1955-1956/1956-1957, pages 399-400. Voir le cédérom *Les Rapports des Archives nationales du Québec, 1920-1975*, Québec, s. d. Les Publications du Québec/Holo Vision.

⁷ Michel Langlois. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, 4 tomes, 1998 à 2001. Article "BELOT Blaise (c.1650-1722) (BELLEAU) dit Larose" dans le tome I. Lettres A à C, Québec, La Maison des ancêtres, Les Archives nationales du Québec, 1998.

que nous avons vus, et qu'en raison de l'accent de l'ancêtre, et du fait que ses interlocuteurs n'étaient pas de la même région que lui, ces sonorités auraient été comprises et orthographiées comme on les trouve.

Dans le contrat de mariage daté du 17 septembre 1673, on a donc lu Cuchiat pour le nom de la paroisse d'origine, Cuchiat « évêché du dit lieu » (c'est-à-dire de Périgueux). En fait, ce n'est pas évêché qui est écrit, mais Evesque : Cuchiat - si c'est Cuchiat - évêque. Or, il y a une commune qui s'appelle Château-l'Évêque, pas très loin de Périgueux. Deux Périgourdins en sont partis pour venir en Nouvelle-France ou au Canada, mais c'était un siècle après l'ancêtre Belleau. Château-l'Évêque s'appelle ainsi parce que c'est là que se trouvait le château des évêques de Périgueux. Si j'ai pu relever dans les registres anciens le patronyme de Bessou ou Besson, voire la présence d'un François Besson en 1636, je n'y ai vu à aucun moment le patronyme Crevier.

Au lieu de Cuchiat, on pourrait lire Cubjac : c'est une commune pas très éloignée non plus de Périgueux, située sur l'Isle; j'ai lu attentivement les registres anciens, mais à aucun moment je n'ai repéré le nom de l'ancêtre ou celui de ses parents.

J'ai cherché alors d'autres noms commençant par Cu, Ca, ou Qu ou Qua, et autres sonorités voisines. Voici quelques noms possibles : Cussac (mais la paroisse était dans le diocèse de Sarlat), Coursac, Douchapt, Saint-Saud-la-Coussière...

À l'occasion de la lecture d'un acte d'une commune dont le nom n'avait a priori aucun rapport possible avec le lieu d'origine de l'ancêtre, j'ai lu le nom du village de Cursat; il s'agit d'un acte de Marsaneix du 28 avril 1653⁸. Marsaneix était bien du diocèse de Périgueux, le patron titulaire de l'église était saint Gilles... J'ai alors dépouillé les registres de cette commune, mais sans résultat.

L'une des communes qui a le plus longuement retenu mon attention est Carsac-de-Gurson. Les registres anciens commencent en 1672, et on y trouve un nombre important de Besson. Le village est à

soixante-cinq kilomètres de Périgueux, en direction de Bordeaux. Malheureusement, là encore, les recherches dans les registres anciens ne me permettent pas de dire que ce petit village était celui de notre ancêtre. Tout ce que je peux signaler, c'est que cette région comptait un grand nombre de Bessou/Besson. Dans le cimetière de Carsac, il y a deux pierres tombales de Bessou (de 1914

et 1917) : le patronyme semble donc y être resté implanté jusqu'à une époque récente. Il faudra sans doute continuer de chercher, dans les actes notariés par exemple, rien n'ayant encore été dépouillé.

Le dernier renseignement relevé dans les documents en Nouvelle-France concernant le lieu d'origine de l'ancêtre est le nom de Saint-Roch. S'il s'agit de la ville de Périgueux, on peut préciser tout de suite qu'il n'y a jamais eu de paroisse Saint-Roch. Une chapelle consacrée à ce saint y a existé, elle fut détruite avant la fin du seizième siècle. Une nouvelle chapelle fut construite après les épidémies de peste des années 1630; mais ce n'était vraisemblablement qu'une sorte

d'oratoire érigé en remerciement au saint protecteur contre la peste, une chapelle de dimensions très modestes certainement, puisqu'elle se trouvait au-dessus d'une des portes de la ville⁹.

Un article du *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie du Périgord*¹⁰ donne la liste des chapelles consacrées à saint Roch en Dordogne; il s'agit de lieux de prières situés à quelque distance des communes, et non d'églises paroissiales dédiées au saint. On ne voit pas comment cet ancêtre aurait pu se dire originaire de Saint-Roch si ce n'était qu'une chapelle de cette nature. Pour cette raison, il me semble qu'on doit privilégier les recherches à partir des noms des paroisses figurant dans les actes au moment du mariage à Québec en 1673.

Une autre piste a été de chercher dans les communes d'où étaient originaires d'autres Périgourdins venus en Nouvelle-France à la même époque, et en particulier les



Périgueux vieille ville. Source : www.pbase.com/ludo_verhoeven/perigueux

⁸ Marsaneix, Archives départementales de Périgueux, E dep 872.

⁹ Guy Penaud, « La chapelle Saint Roch de Périgueux », dans *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome CIV, année 1977, pages 66-68.

¹⁰ Jean Secret, « Églises et chapelles périgourdines disparues, d'après la carte de Belleyme », dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie du Périgord*, XCVI, 1969, pages 75-90.

soldats. On a longtemps répété que Blaise Belleau devait appartenir au régiment de Carignan-Salière. Le livre récent de Michel Langlois sur ce régiment ne permet plus de le prétendre¹¹. Monsieur Langlois rattache notre ancêtre à la compagnie du capitaine Berthier, venue avec le sieur Alexandre de Prouville de Tracy et trois autres compagnies en 1665 renforcer le régiment de Carignan-Salière.



Cathédrale Saint-Front de Périgueux (2)
Source : www.pbase.com/ludo_verhoeven/perigueux

Avant la publication du *Carignan-Salière* de M. Langlois, j'avais cherché dans certaines communes d'origine des soldats de Carignan une trace éventuelle de l'ancêtre; malheureusement ces recherches n'avaient rien donné.

Je n'ai pas encore abordé la question du nom de la mère. Tous les actes qui en parlent disent qu'elle s'appelait Marguerite Crevier. Le problème vient de ce que ce patronyme ne se rencontre pas ou que très rarement dans les registres anciens. Le patronyme le plus proche est Crevet. On rencontre aussi des Gravier.

DATE D'ARRIVÉE EN NOUVELLE-FRANCE

On ne peut pas affirmer que notre ancêtre est arrivé en 1665. Nous n'en avons aucune preuve.

Au moment de son mariage, l'ancêtre est dit habitant de la seigneurie de Berthier (au contrat), de Bellechasse (dans l'acte de mariage), ce qui permet d'émettre l'hypothèse qu'il serait venu avec la compagnie du capitaine Berthier, l'une des quatre compagnies qui accompagnaient Tracy en 1665. De nombreux soldats, en 1668, au moment de la dissolution du régiment, choisirent de rester en Nouvelle-France et suivirent en effet leur capitaine dans la seigneurie qui lui était accordée. Mais on oublie que le capitaine Berthier repassa en France en 1668...

Si l'étude un peu poussée du registre de confirmation à Québec, à la date du 15 août 1670, montre un acte où apparaît le nom présumé de Blaise Belleau, cela me fait penser que cet ancêtre a pu tout aussi bien arriver en 1670 précisément, au sein de troupes venues en Nouvelle-France avec Jean Talon désigné à nouveau intendant, et peut-être même avec le

capitaine Berthier. En effet, un an après la dissolution du régiment de Carignan-Salière en 1669, d'anciens capitaines de ce régiment et d'autres compagnies venues en 1665 se proposent de lever à nouveau des troupes pour revenir en Nouvelle-France; Berthier figure parmi ces capitaines. Parties en 1669 avec Jean Talon, elles ne sont pas arrivées à Québec, le bateau ayant

été pris dans les tempêtes et s'étant échoué près de Lisbonne. Ce n'est qu'en 1670 que Talon s'embarque à nouveau pour le Canada et y arrive enfin, accompagné de soldats - on le sait par sa correspondance avec le ministre¹².

CONCLUSION

Voilà donc un homme bien mystérieux que cet ancêtre, en tout cas pour ce qui concerne ses origines.

On ne peut plus dire, ni laisser dire et écrire, que Blaise Belleau dit Larose est effectivement originaire de Queyssac, ou de Carlux ou de sa paroisse annexe, Cadiot. On ne peut pas non plus affirmer avec certitude qu'il est arrivé en 1665. Nous devons nous contenter de ce que nous savons, de ce que nous livrent les documents en notre possession. J'ai voulu dans cet article réunir ces informations qui m'ont guidé au cours de mes recherches. Une partie peu importante des registres anciens, en France, a été relevée. Le Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord a effectué jusqu'ici les relevés des registres de quelque 135 communes de la Dordogne; or ce département en compte 556. Les recherches doivent donc se faire très souvent dans les registres eux-mêmes, page après page. Les archives notariales ne sont pas dépouillées. Il faut donc continuer à chercher; les pistes à explorer me semblent encore nombreuses. ◀

¹¹ Michel Langlois. *Carignan-Salière 1665-1668*. Drummondville (Québec), La Maison des ancêtres, 2004, 517 pages.

¹² « Introduction à la correspondance échangée entre la Cour de France et l'intendant Talon pendant ses deux administrations dans la Nouvelle-France », dans *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*, tome 11, 1930-1931, en particulier le *Mémoire de Jean Talon* du 10 octobre 1670, pages 119-120. Voir le cédérom *Les Rapports des Archives nationales du Québec, 1920-1975*, Québec, s. d. Les Publications du Québec / Halo Vision.



LA DISPARITION DU BOULANGER CHARLES RACINE

par Denis Racine (0144)

Spécialiste en droit des affaires, Denis Racine a siégé sur plusieurs conseils d'administration, dont celui du Musée de la civilisation de Québec. Il est l'auteur d'un grand nombre de publications en généalogie, dont le *Dictionnaire généalogique de la famille Racine*, le *Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada*, et *Adélarde Turgeon, un parlementaire de coeur et de culture*. Ancien président de la Société de généalogie de Québec, monsieur Racine est président de la Fédération des sociétés de généalogie du Québec et membre titulaire de l'Académie internationale de généalogie.

Résumé

La disparition du boulanger Charles Racine, de Saint-Roch, à Québec, aurait pu passer sous silence, si ce n'était que le disparu était le frère d'Antoine Racine, curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Québec, et de Dominique Racine, nouvellement nommé curé de Chicoutimi. Ces deux prêtres, alors figures montantes dans le clergé québécois, deviendront quelques années plus tard évêques, le premier de Sherbrooke, et le second, de Chicoutimi. C'est cette affaire qui a laissé des traces dans la mémoire familiale, que tente d'élucider Denis Racine.

Chaque famille a ses zones d'ombre. Les Racine n'échappent pas à la règle. Parmi celles-là, il en est une que la tradition familiale a perpétuée jusqu'à nos jours : la disparition du boulanger Charles Racine.

Ce Charles Racine n'était pas un simple quidam. Fils de Michel Racine et de Marie-Louise Pépin, il était le frère de Michel (1815-1845), d'Antoine (1822-1893) et de Dominique Racine (1827-1888), tous trois prêtres et, dans le cas des deux derniers, futurs évêques.

REPRENONS L'HISTOIRE PAR LE DÉBUT

Charles est le troisième enfant d'une famille qui en comptera huit. Il est né et baptisé le 16 novembre 1819 à Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette (aujourd'hui Loretteville), en banlieue nord de la ville de Québec. Lorsque son père décède, il n'a que dix ans. Sa mère, veuve, est aidée par son oncle, l'abbé Antoine Bédard, curé de Charlesbourg.

À l'âge de 18 ans, Charles signe un contrat de mariage devant le notaire D. Lefrançois, avec Élisabeth Rochette, mais l'union n'a pas lieu. Trois ans plus tard, le 27 septembre 1842, en l'église de Saint-Roch de Québec, il épouse Adélaïde Bédard.

De ce mariage naîtront dix enfants, dont sept atteindront l'âge adulte. Parmi les trois fils, un seul fera souche : Samuel (1850-1898), qui épouse le 26 janvier 1874 à Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, Mathilde Soulières, et laissera une importante descendance dans cette région.

Charles et Adélaïde Bédard ont des enfants jusqu'en 1861. Entre-temps, ses frères deviennent prêtres. Michel Racine revêt la soutane en 1838, mais meurt prématurément en 1845 après avoir été vicaire, à Saint-Roch de Québec et à Château-Richer. Antoine est

ordonné en 1844 et devient successivement vicaire à La Malbaie, curé fondateur de la paroisse de Saint-Eusèbe-de-Stanford (devenue Princeville), curé de Saint-Joseph-de-Beauce et enfin, en 1853, curé de l'importante paroisse de Saint-Jean-Baptiste, dans le faubourg du même nom, à Québec. Il sera nommé premier évêque de Sherbrooke en 1874, par le pape Pie IX. Antoine Racine était réputé pour ses talents oratoires et on l'a souvent invité à prononcer le discours de circonstance dans les grands moments de l'époque. Ainsi, en 1873, il fit l'éloge funèbre de George-Étienne Cartier, l'un des Pères de la Confédération canadienne.

Dominique, quant à lui, est ordonné en 1853 et occupe les charges de vicaire à la basilique de Québec, de curé à Saint-Basile de Portneuf, de curé à Rivière-du-Loup, et enfin, de curé à Chicoutimi à compter de 1862. Lorsque le diocèse de Chicoutimi est créé en 1878, le pape Léon XIII le désigne comme premier titulaire de la charge épiscopale.

Ses deux autres frères, Léon-Bénoni (1823-1880), forgeron, et Ferdinand (1828-1895), boulanger, se marieront et auront plusieurs enfants. La fille aînée de Ferdinand, Flavie Racine, épouse J. Edmond Savard en 1869 à Chicoutimi. Elle est la grand-mère de M^{gr} Félix-Antoine Savard (1896-1982), écrivain bien connu et auteur de *Menaud, maître-draveur*.

UNE DISPARITION CONNUE DES GÉNÉALOGISTES

La disparition de Charles Racine m'a été d'abord racontée par Lucien Racine, autre généalogiste de la famille Racine, puis confirmée en 1971 par un descendant d'un des oncles de Charles Racine, Georges Racine, de Danielson (Connecticut, USA) et enfin, récemment par un descendant direct de Charles.

Mais les détails étaient vagues. Quand et dans quelles circonstances est-il disparu? Lucien Racine écrit, dans le *Dictionnaire généalogique des familles Racine* (édition de 1994, vol. 5): « Il avait la réputation de boire de façon exagérée. Or, le 6 août 1878, il est porté disparu. Les recherches pour retrouver cet homme de 59 ans furent vaines. La découverte, plusieurs années plus tard, de son corps enterré dans une cave de la Basse-Ville de Québec, provoque un énorme scandale. La lumière n'a jamais été faite sur ce crime crapuleux. La publicité autour de l'événement aurait contraint plusieurs membres de la famille Racine à quitter la région de Québec » (p. 79). « Charles Racine disparut le 6 août 1878, le jour du mariage de sa fille Anna à Victor Gourdeau » (p. 115).

J'ai donc décidé de clarifier les choses, après que l'historien Jean-Marie Lebel m'ait rappelé l'événement qu'il avait appris à l'occasion d'une recherche sur les boulangers de Québec.

RECONSTITUTION DE LA VÉRITÉ

Le 4 (et non le 6) août 1878, Anna, fille de Charles et d'Adélaïde Bédard, épouse en l'église de Saint-Roch, à Québec, Victor Gourdeau. Le mariage est béni par son oncle, Antoine Racine, alors évêque de Sherbrooke. L'acte de mariage n'indique pas que Charles est décédé, mais les termes utilisés sont ambigus et on ne sait pas s'il était présent ou non au mariage. Deux jours plus tard, son frère Dominique est sacré évêque en la basilique de Québec. Dans les journaux d'août et de septembre 1878, nulle trace de son frère Charles, ni de sa disparition.

Le 17 décembre 1881, dans l'acte de sépulture de son fils Léon-Charles, menuisier, célibataire âgé de 32 ans, le curé indique que son père est décédé.

UN TRAVAIL DE DÉTECTIVE

Le problème demeurait entier. Prenant exemple sur le célèbre détective Hercule Poirot, je me suis interrogé sur les traces qu'aurait pu laisser une telle disparition. Si nous n'avons pas d'acte de décès, mais qu'en 1881 sa famille le déclare mort, c'est donc qu'une autorité judiciaire a dû en faire le constat préalablement.

J'ai donc entrepris de faire une recherche dans l'Index des parties de la Cour Supérieure du district de Québec et ... *eurêka!*

Le 29 août 1862, son épouse Adélaïde Bédard demande à la Cour la permission d'ester en justice afin d'obtenir un jugement de séparation de biens, mettant fin à la communauté de biens ayant existé entre elle et son mari, Charles Racine, car celui-ci est insolvable, ayant fait de fausses spéculations. Charles Racine étant disparu brusquement le 25 avril 1862, elle est sans nouvelles de lui depuis ce jour et, depuis, deux créanciers veulent s'en

prendre à sa résidence, un bien propre qui lui a été donné par son père au moment de son mariage.

Voilà donc une partie du mystère résolue. Adélaïde obtient cette permission le 4 septembre 1862 et, sur le fond, gain de cause le 5 décembre 1862 (dossier 1253, Cour Supérieure - District judiciaire de Québec, année 1862).

ÉLÉMENTS DE PREUVE DANS LES JOURNAUX

Par la suite, j'ai vérifié ce qu'en disent les journaux. Des quatre journaux alors en circulation à Québec, seul le *Quebec Mercury* publie un petit entrefilet le 29 avril 1862 :

« Disparu – M Racine, boulanger, de la rue Saint-Joseph, et frère du curé de l'église Saint-Jean, est disparu depuis quatre ou cinq jours » (traduction de l'auteur).

Et puis, plus rien. Le corps de Charles Racine a-t-il été retrouvé? Dans l'affirmative, quand et dans quelles circonstances?

Jusqu'ici, nos recherches n'ont rien donné. De prime abord, il semble bien qu'on l'aurait retrouvé entre 1878 et 1881. À moins d'avoir un coup de chance, comme pour les circonstances de sa disparition, il faudra dépouiller les journaux de la ville de Québec sur trois ans, ce qui demanda un travail considérable. Peut-être que la réponse serait dans les archives des deux frères, Antoine et Dominique Racine, conservées à l'évêché de Sherbrooke.

Quant à la publicité autour de l'événement, qui aurait contraint plusieurs membres de la famille Racine à quitter la région de Québec, en présumant de la découverte du corps entre 1878 et 1881, cela reste sujet à caution. L'un des fils de Charles et quatre de ses filles se sont mariés à Québec après sa disparition, tandis que son autre fils Samuel, policier de son état, a convolé à Ottawa en 1874. Ses oncles Jean et Christophe Racine s'étaient établis à Sainte-Anne-des-Plaines depuis 1833. Ses cousins Louis, Théophile et Antoine-Dominique ne se sont installés à Chicago que vers 1867, tandis que son autre cousin, Charles, migre vers Saint-Guillaume-d'Upton, en 1848, et les enfants de ce dernier, au Massachusetts après 1870. Il nous semble donc qu'aucun de ces départs de Québec, du moins pour les porteurs du patronyme, de beaucoup antérieur ou postérieur à la disparition ou à la présumée découverte du corps, ne semble relié à ces événements. ◀



Source : www.visseaux.org/vivre.htm



ANTOINE DEHAÎTRE EN NOUVELLE-FRANCE

par Micheline de Haître Ford (4939)

Née à Québec de Léo de Haître et Juliette Couillard, Micheline de Haître suit un cours d'infirmière à l'Hôtel-Dieu de Montréal, puis travaille deux ans dans l'aviation canadienne comme infirmière et officier au Collège militaire royal de Saint-Jean. Après les années consacrées à ses enfants, elle fait des études en archéologie classique et obtient une maîtrise de l'Université Laval, et un doctorat de l'Université de Tours, en France. Elle s'intéresse à la généalogie depuis plus de vingt-cinq ans.

Résumé

L'étude raconte le parcours de l'ancêtre Antoine Dehaître en Nouvelle-France. Elle retrace son établissement au fort Saint-Joseph, puis à Détroit. On suit alors son fils Louis et ses mariages. Déménagé à Montréal, il sera le premier de la lignée au Québec. Il terminera ses jours à Saint-Léon-le-Grand, Maskinongé. Suivront son fils Jérôme, puis la branche du fils de ce dernier, également nommé Jérôme, qui s'établira à Thurso, en Outaouais québécois.

Captif, aventurier ou simple migrant, mon ancêtre Antoine Dehaître est venu de Nouvelle-Angleterre à la Nouvelle-France, au début du XVIII^e siècle, jusqu'au fort de la rivière Saint-Joseph, au Michigan, au pays des Illinois. Il y avait là une importante bourgade d'Indiens Miami. Il fut le premier Dehaître en Nouvelle-France. Antoine était armurier. L'orthographe de son nom varie constamment selon la compréhension du prêtre ou le goût du signataire de l'acte; ainsi on verra de Haître, Dehaître, Deshaîtres, Dehête, Deshêtres et même Déetre, mais pour faciliter la lecture nous utiliserons une seule orthographe : Dehaître.

DE NOUVELLE-ANGLETERRE AU MICHIGAN

On voit apparaître le nom d'Antoine pour la première fois et la mention de son origine « ...de Nouvelle-Angleterre » lors de son mariage à Saint-Ignace de Michillimackinac, aussi au Michigan. Le registre de la paroisse s'ouvre en 1720. C'est là qu'Antoine épouse Marie Charlotte Chevalier, alors âgée de 19 ans, la fille de Jean-Baptiste et Françoise Alavoine, le 30 octobre 1729¹. Antoine venait du fort Saint-Joseph, à plus de 500 kilomètres au sud, où il résidait, mais les deux forts étaient étroitement liés et pareils déplacements n'étaient pas du tout inhabituels à l'époque. Jean-Baptiste Chevalier, marchand à Michillimackinac, était venu de Montréal avec sa famille, en 1718².

Le fort Michillimackinac, situé à un endroit stratégique sur la pointe qui s'avance dans le détroit séparant les lacs Huron et Michigan, fut établi en 1680 et devint un poste de première importance pour la traite des fourrures. Situé à 1 500 kilomètres de Montréal, le voyage se faisait en un mois. Une île devant la péninsule fait penser à la carapace d'une grande tortue ou « Michillimackinac » dans la langue des Indiens Sauteux³. C'est aujourd'hui Mackinac, comté Cheboygan, au Michigan.

Françoise Alavoine et Jean-Baptiste Chevalier, beaux-parents d'Antoine, eurent au moins douze enfants qu'on retrouve mariés, établis dans plusieurs forts de la Nouvelle-France, y compris au fort Saint-Joseph dans la région des Pays-d'en-Haut, les Grands Lacs. Le fort de la rivière Saint-Joseph, incendié en 1763 lors de la rébellion de Pontiac⁴, était situé près de l'embouchure de la rivière qui se jette dans le lac Michigan, à 100 kilomètres en amont. C'était à la fois une mission, un poste de traite et un fort. Jusqu'à récemment, on ignorait toujours l'endroit exact de son site. Des archéologues ont pu retrouver l'emplacement du fort qui se situe près de la ville de Niles, comté Darrien, au Michigan.

UN REGISTRE RETROUVÉ À MONTRÉAL

C'est dans des circonstances peu banales que le registre de cette mission nous est parvenu. Il fut trouvé dans les papiers de madame Charles Chaboillez, après son décès, baptisée Marie-Anne Chevalier, fille de

¹ Registre des Mariages de Michillimackinac – Latter-Days Saints, microfilm n° 0865224

² *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne www.biographi.ca/FR/index.html. s.v. « Jean-Baptiste Chevalier » de Harry Kelsey.

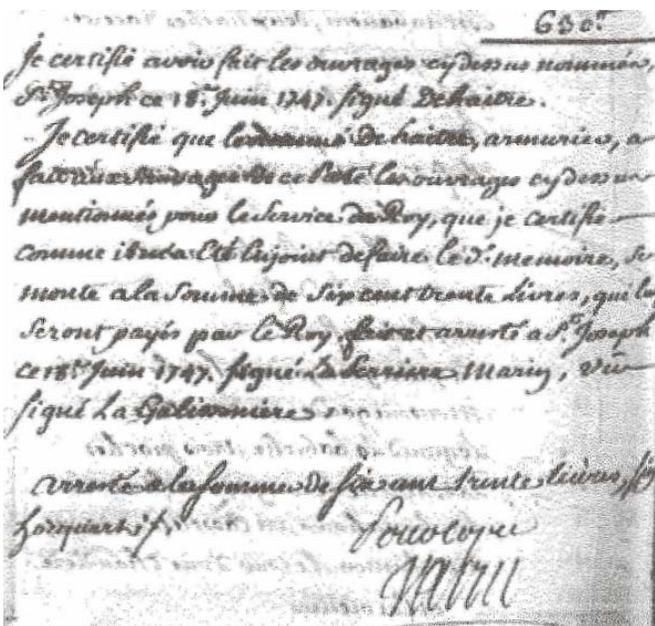
³ Georges-Hébert Germain, *Les coureurs des bois*, Montréal, Libre Expression, 2003, p. 86.

⁴ Marthe Faribault-Beauregard, *La population des forts français d'Amérique*, tome 1, Montréal, Éditions Bergeron, 1982, p. 176.

Jean-Baptiste, qui était aussi la belle-sœur d'Antoine Dehaître. Après l'incendie qui détruisit le fort, Charles avait emporté le livre à Montréal. À sa mort, madame Josette Munroe, une amie, le recueillit et le conserva pendant cinquante ans avant de le donner à Jacques Viger en 1857. Ce document, *Registre des Mariages, Baptêmes et sépultures des Français et Sauvages de la « Mission », du « Poste », ou du « Fort » français de la Rivière Saint-Joseph, pays des Illinois, fait maintenant partie du dépôt d'Archives du Séminaire de Québec*⁵.

UN ARMURIER INSTRUIT

Des documents très importants nous sont maintenant accessibles par Internet sur le site Web des archives Canada-France. On peut y consulter la correspondance entre la Nouvelle-France et la Mère patrie, à l'époque de la colonie. Sur ce site, on retrouve seize notices se rapportant à Antoine Dehaître. Il y signe des états de comptes de son travail d'armurier, pour fins de remboursement. Il signe « Dehaître »⁶



La lecture de ces documents nous renseigne sur son métier, et sur le fait qu'il savait écrire, chose assez rare à l'époque. Nous constatons aussi la familiarité existant

⁵ Marthe Faribault-Beaugard, *op.cit.*, p. 176; le livre, en très mauvais état, a été heureusement transcrit par Amédée Gosselin. Les deux documents peuvent être consultés au Service des archives du Musée de l'Amérique française à Québec.

⁶ Illustration : www.archivescanadafrance.org s.v. dehaître – Fonds des Colonies - notice du 18 juin 1747- Lieu de rédaction : fort Saint-Joseph - Lieu de conservation et référence : Centre des archives d'outre-mer (France), COL C11A 117/fo1.440-442v (extrait de l'image 442v).

avec les Indiens qui vivaient aux alentours. Chacun est identifié par son nom ou celui de son père, le travail d'Antoine étant accompli pour les Français mais aussi pour les « Sauvages ». On y voit, par exemple, des casse-tête fabriqués pour tel ou tel Indien.

La première apparition du couple Dehaître dans le registre du fort Saint-Joseph se situe en 1730, alors que Marie Charlotte « épouse du Sieur des Haîtres de ce poste » est marraine du fils de Gabriel Bolon et Susanne Ménard⁷.

Je certifie avoir fait les ouvrages cydessus nommées, à St-Joseph ce 18^e juin 1747. Signé Dehaître.

-Je certifie que le nommé Dehaître, armurier, a fait aux sauvages de ce Poste les ouvrages cydessus mentionnés pour le service du Roy, que je certifie comme il m'a été cejour de faire le memoire, se monte a la somme de six cent trente livres, qui lui seront payés par le Roy fait et arrêté a St-Joseph ce 18^e juin 747. Signé La Perriere Marin, vu Signé La Galissonniere.

Arresté a la somme de six cent trente livres, signé Hocquart.

(signature).....

LES NAISSANCES

- Leur premier enfant Louis est né et fut baptisé le 26 janvier 1731, au fort Saint-Joseph. Son parrain fut Louis Coulon de Villiers, cadet dans les troupes du roi, fils de Nicolas Coulon de Villiers, commandant à Saint-Joseph de 1725 à 1733. Sa marraine fut Marie Rhéaume, épouse d'Augustin L'Archevêque. C'est ce Louis Dehaître qui est notre ancêtre. Il deviendra plus tard interprète des langues indiennes au fort de la rivière Saint-Joseph.

⁷ Marthe Faribault-Beaugard, *op. cit.*, p. 180; *Registre du fort Saint-Joseph* – Latter-Days Saints microfilm n° 1018092

- La suivante, Marie-Catherine, née et ondoyée en 1732, ne fut baptisée que deux ans plus tard, le 19 septembre 1734, au fort Saint-Joseph. Son parrain fut Louis Mathieu D'Amours, sieur de Clignancourt. Il est fréquent de constater que, en l'absence du missionnaire, les enfants devaient attendre longtemps pour recevoir le baptême. C'était souvent le commandant du poste à qui l'on demandait de baptiser temporairement, d'ondoyer, le nouveau-né. Lors de l'arrivée du prêtre, ou lorsqu'on pouvait en trouver un, le baptême était alors accordé en bonne et due forme.

- Une autre fille, Marie-Anne, est née le 6 octobre 1734 mais baptisée « officiellement » au fort Saint-Joseph, le 25 juillet 1735, par le jésuite J.L. De la Pierre. La marraine fut Marie-Anne Chevalier. Ici c'est bien le commandant du poste qui l'avait ondoyée en l'absence du missionnaire; elle épousera Jean-Baptiste Durbois plus tard à Détroit.

- Un deuxième garçon, Louis de Gonzague, qui connaîtra plus tard des difficultés avec l'Église (il fut excommunié avec Louise Beaulieu, sa conjointe)⁸, leur est né en août 1736 et fut baptisé le 21 juin 1738 par un autre jésuite missionnaire. Lui aussi avait déjà été ondoyé par le commandant du poste, M. de Lusignan, qui fut aussi son parrain.

- Un troisième fils, le dernier dont nous avons pu vérifier l'acte, vint au monde le 15 octobre 1737 et fut ondoyé le même jour par le commandant de Lusignan. Il recevra le baptême l'année suivante, le 21 juin 1738, en même temps que son frère Louis de Gonzague, toujours au fort de la rivière Saint-Joseph. On le nommera Hyacinthe. On remarque sur cet acte qu'Antoine, le père, signe de Haître comme nous, mais que le prêtre le désigne comme « deshêtres », ce qui illustre bien la difficulté de suivre l'orthographe de ce nom.

- Un dernier enfant, une fille, naquit au fort de la rivière Saint-Joseph : Susanne Esther, née et baptisée le 29 octobre 1743. Par la suite, c'est à Détroit que l'on retrouve la famille Dehaître.

Le fort Pontchartrain ou Détroit avait été construit cinquante ans plus tôt par Lamothe Cadillac dans le but de maintenir la présence française dans les Grands Lacs. Situé dans un endroit stratégique, entre les lacs Huron et Érié, sur ce qui est aujourd'hui la rivière Détroit, il devint vite un endroit important des Pays-d'en-Haut. En 1707, six ans après sa fondation, le fort comptait 270 personnes. En 1760, lorsque Détroit passe

aux mains des Anglais, la population était de 2500 âmes⁹. Il y a quelques années on fêtait les 300 ans de fondation de la ville. À cette occasion furent publiés les noms des pionniers de l'endroit, dont Antoine Dehaître.

- Deux autres filles d'Antoine et Marie Charlotte, Marie-Joseph et Jeanne, sont baptisées ensemble à Détroit le 29 août 1751. On les retrouve sur le même acte. Elles étaient nées respectivement en 1747 et 1749¹⁰.

- Une dernière fille, Thérèse, est née et baptisée le 10 avril 1752, toujours à Détroit. Les Dehaître résidaient à Grosse Pointe, à l'est du fort. Les enfants Dehaître, particulièrement Hyacinthe, mais aussi Jeanne, Marie-Anne et Marie-Joseph, ont laissé une descendance importante dans les environs, à Détroit comme à L'Assomption du Détroit, qui est maintenant Windsor, Ontario, sur la rive est de la rivière Détroit¹¹. Certains sont passés à l'ouest, à Saint-Louis au Missouri, alors sous domination espagnole.

Seul Louis viendra au Québec former notre lignée. Tout d'abord à Détroit, il avait épousé en 1760 Marie-Joseph Detonty, fille du commandant du fort, dont c'était le troisième mariage¹². Âgée de 46 ans, elle avait alors au moins deux enfants en bas âge. Plus tard le 17 juin 1776, on retrouve le nom de Louis Dehaître au Québec, sur le registre de la paroisse Notre-Dame de Montréal : « fils d'Antoine et Marie Charlotte Chevalier de la paroisse Sainte-Anne de Détroit »¹³. Devenu veuf, le « généreux » Louis y épouse Françoise Fortier, veuve de Louis Delaunay, alors qu'elle a cinq enfants. Ils auront ensemble une fille et deux garçons. À Montréal, il semble que Louis se soit recyclé dans le métier de charron, la demande pour interprète étant peut-être moins grande.

LA DESCENDANCE AU QUÉBEC

Leur fils Jérôme, le seul enfant qui se rendra à l'âge adulte, épousera Thérèse Cousineau. Ils auront douze enfants. Un de leur fils, un autre Jérôme, et son épouse Rose Biroleau iront s'établir à Thurso au Québec, près d'Ottawa. Il est intéressant de constater que Louis, qui

⁸ Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes-françaises, depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours 1608-1760*, Publications Quintin, Édition 1996, p. 376 note 2.

⁹ A.E. Parkins, *The historical geography of Detroit*, Port Washington, N.Y. Kennikat Press [1970] p. 55.

¹⁰ *Premier livre de Baptêmes et Enterrements du fort Pontchartrain Détroit 1707-1765* - Latter-Days Saints microfilm n° 026602 Item 2.

¹¹ Father Christian Denissen, *Genealogy of the French Families of the Detroit River Region 1701-1911*, Vol. 1, Detroit Society for Genealogical Research, 1976, pp. 338-342.

¹² Registre des BMS de fort Pontchartrain Détroit 1704-1765 – Latter-Days Saints microfilm de transcription n° 1026601 Item 2.

¹³ Registre des mariages de la paroisse de Notre-Dame de Montréal 1642-1850; PRDH ou *Programme de recherche en démographie historique*, Université de Montréal – Mariage acte n° 213492.

s'était remarié en 1796 avec Josèphe Proulx, après la mort de Françoise Fortier, est allé finir ses jours non pas avec son fils Jérôme, mais près de son beau-fils Joseph Delaunay qu'il avait élevé, ainsi que ses frères et sœurs, comme ses propres enfants. L'aîné de la famille Delaunay, Louis, qui avait embrassé la prêtrise, fut le premier curé de la paroisse de Saint-Léon-le-Grand près de Louiseville, dans Maskinongé. C'est là que décède Louis Dehaître en 1809. Tout un parcours!

À cette famille Dehaître, venue des forts français de la Nouvelle-France, se joindra au XIX^e siècle à Thurso et encore plus tard, la famille Couillard, celle-là beaucoup plus connue. Un de ses membres, Ignace, venant de L'Islet, comté de Montmagny, émigra lui aussi mais vers le sud, pour éventuellement aboutir avec ses nombreux enfants dans la région d'Ottawa, à

Thurso. Il avait « fait escale » à Louiseville au début du XIX^e siècle pour y épouser Louise Rivard dit Lacoursière. Plusieurs de leurs enfants sont nés à Saint-Léon-le-Grand.

LA DISPERSION EN AMÉRIQUE

Où sont les Dehaître aujourd'hui? La plupart se retrouvent aux USA où l'orthographe varie encore plus, i.e. de De Hate à Beach/Beech (la traduction de hêtre). On les retrace du Maine à la Californie en passant par le Michigan et Saint-Louis au Missouri. Il y en a peu au Canada : certains vivent au Nouveau-Brunswick, à Windsor et à Rockland en Ontario; d'autres ont choisi la région de Montréal. Mais je n'ai retracé qu'un seul Dehaître à Québec. ◀

RASSEMBLEMENT ANNUEL 2006 LES DUBÉ D'AMÉRIQUE



LE SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2006

Centre de formation professionnelle (CFP) de Neufchâtel
3400, avenue Chauveau, Québec.

Le rassemblement annuel n'est pas réservé exclusivement aux membres de l'Association.

Le coût est de 20 \$ par personne, incluant le repas.

Ce montant sera payable sur place au moment de l'inscription.

Vous devez réserver avant le 12 septembre 2006 auprès de Nelson Dubé :

Téléphone : 418 653-5899, à Québec.

Courriel : nelson.dube@sympatico.ca



Préserver les lieux qui ont vu naître et grandir nos ancêtres, cultiver notre mémoire collective, encourager une meilleure compréhension de notre passé : voilà quelques-uns des objectifs que poursuit avec rigueur et passion la Ville de Québec en matière de patrimoine urbain.

La Ville de Québec est un fier partenaire de la Société de généalogie de Québec.





NOTRE ANCÊTRE, ANTOINE FARLY

par Jean-Claude Farly (5901)

Jean-Claude Farly est né à l'île Saint-Ignace, en face de Sorel, vers la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il a d'abord obtenu un diplôme en pédagogie de l'Université de Montréal et plus tard, de la même institution, un doctorat en psychologie industrielle. Maintenant retraité, il a œuvré pendant plus de vingt-cinq ans en télécommunications, dans le secteur des ressources humaines. Sa carrière a connu des épisodes internationaux, dont quatre ans en Arabie saoudite et six ans au sein d'un institut montréalais chargé de fournir une formation en gestion à des cadres supérieurs de pays en développement.

Résumé

L'ancêtre Antoine Farly est un Irlandais de Galway qui a élu domicile en Nouvelle-France au début du XVIII^e siècle. Les raisons l'ayant amené à émigrer pourraient être nombreuses mais sont inconnues. Il s'est marié à Québec en 1710. Après sa mort, son épouse Marie-Anne Bastien se remariera et connaîtra une fin tragique à Montréal. Le couple Farly-Bastien a eu un fils unique, Jacques-Philippe, qui s'adonnera au commerce des fourrures dans la région des Grands Lacs, jouera le rôle d'interprète, et deviendra même propriétaire d'esclaves amérindiens. Il aura été un témoin privilégié de la révolte des Chippewas au poste de Michilimackinac, en 1763. Il prendra sa retraite vers la fin de la guerre de Sept Ans et s'établira sur l'île Dupas, entre Sorel et Berthier, avec sa famille. Sa descendance se répandra d'abord dans les régions avoisinantes, mais essaimera aussi dans d'autres pays.

LE PATRONYME

FARLY est un nom irlandais apparenté à O'Farrelly, qui tirerait son origine du mot gaélique « *Ó Faircheallaigh* » voulant dire bien tricoté, vigoureux et robuste. Le préfixe *Ó* signifie « petit fils de ». Après l'invasion anglaise de l'Irlande, les préfixes comme *O* ou *Mac* sont dans bien des cas disparus parce qu'ils étaient mal vus par les autorités britanniques qui cherchaient à angliciser les habitants.

Le patronyme Farrelly ou Farly aurait eu son origine au IX^e siècle, dans le comté de Cavan, tandis que la variante anglaise *Farley* sera particulièrement utilisée en Ulster¹.

L'ANCÊTRE

Le premier Farly à avoir mis les pieds en Nouvelle-France se prénommaient Antoine et il aurait vu le jour vers 1690. Il venait de Galway, capitale de la province de Connacht, en Irlande. Selon les registres québécois, son père y était marchand; il s'appelait *Jean Farly*, et sa mère, *Marie-Anne Gorri*. Mais il est probable que leurs noms aient eu là-bas une consonance anglaise, comme *John* et *Mary Ann*.

Antoine a épousé Marie-Anne Bastien à Québec, le 17 février 1710. La cérémonie aurait été célébrée par l'abbé Charles de Glandelet, grand vicaire de Québec, assisté du curé Joseph-Antoine Pocquet de La Rivière. Les témoins de Marie-Anne furent Philippe Bastien, son frère, en remplacement de leur père défunt, et Charles Amiot, leur oncle du côté maternel. Les témoins d'Antoine furent

vraisemblablement Thomas Lefebvre, bourgeois de la ville, et un certain Dominique Otion. Comme il convient, les futurs mariés avaient signé, le 9 du mois courant, un contrat de mariage en l'étude du notaire Florent de La Cetièrre.

Il faut croire qu'Antoine était majeur le jour du mariage puisqu'il fut déclaré apte à signer. Pour sa part, la mariée n'avait pas encore atteint ses 17 ans. Née le 1^{er} juin 1693, deuxième d'une famille de douze enfants, elle était la fille de Philippe Bastien (Basquin), marchand chapelier, et de Marie Joly (Jollin). Après la mort d'Antoine survenue vers 1720, sa veuve, selon certains généalogistes, se serait remariée à Québec, le 3 novembre de la même année, avec Jean-Baptiste Gareau dit Lagarde. Ce mariage aurait été annulé parce que le couple ne pouvait avoir d'enfant ou pour une autre raison que l'on ignore. Il est bien admis cependant que Marie-Anne convole à nouveau, le 14 septembre 1732, avec Jean Favre dit Saint-Jean. Tous deux connaîtront une fin tragique en 1752.

Raymond Voyer² signale que, dans la nuit du 13 au 14 mai, Jean Favre (54 ans) et Marie-Anne Bastien (59 ans) ont été assassinés dans leur maison, à Montréal : « *C'était en 1752 et un menuisier de 30 ans, Jean-Baptiste Goyer dit Bélisle, tua son voisin le jardinier des Dames de l'Hôpital, Jean Favre, et son épouse, Marie-Anne Bastien. Bélisle était allé chez ses victimes la nuit pour voler leur argent et avait assassiné Favre d'un coup de pistolet et de plusieurs*

¹ Farley, R. « Généalogie des Farley ». *L'Outaouais généalogique*. 16 (2), 1994, p. 50-58.

² Boyer, Raymond. *Les crimes et les châtiments au Canada français du XVII^e au XX^e siècle*. Montréal. Cercle du Livre de France, 1966. 542 p.

coups de couteau et son épouse à coups de pelle et de couteau. Il fut soumis à la question et condamné à avoir les bras, jambes, cuisses et reins rompus vifs sur un échaffaud...». Une croix rouge sera plantée sur la tombe du meurtrier et inspirera ainsi la Légende de la croix rouge.

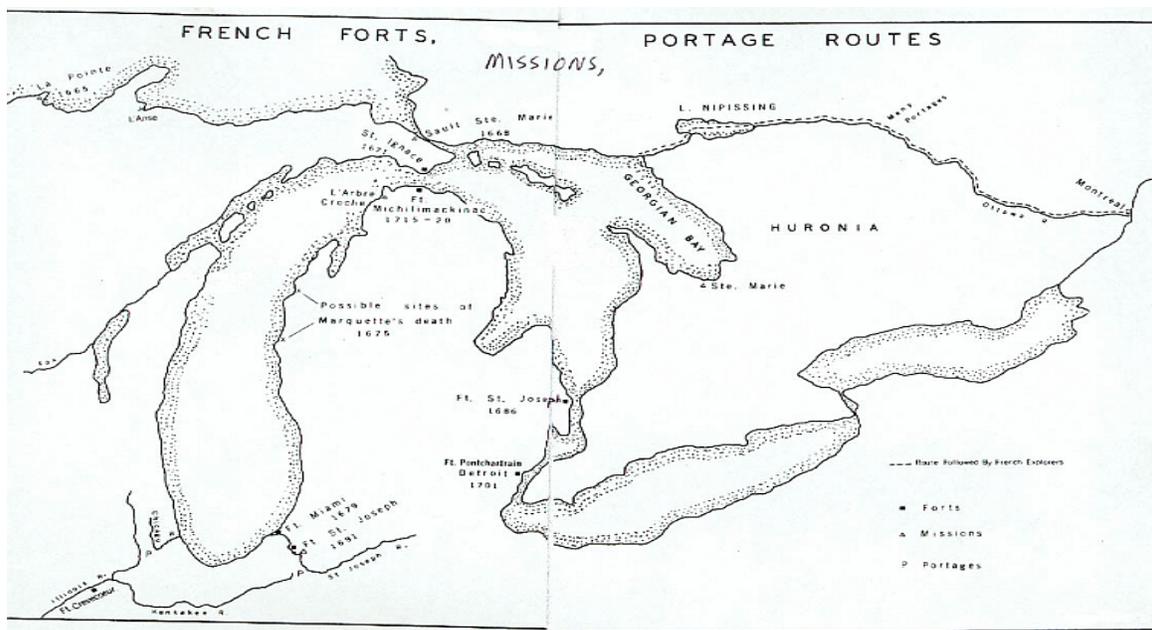
POURQUOI EST-IL VENU S'ÉTABLIR ICI?

Ce qui a amené notre ancêtre au Canada n'a pas encore été établi. On croit qu'Antoine serait arrivé en Nouvelle-France entre 1705 et 1709. Les motifs de son départ pourraient être multiples. D'abord, sa région natale est plutôt inhospitalière et en a poussé plusieurs à émigrer. En plus, deux séries d'événements majeurs se déroulaient à cette époque, tant en Irlande qu'en Amérique, et auraient pu intervenir dans sa décision d'habiter en Nouvelle-France : une répression des catholiques en Irlande, et un conflit opposant la France et l'Angleterre ayant eu des répercussions outre Atlantique.

Anne où les Irlandais catholiques sont sévèrement réprimés au profit des protestants - occasion pour s'approprier leurs biens.

L'auteur rapporte qu'il fut déclaré, pour assurer la protection des protestants de Limerick et de Galway, qu'aucun *papiste* (catholique) ou personne professant la religion des papistes ne pourrait, à compter du 24 mars 1703, acquérir une maison ou un appartement ou venir habiter dans l'une ou l'autre ville. Les catholiques, résidant dans l'une ou l'autre ville, devaient faire preuve de leur allégeance à la reine et à sa descendance devant le premier magistrat de la ville et ce, en fournissant des garanties. À défaut de quoi, ils devaient quitter la ville au plus tard le 25 mars 1705.

Plusieurs citoyens catholiques se seraient soumis à ces édits. Ce ne fut pourtant pas suffisant pour les protéger contre la persécution et les troubles à venir. Au cours de 1708, en raison d'une rumeur d'invasion par Jacques Édouard Stuart, le prétendant, et pour se prémunir contre la connivence des sympathisants papistes, plusieurs mar-



Source : www.go.msu.edu/go333/french_explorers.html

RÉPRESSION DES CATHOLIQUES EN IRLANDE

À son départ d'Irlande, Antoine vivait sans doute avec ses parents, dans la ville de Galway. Au moment présumé de son arrivée en Nouvelle-France, une répression très punitive pour les catholiques se déroulait en sol irlandais, et plus particulièrement dans la ville de Galway. James Hardiman³, dans son livre sur l'histoire de cette ville, parle d'une époque qui suit le couronnement de la reine

chands et gentilshommes de Galway (*le père d'Antoine y était alors marchand*) ont été emprisonnés et les autres catholiques furent expulsés de la ville. Le maire de Galway aurait même mis les prêtres en prison pour assurer qu'aucune messe ne serait dite à l'intérieur des murs. Heureusement, de nouvelles directives gouvernementales permettront de ramener, peu après, une certaine normalité au pays.

Considérant ces bouleversements, pourquoi Antoine n'aurait-il pas fait le projet de quitter sa patrie pour un

³ Hardiman, J. *History of Galway*. Ireland: Wombat Research, 1995. (www.wombat.ie/galwayguide/history/hardiman/c1.htm)

monde meilleur? D'un autre côté, il est possible qu'il soit devenu soldat... de gré ou de force.

CONFLIT OPPOSANT LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

La guerre de Succession d'Espagne (1701-1714), au cours de laquelle Français et Anglais se trouvent dans des camps adverses, est reconnue pour avoir eu des répercussions en Amérique. Plusieurs Irlandais auraient participé à cette guerre. Certains se sont volontairement enrôlés dans l'armée anglaise; d'autres, au contraire, ont été forcés de rejoindre les rangs de l'armée ennemie. Si Antoine est devenu soldat anglais, il se pourrait qu'après la traversée, il ait délaissé son armée, en sachant que des catholiques comme lui se trouvaient en Nouvelle-France. La désertion était pratique courante chez les soldats étrangers enrôlés dans l'armée britannique⁴. Une autre hypothèse voudrait qu'il ait été capturé à la suite d'une bataille dans les Maritimes. Or, dans le cas où des prisonniers anglais ou irlandais étaient pris, il arrivait qu'ils soient intégrés à des communautés autochtones ou à des familles canadiennes. Ainsi, en 1710, le roi Louis XIV a accordé des « lettres de naturalité » à une centaine de prisonniers irlandais et anglais qui acceptaient de leur propre gré de s'établir en Nouvelle-France⁵.

Quelles que soient les vraies raisons de sa venue en Nouvelle-France, Antoine exercera le métier de chapelier à Québec, et y épousera en février 1710 une demoiselle Bastien. Après les noces, le jeune couple ne restera pas longtemps dans cette ville. En effet, quatre mois plus tard, soit le 28 juin 1710, Antoine signera devant le notaire Michel Lepailleur de LaFerté, en tant que maître chapelier, un bail pour louer une maison sur la rue Saint-Paul, à Ville-Marie (Montréal).

C'est là que naîtra leur fils unique, Jacques-Philippe.

L'HÉRITIER

Jacques-Philippe Farly est né le 9 décembre 1710. Le 8 février 1739, à l'âge de 28 ans, il se marie à Montréal, avec Marie-Josephte Dumouchel, fille de feu Paul Dumouchel et de Marie-Louise Tessier.

Ils élèveront dix enfants, incluant deux esclaves amérindiens⁶ dont ils prendront la charge lors de leur séjour dans les Pays-d'en-Haut (Grands Lacs). L'aînée, Marie-Josephte, naîtra à Montréal en 1740. Viendront ensuite Albert (1741), Jacques (1746) et François-Charles (1747), tandis que Marie-Charlotte (1754), Albert (1755),

⁴ Robert, M. *Nouvelle France – Déserteurs irlandais à Québec en 1757*. 1999. (www.geocities.com/~carignan/index.html)

⁵ Frégault, Guy. *Le XVIII^e siècle canadien*. Montréal. Éditions HLM, 1968. 387 pages.

⁶ Trudel, Marcel. *Dictionnaire des esclaves et leurs propriétaires au Canada français*. Montréal. Hurtubise HMH, 1994. 490 pages.

Louis-Joseph (1758) et André-Vital (1760) verront le jour au fort Michilimackinac. C'est là aussi que seront baptisés leurs jeunes esclaves amérindiens : Charlotte, baptisée en 1756 à l'âge de 17 ou 18 ans, et Louis-Joseph, baptisé en 1759 à l'âge de 15 ou 16 ans.

On peut s'imaginer que Jacques-Philippe ait appris le métier de chapelier à l'atelier de son père et y ait travaillé, même après la mort de ce dernier, à fabriquer des chapeaux de feutre, de paille ou de fourrure. Ce travail l'aurait occupé jusqu'au moment où, en 1736, « Paris interdit formellement la fabrication de chapeaux dans la colonie et ordonne même la destruction de tous les établis »⁷. La France, dans un dessein mercantile, aurait voulu garder une plus grande part des profits de cette industrie manufacturière. En conséquence, Jacques-Philippe se devait de trouver une autre occupation.

MARCHAND DE FOURRURE



Un train de voyageurs dans leurs canots d'écorce.
Source : www.go.msu.edu/go333/furtrade.html

Le 23 juin 1742, alors qu'il est domicilié sur la rue Notre-Dame, à Montréal, il forme avec Jean-Baptiste Marsolet, devant le notaire F. Simonnet, une société de fourrure en tant que *marchand voyageur*. Il s'agit sans doute du début de ses activités de traite de fourrure dans la région des Grands Lacs. Comme négociant voyageur, il fera appel au cours des ans à nombre de *voyageurs* pour l'aider dans son commerce tel L. Neveu (1752), L. Lécuyer et J. P. Dolfin (1753), ainsi que P. Pominville, A. Surprenant et L. Beaupré (1757). Un contrat notarié a été passé avec chacun, et sans doute en raison de ses longs voyages, il avait apposé sa signature le 11 septembre 1746 à une procuration (greffe L.C. Danré de Blanzay) en faveur de son épouse Marie-Josephte, lui permettant de gérer ses biens en son absence.

⁷ Lacoursière, Jacques et autres. *Canada-Québec : Synthèse historique*. Ottawa. Édition du Renouveau pédagogique, 1978. 631 pages.

Outre son métier de trafiquant de fourrure, Jacques-Philippe en viendra à tenir les rôles de commis aux livres et d'interprète. Ainsi, le 10 juillet 1747, devant le notaire Jean-Baptiste Adhémar, il ratifie une convention pour aller gérer les affaires de la société de François Dailleboust de La Magdeleine, au poste de Michipicoton, au nord de Sault-Sainte-Marie. Et si c'est comme marchand qu'il applique d'abord son talent d'interprète, ce rôle prend une dimension officielle quand il signe, le 21 juillet 1753, chez le même notaire, une obligation à l'égard de Luc de La Corne de Saint-Luc, en tant qu'interprète pour le roi au poste de Michilimackinac.

Alexander Henry, un commerçant britannique, l'a personnellement engagé comme interprète lors de sa première visite à ce fort, en 1761. Il a écrit : « *Il y avait dans le fort un certain Farley (sic), un interprète dernièrement à l'emploi du commandant français, qui était réputé pour posséder une grande influence sur la nation (Chippewa)...* »⁸. Jacques-Philippe se serait permis une dimension « politique » à son rôle d'interprète, puisque l'auteur rapporte qu'à un certain moment, pendant qu'il est recherché dans l'enceinte du fort par des « sauvages » qui voyaient en lui un ennemi, il en vient à soupçonner « *...son informateur d'une prédisposition à abuser de leur peur afin de les faire abandonner leur plan de traite de fourrures avec les Indiens... (et ainsi protéger le commerce français)* ».

Pour ce qui est de l'influence de Jacques-Philippe sur les Chippewas, Henry soutient qu'elle venait du fait qu'il soit « *marié à une femme Chippewa (Ojibway)* ». Un énoncé similaire trouvé dans le *Wisconsin Historical Collections* (vol. 18, p. 258, note 54) mentionne que Jacques-Philippe, « *un homme corpulent avec moustache et des cheveux noirs huileux, qui parlait un peu l'anglais* », « *après avoir marié une Canadienne...s'est relocalisé à Mackinac... a eu une femme Chippewa* ». Marie-Joseph n'était pourtant pas morte! Elle se trouvait à Michilimackinac entre mars 1754 et novembre 1760, puisqu'elle y donne naissance à quatre enfants. Elle était toujours avec Jacques-Philippe en 1764 quand Jacques-Philippe a signé à Montréal, « *en présence de sa femme* », un contrat pour l'achat d'une terre. Y aurait-il eu concubinage de la part d'un « bon catholique »? Il faut plutôt croire que les notes d'Alexander Henry s'appuient sur des racontars (vu la présence de l'esclave Charlotte), et qu'elles sont à l'origine de la confusion.



Peinture de Robert Griffin intitulée *La Conspiration-Fort Michilimackinac-1763*

FORT MICHILIMACKINAC

Le fort Michilimackinac est situé à la tête du lac Huron, à la jonction du lac Michigan. Il tient une place importante dans la vie de Jacques-Philippe Farly, qui y passera quelque vingt années de sa vie, affairé surtout à la traite des fourrures.

Il se trouvait certainement là en 1743, car le 22 juin de la dite année, il est cité dans les *Registres baptismaux de la Mission Saint-Ignace* comme voyageur et parrain au baptême de la métisse Marie-Joseph Blondeau. Il était encore là le 2 juin 1763 puisqu'il a été témoin du fameux massacre des militaires anglais du fort par les Chippewas, qui ont feint une partie de crosse en l'honneur de l'anniversaire du roi George III. Le capitaine anglais George Etherington⁹ exprimera sa gratitude à Jacques-Philippe pour lui avoir, avec l'ancien commandant du fort, Charles de Langlade, sauvé la vie : « *Monsieur - Je n'ai que le temps de vous remercier pour toutes vos faveurs et pour vous dire que j'ai informé le Général de votre bonne conduite... Pour plus de détails, je vous renvoie à la lettre envoyée au Général. Mes compliments à M. Farly (sic) et à toute votre famille. Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée* ». Cette lettre fait référence à une missive expédiée le 12 juin 1763 au major Henry Gladwyn, commandant du fort de Détroit, dans laquelle il dit : « *Quand le massacre fut fini, Messrs Langlade et Farly, l'interprète, sont venus à l'endroit où le lieutenant Leslie et moi étions tenus prisonniers et, s'étant portés personnellement garant de nous livrer sur demande, ils nous ont permis de partir. J'ai été très reconnaissant envers Messrs Langlade et Farly, l'interprète, de même qu'envers un père jésuite pour leurs bons offices* ».

Les Langlade semblent avoir eu des liens étroits avec le couple Farly-Dumouchel puisque Charles fut parrain

⁸ Henry, Alexander. *Alexander Henry's Travels and Adventures in the Years 1760-1776*. Chicago, IL. Lakeside Press, 1921. (www.darkshire.org/~lizzard/henry/ah_chap4.html)

⁹ Michigan Pioneer and Historical Society, *Historical Collections* - 1897, 27, 631. (www.gbl.indiana.edu/archives/miamis14/M63_13a.html)

aux baptêmes de Marie-Charlotte (1754) et de l'esclave Charlotte (1756), et sa femme, marraine au baptême de Louis-Joseph (1758).

ÉTABLISSEMENT DANS LES ÎLES

Au terme de la guerre de Sept Ans, prenant acte du Traité de Paris (10 février 1763) où la France cède toutes ses possessions américaines, Jacques-Philippe Farly a pu se réjouir de l'arrêt officiel des hostilités entre Anglais et Français. Mais cela signifiait aussi le déclin de la suprématie française sur la traite des fourrures en Amérique du Nord, et ses propres affaires en ont été affectées.

À l'âge de 53 ans, il prend donc la décision de s'établir dans la région du lac Saint-Pierre, au Québec, et de se faire cultivateur. Le 4 octobre 1764, il signe avec son épouse, devant le notaire P. Mézières, de Montréal, un contrat pour l'achat d'une terre située dans la seigneurie de l'île Dupas et appartenant au coseigneur Michel-Ignace Dandonneau dit Dusablé.

Jacques-Philippe écoulera ses jours « dans les îles ». C'est à l'île Dupas que la mort le fauchera le 5 août 1785, à l'âge de 74 ans. Treize ans plus tard, soit le 18 avril 1799, Marie-Joseph Dumouchel y sera inhumée.

LA DESCENDANCE

Par la suite, plusieurs générations de Farly cultiveront des terres sur l'une ou l'autre des « *filles du fleuve* »¹⁰, se passant tour à tour les droits sur ces champs riches en alluvions. Albert, le sixième enfant de Jacques-Philippe, sera le porte-étendard de la descendance Farly. En plus de sa sœur Marie-Charlotte, qui aura cinq enfants avec Joseph Cadet, dit Huard, il semble être le seul à avoir eu une famille. Marié à Josephite Déséry dit Latour, neuf enfants seront issus de leur union. Quant aux « esclaves » avec qui les enfants de Jacques-Philippe ont probablement entretenu des relations fraternelles, ils ne semblent pas avoir contracté mariage. Charlotte finira ses jours à l'âge de 64 ans, alors qu'elle demeurait dans la maison d'Albert, tandis que Louis-Joseph, engagé chez d'autres

cultivateurs durant sa vie adulte, aurait quitté ce monde sans laisser de traces.

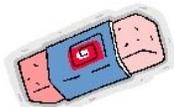
François-Amable, fils d'Albert, serait le premier du lignage à émigrer aux États-Unis avec sa famille. Il est intéressant de noter qu'Amable, son garçon, aurait pris part à la guerre de Sécession au côté des Unionistes et y fut tué au cours d'une bataille en 1864. Simon et George, cousins d'Amable, feront des carrières florissantes au Connecticut. Pierre-Albert, frère aîné de François-Amable et héritier de la terre familiale adjacente à l'église de La Visitation de l'île Dupas, aurait cédé en 1806 une section de celle-ci pour permettre l'agrandissement du cimetière. Descendant à la 7^e génération, Joseph-Edmond, fils de Hyacinthe, aurait signé en 1895 la requête faite à l'évêque du diocèse pour la construction d'une nouvelle église sur l'île voisine, pétition à l'origine de la création d'une nouvelle paroisse : Saint-Ignace-de-Loyola. Il en sera d'ailleurs élu maire pour deux mandats biennaux, une première fois en 1911 et ensuite en 1921.



Signature de Joseph E. Farly. Il fut un des 180 signataires en 1895.

Plusieurs autres gestes notables ont sûrement été posés par nos prédécesseurs mais leur récit demanderait une encyclopédie. Pensons que les descendants de l'ancêtre Antoine se retrouvent maintenant aux quatre coins du Québec, surtout dans les régions ceinturant le lac Saint-Pierre. Des familles Farly ont aussi essaimé ailleurs au Canada et aux États-Unis. D'autres descendants iront sûrement s'établir dans des coins encore plus reculés. Il faut en conclure que l'histoire des Farly est loin d'être terminée! ◀

¹⁰ Morissonneau, Christian. *Filles du fleuve : les îles de Berthier et de Sorel*, Montréal, Hurtubise, 2002, 175 pages.



CORRECTION



Dans la revue *L'Ancêtre* numéro 275, été 2006, à la page 363,
à la ligne « Cinq hommes pour une femme » le nom de l'auteure aurait dû se lire :

Beaugrand-Champagne, D.



LA FAMILLE CARRÉ : QUAND L'ACADIE SE MARIE EN CHARLEVOIX

par Yvan Carré (1610)

Né à Québec en 1951, membre de la communauté des pères Maristes, l'auteur s'intéresse à la généalogie depuis de nombreuses années. Il désire partager le fruit de ses recherches afin de faire connaître son patronyme d'origine acadienne.

Résumé

Elles sont nombreuses les familles du Québec à avoir un ancêtre acadien. C'est le cas de la famille Carré. Ce qui lui est unique, c'est que Jean Carré est le seul Acadien à se retrouver à l'île aux Coudres et à assurer une descendance. À l'exception d'une famille, tous les descendants de Jean Carré demeureront en Charlevoix avant 1900. Après avoir quitté l'île aux Coudres, la famille Carré va habiter en la seigneurie de Mount Murray. Bien que peu nombreux, les descendants de Jean Carré et de Catherine Pedneau font partie de l'histoire de notre pays. Parmi eux, on compte de nombreux navigateurs et propriétaires de goélettes.

UN PATRONYME RARE

Les personnes dont le patronyme est CARRÉ ont souvent entendu de telles réflexions : « C'est la première fois que j'entends ce nom. » « Je ne connais qu'une personne qui porte ce nom. ». Cela se comprend très bien car les descendants de Jean Carré ne sont pas nombreux d'une part; d'autre part, jusqu'au début du XX^e siècle, ils ont habité le beau pays de Charlevoix, plus spécifiquement à l'île aux Coudres pour la première génération, puis à Cap-à-l'Aigle (Mount Murray), Saint-Fidèle, Saint-Siméon, Port-au-Persil.

Jean Carré est le premier ancêtre de ce patronyme au Québec. Son acte de mariage avec Catherine Pedneau, veuve de Louis Tremblay, passé devant le notaire Antoine Crespin le 27 août 1763, indique que Jean vient de Beauséjour, en Acadie. Il est le fils de Pierre Carré et de Barbe Voyer ou Roger. Une recherche dans les sources acadiennes permet de constater que le nom CARRÉ trouve bien sa place parmi les patronymes acadiens, à côté de familles plus connues comme les Arsenault, Chiasson, Cyr... (voir Stephen White, *Patronymes acadiens*, Ed. D'Acadie, 1992.)

(suite à la page 61)



La goélette *Jean Carmel* construite à Port-au-Persil, Charlevoix, propriété de Albert Carré.



LE SEIGNEUR MALCOLM FRASER

par Jean-Claude Massé (2443)

Originaire de Saint-Elzéar de Témiscouata, Jean-Claude Massé détient un doctorat en mathématiques de l'Université de Montréal, et enseigne dans cette discipline à l'Université Laval. Fêré de l'histoire de la Côte-du-Sud et, en particulier, des origines du peuplement de la région du Témiscouata, ses recherches portent sur la seigneurie de Rivière-du-Loup et le fief de Madawaska, et le rôle que la famille Fraser a joué dans le développement de ce territoire. Il publiera en 2006 chez Septentrion une biographie du seigneur Malcolm Fraser.

Résumé

Ce texte diffère largement de l'allocution prononcée le 15 février 2006, à la Société de généalogie de Québec. Il apporte de nombreux éléments inédits en généalogie. Chacun sait que Malcolm Fraser est venu au Canada comme officier du régiment des Fraser Highlanders avec l'armée de Wolfe et qu'il fut plus tard seigneur de Mount Murray. Cet exposé s'intéresse à quelques aspects moins bien connus du personnage : l'origine de son entrée dans la carrière militaire, les circonstances de son installation au Canada, ses propriétés seigneuriales, les femmes de sa vie, ses enfants et sa personnalité.

1. QUI ÉTAIT MALCOLM FRASER?

Les origines de Malcolm Fraser sont mal documentées. On sait qu'il naquit le 26 mai 1733 à Abernethy, petite localité de l'Invernesshire, en Écosse. Selon la tradition familiale, il était le fils de Donald Fraser et de Janet McIntosh. Son père serait mort en 1746 lors de la bataille de Culloden, alors qu'il combattait au sein des partisans de la famille Stuart soulevés contre le roi de Grande-Bretagne, George II. Rappelons que l'écrasement de cette rébellion mit un terme aux espoirs des Stuart de reconquérir le trône d'Écosse perdu en 1714 au profit de George 1^{er}, électeur de Hanovre. Pour les Highlanders, la défaite fut un véritable désastre, à tel point qu'elle changea l'identité du peuple écossais.

La tradition familiale est basée en bonne partie sur l'information plus ou moins fiable glanée par John Fraser de Berry, petit-fils de Malcolm Fraser. Bien qu'il n'ait pas connu son grand-père, Fraser de Berry a pu faire valider une partie de ses recherches par sa tante Anne Fraser, fille de Malcolm, âgée de 22 ans au décès de ce dernier. Passionné par l'histoire de sa famille mais peu critique face à ses sources, Fraser de Berry prétendait faire remonter l'ascendance de son grand-père jusqu'à un dénommé Jules Le Germain, né en l'an 216, soit une filiation de 56 générations, rien de moins!

Malcolm Fraser était d'origine modeste. Il a écrit que ses ancêtres étaient trop pauvres pour lui laisser quoi que ce soit de significatif. Devenu orphelin, il aurait quitté Abernethy pour aller vivre à proximité d'Édimbourg. Il eut la chance de bénéficier d'une éducation de qualité. Sa correspondance abondante témoigne d'une grande curiosité d'esprit et d'une culture générale bien entretenue par la lecture. Si l'anglais était sa principale langue de communication, sa maîtrise du français était exemplaire, tant orale qu'écrite. D'aucuns ont pu dire qu'il avait fait une partie de ses études en France, ce qui paraît improbable.

Étant donné les liens privilégiés qui unissaient l'Écosse et la France à cette époque, il a pu apprendre le français sans séjourner sur le Continent. Le français était la langue dominante dans l'Europe du XVIII^e siècle; pour un Européen cultivé, il était normal de bien connaître cette langue.

COMMENT EST-IL VENU AU CANADA?

Il peut y avoir eu confusion entre l'histoire de Malcolm Fraser et celle d'Archibald de Locheill, l'un des principaux personnages des *Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé. Selon Pierre-Georges Roy, Aubert de Gaspé, contemporain de Malcolm Fraser, a pu s'inspirer de celui-ci pour tracer le portrait de son héros. Roy relevait que le père d'Archibald de Locheill perdit la vie à Culloden; en outre, comme Fraser, de Locheill fit partie d'un régiment écossais, et les deux reçurent l'ordre de brûler des maisons pendant la campagne de 1759. Roy constatait également que Fraser et de Locheill eurent en commun d'entretenir de très bons rapports avec la population francophone et de posséder une excellente connaissance du français.

Un des événements marquants de la vie de Malcolm Fraser est son engagement, en 1757, dans le régiment des Fraser Highlanders. Convaincu de l'importance de l'Amérique du Nord pour le développement commercial de son pays, le premier ministre anglais William Pitt avait conçu le plan de s'emparer du Canada en profitant de la guerre qui opposait alors la France à la Prusse. Une levée de troupes en Écosse faisait partie de sa stratégie pour y arriver. Malgré la défaite de Culloden, les Highlanders conservaient en effet leur image de guerriers intrépides. Leur recrutement était ainsi empreint d'un certain machiavélisme : en s'adjoignant ces hommes farouches et redoutables, les autorités britanniques ralliaient à leur cause un ennemi potentiel.

Malcolm Fraser appartenait au groupe de recrues levées à l'été 1757. Bien qu'il vint au Canada avec son

régiment en 1758, son arrivée à Québec n'eut lieu qu'au début de l'été 1759. Il profita de sa participation à la campagne de 1759 pour écrire un journal de guerre couvrant la période du 8 mai 1759 au 18 mai 1760. Ce journal est l'un des témoignages les plus intéressants qu'il reste sur cette période mouvementée.

Malcolm Fraser a fait partie du régiment des Fraser Highlanders pendant six années, soit de 1757 à 1763. Il reprit du service en 1775 lors de la guerre d'Indépendance américaine. Durant cette deuxième phase de sa carrière militaire, il fut pendant neuf ans capitaine et payeur du premier bataillon du régiment des Royal Highland Emigrants, un corps de troupe composé principalement d'ex-Highlanders. Parce qu'il regrettait de n'avoir pas réussi à vendre sa commission d'officier, il revint au métier des armes en 1795, à l'âge de soixante-deux ans. En quittant définitivement le service en 1799, il mettait un terme à un cumul de carrière de 19 années dans l'armée active.

2. POURQUOI MALCOLM FRASER A-T-IL CHOISI DE S'ÉTABLIR AU CANADA ?



James Murray en 1770. Source : ANC c002834

C'est au sein des Fraser Highlanders que Malcolm Fraser se lia d'amitié avec John Nairne, un collègue officier. Ce lien dura jusqu'à la mort de Nairne, en 1802. Par ses contacts avec le pouvoir en place, Nairne, plus que

tout autre, a influencé la décision de Malcolm Fraser de s'établir au Canada à la fin de la guerre de Sept Ans.

Dès 1759, l'attention du général James Murray, futur gouverneur, avait été attirée sur John Nairne. Peu après la prise de Québec, George Murray, frère du général, recommandait Nairne en ces termes : « Je n'ai pas à m'excuser si je te recommande le porteur, le fils du brave John Nairne, notre parent. Ce sont des gens que nous respectons grandement ». Ce message porta fruit. En plus d'aider Nairne à s'établir, le général lui prêta de l'argent, utilisé vraisemblablement pour acheter sa commission de capitaine.

L'amitié qui lia Nairne et Murray a été pour Malcolm Fraser une véritable bénédiction. La décision de Murray de concéder une seigneurie à Malcolm Fraser ne peut en effet s'expliquer que par le lien d'amitié unissant Nairne et Malcolm d'une part, et le rapport privilégié entre Nairne et Murray d'autre part.

La décision de s'établir au Canada aurait été prise en 1761. Cette année-là, Malcolm Fraser et John Nairne se rendent à La Malbaie, pour y faire la reconnaissance et l'évaluation des lieux. L'endroit avait connu sa part de dévastation pendant la guerre de la Conquête. Un détachement de *rangers* et de Highlanders, dirigés par Goreham, y avait incendié maisons et bâtiments de ferme. À leur arrivée, Nairne et Fraser constatent que la destruction n'est pas totale et qu'il y reste du bétail et des instruments agricoles.

La visite de La Malbaie convainc Nairne et Fraser de proposer au gouverneur de leur concéder ce territoire plus ou moins à l'abandon. La proposition faite à Murray se termine ainsi : « S'il plaît à Son Excellence d'accorder la concession, les auteurs de la proposition seront ravis et ils conserveront à jamais le souvenir de sa bienveillance; ils espèrent en outre que Son Excellence leur permettra de donner à ces terres un nom qui puisse perpétuer leur gratitude pour sa bienveillance à leur égard ».

La seigneurie de Malcolm Fraser prendra ainsi le nom de Mount Murray, celle de Nairne le nom de Murray Bay. Les deux seigneuries sont concédées le même jour du printemps 1762. Ces concessions sont tout à fait exceptionnelles, étant les plus importantes à avoir été faites sous le régime militaire, près d'une année avant la signature du traité de Paris, alors que le sort de la colonie était en suspens.

3. MALCOLM FRASER A-T-IL POSSÉDÉ PLUSIEURS SEIGNEURIES? SI OUI, EN QUELLES CIRCONSTANCES A-T-IL ACQUIS CES PROPRIÉTÉS?

La seigneurie de Mount Murray est la première des trois seigneuries ayant appartenu à Malcolm Fraser.

Mount Murray occupe une place à part en ayant fait l'objet d'une concession en fief et seigneurie en bonne et due forme. Pendant son service lors de la guerre d'Indépendance américaine, il eut la chance de pouvoir en acquérir deux autres à bon compte, et il ne manqua pas de saisir l'occasion.

En janvier 1777, le régiment des Royal Highland Emigrants prend ses quartiers d'hiver dans la région de Terrebonne, non loin des terres du seigneur écossais de Lachenaie, Gabriel Christie.

Apprenant que Christie met en vente sa seigneurie de l'Islet-du-Portage, Malcolm Fraser fait une offre qui est acceptée. Comme il s'agit d'une propriété modeste, peu développée et assez dépourvue en ressources, il est en mesure de payer comptant.

Il connaît bien cette petite seigneurie - correspondant à peu près au territoire de Saint-André de Kamouraska -, voisine de celle de Rivière-du-Loup, propriété du général Murray, dont il a été fermier entre 1766 et 1772. Malcolm a une affection particulière pour ce coin de pays, qu'il préfère à cette époque à Mount Murray. En secret, il rêve probablement de posséder la seigneurie de Rivière-du-Loup, un rêve qu'il ne peut concrétiser car il n'en a pas les moyens. En achetant l'Islet-du-Portage, il s'installe aux portes de la propriété convoitée.

Malcolm Fraser n'était pas du genre oisif. À partir de 1767, il avait pris à ferme une autre seigneurie, celle de l'est de l'île d'Orléans, comprenant les paroisses de Sainte-Famille et de Saint-Jean. Cette seigneurie appartenait à James Murray, ex-lieutenant des Fraser Highlanders - à ne pas confondre avec son homonyme le gouverneur. Ayant décidé de retourner en Écosse, Murray avait confié l'exploitation de sa propriété à Malcolm Fraser.

En janvier 1775, la *Gazette de Québec* annonce la mise en vente de la seigneurie de l'est de l'île d'Orléans. Malcolm Fraser agit comme procureur. Le moment est mal choisi pour vendre une seigneurie. Plus au sud, la révolution gronde et fait peser sur le Canada la double menace d'une invasion et d'une guerre. Aucun acheteur sérieux ne semble se manifester. À l'été 1776, le retour d'un calme relatif à Québec n'y change rien : la seigneurie du lieutenant Murray ne trouve pas preneur.

Consentant à abaisser son prix, Murray trouve enfin un acheteur en Malcolm Fraser. Celui-ci entre en possession de la propriété, en novembre 1777. Il acquiert ainsi une deuxième seigneurie en moins d'un an. La seigneurie de l'île d'Orléans lui rapportera davantage que Mount Murray ou l'Islet-du-Portage. Avec le temps, il réalisera cependant que les cours d'eau de la propriété ont souvent un débit insuffisant pour faire tourner les moulins.



Le manoir de Mount Murray vers 1925. Photographie attribuée à Edgar Gariépy. ANQ, P600, S6, P (N78-6-2-8)

4. COMMENT MALCOLM FRASER GÉRAIT-IL SES SEIGNEURIES?

Malcolm Fraser ne peut commencer à s'occuper de la seigneurie de Mount Murray qu'à partir de 1763, année de sa démobilisation. La première phase du développement est très dure et décourageante. La terre est pauvre et les colons sont rares.

Très tôt, il s'interroge sur la légitimité de sa concession. Ne réussissant pas à obtenir des lettres patentes, il semble perdre confiance en l'avenir de la seigneurie. Après avoir trimé dur pendant deux ou trois ans, il renonce à continuer de se dépenser pour cette propriété. Pour mieux vivre, il prendra à ferme la gestion des seigneuries de Rivière-du-Loup et de l'est de l'île d'Orléans.

À partir de 1765, il occupe Mount Murray de façon minimale, n'essayant plus d'attirer de nouveaux censitaires et mettant sa ferme en location. Cette phase de transition dure une vingtaine d'années.

Le développement de Mount Murray reprend au retour de Malcolm Fraser à la vie civile, en 1784. À compter de ce moment, la propriété passe au premier plan de ses occupations. Il cherche à en exploiter toutes les ressources : l'agriculture, mais aussi la pêche et la forêt. Dans la dernière partie de sa vie, Mount Murray est incontestablement sa seigneurie principale.

La seigneurie de l'Islet-du-Portage est, pour Malcolm Fraser, beaucoup moins importante que celle de Mount Murray. Malgré sa bonne volonté, il y a peu de revenus à tirer de cette propriété. Il en confie la gestion à un homme de confiance et se contente de bien l'entretenir. À partir de 1810, ce domaine sans prétention assurera un revenu minimal à l'un de ses fils sans grande ambition.

En comparaison, la seigneurie de l'île d'Orléans est plutôt bien pourvue. Étonnamment, il s'attache peu à cette propriété ancienne, déjà développée et un peu trop rapprochée de Québec à son goût. Il y consacre une faible partie de son temps, ayant la chance de pouvoir compter sur un meunier fiable et compétent qui veille au bon fonctionnement de tout. Il vendra cette seigneurie en 1805, remettant le profit de la vente à l'une de ses filles, en guise de dot.

5. QUELLES ONT ÉTÉ LES FEMMES DE LA VIE DE MALCOLM FRASER?

Trois femmes peuvent être associées à trois phases très différentes de la vie de Malcolm Fraser. Les trois ont partagé sa vie plus ou moins longtemps, mais une seule a été son épouse légitime.

C'est vraisemblablement à l'automne 1760, lors du cantonnement de sa compagnie à Beaumont, que Malcolm Fraser fait la connaissance de Marie Allaire. Celle-ci deviendra sa première femme et lui donnera cinq enfants. Les actes de baptême de ceux-ci démontrent que l'union ne fut jamais officialisée par l'Église catholique. Aucun acte notarié relatif au couple ne fait non plus état d'un statut légal pour cette union. Incontestablement, Malcolm Fraser et Marie Allaire vécurent en concubinage.

Originaire de Beaumont, Marie Allaire connut Malcolm Fraser à l'âge de 21 ans. Catholique s'unissant à un protestant, elle a certainement encouru la réprobation du clergé et d'une vaste majorité de son entourage. Aux yeux de l'Église catholique du temps, les enfants issus de ce type d'union étaient illégitimes, stigmatisés dans les registres de la mention « né de parents inconnus ». Pour faire face au rejet d'une partie de l'opinion publique, Marie Allaire devait allier force de caractère et indépendance d'esprit. Rien n'indique que sa famille désapprouva son union. Sa sœur cadette, Marie-Louise, l'imita quelques années plus tard, en vivant en union libre à Rivière-du-Loup avec un autre Highlander, William Fraser.

Après avoir vécu quelque temps à Beaumont, Malcolm Fraser et Marie Allaire habitèrent Mount Murray de 1762 à 1765. Rebutés sans doute par la difficulté de vivre à cet endroit, ils revinrent brièvement à Beaumont, avant d'aller s'installer à Rivière-du-Loup. Jusqu'à leur séparation, en 1771, ils résidèrent principalement à cet endroit.

Marie Allaire prend alors en charge deux de ses quatre enfants et retourne habiter à Beaumont. Vers 1781, elle s'installe à Québec, où vivent ses trois fils. Vraisemblablement, elle habite rue des Grisons, dans une propriété que Malcolm Fraser vient d'acheter.

Les relations de Malcolm Fraser et Marie Allaire restent assez étroites. Malcolm trouve un intérêt à

associer celle-ci à ses investissements fonciers. En 1784 et en 1795, avec les capitaux de Malcolm, elle achète trois propriétés situées sur la rue des Grisons. Les deux ne sont pas toujours d'accord sur la gestion de ces biens : en 1796, elle fait la donation de l'une de ses propriétés à l'un de ses fils, une décision que Malcolm s'empressera de faire annuler.

Vers 1802, Marie Allaire quitte Québec pour aller vivre à Rivière-du-Loup, où habitent deux de ses enfants et l'une de ses sœurs. Elle y retrouve également la plupart de ses petits-enfants. Elle n'a pas d'autonomie financière et reçoit de l'aide de Malcolm.

Marie Allaire apparaît comme une personne au comportement irréprochable, femme généreuse et appréciée de tous. Certains de ses enfants reprochèrent à leur père de ne pas lui accorder suffisamment d'attention. La correspondance montre que Marie Allaire eut des relations parfois tendues avec Malcolm, particulièrement au temps de sa vieillesse. Elle survécut à Malcolm, décédant à Rivière-du-Loup à l'âge de 83 ans.

Malcolm Fraser et Marie Allaire se sont rencontrés pendant la période de l'occupation. Hormis les rares éléments féminins occupant des fonctions ménagères au sein de l'armée, il n'y avait à cette époque pratiquement pas de femmes célibataires d'origine britannique. Avec l'arrivée de plusieurs familles de marchands et d'entrepreneurs venus de la Grande-Bretagne ou de la Nouvelle-Angleterre, la situation changea de façon appréciable au cours des années qui suivirent.

L'un de ces marchands se nommait John McCord. La présence de celui-ci à Québec, en 1760, est attestée. Originaire d'Irlande du Nord, il était venu avec sa deuxième épouse et quatre enfants de son premier mariage : Jane, John, Margery et Thomas. On croit que les activités de John McCord furent d'abord liées à ses contrats d'approvisionnement avec l'armée. Vers 1764, il eut une petite entreprise de pêche, à Gaspé. Il fut cependant avant tout connu à Québec comme marchand spécialisé en import-export.

Excluant les officiers et soldats de la garnison, les anglo-protestants de Québec en 1771 pouvaient former une communauté d'au plus mille individus. Dans cette communauté, John McCord s'était imposé, en revendiquant pour les marchands une réduction des restrictions au commerce et en prenant une part active au mouvement visant à obtenir la création d'une chambre d'assemblée. Malcolm a certainement été en relation avec lui très tôt. Époux de Jane McCord depuis 1765, Alexander Fraser, ami de Malcolm et son ex-compagnon d'armes, a pu servir d'intermédiaire pour établir le contact.

Malcolm se sépare officiellement de Marie Allaire en 1771. Âgé de 38 ans, il décide de s'unir avec la

deuxième fille de John McCord, Margery, jeune femme de 22 ans. Le couple fait reconnaître officiellement son union, vraisemblablement en 1772. L'acte de mariage reste introuvable, mais un contrat de vente daté de 1773 prouve hors de tout doute qu'ils se marièrent.

Un enfant naît de l'union, une fille prénommée Juliana. Comme l'enregistrement de la naissance de cet enfant est lui aussi introuvable, une certaine confusion entoure depuis longtemps la place exacte de Juliana dans la famille de Malcolm Fraser. Ignorant tout de l'existence de Margery McCord, certains biographes de Malcolm Fraser font de Marie Allaire la mère de Juliana. En fait, le premier document révélant l'identité de Juliana Fraser paraît être son contrat de mariage de 1794. Ce contrat est intéressant à trois titres : 1° il établit Juliana comme étant la fille de Malcolm; 2° il identifie Margery comme étant la mère de Juliana et l'épouse de Malcolm en 1773; 3° il est conclu dans la maison de John McCord, dans la Haute-ville de Québec.

Après deux ou trois ans de mariage, le projet de Malcolm de fonder une nouvelle famille s'effondre brusquement, avec la mort de Margery. En date du 29 août 1774, on trouve dans le registre de la Quebec Anglican Church, la mention suivante : « Buried at St John's Mrs. Fraser ». C'est là vraisemblablement l'acte d'inhumation de Margery McCord. Malcolm se retrouve veuf et père d'une fillette d'environ deux ans. Ses liens avec la famille McCord sont profonds et dureront jusqu'à la fin de sa vie.

Après la mort de Margery McCord, Malcolm Fraser entre dans une longue période de célibat. Retourné à l'armée active en 1775, sa carrière militaire l'accapare jusqu'en 1784.

Devenu demi-solde, il partage son temps entre Mount Murray, Québec et Rivière-du-Loup. Depuis mai 1783, il détient un bail à ferme de la seigneurie de Rivière-du-Loup, obtenu de Henry Caldwell. Appartenant toujours au général James Murray, cette seigneurie est désormais ouvertement convoitée par Malcolm. Lorsqu'il fait une proposition d'achat, le général Murray refuse obstinément, malgré une offre très avantageuse. Rancunier, le général n'a pas oublié une mésentente avec Malcolm, qui fut le prétexte quelques années plus tôt pour résilier un premier bail entre les deux.

Vers 1790, probablement lors d'un voyage entre Québec et Rivière-du-Loup, Malcolm Fraser fait la connaissance de celle qui sera sa troisième compagne, Marie Ducros. Originaire de L'Islet et fille d'Antoine Ducros dit Laterreur et de Josette Fortin, Marie Ducros est âgée de 27 ans. C'est une femme illettrée, issue d'un milieu très modeste.

Lorsqu'ils commencent à faire vie commune, vraisemblablement à la fin de 1791 ou au début de 1792, Marie Ducros a trente ans de moins que Malcolm. Ce dernier fonde sa troisième famille à l'aube de la soixantaine. Ils auront ensemble quatre enfants, dont trois survivront à leur père.

On possède peu d'informations sur Marie Ducros. Les quelques lettres qui parlent d'elles la décrivent comme très dévouée à son compagnon et habile maîtresse de maison. Impressionné par ses qualités, Lauchlin Smith, le seigneur de Sainte-Anne, suggéra à Malcolm de l'épouser, ce qu'il ne semble pas avoir considéré sérieusement. Les relations entre Marie Ducros et les enfants de Marie Allaire ont été froides; Juliana entretenait un sentiment d'hostilité envers la dernière compagne de son père.

6. QUI ÉTAIENT LES ENFANTS DE MALCOLM FRASER? QUELS RAPPORTS ENTRETENAIT-IL AVEC EUX?

Huit enfants de Malcolm Fraser lui survécurent. À son décès en 1815, la plus âgée avait 54 ans, le plus jeune 15. Issus de trois unions très dissemblables, ayant grandi dans des milieux très différents, plusieurs de ces enfants n'avaient en commun que leur père.

L'aînée des enfants se nomme Angélique. Née à Beaumont au temps de l'occupation, elle grandit au même endroit et à Rivière-du-Loup. Vers l'âge de seize ans, elle part vivre à Rivière-du-Loup, où elle prend pension chez William Fraser, concubin de sa tante Marie-Louise Allaire. En 1779, elle se marie à un Irlandais de Rivière-du-Loup, John McLoughlin. Bien que les époux soient tous les deux catholiques, le mariage est célébré à Québec devant un ministre anglican.

Ce mariage protestant soulève bien des interrogations. Tout porte à croire que ce fut le prix à payer par John et Angélique pour obtenir l'assentiment de Malcolm Fraser. Comme il ne pouvait envisager que ses petits-enfants soient élevés dans la religion catholique, imposer un mariage protestant lui apparaissait comme un bon moyen d'exercer un contrôle sur sa descendance. Ce n'était pas sa seule raison de considérer cette union comme une mésalliance. John McLoughlin appartenait à une famille de gens laborieux, sans prétention et vivant du travail de la terre. Sans être imbu de ses titres de seigneur et d'officier, Malcolm Fraser était contrarié de voir sa fille épouser un paysan, un homme sans avenir prometteur et pour lequel il n'avait pas d'estime particulière. Les relations de Malcolm Fraser avec sa fille Angélique en restèrent marquées : plus qu'avec aucun autre de ses enfants, son rapport avec Angélique fut distant.

Le fils aîné de Malcolm, Alexandre, naît à Mount Murray. Très jeune, il est mis en pension à Québec pour être éduqué à l'anglaise. Pendant que son père était

capitaine du régiment des Royal Highland Emigrants, il aurait habité chez John McCord. Au début de la vingtaine, il est à l'emploi des marchands Shaw et Fraser, de Québec.

La grande aventure d'Alexandre commence vers 1787, lorsqu'il s'engage comme commis faisant la traite des fourrures au sein de la Compagnie du Nord-Ouest. Pendant plusieurs années, il vivra dans les Pays d'en Haut (Grands Lacs), menant une vie rude, pleine d'inconfort, de privations et de risques. Ses activités seront concentrées principalement dans la région de la rivière aux Anglais (aujourd'hui Churchill), au nord-ouest du lac Winnipeg.

Vers 1799, il devient associé de la Compagnie, ce qui lui donne voix au chapitre pour la direction des opérations et lui assure une part des profits. Il cesse ses activités de traite des fourrures en 1809, mais conserve son titre d'associé pendant encore quelques années. Désirant se consacrer à sa seigneurie, il s'établit à Rivière-du-Loup, avec sa femme - Angélique Meadows, une Indienne, vraisemblablement de la nation Chipewyan -, ainsi que leurs cinq enfants, tous nés dans les Pays d'en Haut (Grands Lacs).

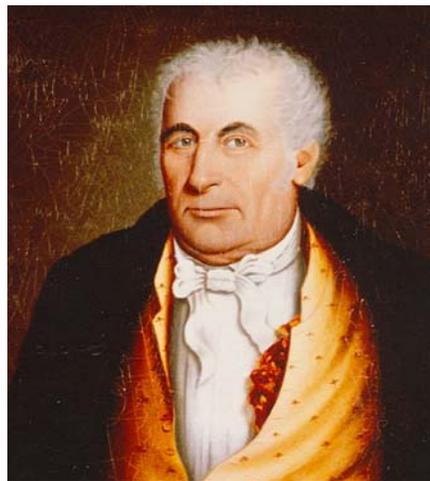
En 1799, Malcolm Fraser met un terme à sa carrière militaire, en réussissant à vendre sa commission de major breveté. Ayant beaucoup d'estime pour son fils aîné, il prend les moyens pour le faire bénéficier du produit de cette vente. Après bien des démarches auprès des héritiers du général Murray, Malcolm obtient que la seigneurie de Rivière-du-Loup soit vendue à Alexandre. Agissant comme bailleur de fonds, il atteint son objectif d'ajouter la seigneurie au patrimoine de sa famille.

Alexandre était un être entier, alliant une réputation de générosité et de compassion avec un tempérament impulsif, orgueilleux et entêté. Pareilles dispositions le conduisaient parfois à se heurter à ses proches. Ses rapports avec son père eurent des hauts et des bas, mais leurs conflits furent toujours d'origine familiale.

Le deuxième fils de Malcolm, Joseph, a passé, comme son frère aîné, une bonne partie de sa jeunesse à Québec. À l'âge de vingt-huit ans, il n'avait pas encore de situation stable. Sa tentative de s'établir dans le commerce des fourrures avait abouti à un échec. Reçu arpenteur en 1796, il délaisse très tôt cette profession pour prendre en charge la gestion des seigneuries de Rivière-du-Loup et de l'Islet-du-Portage. En 1799, il se marie avec la fille du seigneur de Sainte-Anne, Lauchlin Smith.

Joseph est l'un des enfants de Malcolm Fraser les plus mal connus. Comme il n'a pas laissé de correspondance où il aurait pu se livrer, sa vie transparaît principalement à travers de rares passages figurant dans les lettres de ses proches. Constamment, il semble vivoter, subvenant à peine aux besoins de sa famille. Il fait pitié à son père qui

se tracasse beaucoup à son sujet. Son mariage ne va pas bien et il a des problèmes d'alcool. Vers 1810, Joseph manque toujours de ressources et dépend de sa famille pour faire face à ses obligations financières. Pour lui venir en aide, Malcolm lui fait donation de la seigneurie de l'Islet-du-Portage. Joseph sera désormais seigneur et portera le titre d'écuyer. Méfiant à son endroit, son père lui interdit expressément de disposer de sa seigneurie.



Simon Fraser (1768-1844), troisième fils de Malcolm Fraser et Marie Allaire.
Source : Musée de Charlevoix.

Le troisième fils de Malcolm, Simon, grandit lui aussi à Québec. Après avoir brièvement fait partie du régiment des Royal Highland Emigrants, à la fin de la guerre d'Indépendance américaine, il entreprend l'étude de la médecine. Diplômé de l'Université d'Édimbourg, en 1789, il retourne à la carrière militaire, servant comme officier en Europe jusqu'en 1802.

Simon pratiquera ensuite la médecine à Terrebonne. Comme il jouit d'un revenu stable, ses frères et sœurs comptent sur lui pour payer des études à la progéniture. C'est en bonne partie grâce à lui que John et David McLoughlin, fils de sa sœur Angélique, feront des études de médecine. Moralement, Simon ressemble beaucoup à son père, plus qu'aucun autre des enfants de Malcolm Fraser. Ayant un grand sens des responsabilités, il a l'oreille de son père, se faisant parfois la conscience de celui-ci. Simon est le père de John Fraser de Berry, déjà cité. Juliana, fille de Malcolm et de Margery McCord, naît à Québec. Orpheline de sa mère à l'âge de deux ans, elle est élevée chez son grand-père, John McCord. Elle étudie chez les Ursulines et habite Québec jusqu'à son mariage, en 1794.

Juliana épouse Patrick Langan, ex-officier loyaliste ayant servi pendant la guerre d'Indépendance américaine. Le couple s'établit à Montréal. Comme les McCord, Langan est un Irlandais protestant. Engagé

dans l'armée active lors de la guerre contre les Américains, Langan meurt à Kingston, en 1813. Il laisse sa femme et ses trois filles dans des conditions matérielles difficiles.

Juliana s'est identifiée avant tout à la culture de la minorité anglophone, celle du milieu où elle a vécu. Cette inclination fait contraste avec l'attitude de son père et des enfants de Marie Allaire et de Marie Ducros, lesquels réussirent à vivre en harmonie avec la culture de la majorité.

En 1805, en retour d'avantages financiers, Malcolm Fraser vend la seigneurie de l'île d'Orléans, au bénéfice de son gendre Langan et de Juliana. Imprudent et malhabile en affaires, Langan s'avère incapable d'honorer ses engagements envers son beau-père. Malcolm en concevant une vive amertume, la relation avec son gendre devient très tendue. Lorsque Langan décède, sa situation financière incertaine plonge Juliana dans le dénuement.

Coincé entre les besoins de sa fille et la menace de saisie qui pèse sur la succession de Langan, Malcolm Fraser se sent impuissant. Simon est obligé d'intervenir pour dissiper un tant soit peu l'imbroglio. À tous ces protagonistes, la mésaventure laisse un goût amer.

Les enfants de Malcolm Fraser et Marie Ducros naissent tous à Mount Murray. Très jeunes, ils partent faire leurs études à Québec.



Anne Fraser (1792-1877), fille de Malcolm Fraser et Marie Ducros.
Source : BAnQ, P81, P2

Jusque vers 16 ans, l'aînée Anne est l'élève des Ursulines de Québec. Retournée vivre à Mount Murray, elle se marie à Joseph Bélanger, jeune homme originaire de Saint-Jean-Port-Joli. À l'approche de ses quatre-vingts ans, l'attitude de Malcolm Fraser à l'égard du catholicisme s'est adoucie; ses relations cordiales avec le curé Le Courtois y sont peut-être pour quelque chose. Le mariage est célébré à La Malbaie,

en présence de Malcolm; les registres sont muets sur la mère de l'épouse, Marie Ducros.

Appréciant beaucoup son nouveau gendre, Malcolm Fraser lui confie la gestion de Mount Murray. À peine chargé de cette responsabilité, Joseph Bélanger tombe gravement malade. Marié depuis seulement quinze mois, il décède en janvier 1813, sans laisser d'enfant.



William Fraser sur le site
www.manoirfraser.com/hist.html

Quatrième fils de Malcolm, William commence son apprentissage de la médecine chez James Fisher, à Québec. Comme son oncle Simon, il ira étudier à l'Université d'Édimbourg, où il obtiendra son diplôme de médecine. Il succédera à son père comme seigneur de Mount Murray.

Benjamin de la famille, John Malcolm, n'a que 15 ans lorsque son père décède. John Malcolm vivra principalement à Québec, où il sera marchand et courtier. Lorsque son frère William décède prématurément, en 1830, il lui succède à la tête de Mount Murray.

Malcolm Fraser a une affection particulière pour Anne, William et John Malcolm. Il les a vus grandir, à l'âge où il aurait pu être leur grand-père. Témoignant d'une relation de confiance solide, le dernier testament de Malcolm est très généreux envers ses trois jeunes enfants.

7. QUEL GENRE D'HOMME ÉTAIT MALCOLM FRASER?

Selon son petit-fils, John Fraser de Berry, Malcolm Fraser était gros et de taille moyenne. On ne connaît pas d'autres détails sur son physique.

La documentation abondante sur Malcolm Fraser permet de tracer un bon portrait de sa personnalité. Ses écrits témoignent d'un homme méticuleux, soucieux de rigueur et de clarté. En tout, c'est un homme de principe, franc et respectueux de l'ordre établi. Sa rigueur et ses principes sont ceux du presbytérien. Très marqués chez l'homme de la maturité, ces traits s'adouciront quelque peu avec l'âge. S'il est important pour lui d'être juste et de s'acquitter pleinement de ses obligations, il en attend autant des autres. Ses plus grandes déceptions auront été les injustices subies et les engagements qu'on n'aura pas respectés à son endroit.

Doté d'une santé robuste, Malcolm Fraser a mené une vie très active. Jusqu'à l'âge de 80 ans, il n'a cessé de veiller à la bonne gestion de ses affaires, par de multiples déplacements entre Mount Murray, Rivière-du-Loup et Québec. Alors qu'il approche les soixantedix ans, un de ses gendres dit de lui qu'il est relativement à son aise, peut passer ses hivers et ses étés là où il le souhaite et, de façon générale, vit bien.

Vers 65 ans, il a, selon son dire, des étourdissements, malaises précurseurs d'ennuis. À quelques mois de soixante-dix ans, il affirme être en parfaite santé bien que sa mémoire commence à faiblir. Signe que sa santé le préoccupe, il hivernera à Québec, entre 1803 et 1807, même s'il déteste la ville et y a peu d'amis.

En octobre 1810, il prend un ton badin pour informer sa fille Anne sur sa santé : « deux fois l'étourdissement m'a repris mais sans grande intensité et, Dieu merci, maintenant je me porte bien et j'ai dansé à un mariage hier soir ». Il ne prend pas ces attaques à la légère, déclarant qu'il n'osera pas s'enfermer à Murray Bay l'hiver suivant, de crainte de manquer d'assistance médicale. Son petit-fils dira plus tard qu'il était sujet à des attaques du haut mal, en d'autres mots, à des crises d'épilepsie.

Ses relations avec autrui sont généralement bonnes, mais sans familiarité. Il a un petit nombre d'amis fidèles, recrutés principalement parmi la communauté anglophone; ils se nomment John Nairne, Alexander Fraser, John McCord père et fils, Simon Fraser *senior*, Peter Stuart, Henry Caldwell, Lauchlin Smith et John Munro. Il entretient également des relations amicales avec quelques Canadiens, surtout des notables. C'est un anglophone de cœur, bien conscient des privilèges que son identification au conquérant lui vaut.

L'un de ses amis canadiens est le seigneur Ignace Aubert de Gaspé. Dans ses *Mémoires*, le fils de celui-ci, Philippe, relate une anecdote savoureuse remontant vraisemblablement au début des années 1800 :

« Une servante frappe, le matin, à la porte de la chambre à coucher de mon père [au manoir de Saint-Jean-Port-Joli] en lui criant qu'un homme, qu'elle ne connaissait pas, avait pris possession pendant la nuit d'un des cabinets destinés aux étrangers. Mon père passe une robe de chambre, et trouve, en effet, son ami le colonel Malcolm Fraser, qui venait de s'éveiller.

« Allons, colonel, cria mon père, nous ne sommes plus en 1759. Quand on s'empare aujourd'hui, pendant la nuit, de la maison d'un Français, on a du moins la courtoisie de lui demander à souper.

– Quant au souper, fit le colonel, j'en ai fait un excellent chez notre ami M. Verrault, curé de Saint-Roch, qui a voulu me garder à coucher. Mais je l'ai refusé pour me rapprocher de Québec, où je désire être ce soir. Soyez donc tranquille de ce côté-là. Ce n'est pas sans peine que je me suis emparé de votre forteresse défendue par votre chien, Niger. J'ai eu beau lui dire que j'étais un Écossais très pacifique et un ami de la maison, que nous étions même lui et moi un peu compatriotes, je ne pouvais réussir à le calmer. Mais comme on finit toujours par s'entendre avec de bonnes

raisons, votre cerbère a fini par capituler aux conditions suivantes, savoir : qu'il me serait loisible d'entrer dans la maison, de prendre possession d'une chambre à coucher, de me mettre même au lit, pourvu que ledit Niger ne me perdît pas un instant de vue, et qu'il se posât en sentinelle jusqu'au jour, devant la porte de ma chambre. Il craignait, je suppose, qu'on ne troublât mon repos. Et, ma foi! comme chacun de nous a respecté religieusement les articles de la capitulation, je n'ai fait qu'un somme pendant toute la nuit, sous l'égide du sieur Niger ».

8. CONCLUSION

Il est indéniable que les liens de Malcolm Fraser avec la minorité dirigeante lui ont valu plusieurs privilèges. Épris de justice et dépourvu d'arrogance, il a cependant toujours fait usage de ses avantages honorablement. Il ne fut pas de ces conquérants qui méprisaient les nouveaux sujets francophones et catholiques. Il nous apparaît plutôt comme l'un de ces rares Britanniques qui ont parfaitement réussi leur intégration à la vie canadienne. Appartenant lui-même à un peuple conquis, il était bien placé pour comprendre les sentiments de la majorité environnante. Bien que son expérience de vie lui faisait admirer le modèle britannique, il ne s'est jamais fait d'illusion sur la vitalité du peuple canadien et sur ses chances d'être assimilé. Son implication dans l'histoire de son époque et sa vie riche en événements en font l'un des personnages les plus intéressants de notre histoire d'après la Conquête. ◀

BIBLIOGRAPHIE

On trouvera les détails bibliographiques dans un ouvrage à paraître en 2006, aux Éditions Septentrion. Les principales sources générales sont les suivantes :

- Archives nationales du Québec, Québec, Fonds Fraser, page 81.
- Archives nationales du Québec, Québec, Fonds Fraser, page 436.
- Archives nationales du Canada, Ottawa, Fonds Fraser, MG 23 K1.
- Archives nationales du Canada, Ottawa, Fonds Nairne, MG 23 G III 23.
- Musée de Charlevoix, La Malbaie, Fonds Desmeules.
- Musée de Charlevoix, La Malbaie, Fonds Cabot.
- G. M. Wrong, *A Canadian Manor and its Seigneurs*, Macmillan Co., Toronto, 1926.
- B. B. Barker, *The McLoughlin Empire and its Rulers*, The Arthur Clark Company, 1959.



GUILLAUME COUILLARD, SA VIE, SON LEGS...

par Gaston Couillard (3672)

Diplômé en génie civil, Gaston Couillard a successivement fait carrière dans l'armée canadienne, au sein d'entreprises privées, puis dans la fonction publique québécoise. Grand adepte de l'ébénisterie, il pratique la généalogie afin d'alimenter sa passion de l'Histoire.

Résumé

La présente conférence a été prononcée par Gaston Couillard à la Société de généalogie de Québec, le 15 mars 2006. Il parle de l'ancêtre de l'une des plus vieilles familles de Québec, ainsi que des événements et des personnes qui ont le plus influencé son parcours en Nouvelle-France : Louis Hébert, Samuel de Champlain, Guillaume Huboust et Robert Giffard.

ORIGINE IMPRÉCISE

Né vers 1588, on l'identifie parfois comme fils de Guillaume Couillard et d'Élisabeth de Vezin, de Saint-Malo en Bretagne, ou de la paroisse Saint-Landry de Paris, mais plus probablement fils d'André Couillard et de Jehanne Basset, de la paroisse de Saint-Sévan près de Saint-Malo en Bretagne.

On peut le qualifier de premier habitant de Nouvelle-France puisque dès 1613, il est établi à Québec, avant même Louis Hébert, son beau-père, qui aura une influence déterminante sur la vie de l'ancêtre Couillard. Il épouse à Québec, le jeudi 26 août 1621, Guillemette Hébert, née vers 1608, fille de Louis et de Marie Rollet. À leur mariage, Guillemette est âgée de 13 ans et l'époux, de 33 ans. De leur union naîtront dix enfants. Guillaume deviendra ainsi le premier Français, marié au pays, et qui y laissera une descendance.

DES LIENS ÉTROITS AVEC LOUIS HÉBERT

On ne saurait traiter de Guillaume Couillard, de sa vie et de son legs, sans parler de Louis Hébert et de sa famille. Louis Hébert est né au Mortier d'Or, près du Louvre, à Paris, en 1575. Il est le fils de Nicolas (apothicaire à la cour de Catherine de Médicis) et de Jacqueline Pajot. Louis Hébert épouse avant 1602 Marie Rollet, qui lui donnera trois enfants : Guillaume, Guillemette et Anne.

Dès son jeune âge, Louis est informé des possibilités d'établissement en Acadie par son cousin Jean de Biencourt de Poutrincourt. Il ne faut donc pas s'étonner de le retrouver en 1606 à Port Royal, où il soigne Blancs et Amérindiens en compagnie de Du Gua des Mons et de Samuel de Champlain, et en 1610, avec Jean de Biencourt de Poutrincourt.

Au cours de l'hiver 1616-1617, Louis renoue avec Champlain, qui est à Paris en quête de renforts pour sa colonie de Québec. Il répond à l'invitation de

Champlain, quitte Paris avec sa famille le 11 mars 1617, et arrive à Québec le 15 juillet au bout d'une traversée qui aura duré plus de quatre mois.

À Québec, son talent d'apothicaire et la provision de grains et de semences qu'il transporte avec lui sont une bénédiction pour les colons malades et affamés. D'ailleurs, Champlain, lors de son séjour de 1618, mentionne qu'« *on trouve des terres semées de beaux grains et des jardins où poussent toutes sortes de légumes* ».

GUILLAUME COUILLARD ARRIVÉ TRÈS TÔT À QUÉBEC

Guillaume Couillard est alors établi à Québec depuis 1613, au service de la Compagnie des marchands. On le dit charpentier, matelot et calfat. Champlain dans ses écrits en parle en ces termes « *nous nous adressâmes à un habitant du pays, appelé Couillart, bon matelot, charpentier & calfateur, qui ne pouvoit estre sujet qu'à la nécessité, auquel nous mettions toute nostre assurance qu'il nous secoureroit de son travail & industrie, d'autant que depuis quinze ans qu'il avoit esté au service de la compagnie, s'estoit toujours monsté courageux en toutes choses qu'il faisoit, qu'il avoit gagné amitié d'un chacun* ». On peut donc conclure que Guillaume était au service de la Compagnie des marchands dès l'âge de 10 ans.

En 1620, Champlain rentre de France muni d'un mandat qui lui donne pleine autorité sur la colonie. Louis Hébert se voit confier l'administration de la Justice (procureur du Roi). En 1622, Louis Hébert adresse au vice-roi une pétition afin que lui soient concédées officiellement les terres du fief du Sault-au-Matelot, où il est établi (emplacement actuel de la basilique de Québec, du Séminaire, des rues Hébert et Couillard). Le vice-roi accède à sa demande en lui reconnaissant la propriété du dit fief le 4 février 1623.

LE COUPLE GUILLAUME COUILLARD – GUILLEMETTE HÉBERT

Le 30 janvier 1625, Guillaume et Guillemette accueillent leur premier enfant baptisée Louise, qui a comme parrain et marraine Éméry de Caen et Marie Rollet. Louise épousera Olivier le Tardif le 3 novembre 1637 à Québec, donnera naissance à un garçon nommé Pierre, le 11 juillet 1641, et décédera le 23 septembre de la même année.

Le 28 février 1626, le vice-roi ajoute au patrimoine de Louis Hébert quelques acres en bordure de la rivière Saint-Charles (fief de Saint-Joseph ou de l'Espinay), lui permettant ainsi de continuer son travail de développement.

Le couple Couillard-Hébert accueille le 10 août 1626 son deuxième enfant baptisée Marguerite. Elle a comme parrain et marraine Samuel de Champlain et Marguerite Langlois, épouse d'Abraham Martin. Marguerite épousera Jean Nicolet à Québec, le 7 octobre 1637, à l'âge de 11 ans et 2 mois. Ce sera un des rares mariages contractés sous le régime français, où la conjointe est âgée de moins de 12 ans. À la suite du décès de Jean Nicolet, elle épousera Nicolas Macard le 12 novembre 1646, et décédera à Québec le 20 avril 1705.



Plaque commémorative placée sur le mur de l'ancienne Procure du Séminaire. On peut y lire : « Ici s'élevait la maison de Guillaume Couillard, gendre de Louis Hébert, premier colon de Québec. Acquisée par M^{gr} de Laval, elle servit de berceau au Petit Séminaire fondé en 1668. Ce monument a été érigé à l'occasion du centenaire de l'Université Laval avec des pierres retirées des vieilles fondations ». Source : l'auteur.

DÉCÈS DE LOUIS HÉBERT

À l'hiver 1626, Louis Hébert fait une chute sur la glace qui lui sera fatale. Il décède le 23 janvier 1627 et est inhumé deux jours plus tard.

En ce début d'année 1627, la population de la Nouvelle-France compte 100 habitants, la même qu'à l'établissement de Terre-Neuve, tandis que 310 personnes peuplent la colonie de la Nouvelle-Angleterre et plus de 2000 celle de la Virginie. En cette même année, Guillaume Couillard reçoit de la mère-patrie deux génisses et une charrue, lui facilitant ainsi la tâche dans la poursuite de l'œuvre entamée par son beau-père décédé. Il devient le premier colon à manier la charrue à l'aide de bovins. Champlain lui accorde également, à titre personnel, 100 arpents de terre pour ensemencement aux abords de la rivière Saint-Charles.

MENACE ANGLAISE

En juin 1628, alarmé par l'approche des Anglais et la menace d'une famine, Champlain veut envoyer Guillaume Couillard à Tadoussac pour « *radouber et ramener une barque en vue d'évacuer vers Gaspé les bouches superflues* ». Guillaume, contrairement à ses habitudes, s'y refuse obstinément : il redoute que les Sauvages ne l'assomment et il ne veut pour aucune considération abandonner sa famille. En cet hiver 1628-1629, les vivres manquent à Québec et Guillaume approvisionne les colons en maïs, pois et blé, leur permettant de survivre à la disette.

LA NAISSANCE D'UN PREMIER FILS

Le 18 mai 1629 naît un premier fils, Louis. Il a pour parrain et marraine Guillaume Hubout (époux en secondes noces de Marie Rollet) et Françoise Langlois (épouse de Pierre Desportes). Il étudiera chez les Jésuites. Il épouse Geneviève Després le 29 avril 1653 à Québec. De leur union naîtront six enfants : Jeanne, Charles, Jean-Baptiste, Louis, Geneviève et Jacques. Il décédera à l'été de 1678.

DÉFAITE DEVANT LES ANGLAIS

Après avoir défait la flotte française les 16 et 17 juillet 1628, à l'île Saint-Barnabé, en face de Rimouski, et être rentrés en Angleterre avec huit navires remplis de biens confisqués aux Cents-Associés, les Kirke, toujours guidés par Jacques Michel, quittent à nouveau l'Angleterre, le 5 avril 1629, à destination de la Nouvelle-France. Cette fois, Champlain se voit contraint de capituler et rentre en Europe. Avant de quitter Québec à bord des navires des Kirke, il confie au couple Couillard-Hébert deux petites Indiennes reçues des chefs amérindiens en 1627, David Kirke lui ayant refusé la faveur de les amener en France.

SOUS L'OCCUPATION ANGLAISE

Sous l'occupation anglaise, de 1629 à 1632, Jacques Lacourcière mentionne, dans son *Épopée en Amérique*, que vingt-cinq personnes sont demeurées à Québec :

- Guillaume Huboust et Marie Rollet;
- Guillaume Couillard, Guillemette Hébert et leurs enfants Louise, Marguerite et Louis;
- Abraham Martin, Marguerite Langlois et leurs enfants Eustache, Marguerite et Hélène;
- Pierre Desportes, Françoise Langlois et leur fille Hélène;
- Nicolas Pivert, Marguerite Lesage, leur nièce ainsi qu'un engagé;
- les interprètes/coueurs des bois :
 - Jean Nicolet
 - Jean et Thomas Godefroy
 - François Marguerite
 - Jacques Hertel
 - Étienne Brûlé.

Élisabeth, la quatrième enfant du couple Couillard-Hébert, naît le 9 février 1631. Fait inusité, l'enfant aura deux parrains, Louis Kirke et le chirurgien Adrien Duchesne, allié des occupants. Élisabeth sera pensionnaire chez les Ursulines d'octobre 1643 à mars 1644, à une pension fixe de 100 livres. Élisabeth épousera Jean Guyon le 27 novembre 1645, à l'âge de 14 ans. Pour la première fois en Nouvelle-France, on jouera du violon lors d'une cérémonie nuptiale. À Noël de cette même année, on entendra violon et flûte allemande lors de la messe de minuit. Élisabeth décédera le 5 avril 1704 à Château-Richer, à l'âge de 73 ans.

LES FRANÇAIS REVIENNENT

Après le retour des Français en 1632, Guillaume Couillard continue à se dévouer pour la colonie et ses concitoyens : il participe à la défense contre les Iroquois, dirige fréquemment des barques entre Tadoussac et Québec, accompagne les Jésuites lors de leurs voyages, etc. Il jouit de l'estime de tous. Au départ des Anglais, les frères Kirke vendent à Olivier le Baillif un jeune Noir malgache qui les accompagnait jusque-là. À son tour, Olivier le Baillif en fait cadeau au couple Couillard-Hébert.

Dans la démarche d'initiation chrétienne du jeune noir, Guillemette Hébert et sa mère Marie Rollet lui mentionnent gentiment que son baptême le rendra semblable aux Français. On peut facilement imaginer la crainte de ce dernier d'être baptisé, croyant de ce fait qu'il pourrait facilement être écorché vif. On le baptisera Olivier Le Jeune en l'honneur de Olivier le Tardif, gendre de Guillaume Couillard, et du père Le Jeune.

MULTIETHNICITÉ AVANT L'HEURE

Le foyer Couillard-Hébert était un exemple de multiethnicité avant l'heure : il se composait, en sus des membres de la famille, de deux jeunes Amérindiennes et d'un jeune Malgache. Les archives rapportent que le jeune Olivier, s'étant rendu coupable de calomnie à l'endroit de Nicolas Marsolet, se voit condamner aux chaînes et est contraint de se balader sur les hauteurs de Québec pendant une journée. Il décédera le 10 mai 1654 à Québec.

DEUX AUTRES ENFANTS DU COUPLE

Le 28 février 1633, Guillemette met au monde une fille baptisée Marie, qui a pour parrain et marraine Duplessis Bauchaud et Marguerite Langlois, femme d'Abraham Martin. La jeune Marie étudiera chez les Ursulines de novembre 1642 au 18 mars 1644. Son père acquittera partiellement sa pension au moyen de bois de chauffage. Elle épousera François Bissot le 25 octobre 1648, et Jean de Lalande le 7 septembre 1675, à Québec. Marie décédera le 23 juin 1703 à Saint-Pierre, île d'Orléans. Le 16 janvier 1635, le couple Couillard-Hébert accueille un deuxième fils baptisé Guillaume dit Deschènes. Le parrain et la marraine sont Robert Giffard et Hélène Desportes, épouse de Guillaume Hébert. Il décédera comme son frère cadet Nicolas dit Belleruche, victime des Iroquois, le 5 octobre 1662.

TUTEUR DES ENFANTS DE GUILLAUME HÉBERT

À titre de tuteur des enfants mineurs de Guillaume Hébert, son beau-frère, Guillaume Couillard fait procéder, le 21 octobre 1639, à l'inventaire des biens du défunt. Il demande également un rapport de charpenterie de la maison et participe à la vente aux enchères des biens les 11 et 28 novembre. Il y fera l'acquisition, entre autres, de trois crémaillères pour la somme de 18 livres, d'un rets pour 4 livres et 15 sols, d'une arquebuse à rouet au coût de 25 livres, d'une couverture de laine rouge à 9 livres et de 6 boisseaux de blé de sarrasin à 4 sols le boisseau. Le 15 juillet 1642, Guillaume Couillard vend deux bœufs et une vache ayant appartenu à son défunt beau-frère. Il en obtient, pour les héritiers mineurs, 320 livres pour les bœufs et 78 livres pour la vache.

ET ENCORE DEUX AUTRES ENFANTS DU COUPLE

Madeleine Couillard, cinquième fille de la famille, naît le 9 août 1639 à Québec; elle décédera en 1666. Le parrain et la marraine sont Pierre Le Gardeur de Repentigny et Marie-Madeleine De Chauvigny de la Pelleterie.

Le 17 mars 1640, Guillaume Couillard cède aux religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, un emplacement de 8 100 pieds carrés qui servira à l'aménagement d'une buanderie.

Un troisième fils, prénommé Nicolas dit Belleruche, naît le 6 avril 1641. Le parrain et la marraine sont Nicolas Marsolet et Jacqueline Potel. Il décède, victime des Iroquois, le 22 juin 1661.

SUR LA CÔTE DE BEAUPRÉ

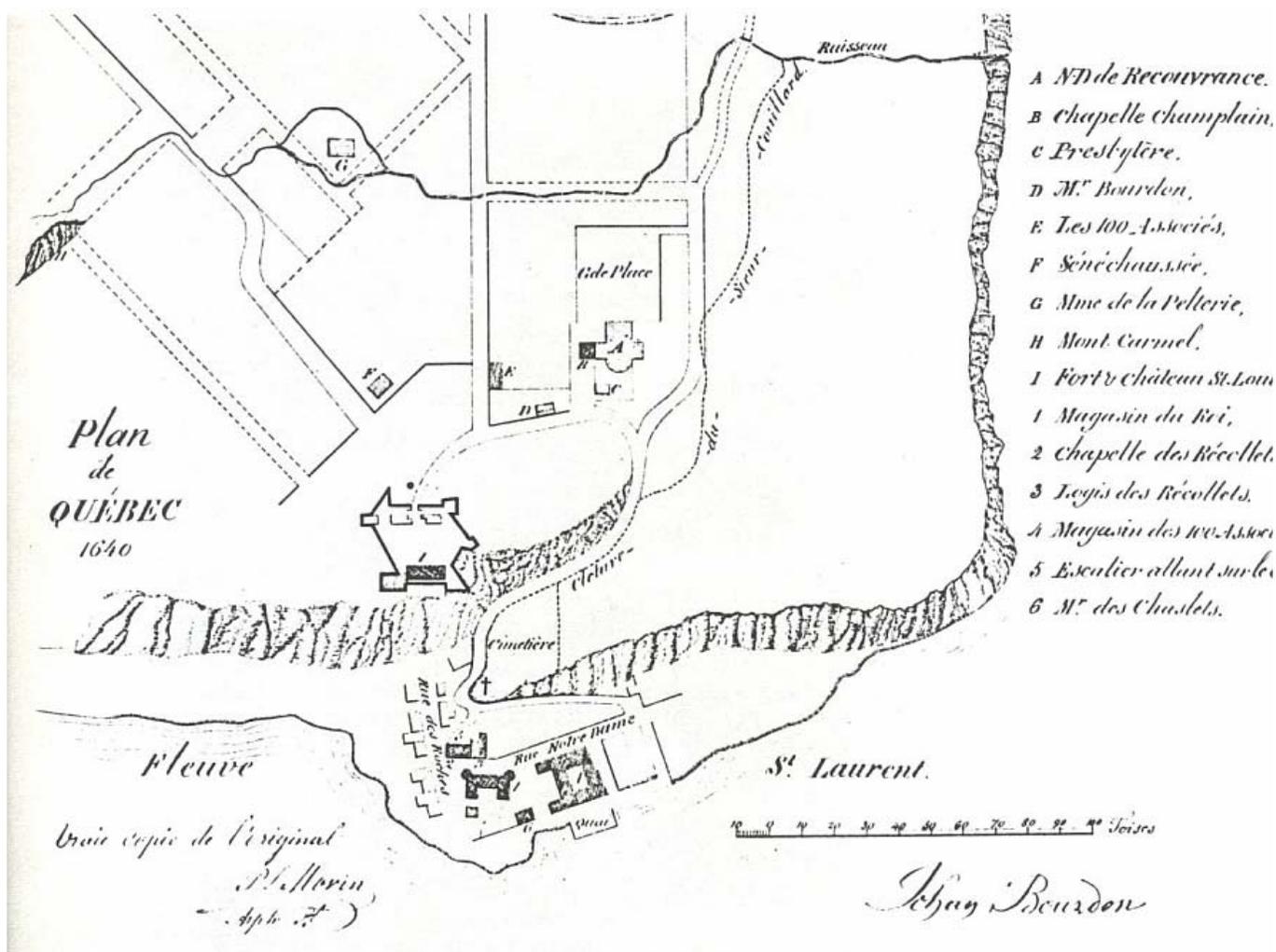
Ayant une terre sur la côte de Beaupré, Guillaume Couillard s’y fait construire, par Martin Grouvel, contrat du 15 juin 1642, une maison de cinquante pieds par vingt pieds. Pour ce travail, il lui promet deux taureaux de dix-huit mois et 55 livres tournois. Le 4 octobre suivant, il achète, au coût de 150 livres, la maison de Robert Caron; le même jour, il engage à son service, pour une période d’une année, moyennant un salaire de 144 livres, Antoine Brassard et son épouse. Il s’engage également à leur assurer le gîte et le couvert ainsi qu’à leurs enfants. Le 15 décembre 1647, il devient parrain de leur fils Guillaume. Homme de tous les métiers, le 9 décembre 1643, Guillaume promet de livrer à la compagnie des Cent-Associés le produit de cinq fournées

de chaux, à 110 livres la pipe. Le 18 octobre précédent, il avait engagé à son service Jean Leblanc et Euphrosine Nicolet.

Le 25 juin 1644, Guillaume procède à un échange de terrain avec Guillaume Huboust : il remet à ce dernier un morceau de terre au Longchamps (site actuel de la colline parlementaire), ainsi qu’une somme de 50 livres, contre un emplacement de deux arpents et demi au Sault-au-Matelot.

Le 29 octobre, pour la somme de 400 livres, Guillaume vend aux religieuses Hospitalières de l’Hôtel-Dieu, une pièce de terre d’une superficie d’un arpent et demi ayant front sur la rivière Saint-Charles. Le 14 février 1645, il fait arpenter ses terres afin de les délimiter d’avec celles des Jésuites et cède à la fabrique Notre-Dame-de-Québec un terrain de 80 pieds sur 38 pieds, pour la construction de l’église paroissiale.

Le soir du Mardi gras de 1646, son engagé Jean Leblanc se bagarre et blasphème dans la maison des Couillard. Compte tenu du caractère hautement offensant



Carte de Québec de 1640 de Jean Bourdon, à la page 7 du livre de Luc Noppen, Claude Paulette et Michel Tremblay intitulé *Québec, trois siècles d'architecture*

du geste, un procès s'ensuit et Leblanc est condamné à la peine du chevalet.

Le 22 juillet 1646, il fait également une déclaration plutôt étonnante qu'*au cas où le lac Saint-Charles se trouve sur sa concession qu'il a eue de la Compagnie de la Nouvelle-France, il en fait don au gouverneur.*

LES DEUX DERNIERS ENFANTS DU COUPLE

Un autre fils Couillard, Charles dit Desilets, naît le 10 octobre 1647 à Québec et décédera le 7 mai 1715 à Beaumont. Ses parrain et marraine sont le gouverneur Charles Huault de Montmagny et Marie-Madeleine Le Gardeur. Charles étudiera chez les Jésuites. Il épousera Marie Pasquier de Francieu le 10 janvier 1668 à Québec, et Louise Couture le 25 juin 1686. Il deviendra seigneur de Beaumont.

Catherine-Gertrude naît le 21 septembre 1648 à Québec. Le parrain et la marraine sont François de Chavigny et Barbe Dalifour. Elle est pensionnaire chez les Ursulines du 2 mars 1659 au 2 mars 1660 et y fait un retour le 13 avril 1662, pour une période de six mois. Le 6 février 1664 à Québec, elle épousera Charles-Aubert de la Chenaye, commerçant.

SA PLACE À L'ÉGLISE À PERPÉTUITÉ

En 1652, Guillaume cède à la fabrique Notre-Dame-de-Québec un terrain d'une superficie de 80 perches, en retour d'une place de banc à l'église à perpétuité.

Le 30 août 1654, il accepte de mettre fin avant terme au contrat qui le lie à son serviteur, Cardeua Manoury dit Larivière, qui désire retourner en France. Ce dernier avait préalablement recruté Denis Dieudonné pour le remplacer au service de Couillard. L'affaire se règle sans plus de difficulté.

ENFIN NOBLE

À l'automne de 1654, en reconnaissance de tous les services rendus à la colonie, le roi accorde à Guillaume Couillard ses titres de noblesse.

Le 2 janvier 1655, Guillaume cède aux religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu une bande de sept pieds sur 200 pieds pour la construction de la salle des malades, de la chapelle et de la clôture. En compensation, il obtient une place de banc dans la chapelle de la communauté. On lui accorde également, ainsi qu'à son épouse, le privilège d'y être inhumé. Le 25 juillet 1661, il cède à la même communauté un autre emplacement de 20 pieds sur 60 pieds, devant servir à l'aménagement d'un cimetière.

Au terme d'une vie bien remplie, il décède à Québec le 4 mars 1663, et est inhumé le lendemain dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Son épouse le rejoindra vingt ans plus tard. À son décès, Guillaume possédait les propriétés suivantes :

- dans le fief du Sault-au-Matelot, concédé à Louis Hébert en 1623, une superficie de 18 arpents;
- dans le fief Saint-Joseph ou de l'Espinay, concédé en 1626 et 1627, une superficie de 7 056 arpents;
- dans l'arrière-fief de Lothainville, à l'est de la rivière Montmorency, concédé en 1654, une superficie de 1 890 arpents.

COUILLARD ET AUTRES PATRONYMES

Au fil des années, les descendants du couple Couillard-Hébert ont adopté plusieurs patronymes, afin de se distinguer les uns des autres. Ainsi, on retrouve dix patronymes autres que Couillard :

Beaumont	De Beaumont
De l'Espinay	Hébert
Després	Dupuis
Lislois	Des Islets
Des Écores	Des Essars



Son blason personnel se lit « *D'azur à la colombe d'or aux ailes déployées, portant en son bec un rameau d'olivier* » et sa devise « *Dieu aide au premier colon* ».

À l'instar de plusieurs de ses contemporains, Guillaume Couillard était analphabète. Les documents d'époque nous indiquent qu'il entérinait ses ententes au moyen du signe distinctif ci-contre.



SOURCES :

- Actes notariés.
- Registres paroissiaux.
- *Champlain*, de Raymonde Litalien et Denis Vaugeois.
- *Épopée en Amérique*, de Jacques Lacourcière.
- Notes de cours de Jean-Marie Lebel.
- *Terrier du Saint-Laurent en 1663*, de Marcel Trudel.
- *Terrier du Saint-Laurent en 1674*, de Marcel Trudel.
- *Trois siècles d'architecture*, de Luc Noppen, Claude Paulette et Michel Tremblay.

Carte de la ville de Québec en 1662

1. Le fleuve Saint-Laurent.
2. L'Abitation de Champlain (présentement Notre-Dame-des-Victoires).
3. La rue sous le Fort.
4. Le fort Saint-Louis, maison des gouverneurs.
5. La côte de la Montagne à partir de 1620 (le territoire situé entre les numéros 5 à 8 est connu sous le nom de Cap Sault-aux-Matelots, et celui entre les numéros 8 à 17 comme le coteau Sainte-Geneviève en l'honneur de la patronne de Paris).
6. On aperçoit les maisons du Sault-aux-Matelots, endroit des artisans. On voit également la rue Saint-Pierre.
7. Fief du Sault-aux-Matelots (seigneurie Hébert-Couillard).
8. Début du coteau Sainte-Geneviève. On y aperçoit la descente de la Canoterie vers la rivière Saint-Charles.
9. Église Notre-Dame-de-la-Paix (en 1659, à l'arrivée de M^{sr} de Laval comme vicaire apostolique, on assiste à la création de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception qui deviendra Notre-Dame-de-Québec).
10. Le collège des Jésuites fondé en 1635 (endroit actuel de l'hôtel de ville de Québec).
11. La place d'Armes (direction ouest, on voit la rue Saint-Louis nommée en l'honneur de Louis XIII et la rue Sainte-Anne en l'honneur de Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII).
12. La rue Sainte-Geneviève.
13. Début de la Grande-Allée et fin de la rue Saint-Louis. À la gauche du numéro 13, on y aperçoit le Mont-Carmel baptisé ainsi par Charles Huault de Montmagny, membre de l'Ordre de Malte (scapulaire).
14. Le couvent des Ursulines bâti en 1642. Celles-ci sont arrivées en 1637 à bord du même bateau et en même temps que les Augustines (trois ursulines, trois augustines et trois jésuites).
15. Côte du Palais en 1662, souvent appelée la rue des Pauvres.
16. Hôtel-Dieu de Québec bâti en 1644. Les Augustines se sont initialement établies à Sillery.
17. Le coin du Palais.

Source : Jean-Marie Lebel, dans l'un de ses cours.



(suite de la page 46)

UNE ORIGINE DIFFUSE

Au début du XVIII^e siècle, on retrouve ce nom, tout particulièrement à Beaubassin, non loin de Beauséjour, en Nouvelle-Écosse. Adrien Bergeron, dans son second volume intitulé *Le grand dérangement des Acadiens du Québec*, Ed. Élysée, 1981, établit un lien entre Jean Carré et Pierre Carré marié à Anne Quessy, et en secondes, noces à Barbe Voyer, en marquant ce second mariage d'un point d'interrogation (?). Si ce lien pouvait être confirmé, cela ferait remonter encore plus loin la généalogie de cette famille CARRÉ au Canada, en l'enracinant solidement en terre acadienne.

Quand Jean Carré est-il arrivé à l'île aux Coudres? Il est difficile de le dire exactement. Nous connaissons les années troubles qui ont abouti à la déportation des Acadiens. Plusieurs Acadiens ont réussi à fuir et sont venus s'établir le long du Saint-Laurent. C'est ainsi que l'on retrouve à l'île d'Orléans une certaine Josephite Carré, Acadienne de Beaubassin, fille de Pierre Carré et Anne Thierry, qui épouse le 27 juin 1763, à Saint-Laurent I.O., Pierre Carreau, fils de Pierre et Jeanne Pouliot. Elle se marie la même année que Jean Carré. Serait-elle parente avec Jean?

Du mariage de Jean Carré à Catherine Pedneau, célébré le 19 septembre 1763 en la paroisse Saint-Louis de l'île aux Coudres, vont naître 8 enfants, 3 filles et 5 garçons. François est le seul à assurer la descendance paternelle. Je signale ici que Catherine Pedneau a eu un enfant de son mariage avec Louis Tremblay; il s'agit de Guillaume, né le 7 mars 1759 et baptisé le 4 avril à l'île aux Coudres. Il épousera le 13 novembre 1782, au même endroit, Madeleine Desbiens.

CULTIVATEUR ET PÊCHEUR DE MARSOUINS

Jean Carré sera à la fois cultivateur et pêcheur de marsouins, comme plusieurs insulaires. Comme il devenait de plus en plus difficile aux pères de famille habitant l'île aux Coudres de trouver des terres pour leurs enfants, plusieurs terres ont été achetées au lieudit Cap-à-l'Aigle, sur la côte, faisant partie de la seigneurie de Mount Murray. C'est ainsi que François Quarré signe devant le notaire Lévesque le 5 juillet 1808, un acte de concession d'une terre de trois arpents de front par trente arpents de profondeur au Cap-à-l'Aigle, attribuée par le seigneur Malcolm Fraser. On y retrouve encore aujourd'hui des descendants de Jean Carré.

PEU DE DISPERSION FAMILIALE

Il est juste de dire que les descendants de Jean Carré ont pris racine en Charlevoix, en un secteur

délimité de Cap-à-l'Aigle à Saint-Siméon. Un seul Carré a quitté Charlevoix avant 1900 : Elzéar Carré marié à Honorine Tremblay à Saint-Fidèle le 10 novembre 1874. Après la naissance de ses cinq premiers enfants, il déménage à Montréal en la paroisse de Sainte-Brigide, vers 1885. De Montréal, un de ses fils, Arthur Carré, marié à Eugénie Tremblay, se rendra en Outaouais pour travailler au moulin de Buckingham. On retrouvera le nom de ce dernier sur la liste noire établie en 1906 par la compagnie MacLaren. Arthur reviendra quelques années plus tard à Montréal.

NDLR : le 8 octobre 1906, Thomas Bélanger et François Thériault, respectivement président et secrétaire de la section locale 7 de l'Union des journaliers de Buckingham, sont attirés dans un piège et abattus par des détectives à l'emploi de la compagnie MacLaren. Plusieurs militants sont blessés, mis en prison; la ville est occupée par les soldats et la compagnie met en circulation une liste noire qui interdit toute embauche dans la région de militants syndicaux et de leurs descendants. Près du quart de la population a dû s'expatrier. Source : La Toile

D'autres descendants suivront la trace d'Elzéar. Ainsi nous retrouvons aujourd'hui des familles Carré sur la rive sud du Saint-Laurent, dans la région d'Amqui, de Cap-Saint-Ignace et Montmagny, et de Saint-Antoine de Tilly. Bien sûr, dans les grandes villes comme Québec et Trois-Rivières, on retrouve aussi des descendants de Jean Carré.

UNE FAMILLE SERRÉE

Le fait que plusieurs unions matrimoniales aient nécessité une dispense de l'Église catholique à cause de liens, soit de consanguinité soit d'affinité entre les futurs époux, est une conséquence normale de la grande stabilité qui a prévalu dans la famille Carré. On se mariait très souvent entre cousins germains et cousines germaines, petits cousins et petites cousines. Ce phénomène n'est pas unique à la famille Carré; il concerne plusieurs familles de Charlevoix. Ne pas obtenir la dispense d'un empêchement concernant la consanguinité ou l'affinité rend le mariage nul devant l'Église. Le couple Louis Tremblay dit Picoté et Marie Carré, marié à La Malbaie le 21 juin 1843, en sait quelque chose. Dans leur acte de mariage, on peut lire ceci : « Le susdit mariage avait été contracté invalide-ment, le cinq juin de la même année à raison de l'empêchement du quatrième degré de consanguinité et d'affinité que les parties ignoraient lorsqu'ils se sont donné le premier consentement ».

UNE FAMILLE DE NAVIGATEURS

Étant donné la proximité de la mer, plusieurs membres de cette famille ont été des navigateurs avec

tout ce que cela représente de particulier dans leur manière de vivre. Certains parmi eux ont perdu la vie en mer. C'est le cas du capitaine Henri Carré, de Port-au-Persil, qui a péri en mer lors d'une tempête au large du cap Madeleine, sur la côte de Gaspé, dans la soirée du dimanche 13 juin 1915. Il naviguait sur la goélette *Avis*. L'équipage comptait cinq membres; trois ont péri et deux ont été rescapés dont l'un est mon grand-père, Wilbrod Carré. Henri Carré avait épousé Herméline Boies, le 12 janvier 1903, à Saint-Siméon.

DES AGRICULTEURS AUSSI

D'autres descendants ont vaillamment cultivé les terres concédées. À l'époque de la colonisation du Saguenay, parmi les membres de la *Société des Vingt et Un*, se trouve Thomas Simard qui joua un rôle très important dans la réalisation du projet. Thomas était marié à Christine Carré, prénommée Justine à son baptême, le 16 novembre 1814 à La Malbaie. Celle-ci était la fille de Jean-François Carré et Judith Brisson (voir l'article de Léonidas Bélanger, *La Société des Vingt et Un*, dans *L'Ancêtre*, volume 31 n° 2, page 134).

COMMENT ÉCRIRE LE PATRONYME ?

Comme vous pouvez sans doute le deviner, l'orthographe du patronyme Carré présente quelques variantes. L'influence de la langue anglaise y joue pour

beaucoup. Ainsi, nous trouvons : Caré, Carey, Carrey, Carry, Quarré, Kare, Caret.

UNE AUTRE SOUCHE DE CARRÉ

Il y a une autre famille CARRÉ qui a donné de nombreux descendants, et sa lignée se continue aujourd'hui. Il s'agit de l'ancêtre Marc-François Carré, marié à Marie Josèphe Paré le 19 novembre 1742, à Château-Richer (contrat Jacob fils du 11 novembre 1742). François était originaire de Guitté, évêché de Saint-Malo, en Bretagne. Il était lieutenant de milice et marchand sur la côte de Beaupré. Cette famille quittera assez tôt la région de Québec pour aller s'établir à Montréal. On retrouvera des descendants en Outaouais, puis dans le Moyen nord ontarien, région de Sudbury. Quelques familles ont émigré aux États-Unis.

Pour de plus amples renseignements au sujet des descendants de cet ancêtre, veuillez consulter l'article de Monsieur Guy Carey paru dans le *Bulletin de la Société généalogique de Châteauguay*, volume 5 n° 3, septembre 2004.

En terminant la lecture de ce texte, vous pourrez dire : « Je connais un CARRÉ qui a écrit dans la revue *L'Ancêtre* ». L'histoire de la famille CARRÉ présente, comme pour bien d'autres familles, une suite heureuse entre l'Acadie et le Québec.

ENFANTS DE JEAN CARRÉ MARIÉ À CATHERINE PEDNEAU LE 19 SEPTEMBRE 1763, À L'ÎLE AUX COUDRES

MARIE-VICTOIRE, née le 12 juillet 1764 et baptisée à la paroisse Saint-Louis de l'île aux Coudres le 27 juillet 1764 par le supérieur du séminaire de Québec, l'abbé Boiret. Elle épousera Alexandre Savard, fils de Mathieu Savard et Cécile Desbiens, le 17 juin 1794. Son frère Jean-François se marie le même jour. Elle est décédée le 7 mars 1847 et a été inhumée le 9 mars à l'île aux Coudres. Marie-Victoire, aînée de la famille, est la dernière descendante portant le patronyme CARRÉ sur l'île.

JEAN-MARIE, né le 10 mars 1766 et baptisé le 7 avril 1766, à la paroisse Saint-Louis de l'île aux Coudres. L'histoire n'a pas laissé d'autres traces de lui.

LOUIS-MARIE, baptisé en 1768 sous condition, comme plusieurs autres enfants; nous n'avons pas la date de sa naissance ni la date de son baptême. Il est décédé le 8 mars 1786 et a été inhumé le 16 mars 1786 à l'île aux Coudres. À noter que plusieurs sources appellent cette enfant Louise-Marie. Selon mes

recherches, il s'agit bien d'un garçon portant le nom de Louis-Marie et appelé Louis.

JEAN-FRANÇOIS, né le 29 mai 1771 et baptisé le 30 mai 1771 à la paroisse Saint-Louis de l'île aux Coudres. Il a épousé Judith Brisson, fille de Ignace Brisson et Rosalie Martel, le 17 juin 1794 à l'île aux Coudres. Sa sœur, Marie-Victoire, se marie le même jour. Décédé le 3 août 1828 et inhumé le 5 mai 1828 à La Malbaie. Appelé François, il fait partie des premiers habitants ayant quitté l'île aux Coudres pour s'établir à Cap-à-l'Aigle. François est le seul à assurer la descendance de la famille CARRÉ.

MARIE CONSTANCE, née le 15 septembre 1773 et baptisée le 16 septembre 1773 à la paroisse Saint-Louis de l'île aux Coudres. Elle a épousé Philippe Savard, fils de Jean-Louis Savard et Ursule Brisson. Ce couple ira habiter à Cap-à-l'Aigle. Elle est décédée le 13 septembre 1801 et a été inhumée le 21 septembre 1801 à la Malbaie. Un inventaire des biens après décès

a été fait par le notaire François Sasseville, le 11 mars 1803.

ALEXIS, né le 12 août 1775 et baptisé le même jour à la paroisse Saint-Louis de l'île aux Coudres. Il est décédé le 5 février 1803 et a été inhumé le 7 février 1803, à l'île aux Coudres. Un contrat de mariage avait été signé devant le notaire François Sasseville, le 7 juin 1801. Il a été annulé le 10 novembre 1802 devant le même notaire pour cause de maladie grave empêchant le mariage religieux. La future épouse portait le nom de Geneviève Savard, fille de Jean-Louis Savard. Alexis est décédé peu de temps après l'annulation de son mariage.

JOSEPH, né le 8 décembre 1777 et baptisé le 14 décembre 1777 à la paroisse Saint-Louis de l'île aux Coudres. Il est décédé le 6 octobre 1812 et a été inhumé le 7 octobre 1812, à l'île aux Coudres. On signale à son décès qu'il était célibataire et exerçait le métier de cordonnier.

MARIE-MAGDELEINE, née le 21 octobre 1779 et baptisée le même jour à la paroisse Saint-Louis de l'île aux Coudres. Elle a épousé Denis Tremblay le 15 octobre 1804, à Baie-Saint-Paul, fils de Jean-Baptiste Tremblay et Marguerite Balard. Elle est décédée le 12 août 1843 et a été inhumée le 15 août 1843, à La Malbaie.

ASCENDANCE PATERNELLE D'YVAN CARRÉ

JEAN CARRÉ, fils de Pierre Carré et Barbe Voyer ou Roger, de Beauséjour, en Acadie. Il s'est marié à l'île aux Coudres, en Charlevoix, au Québec, le 19 septembre 1763 à Catherine Pedneau, fille de Étienne Pedneau et Gertrude Bouchard, et veuve de Louis Tremblay.

FRANÇOIS CARRÉ, fils de Jean Carré et Catherine Pedneau, marié à l'île aux Coudres, en Charlevoix, le 17 juin 1794, à Judith Brisson, fille de Ignace Brisson et Rosalie Martel.

ANDRÉ CARRÉ, fils de Jean-François Carré et Judith Brisson, marié à La Malbaie, en Charlevoix, le 14 novembre 1825, à Marie-Anne Boulianne, fille de Louis Boulianne et Jeanne Hervé.

ANDRÉ-ELMIRE CARRÉ, fils de André Carré et Marie-Anne Boulianne, marié à Saint Fidèle, en

Charlevoix, le 22 novembre 1864 à Caroline Tremblay, fille de Louis Tremblay et Anne Savard.

ADÉLARD CARRÉ, fils de André-Elmire Carré et Caroline Tremblay, marié à Saint-Siméon, en Charlevoix, le 7 janvier 1891, à Amanda Tremblay, fille de Ferdinand Tremblay et Philomène Bouchard.

WILBROD CARRÉ, fils de Adélarde Carré et Amanda Tremblay, marié à Cap-Saint-Ignace, Montmagny, le 23 novembre 1915, à Zéphirine Gaudreau, fille de Achille Gaudreau et Léda Bernier.

PAUL CARRÉ, fils de Wilbrod Carré et de Zéphirine Gaudreau, marié à Cap-Saint-Ignace, Montmagny, le 26 décembre 1950, à Monique Bélanger, fille de Alphonse Bélanger et Marie-Claire Fournier.

YVAN CARRÉ, fils de Paul Carré et Monique Bélanger. ◀



Famille de Wilbrod Carré marié à Zéphirine Gaudreau (10 enfants).



UCGHN

NORMANDIE-QUÉBEC

par Louis Richer (4140)



SGQ

Nous publions ici la réponse de monsieur Serge Goudreau (0754) à un article signé Éric Mardoc dans la Chronique Normandie-Québec parue dans *L'Ancêtre* numéro 275. Louis Richer

QUI POURRAIT DOUTER QUE L'ANCÊTRE ALEXANDER MURDOCK EST ÉCOSSAIS?

En 1992, Freddo Murdock, de Chicoutimi, procédait à l'édition d'un volume sur l'histoire de la famille Murdock¹. Les recherches historiques furent alors effectuées par Carl Beaulieu, un historien-généalogiste bien connu de la région saguenayenne. Fort bien documenté, ce volume retrace l'histoire de l'ancêtre **Alexander Murdock, un Écossais natif de la paroisse de Bellie, village de Fochabers, dans les hautes terres d'Écosse.**

Récemment, la revue *L'Ancêtre* publiait un texte d'un collaborateur français, monsieur Éric Mardoc². Cette dernière étude tente de nous convaincre que l'ancêtre Alexander Murdock n'est pas Écossais mais bien Français. Dans un premier temps, j'aimerais revenir brièvement sur la biographie de l'ancêtre Alexander Murdock, et sur les documents qui attestent de ses origines écossaises. Dans un deuxième temps, je chercherai à vous démontrer que les hypothèses de recherche de monsieur Éric Mardoc me paraissent peu crédibles.

QUELS SONT LES DOCUMENTS ATTESTANT DE SES ORIGINES ÉCOSSAISES?

Au moment de sa mort en 1832, Alexander Murdock exerce un rôle de commis auprès de la Compagnie de la Baie d'Hudson (HBC)³. Cette piste de recherche m'incite alors à contacter le centre d'archives de la Hudson Bay Company, à Winnipeg, pour prendre connaissance des documents d'archives le concernant. Le 23 novembre 2004, j'obtiens le dossier biographique de Alexander Murdock, où on y lit qu'il est natif de Fochabers, comté de Elginshire, en Écosse.

Contrairement à ce prétend monsieur Éric Mardoc, je n'ai aucune raison de croire que les archives de la HBC lui ont forgé une fausse identité en lui attribuant des origines

écossaises. Pourquoi l'aurait-on fait? La HBC emploie dans ses postes de traite de la Côte-Nord des individus de nationalités diverses. Que ce soit des Écossais ou des Canadiens, les employés de la HBC sont d'abord choisis pour leurs capacités physiques et leur aptitude à côtoyer quotidiennement les Montagnais de la Côte-Nord.

Le dossier biographique de Alexander Mudock signale qu'il aurait été à l'emploi de la Compagnie du Nord-Ouest de 1803 à 1821 (Mingan?). Lors de la fusion de la Compagnie du Nord-Ouest à la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1821, Alexander Murdock poursuit ses activités au sein de la nouvelle compagnie. Le 27 mai 1822, Alexander Murdock se trouve au poste de Mingan alors qu'il assiste au mariage du Canadien Joseph Moreau et de la Montagnaise Marie Vollant. Plusieurs Écossais assistent à ce mariage dont Thomas Hardy Uren, Charles Johnson, Charles Brown et Hugh Chisholm⁴.

Le dossier biographique de Alexander Murdock précise qu'il a exercé des fonctions de commis dans les Postes du Roi de 1821 à 1823, à Mingan de 1823 à 1825, et qu'il aurait quitté la HBC en 1826. De 1828 à 1831, il serait à l'emploi du marchand William Lampson, au poste de Métabetchouan. En 1832, il travaille de nouveau pour la HBC, au poste de Mingan. Alexander Murdock a donc consacré toute sa vie active dans les postes de traite, en Côte-Nord et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

À l'automne 1832, Alexander Murdoch quitte le poste de Mingan pour séjourner à Québec. La ville de Québec est alors ravagée par une grave épidémie de choléra. En 1832, le choléra fait plus de 3 000 victimes dans la ville⁵. Le 11

¹ Freddo Murdoch, *L'histoire de la famille Murdock de 1803 à 1992 (naissances de Shipshaw)*, Chicoutimi, 1992, 158 pages.

² Éric Mardoc, « Il faut sauver le soldat Murdock », *L'Ancêtre*, volume 32, numéro 274, printemps 2006, pages 233-238.

³ Testament de Alexander Murdock, 11 octobre 1832 (Archives nationales du Québec, minutier du notaire Édouard Glackmeyer, CN301,S116).

⁴ Nous avons minutieusement dépouillé les registres des Postes du Roi et il s'agit de la seule mention de Alexander Murdock dans les registres catholiques de cette mission. S'il est catholique comme le prétend monsieur Éric Mardoc, pourquoi n'y retrouve-t-on pas les baptêmes de ses enfants? Les commis catholiques y font enregistrer toutes les naissances, qu'elles soient légitimes ou illégitimes. J'en déduis donc qu'Alexander Murdock n'est pas catholique et qu'il n'a jamais voulu faire baptiser ses enfants.

⁵ John Hare, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel, *Histoire de la ville de Québec*, Montréal, Boréal Express, 1987, p. 210.

octobre 1832, le notaire Édouard Glackmeyer rédige le testament de Alexander Murdock. En cette occasion, il lègue tous ses biens à ses trois enfants naturels : Alexander, Madeleine et Charlotte Murdock, qui demeurent provisoirement à Saint-Thomas. Dès le lendemain, Alexander Murdock est inhumé dans le cimetière Saint-Louis de la ville de Québec, à l'âge de 43 ans⁶. Le 12 octobre 1832, La *Gazette de Québec* publie la notice nécrologique du défunt : *Last night of cholera, Mr. Alexander Murdoch, aged 43, native of Scotland, and clerk in the Hudson's Bay Company*. Voilà une nouvelle preuve que l'ancêtre Murdock est bien écossais.

À la suite du décès de Alexander Murdock, la Cour du Banc du Roi du district de Québec procède à l'élection d'un acte de tutelle pour les trois enfants mineurs du défunt⁷. L'acte de tutelle nous précise que le défunt est père de trois enfants naturels d'âge mineur : Madeleine (14 ans), Charlotte (11 ans) et Alexandre (9 ans). Aucune information n'est donnée sur la mère des enfants, probablement une femme montagnaise de Mingan. L'assemblée des parents et amis du défunt nomme le notaire Édouard Glackmeyer comme tuteur et Louis-Célestin Lefrançois à titre de subrogé tuteur. Que deviennent alors les enfants mineurs? Les enfants d'Alexander Murdock auraient été placés dans une famille canadienne de la paroisse de La Malbaie, peut-être celle de Jean-Baptiste Duberger. Voici leur destin respectif :

1) Madeleine Murdock : née vers 1818 à Mingan, elle se marie le 12 février 1833 à La Malbaie à Abraham Gagnon, fils majeur de Agapit Gagnon et de Elisabeth McNicoll. Le notaire Édouard Tremblay rédige le contrat de mariage du couple en la maison de Jean-Baptiste Duberger époux de Suzanne Glackmeyer⁸. Au recensement de 1851, le couple Gagnon-Murdock réside à Chicoutimi, et l'épouse précise qu'elle a 33 ans et qu'elle est native de Mingan⁹.

2) Charlotte Murdock : née vers 1821, elle se marie le 23 avril 1839 à La Malbaie à Daniel Gagnon, fils de Joseph Gagnon et de Luce Gilbert. Le curé officiant précise que Charlotte Mordeau est la fille mineure de feu Alexandre Mordeau et d'une mère dont le nom lui est inconnu. Le notaire Édouard Tremblay rédige le contrat de mariage du couple en son étude de la paroisse de La Malbaie, en présence de Abraham Gagnon, beau-frère et tuteur de la future épouse¹⁰.

3) Alexander Murdock : né vers 1823, Alexandre Mordeau, fils majeur de feu Alexandre Mordeau et de Madeleine Montagnaise, se marie le 26 avril 1847 à Chicoutimi à Édesse Simard, fille mineure de Joseph Simard, journalier des Terres Rompues, et de Monique Savard. Alexander Murdock, fils, perpétuera le nom de famille des Murdock en région saguenayenne.

Est-ce que les enfants d'Alexander Murdock (c.1789-1832) peuvent nous renseigner sur les origines de leur père? Comme l'a si bien fait Éric Mardoc dans son article dans *L'Ancêtre*, il est possible d'utiliser les recensements nominatifs du XIX^e siècle pour obtenir des informations sur l'origine ethnique des individus. Rappelons que c'est le 30 août 1851 que le Parlement du Canada-Uni adopte un projet de loi pour pourvoir à la réalisation de recensements périodiques, c'est-à-dire tous les dix ans¹¹. Quelles furent les déclarations d'origine ethnique de Alexander Murdock, fils, lors des recensements de 1852, 1861, 1871 et 1881?

En janvier 1852, Alexander Murdock, fils, ne semble pas avoir été recensé en région saguenayenne. Du moins, nous ne l'avons pas retracé, et le volume de Freddo Murdock n'en fait pas mention. En 1861, Alexander Murdock est recensé dans le canton de Chicoutimi, mais ce recensement ne pose aucune question sur l'origine ethnique des individus. En effet, les agents recenseurs s'informent plutôt de leur lieu de naissance. Alexander Murdock, fils, précise qu'il est âgé de 35 ans et qu'il est natif du Bas-Canada¹².

Le recensement de 1871 pose, quant à lui, une question éclairante sur l'origine ethnique des citoyens canadiens (colonne 13). Le manuel d'instruction du recensement de 1871 précise que « l'origine des familles doit être inscrite telle que donnée par le chef de famille ou la personne interrogée, comme suit : anglaise, irlandaise, écossaise, africaine, sauvage, allemande, française, etc., ainsi qu'illustré par le Tableau-Exemple¹³ ».

Alexander Murdock, fils, est recensé au village de Chicoutimi et il précise à l'agent-recenseur qu'il est **d'origine écossaise**, et que son épouse est d'origine française¹⁴. L'agent-recenseur attribue également des origines écossaises aux deux enfants du couple, Alexandre et Joseph, car l'origine selon la race est toujours dépendante de celle du père. Voilà une nouvelle preuve des origines écossaises de la famille Murdock. Et pour compléter l'étude des recensements canadiens, jetons un coup d'œil sur celui de 1881, pièce maîtresse de l'argumentation de monsieur Éric Mardoc lui permettant d'affirmer que la famille Murdock est d'origine

⁶ Archives nationales du Québec, Registre de Notre-Dame-de-Québec, 12 octobre 1832.

⁷ Tutelle des enfants mineurs de Alexander Murdock (Archives nationales du Québec, CC301,S1,20 novembre 1832, n° 15797).

⁸ Contrat de mariage de Abraham Gagnon et de Madeleine Murdock, 8 février 1833 (Archives nationales du Québec, minutier Édouard Tremblay, CN304,S19).

⁹ Archives nationales du Canada, recensement de 1851, district de Saguenay, sous-district de Chicoutimi (372), folio 19.

¹⁰ Contrat de mariage de David Gagnon et de Charlotte Murdock, 22 avril 1839 (Archives nationales du Québec, minutier Édouard Tremblay, CN304,S19).

¹¹ Acte pour pouvoir d'une manière plus efficace à faire le recensement périodique de cette province (1851) 14 & 15 Victoria, c. 49 (Canada).

¹² Archives nationales du Canada, recensement de 1861, C-1276, district de Chicoutimi, sous-district de Chicoutimi (148), folio 117.

¹³ Manuel contenant l'Acte de recensement et les instructions aux officiers du premier recensement du Canada, 1871, Ottawa, B. Chamberlain, reproduit par l'ICMH (Institut canadien de microreproductions historiques) sous le numéro 52 632, 24 images.

¹⁴ Archives nationales du Canada, recensement de 1871, bobine C-10349, district de Chicoutimi, sous-district du village de Chicoutimi (E), folio 34.

française. En 1881, Alexandre Murdock est recensé dans la paroisse Sainte-Anne de Chicoutimi, et l'agent-recenseur lui attribue des **origines françaises**¹⁵.

Nous voici en face d'une déclaration contradictoire. Monsieur Éric Mardoc se demande si l'officier d'état-civil ne déclare pas machinalement toute la famille française et catholique¹⁶. Je demeure persuadé qu'il s'agit de l'explication la plus plausible pour expliquer cette déclaration contradictoire. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les autres pages du recensement du sous-district de Sainte-Anne, rédigées par Jean Gauthier, pour se rendre compte d'un nombre effarant de contradictions. Cet agent-recenseur précise que les familles McLeod (folio 10), Ross (folio 13), Nepton (folio 15) et Blackburn (folio 26) sont toutes d'origine française. Quel généalogiste québécois se laisserait berné par de telles déclarations? De toute évidence, les données du recensement de 1881 sur l'origine ethnique doivent être utilisées avec circonspection.

DES HYPOTHÈSES SANS DOCUMENTS DE FILIATION!

Dans un premier temps, monsieur Éric Mardoc a cherché à nous convaincre que l'ancêtre Alexander Murdock est d'origine française. Par la suite, il soulève toute une série d'hypothèses pour nous laisser présumer qu'il descend d'un ancêtre français qui se serait établi au Québec après la guerre de la Conquête (1763). Monsieur Mardoc nous propose une nouvelle donne généalogique, à savoir qu'Alexander Murdock est l'enfant de Jacques Murdock et de Marguerite Noble, et que ce Jacques Murdock pourrait s'appeler en réalité Jean-Baptiste Mardoc, frère de Jacques Mardoc, ancêtre de tous les Mardoc de France et de Navarre.

Évidemment, il est facile d'échafauder toutes sortes d'hypothèses mais encore faut-il que ces hypothèses soient crédibles! Quels sont les documents de filiation généalogique pour autoriser de telles hypothèses? Monsieur Éric Mardoc n'en fournit aucun. En effet, l'acte de naissance d'un Alexander Murdock en terre canadienne n'a jamais été retrouvé. Sans ce document, il m'apparaît bien difficile d'établir un semblant d'hypothèse.

Il est cependant plus facile d'échafauder des hypothèses que de les invalider. Qui sont Jacques Murdock et Marguerite Noble, parents présumés de Alexander Murdock? Monsieur Mardoc nous signale que ce couple a eu deux enfants au Québec : Jacques en 1780 dont la naissance est enregistrée à Sorel, et Marie-Cécile en 1782 dont la naissance est enregistrée à Batiscaan.

Évidemment, il avoue qu'il n'a pas trouvé trace de la naissance d'un enfant prénommé Alexander. De plus, l'acte de mariage de ce couple n'apparaît pas aux registres d'état-civil de la province de Québec (PRDH). D'où vient ce couple et qu'est-il devenu ?

Il faut d'abord préciser que de nombreux étrangers transitent dans la province de Québec au cours des années

1776-1783, alors que les États-Unis cherchent à acquérir leur indépendance. Peu après la déclaration d'indépendance des États-Unis, de forts contingents de Loyalistes américains viennent s'établir au Québec car ils désirent rester sujets britanniques. Les villages de Yamachiche et de Sorel deviennent des centres d'accueil pour les réfugiés loyalistes¹⁷. Et voilà que ce Jacques Murdock apparaît à Sorel en 1780. Un réfugié loyaliste, sans nul doute !

Lors du baptême de Cécile en 1782, Jacques Murdock déclare servir comme soldat dans la Compagnie des Émigrants. Qu'est-ce que cette Compagnie? La Compagnie des Émigrants n'est nulle autre que le Royal Highland Emigrants, un corps de provinciaux loyalistes, formés en 1775 par Allan Maclean, qui recruta dans un premier temps des vétérans Highlanders écossais pour assurer la défense du territoire nord-américain¹⁸. En 1779, le Royal Highland Emigrants fut intégré à l'armée régulière britannique et il devint le 84th Regiment of Foot. À partir de 1779, de nombreux Loyalistes américains s'intègrent au 84th Regiment britannique. À la fin de la guerre, ces Loyalistes américains s'établissent sur des terres de la Couronne dans les provinces atlantiques, et tout particulièrement au Haut-Canada.

Jacques Murdock et Marguerite Noble sont-ils des Américains restés loyaux à la Couronne britannique ? Voilà donc mon hypothèse! Et je serais fort étonné que ce couple soit d'origine française car n'oublions pas que la France a pris parti pour les colonies américaines dans ce conflit militaire avec l'Angleterre.

CONCLUSION

L'histoire de la famille Murdock me paraît être assez bien documentée pour pouvoir affirmer que Alexander Murdock est d'origine écossaise. Il ne fait donc aucun doute qu'Alexander Murdock est un immigrant **écossais** qui s'est d'abord établi sur la Côte-Nord (Mingan) au début du XIX^e siècle et que ses descendants résident actuellement à Saguenay. L'étude de monsieur Éric Murdock, publiée dans la revue *L'Ancêtre*, me paraît peu crédible pour infirmer les recherches déjà publiées sur le sujet. En effet, plusieurs sources d'archives prouvent hors de tout doute les origines écossaises de Alexander Murdock : son dossier biographique conservé aux archives de la Hudson Bay Company (Winnipeg), sa notice nécrologique publiée dans la Gazette de Québec en 1832, ainsi que la déclaration de Alexander Murdock, fils, faite à l'agent recenseur en 1871.

¹⁵ Archives nationales du Canada, recensement de 1881, bobine C-13209, district de Chicoutimi-Saguenay, sous-district de Sainte-Anne (DD), folio 12.

¹⁶ Éric Mardoc, *op. cit.*, p. 236.

¹⁷ Jacques Lacourcière, *Histoire populaire du Québec des origines à 1791*, Sillery, Septentrion, 1995, p. 451.

¹⁸ Robert S. Allen, *Les loyalistes : le rôle militaire des corps provinciaux loyalistes et leur établissement en Amérique du Nord britannique, 1775-1784*, Ottawa, Musée national de l'Homme, 1983, p. 11.



L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

par Claire Boudreau

HÉRAUT D'ARMES : UN MÉTIER MÉDIÉVAL HAUT EN COULEURS

LE MÉTIER EN BREF

Méconnu à plus d'un titre, le métier de héraut d'armes est fort ancien et il puise ses origines tant en France qu'en Écosse et en Angleterre. Les premiers héraults se distinguent peu des troubadours, avec qui ils partagent plusieurs fonctions.

Au XIII^e siècle, les héraults d'armes assument des emplois temporaires lors des fêtes, des tournois et des campagnes militaires au cours desquels ils divertissent les seigneurs lorsque leur savoir héraldique n'est pas requis. Dès le début du XIV^e siècle, certains héraults d'armes accèdent à des offices réguliers et permanents. Ils occupent désormais auprès des seigneurs et des princes des postes plus stables créés à leur intention. Ils bénéficient très tôt d'exemptions d'impôt, de taxes et de tour de garde dans les villes¹.

Au Moyen Âge, le héraut d'armes est un spécialiste de la communication et un officier subalterne polyvalent. Auxiliaire au service des seigneurs de tous rangs, il sert régulièrement de messenger et occasionnellement d'ambassadeur entre les camps amis et ennemis, tâches pour lesquelles il est qualifié, grâce à ses connaissances de la géographie et des langues vulgaires, atouts traditionnels des ménestrels, souvent appelés à se déplacer de cour en cour. Le héraut publie les tournois à venir, crie le nom des joueurs et, à la guerre, sait reconnaître les combattants. Il proclame aussi de vive voix les nouvelles dignes d'intérêt et renseigne les chroniqueurs sur le déroulement des faits des batailles dont il est le témoin oculaire. On compte notamment sur lui pour tenir à jour, contre rémunération, les registres de la noblesse et pour consigner par écrit les noms des chevaliers nouvellement anoblis ou encore ceux des chevaliers élevés au rang de bannerets.

Les responsabilités du héraut sont importantes et consistent principalement à identifier les chevaliers au sein de la mêlée, en ville comme à l'ost. Il sait donc identifier non seulement les chevaliers du pays, mais aussi ceux des principales contrées voisines, par leurs armoiries, visibles sur leurs écus, sur leurs bannières, sur la housse de leurs chevaux, etc. On lui demande parfois de compter et d'identifier les morts de chaque camp avant d'annoncer la victoire d'une des parties.

Ses compétences sont requises par ailleurs lors des tournois au cours desquels s'affrontent les seigneurs pour l'entraînement et le plaisir. Le héraut prend place sur l'estrade des juges ou se positionne de façon à pouvoir prendre note du déroulement général de l'affrontement et à intervenir en tant qu'arbitre s'il le faut. On lui demande son avis sur les gagnants des prix à décerner et il est, enfin, régulièrement chargé d'annoncer et de présenter, en compagnie des dames et de toute l'assemblée, les prix aux heureux élus.

C'est à partir d'une période sans doute ancienne que le héraut d'armes se préoccupe de matières protocolaires de plus en plus variées. Perdant progressivement de son importance sur les champs de bataille, il participe à l'organisation d'entrées princières et royales et se réserve peu à peu l'ordonnance des cérémonies d'obsèques.

RECRUTEMENT ET SERMENT

Les candidats à l'office d'armes sont soigneusement sélectionnés, car il en va de la réputation du métier. Le poursuivant ou « cleric en armes » doit être jeune mais pas trop (on le dit âgé d'au moins 20 ou 25 ans), avoir bonne réputation, être habile de parole et il doit avoir voyagé.

Doté d'une expérience acquise pendant de longues années, sept ans à l'instar de l'écuyer en formation de chevalerie, l'apprenti est promu héraut par une cérémonie au cours de laquelle il jure serment à son nouvel employeur devant ses collègues de l'office d'armes. Ce serment forme la base d'une éthique définie, perçue comme une sorte de code d'honneur professionnel et chevaleresque d'esprit, sinon de fait. Les héraults promettent par exemple de veiller sur les femmes, les veuves et les orphelins, de ne jamais médire d'amour et de donner assistance aux nobles, quels qu'ils soient, et partout dans le monde, etc. La *hérauderie* est un état, un ordre dont on est investi pour le restant de sa vie. Une fois en place, qu'il le veuille ou non, le héraut d'armes conserve théoriquement sa profession chèrement acquise jusqu'à sa mort, avec tous les droits et obligations qu'elle comporte.

BAPTÊME ET TABARD

Une fois le serment prêté, les seigneurs baptisent leurs hérauts d'armes d'un nom d'office, à l'aide d'un gobelet rempli de vin ou d'eau. Le geste est de grande importance puisque le baptême professionnel d'un individu est un événement riche de symboles et de solennité au Moyen Âge. Ainsi, l'historien Jean Froissart rapporte que plusieurs hérauts portent des noms d'office, c'est-à-dire de fonction, à l'époque de la bataille de Crécy (1346), ce qui témoigne de la pérennité de leurs chargesⁱⁱ. Ce sont par exemple les hérauts *Valois*, *Alençon*, *Harcourt*, *Dampierre* et *Beaujeu*, qui portent selon la coutume les noms de seigneuries ou de terres de leurs employeurs. Graduellement, le métier s'organise et une hiérarchie s'installe avec, au sommet, des rois d'armes secondés, en France, par des maréchaux d'armes. Les apprentis-hérauts, ou *poursuivants*, sont pour leur part baptisés non pas de noms de terres mais de devises telles que « À ma vie », « Plaisance », « Bon vouloir », « Gentil Oiseau » ou « Plein Chemin ».

Au moment de leur baptême, les hérauts reçoivent une tunique (le tabard, voir illustrations ci-contre) ornée des armoiries de leur employeur. Le héraut ainsi nouvellement nommé et habillé, mais non armé, obtient un statut **d'ambassadeur officiel, c'est-à-dire qu'il représente son seigneur et appartient à sa maison. Il est dès lors protégé contre les représailles tant à l'étranger qu'au pays, et, surtout, libre de tout soupçon d'espionnage quand il se déplace d'un pays à l'autre.**

NAISSANCE DES COLLÈGES DE HÉRAUTS

À l'aube du XV^e siècle, les hérauts d'armes du royaume de France se regroupent en collège et adoptent un lieu dépositaire de leur histoire, en l'occurrence une chapelle dans l'église Saint-Antoine-le-Petit, à Paris. De l'autre côté de la Manche, Henry V crée, en 1415, un office de roi d'armes pour son ordre de la Jarretière et, cinq ans plus tard, les hérauts anglais tiennent un chapitre à Rouen, durant lequel ils rédigent des règlements nouveaux et se dotent d'un sceau d'office. À la même époque en Écosse, les hérauts d'armes sont regroupés autour du roi d'armes Lord Lyon depuis déjà quelques décennies. Ces collèges, sorte de confréries plus que de véritables corporations fermées, constituèrent le cadre du métier de héraut pour tout l'Ancien Régime. En Angleterre, le Collège d'armes a survécu depuis sa fondation, en 1484. En France, le métier de héraut disparut à la Révolution pour ne réapparaître que temporairement sous le Premier Empire.

La fonction de héraut désigne aujourd'hui au pays les spécialistes attitrés des armoiries et des autres emblèmes héraldiques (drapeaux et insignes)ⁱⁱⁱ. Ce vieux **métier, peu connu, ne manque assurément ni d'histoire, ni d'originalité.**



Le héraut *Sicile*, maréchal d'armes du Hainaut († 1436)
(Paris, B.n.F., ms. 387, fol. 4)



Le roi d'armes de France *Montjoie* (XVII^e siècle)
(illustr. tirée de G. Saffroy, *Bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de la France*, Paris, 1968, p. 159)

ⁱ C. BOUDREAU, « Les hérauts d'armes et leurs écrits face à l'histoire. Enquête sur la diffusion du mythe des origines de leur office (XIV^e-XVII^e siècles) », dans *L'identité genealogica e araldica*, Rome, 2000, p. 453-476. IDEM, « Messagers, rapporteurs, juges et voir-disant. Les hérauts d'armes vus par eux-mêmes et par d'autres dans les sources didactiques (XIV^e-XVI^e siècles) », dans *Information et société en Occident à la fin du Moyen-Âge*, Paris, 2004, p. 233-245.

ⁱⁱ M. STANESCO, *Jeux d'errance du chevalier médiéval. Aspects ludiques de la fonction guerrière dans la littérature du Moyen Âge flamboyant*, Leyde, New York, Copenhague, Cologne, 1988, chap. XIII : « Le héraut d'armes et la tradition littéraire chevaleresque », p. 193-194.

ⁱⁱⁱ Voir aussi C. BOUDREAU, « Les officiers de l'Autorité héraldique du Canada, des professionnels à votre service », *L'Ancêtre*, vol. 31-1 (automne 2004), p. 47-48.



LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

par Raymond Deraspe (1735)

PETIT-FILS, FILS, PÈRE ET AÏEUL DE NOTAIRES

Bien qu'il ait exercé la profession notariale durant trente ans, que ses ascendants et descendants en aient fait (et en fassent encore) autant, ce n'est pas sous ce titre qu'on le désigne. C'est du protonotaire André Taschereau (1888-1964) dont il est toujours question.

MARIAGE À RIMOUSKI

Même si l'on parle avec raison de la branche beauceronne des Taschereau, c'est en la cathédrale Saint-Germain de Rimouski que les parents d'André se sont officiellement unis. En effet, le 17 juillet 1888, le beauceron Gustave-Olivier Taschereau, écuyer, notaire en exercice à Saint-Joseph-de-Beauce de 1860 à 1883, veuf de feu Marie-Louise-Antoinette Baillargeon, épousait Clara-Eugénie-Éléonore Maguire, de Rimouski, fille du juge John Maguire et de Françoise Agnès Horan (parfois prénommée aussi Fanny). Ont signé dans l'ordre suivant : J. Maguire, j.c.s., G. F. Maguire, T.J. Taschereau, Clara Maguire, G.O. Taschereau, E.A. Maguire, Th. Maguire, Henriette Allard, J.J. Auger, prêtre, Claire Taschereau, (illisible), Enrica Maguire. Le célébrant Alexandre-Eustache Maguire, qui se déclare frère de l'épouse, a également signé. Il est alors curé à Saint-Édouard-de-Frampton (1854-1934), chanoine au moment de son décès, et a occupé durant 40 ans la cure de Sillery, alors Saint-Colomb devenue Saint-Michel dont la belle église gothique, érigée en 1854, occupe un promontoire remarqué jouissant d'une vue exceptionnelle sur le fleuve Saint-Laurent, à l'angle de la côte de l'Église et de la rue du Cardinal-Persico. C'est là où Joséphine Caron, future mère du premier ministre du Québec, Louis-Alexandre Taschereau, a interprété à la messe de minuit de 1858, pour la première fois en Amérique, le Noël d'Adolphe Adam, mieux connu comme le *Minuit, chrétiens!*, paroles du poète Placide Cappau.

CÉRÉMONIE PORTNEUVOISE

Ce n'est pas non plus dans la Beauce que le couple précédent avait fait bénir son projet de vie amoureuse, mais bien en la paroisse de Saint-Joseph de Deschambault, comté de Portneuf. Le 12 octobre 1835, Thomas-Jacques Taschereau, notaire en exercice dans la Beauce de 1832 à 1885, contractait mariage avec Marie-Anne-Amable Fleury de La Gorgendière, mineure, fille du défunt docteur Olivier Launière Fleury de La Gorgendière, major de milice, et d'Henriette Lindsay. L'épouse était munie de l'agrément de sa tutrice, de sa mère et de ses autres parents, après dispenses de deux bans et de l'empêchement de consanguinité au quatrième degré entre les époux. Assistent et signent : les époux, puis, Joseph-André Taschereau, avocat et frère de l'époux, Jean-Thomas Taschereau, étudiant en droit, cousin germain de l'époux, Zoé Taschereau, sa sœur, Louis Fleury de La Gorgendière, seigneur de Saint-Joseph-de-la-Nouvelle-Beauce, aïeul, Antoine-Narcisse Duchesnay, seigneur de Beauport, William Burns Lindsay, greffier de la Chambre d'assemblée, Errol Boyd Lindsay, notaire, oncles de l'épouse, Julie La Gorgendière, veuve Perrault, et Louis-Charles-Alexandre Fleury de La Gorgendière, frère de l'épouse, suivis du célébrant, le vicaire Louis-Léon Bélisle (1809-1880), curé durant 24 ans de Saint-François de Montmagny, et durant 14 années de Saint-Édouard de Lotbinière.



André Taschereau
Source : Berthe Taschereau

BÉNÉDICTION ÉPISCOPALE PRÈS DE MONTRÉAL

À Sainte-Famille de Chambly, le 29 janvier 1805, l'évêque de Québec, Pierre Denaut, bénissait le mariage des bisaïeuls dudit protonotaire, après publication locale d'un ban et dispenses des trois autres « pour la paroisse de Sainte-Marie Gouvernement de Québec » à savoir, Thomas-Pierre-Joseph Taschereau, écuyer, et Françoise

Boucher, fille majeure de Joseph Boucher, écuyer, seigneur de Montarville, seigneur de Saint-Denis, colonel de milice, et Catherine Pécaudy de Contrecoeur, de cette paroisse. Ledit célébrant déclare présents : du côté de l'époux, son père, puis Jean-Thomas Taschereau, son frère, Charlotte-Claire Taschereau, sa tante, Étienne de Fleury Deschambault, Hélène Fraser, Thomasette Beaubien, cousin et cousines; du côté de l'épouse, ses père et mère, puis Charles Boucher, seigneur de la Bruère, Pierre Lebras, ses oncles, dame Gilet Boucher, épouse du colonel Fleury de Deschambault, M^{lle} Gilet Deschambault, sa nièce, M^{lle} Louise de Lapérière, cousine, dame Josephite de la Bruyère, (ou de la Broquerie?) sa tante, MM. Conroy et Fournier, prêtres, qui tous ont signé. Ledit Denaut (1743-1806) a été évêque de Québec de 1797 jusqu'à sa mort, avec résidence à Longueuil. Pour que tous aient signé, il faut que nous soyons en présence de gens plus instruits que la moyenne, vu que nous sommes au début du XIX^e siècle.

PUIS, À QUÉBEC

Le 26 janvier 1773, en la basilique de Notre-Dame-de-Québec, au surlendemain de la signature de leur contrat de mariage devant le notaire Jean-Charles Panet (qui exerça à Québec de 1744 à 1775), les parents dudit Thomas-Pierre-Joseph Taschereau ont exprimé leur commun accord devant Augustin-Louis Glapion (1719-1790), recteur du Collège de Québec, longtemps supérieur des Jésuites du Canada. Qui sont-ils? Gabriel-Elzéar Taschereau, écuyer, et Marie-Louise-Élizabeth Bazin, « fille de feu Sieur Pierre Bazin, en son vivant négociant, en cette ville de Québec, et de ... Thérèse Fortier, ses père et mère ». L'acte fait état de la publication d'un ban à Québec, dispense des deux autres, et des trois bans à Sainte-Marie-de-la-Nouvelle-Beauce, accordée par Monseigneur Illustrissime et Révérendissime Jean-Baptiste-Olivier Briand, évêque du Canada, dont le célébrant se déclare délégué. Il nomme plusieurs personnes présentes : Marie-Claire Fleury de la Gorgendière, veuve Taschereau, mère de l'époux, demoiselle Marie Taschereau, sœur dudit époux, dame Marie-Catherine Fleury Deschambault-Grant, baronne douairière de Longueuil, cousine germaine et M. Guillaume Grant, écuyer, cousin dudit époux, puis Pierre Bazin, frère, Angélique Bazin, sœur, Marie Bazin, tante paternelle, et Michel Fortier, oncle paternel de l'épouse. Ajoutons la présence de monsieur Pressard, prêtre, directeur du Séminaire de Québec, de MM. Charles Tariou de Lanaudière, Luc de Chapt de Lacorne et Gaspard Chossegros de Léry, tous trois chevaliers de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et

Saint-Luc, de Antoine Juchereau, Hertel de Rouville, Jacques Perreault, tous amis de l'époux et de l'épouse, et de monsieur Joseph Perrault, vicaire général, et d'autres témoins qui ont signé, et aussi de M^{lle} Charlotte, baronne de Longueuil, cousine issue de germains de l'époux.

Le 17 janvier 1728, après signature d'un contrat de mariage devant le notaire Florent de La Cetièrre, en exercice à Québec de 1702 à 1728, le récollet Étienne Chartier de Lotbinière, au Canada de 1712 à 1745, année de son décès, délégué d'Étienne Boucher, grand-vicaire et curé de Québec, en la même basilique, lequel confirmait par écrit des dispenses de l'évêque, a béni le mariage de l'ancêtre de tous les Taschereau de l'Amérique du Nord, le quadragénaire Thomas-Jacques Taschereau, à Marie-Claire Fleury, fille de Joseph Fleury de La Gorgendière, écuyer, seigneur de la Gorgendière et de Deschambault, et de dame Claire Joliet, descendante de l'explorateur Louis Joliet. Il note la présence de « Messire Claude-Thomas Dupuy, chevalier, Conseiller du Roy en son Conseil comme Maître des Requêtes ordinaires, de son Hôtel, Intendant de Justice, des Finances de la Nouvelle-France, chez Monsieur La Gorgendière, père et mère en ladite paroisse et les témoins soussignés ».

EN FRANCE

C'est à Saint-Pierre-le-Puellier, en la ville française de Tours, que le 27 novembre 1670, Christophe Taschereau, père du précédent, veuf de Françoise Bellegarde, épousait Renée Boutin, fille de René Boutin, seigneur du Channoy et du Mesnil, et d'Anne Péret.

ENFIN, UN MARIAGE BEAUCERON

Il s'en est fallu de peu pour que le notaire André Taschereau suive le désir de *madame Plouffe*, personnage de Roger Lemelin, « que son fils Guillaume, épouse, quand ce sera le temps, une fille de la paroisse ». Alors en exercice à Robertsonville, le notaire André Taschereau marie, après publication là et publication locale, à Saint-Victor-de-Tring, dans la Beauce, Marie-Lucie-Bernadette Lacourcière, fille mineure d'Henri Lacourcière, écuyer, médecin, et d'Emma Gosselin. Eugène Taschereau, écuyer, notaire, est témoin pour son frère, comme le docteur Lacourcière l'est pour sa fille. Après celles des époux et de leurs témoins, on peut lire les signatures de Clara M. Taschereau (mère du mari), Emma Gosselin (mère de l'épouse), Berthe D. Taschereau, Cécile L. Couture, Blanche T. Auger, Aurélie H. Taschereau, Marg. Taschereau, Joséphine Lacourcière, Anne-Marie Lacourcière, Carl V. Fauteux, C. E. Laurenceau, Rodolphe L. Auger, J.-A. Couture, Gustave

Auger, Laurent Lacourcière, et Téléphore Lacourcière, suivies de celle de l'officiant, curé de la paroisse, né en 1863.

Né à Saint-Joseph-de-Beauce le 25 janvier 1888, notaire en exercice en 1913, André Taschereau exerce sa profession durant treize ans à Robertsonville, où il remplit par ailleurs diverses fonctions. À compter de 1925, il reprend à Saint-Joseph-de-Beauce l'étude de ses ancêtres et de son frère Eugène, tous ses devanciers, jusqu'en 1944, alors qu'il devient, jusqu'à son décès le 29 septembre 1964, protonotaire pour le district judiciaire de Beauce. Qu'est-ce qu'un protonotaire? Un « mini-juge », avait répondu un étudiant en service social, en 1965. Aujourd'hui, on dit greffier.

Lui ont survécu deux filles : Claire, décédée en février 2006 et Berthe, infirmière à la retraite; puis, trois fils : André qui a fait carrière à Montréal, sans qui la chaîne de restaurants écologiques *Le Commensal* n'existerait pas, Thomas-Jacques, notaire de 1943 à



Claire Taschereau
1920 - 2006

1959, à Malartic, ensuite à Montréal, entre autres, secrétaire de l'Autoroute des Laurentides, décédé à Québec en septembre 1996, et Gustave, notaire à Saint-Joseph-de-Beauce durant dix ans à compter de 1947, « registrateur » à Beauceville (aujourd'hui, on dirait directeur du Bureau de la publicité des droits), membre du Barreau, protonotaire à Saint-Joseph-de-Beauce comme son père, puis de retour à la profession notariale, cette fois à Rouyn jusqu'en 1994.

Son étude est reprise par son fils, M^c Jean-François Taschereau, en exercice depuis 1984. Par M. André Taschereau, la lignée se poursuit aussi par madame Sophie et M. Antoine Taschereau.

On peut constater que les Taschereau ont observé le proverbe : « Sur le pas de ta porte, marie quelqu'un de ta sorte ». Bourgeois, ils ont épousé des bourgeoises. Quelqu'un de la descendance du protonotaire, informé

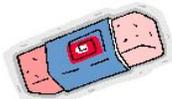
du projet de cette chronique, a formulé l'observation suivante : mais quel grand notaire a produit cette lignée? Bien sûr, il est des noms célèbres dans cette profession, pour n'en nommer que quelques-uns : Charles-Edmond Taschereau, qui rédigeait lui-même de longs et complexes actes de fiducie; André Cossette, président de sa profession, directeur de revue professionnelle, enseignant, chargé de la révision du Code civil; Roger Comtois, lui aussi président, directeur de revue et enseignant; Marcel Faribault, administrateur recherché des grandes entreprises, étoile du milieu universitaire.

Mais pourquoi ne pas rappeler le souvenir de ceux qui ont consacré leur vie professionnelle auprès de la masse qui en a tant besoin?

SOURCES

- BMS2000 (baptêmes, mariages, sépultures) à la SGQ.
- BMS Saint-Victor 1848-2002, de Simone Fortin.
- BMS de l'Institut Drouin, jusque vers 1941 à la SGQ.
- Idem aux BANQ, jusqu'à 1899.
- *Répertoire du clergé* de J.B.A. Allaire, tomes I et II.
- La Semaine religieuse de Québec 1933-34, sur le décès du chanoine Maguire.
- La Revue du Notariat vol. 67, n^o 4 novembre 1964, page 215, sur André Taschereau.
- La Revue du Barreau 1952, page 396, sur L.-A. Taschereau; 1946, p. 509 sur Alleyn T.
- Pierre-Georges Roy : *La Famille Taschereau*. Lévis 1901.
- *Une famille Tourangelle XVI^e-XIX^e siècle* de Y. Chassin du Guerny : Les Taschereau, aux pages 19, 40 et 41; essai généalogique de 1977, Centre généalogique de la Touraine. Selon cet ouvrage, l'ancêtre Christophe Taschereau, de Tours, est fils de Pierre Taschereau et de Michèle Masson, veuve de Pierre Baudry, ouvrier en drap de soie, fille d'Aubin Masson et de Jeanne Servoye; ce couple Taschereau-Masson a signé un contrat de mariage le 30 août 1626 devant le notaire Martin Masson; Pierre Taschereau serait fils d'Yves Taschereau et Jeanne Cartaud, laquelle est fille de Martin Cartaud et de Marie Mesnard; Yves Taschereau serait fils de Jean Taschereau, maître maçon entre les ponts de Tours, et de Roberte Poussot. De cet ouvrage datant de 1977, il existe une deuxième édition augmentée ne portant pas de date.
- *Dictionnaire biographique du Canada III*, page 667, V, page 873, VI, page 830, textes de l'abbé Honorius Provost, concernant Thomas-Jacques, Gabriel-Elzéar et Thomas-Pierre Taschereau.
- Entretiens en mai 2006 avec madame Berthe Taschereau.

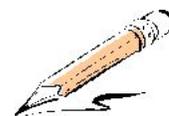
CORRECTION



Dans la revue *L'Ancêtre* numéro 275, été 2006, à la page 340,

Nous aurions dû lire : « Les parents de l'époux sont dits de **Saint-Léonard** de Honfleur, évêché de Rouen, en France; ceux de l'épouse, de Saint-Vivien de ladite ville de Rouen. »

Jules Guérard (4605)



FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE D'ANDRÉ TASCHEREAU

1916-09-12
Saint-Victor-de-Tring

TASCHEREAU André
(Gustave-O.; MAGUIRE Clara)

LACOURCIÈRE M.L.-Bernadette
(Henri; GOSSELIN Emma)

1878-07-17
Saint-Germain de Rimouski

TASCHEREAU Gustave-Olivier
(Thomas-J.; FLEURY Amable)

MAGUIRE Clara-Eugénie-Éléonore)
(John; HORAN Françoise Agnès)

1835-10-12
Saint-Joseph de Deschambault

TASCHEREAU Thomas-Jacques
(Thomas-P.; BOUCHER Françoise)

FLEURY M.-A. Amable
(Olivier; LINDSAY Henriette)

1805-01-29
Sainte-Famille de Chambly

TASCHEREAU Thomas-Pierre-Joseph
(Gabriel-Elzéar; BAZIN M-Louise)

BOUCHER Françoise
(Joseph; PÉCAUDY Catherine)

1773-01-26
Notre-Dame-de-Québec, Québec

TASCHEREAU Gabriel
(Thomas-Jacques; FLEURY Marie-Claire)

BAZIN Louise
(Pierre; FORTIER Thérèse)

1728-01-17
Notre-Dame-de-Québec, Québec

TASCHEREAU Thomas-Jacques
(Christophe; BOUTIN Renée)

FLEURY Marie-Claire
(Joseph; JOLIET Claire)

1670-11-27
Saint-Pierre-le-Puellier, Tours, France

TASCHEREAU Christophe
(Pierre; MASSON Michèle,
veuve de Pierre Baudry)

BOUTIN Renée
(René; PÉRET Anne)



LES ARCHIVES VOUS PARLENT DE...

par Réналd Lessard (1791)

Coordonnateur, Centre d'archives de Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

AVEUX ET DÉNOMBREMENTS CANADIENS AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES : SOURCE UNIQUE POUR CONNAÎTRE L'OCCUPATION DU SOL ET SUIVRE LES FAMILLES

Les aveux et dénombrements constituent une source d'information tout à fait remarquable pour obtenir une connaissance détaillée de l'occupation des terres de la vallée laurentienne aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ils décrivent chaque unité cadastrale d'une seigneurie, fournissant ainsi une énumération et une description uniformisées, terre par terre. Le relevé de chaque propriété comprend le nom du propriétaire, le nombre et la nature des bâtiments (maison, grange, étable, écurie, etc.) et parfois, les dimensions et les matériaux. Les aveux mentionnent la superficie de chaque censive concédée, en plus de celle des domaines, ainsi que la superficie exploitée. Il indique la nature de la mise en valeur par des précisions, comme en culture ou en prairies, et mentionne à l'occasion les superficies à la pioche, en abatis, etc. S'y ajoutent l'indication

des cens, rentes et autres droits à payer. Dans les bourgs et les villes, les emplacements sont également décrits. De même, les aveux et dénombrements comportent plusieurs commentaires descriptifs ou qualitatifs sur la propriété seigneuriale, les moulins, les églises, les communes, les terres en voie de défrichement, etc. Au XVII^e siècle, des références aux titres de propriété peuvent s'y retrouver. D'autres modèles contiennent les noms et âges des occupants et les métiers exercés.

Lors de la confection d'un papier terrier, commencé par l'intendant Jean Talon (1665-1670) et (1672-1675), et continué par son successeur Jacques Duchesneau de La Doussinière et d'Ambault (1675-1682), au moins une vingtaine d'aveux et dénombrements ont été confectionnés :

Batiscan, 1677	Longueuil, 27 août 1677
Bécancour, 1677	Lotbinière, 3 septembre 1677
Châteauguay, 27 août 1677	Notre-Dame, 17 septembre 1676
Courtemanche, 16 septembre 1677	Notre-Dame-des-Anges, 15 octobre 1678
Cap-Saint-Michel ou de la Trinité, 17 septembre 1676	Repentigny, 15 septembre 1677
Dubuisson, 3 novembre 1672	Saint-Gabriel, 15 septembre 1677
Dubuisson, 25 avril 1673	Sainte-Ursule, 2 août 1677
Île Saint-Paul, 16 septembre 1677	Sillery, 1677
La Guillaudière, 31 août 1677	Verchères, 27 octobre 1676
Laprairie, 1678	Vieuxpont, 28 août 1677

Une autre série d'aveux a également été produite à la fin du XVIII^e siècle (BAnQ-Q, R2, Fonds Gouverneurs, Régime anglais) et touche une quarantaine de seigneuries; mais c'est surtout la série confectionnée entre 1723 et 1745 qui, par son ampleur et sa quasi exhaustivité, constitue le bloc le plus intéressant. Au niveau de la représentation spatiale, seule une poignée de toutes les seigneuries concédées avant 1723 demeurent alors sans aveu et dénombrement. Ces seigneuries sont Petite-Nation et Pointe-à-l'Original (dans l'actuelle province de l'Ontario) dans le gouvernement de Montréal, Nicolet et Dutort, dans celui de Trois-Rivières, et Deschailons, Duquet, Vitré, Vincennes, Lafrenaye, Lessard, Les Aulnaies, Saint-Denis et le Bic, dans le gouvernement de Québec. Elles ne représentent qu'environ 1,5 % des censives et de la population. Entre 1723 et 1745, on dénombre ainsi 190 aveux et dénombrements qui se répartissent en 159 déclarations. Cette différence s'explique par la teneur de certaines déclarations. En effet, si ordinairement une déclaration contient l'aveu et dénombrement d'une seigneurie, il arrive aussi que le seigneur

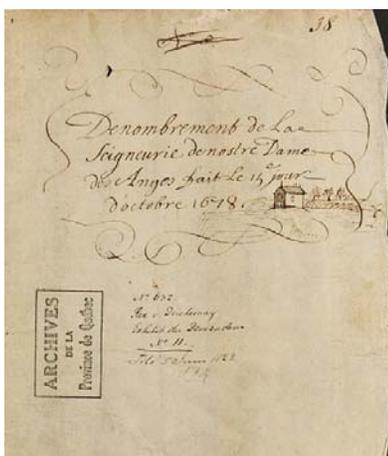
propriétaire de plusieurs fiefs procède à une seule déclaration contenant les aveux et dénombrements de chacune de ses seigneuries. Un aveu et dénombrement correspond le plus souvent à une seigneurie. Cependant, en raison de mutations de la propriété seigneuriale, il existe des aveux couvrant seulement une partie du territoire d'une seigneurie.

UN PROCESSUS DE RECOUVREMENT DES DROITS

L'élaboration des aveux et dénombrements s'inscrit essentiellement dans un processus visant à s'assurer le recouvrement des droits relevant du Domaine d'Occident. À partir de 1674, tous les droits perçus par la Compagnie des Indes occidentales sont transférés au Domaine d'Occident, lui-même un élément de la Ferme générale. En octobre 1719, François-Étienne Cugnet, qui vient d'arriver à Québec, remplit les fonctions de directeur du Domaine d'Occident. Il assume ainsi la responsabilité de la perception des droits de quint et de relief provenant de chaque mutation des propriétaires d'une seigneurie et des cens et rentes et des

droits de mutation (lods et ventes) des censives relevant directement du roi, et pour cela un papier terrier à jour s'impose. Or, Cugnet ne dispose alors que d'un papier terrier désuet remontant à l'époque de l'intendant Jacques Duchesneau. La confection d'un papier terrier permet également aux autorités coloniales de mieux connaître l'état de développement de la colonie et, éventuellement, de prendre des mesures visant à en favoriser la croissance.

Le nouveau papier terrier, élaboré à la suite de l'ordonnance de l'intendant Michel Bégon du 24 décembre 1722, comporte trois séries de documents dont la valeur légale est encore reconnue. Ce sont d'abord les copies des titres de propriété. Ces copies, signées par les seigneurs et contresignées par l'intendant, forment les Cahiers d'intendance (E1,S4,SS1, Fonds Intendants, série Papiers terriers de la Compagnie des Indes occidentales et du Domaine du roi, sous-série Cahiers d'intendance). Ces



documents, qui débutent en 1723 et se terminent en février 1725, comprennent deux volumes relatifs aux fiefs et seigneuries, et deux autres concernant les censives du roi. Par l'acte de foi et hommage (E1,S4,SS2, Fonds Intendants, série Papiers terriers de la Compagnie des Indes occidentales et du Domaine du roi, sous-série Foies et hommages), vestige du système

féodal, un vassal se reconnaît dépendant d'un suzerain. Ce document comprend une description sommaire du fief et des titres de propriétés en plus d'un relevé des droits et devoirs du titulaire. On retrouve les aveux et dénombremens des seigneuries, de même que les déclarations des censitaires du roi (E1,S4,SS3, Fonds Intendants, série Papiers terriers de la Compagnie des Indes occidentales et du Domaine du roi, sous-série Aveux et dénombremens et déclarations des censitaires du roi). Les propriétaires de censives relevant directement du roi doivent faire une déclaration dans laquelle l'on retrouve une description précise à la fois des lieux et des titres de propriétés. Ces propriétés sont localisées principalement dans les villes de Québec et de Trois-Rivières mais également, pour un certain nombre de cas, dans les régions rurales.

Les aveux et dénombremens originaux réalisés entre 1723 et 1745 sont conservés par le Centre d'archives de Québec (E1,S4,SS3, Fonds Intendants, série Papiers terriers de la Compagnie des Indes occidentales et du Domaine du roi, sous-série Aveux et dénombremens et déclarations des censitaires du roi). Cette version est signée par le seigneur et contresignée par l'intendant. Une copie a également été expédiée en France. La copie française est réunie en huit volumes correspondant aux registres expédiés par le procureur du roi Guillaume Verrier entre 1735 et 1746 (Centre des archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence, Fonds des colonies, sous-série G1, vol. 450 à 453, Aveux et dénombremens 1723-1733; vol. 454, Supplément

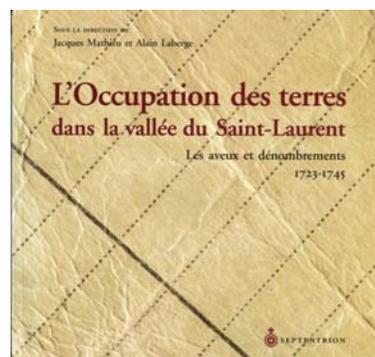
1743; vol. 455 à 457, Aveux et dénombremens et déclarations 1736-1740). Enfin, des copies et des brouillons existent dans plusieurs fonds d'archives seigneuriales.

INFORMATISATION DES DONNÉES DES AVEUX ET DÉNOMBREMENTS EN NOUVELLE-FRANCE

Il y a vingt ans, sous les auspices des professeurs Jacques Mathieu et Alain Laberge, de l'Université Laval, un vaste projet d'informatisation et d'analyse des données contenues dans les aveux et dénombremens de la période allant de 1723 à 1745 a été entrepris dans le cadre d'un projet d'étude touchant le monde rural en Nouvelle-France. Une publication présentant et indexant toutes les informations colligées a été éditée en 1991 :

Mathieu, Jacques, Laberge, Alain, Lessard, Réнал, Gouger, Lina, et Postolec, Geneviève. *L'occupation des terres dans la vallée laurentienne : aveux et dénombremens (1723-1745)*. Québec, Septentrion, 1991. 415 p.

Des cartes précises ont été dessinées par Lina Gouger, maintenant à l'emploi du Centre canadien de généalogie, pour chacune des seigneuries et des articles présentant le contexte d'élaboration des aveux et leur fiabilité, de même que des analyses faites à partir de ces données ont



été publiés, dont **Jacques Mathieu et al.** « **Les aveux et dénombremens du Régime français (1723-1745)** », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, n° 4 (printemps 1989), p. 545-562.

À l'intérieur du projet Champlain, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a mis en ligne, en 2003, les images numériques de tous les aveux et dénombremens de la période allant de 1723 à 1745. Toutefois, retracer une famille pouvait être ardu et nécessitait le recours à l'ouvrage de **Mathieu-Laberge**, puisque les descriptions se limitaient au niveau des seigneuries et non à chaque propriétaire mentionné.

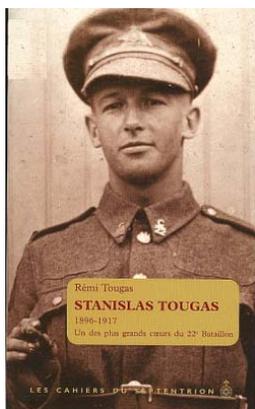
Grâce à l'aimable collaboration des professeurs Mathieu et Laberge, les informations nominatives contenues dans leur base de données ont été mises en ligne par BAnQ (www.banq.qc.ca/portal/dt/genealogie/inst_recherche_ligne/inst_recherche_ligne.jsp). Aux relevés effectués par l'équipe universitaire, BAnQ a ajouté les déclarations des censitaires du roi et les mentions d'emplacements urbains, soit environ 1 000 notices. En tout, les propriétaires de 8 000 unités cadastrales se trouvent maintenant facilement accessibles. De plus, des liens hypertextes ont été établis entre chaque notice et les images numériques des pages la concernant, permettant ainsi aux chercheurs d'avoir accès rapidement à toutes les informations originales. Le chercheur peut désormais retracer un individu propriétaire, une famille ou encore les familles établies sur un rang ou dans une seigneurie particulière.



À LIVRES OUVERTS

par Jean-Yves Lévesque (3723)

STANISLAS TOUGAS, RÉMI TOUGAS, SEPTENTRION



Le soldat Stanislas Tougas est mort au champ d'honneur, en France, le 15 août 1917, à l'âge de 20 ans et 11 mois. Un chroniqueur l'a décrit comme « un des plus grands cœurs du 22^e Bataillon ». Qu'est-ce qui justifiait cette expression émouvante et énigmatique? Rémi Tougas, l'auteur, a voulu retrouver le fil des événements qui ont marqué la brève carrière de ce simple soldat de la Grande Guerre, un membre fondateur du premier bataillon canadien-français au sein

de l'armée impériale britannique. Son récit rend hommage au matricule 61407 et à ses compagnons du 22^e. Il contribue à perpétuer la mémoire de ces héros et de leurs exploits. « Ce mercredi le 16 septembre est un jour mémorable pour Stanislas Tougas et historique pour la famille Tougas », d'écrire Rémi Tougas. « Après 220 ans, un descendant de Guillaume Tougas à la huitième génération va fouler la terre de France ».

Il faut retenir de Stanislas Tougas, « qu'il est choisi à 19 ans parmi les quelque 1000 hommes pour faire partie des éclaireurs du bataillon », raconte l'auteur en épilogue. Plusieurs textes cités en anglais ne sont pas traduits. Dans sa préface, Rémi Tougas mentionne que « par souci d'authenticité, les textes cités en anglais n'ont pas été traduits. Ils sont le reflet d'une réalité de l'époque qui mérite d'être respectée ».

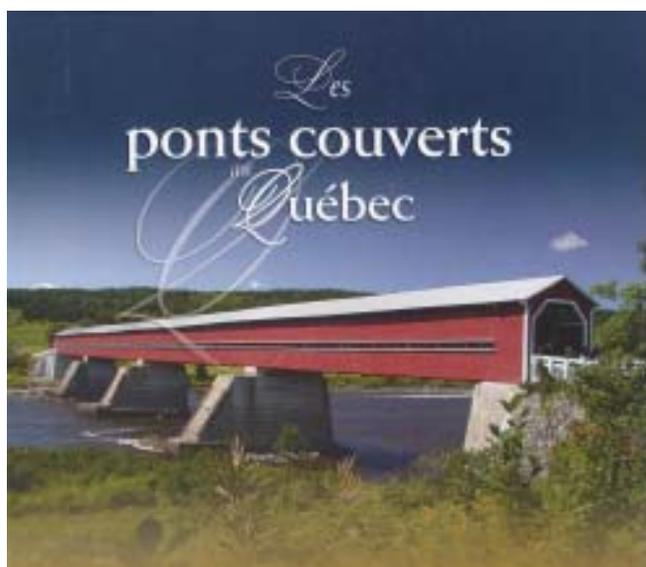
L'auteur, Rémi Tougas, est ingénieur de formation. Il s'intéresse à l'histoire depuis plus de 30 ans. Il a publié, chez Septentrion, *Marie Brazeau - Femme en Nouvelle-France* (Prix Septentrion 2001 de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie) et *L'Allemande - La scandaleuse histoire d'une Fille du roi 1657-1722*, en 2003. Rémi Tougas est officier de l'Ordre du Canada.

LES PONTS COUVERTS AU QUÉBEC, PUBLICATION RÉALISÉE PAR TRANSPORTS DU QUÉBEC, LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC, ÉDITEUR, 2005.

Parcourir ce document sur les ponts couverts au Québec a suscité en moi une certaine nostalgie de mon enfance, dont le souvenir du pont Carbonneau, à Saint-Félicien, emporté par les glaces le 26 avril 1942. Il avait remplacé le pont Taillon que les auteurs nous présentent à la page 79. Les ponts couverts

qui nous restent sont peu nombreux. Les annexes présentent une liste nominative et des cartes générales qui nous guident vers la découverte des 88 derniers ponts couverts authentiques du Québec. C'est une part d'héritage à sauvegarder.

« Ce magnifique ouvrage retrace l'origine des premiers ponts couverts québécois et souligne l'importance du ministère de la Colonisation dans le déploiement de cette technologie. Vous apprendrez pourquoi nos ancêtres plaçaient un toit sur les ponts qu'ils fabriquaient et à quelles fins le ministère de la Colonisation inventa son propre modèle de pont couvert : le *Town élaboré*. Quelques-uns des personnages qui ont façonné cette histoire sont présentés et leur savoir-faire révélé. De plus, cette publication vous raconte les historiettes de 26 ponts couverts les plus distinctifs du Québec moderne, triés sur le volet pour leur histoire ou leur architecture ».

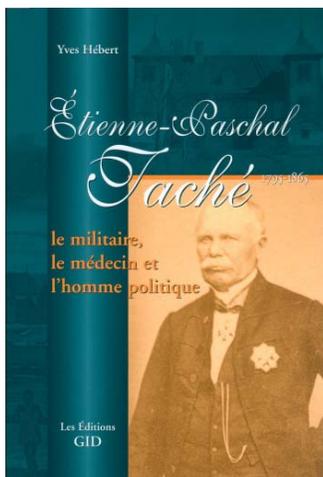


Ce document unique nous livre une multitude de renseignements instructifs et passionnants concernant ces constructions tout en bois. Il nous fait découvrir ces joyaux du patrimoine de notre ingénierie routière. Le volume est abondamment illustré de 240 photographies inédites ou très rarement publiées.

« Les ponts de bois couverts enrichissent le paysage québécois depuis le début du XIX^e siècle. Ces structures abritent une histoire captivante qui demeure pourtant largement méconnue. Très répandus sur les routes au début du XX^e siècle, puisqu'on en a recensé au-delà de 1 000 spécimens jusqu'ici, les ponts couverts sont devenus, au fil des ans, des monuments patrimoniaux à conserver », de souligner les auteurs.

Selon l'historien Léonidas Bélanger, « l'histoire des ponts à travers le monde remonte très loin dans le temps, puisque la mention d'un premier pont nous amène sur l'Euphrate à Babylone et au récit de Diodore de Sicile et d'Hérodote ». Sans aller jusque-là, sans même passer par les Romains 600 ans avant Jésus-Christ, les auteurs nous présentent 150 ans d'histoire sur plus de 1 000 ponts couverts au Québec, témoins d'un passé glorieux.

ÉTIENNE-PASCAL TACHÉ, YVES HÉBERT, LES ÉDITIONS GID, 2006.



Nous connaissons Pascal-Jacques Taché, époux de Marie-Louise Decharnay, seigneur de Kamouraska, mais Étienne-Pascal Taché était peu connu pour ne pas dire « pas » connu. Yves Hébert s'est fait « historien-détective » afin de combler un vide que Jean-Charles Bonenfant avait souligné en 1965. L'auteur nous présente donc Étienne-Pascal Taché (1798-1865), ce magny-montois qui a été militaire, médecin et politicien. Il était

le neveu du seigneur de Kamouraska et par conséquent le petit-fils de Jean Taché qui a épousé en 1742 Marie-Anne Jolliet, petite-fille du célèbre explorateur Louis Jolliet. Dans le premier chapitre, une brève rétrospective historique des familles Taché nous est présentée.

Étienne-Pascal Taché n'a fréquenté l'école élémentaire que pendant deux ans et demi. Il a été toutefois un véritable autodidacte. Il a commencé à apprendre les rudiments de la médecine dans les camps militaires. Le chirurgien Toussaint C. Trudeau et son assistant ont sans doute invité Étienne-Pascal à apprendre certaines notions de la médecine. D'aucuns affirment qu'il a terminé ses études médicales à Philadelphie. À cette époque, il n'existe pas d'université ni d'école de médecine au Bas-Canada.

Dans les années 1830, il s'intéresse de plus en plus à la politique. Le 8 avril 1841, il est élu député du comté de l'Islet. En 1849, en plus d'assumer sa fonction de commissaire en chef des Travaux publics, Taché est également conseiller législatif. De 1853 à 1857, il siège au conseil d'administration du chemin de fer du Grand Tronc. Sa carrière politique se termine abruptement en 1857 après qu'il fut élu premier ministre du Canada-est (Bas-Canada) en 1855. Il demeurera toutefois une éminence grise pour ses collègues conservateurs demeurés au pouvoir.

Étienne-Pascal Taché est décédé le 31 juillet 1865 à Montmagny. Cette municipalité peu connue jusque-là attirera 6 000 personnes dont John A. Macdonald, futur premier ministre du Canada et l'un des Pères de la Confédération.

Yves Hébert est historien consultant. Ce récipiendaire du Mérite historique régional 2004 de la Société historique de la Côte-du-Sud a enrichi son volume de plusieurs encadrés présentant des informations complémentaires sur la famille et l'environnement d'Étienne-Pascal Taché.

LES CAHIERS DES DIX

Notre collègue, **Louis Richer** (4140), responsable du Service de recherche, commente un article de Fernand Harvey, historien, sociologue, membre de l'Institut national de la recherche scientifique, et secrétaire de la Société des Dix dont l'objectif, depuis 1935, est de réunir périodiquement dix personnes passionnées d'histoire du Québec.



L'article, intitulé « **La généalogie et la transmission de la culture : Une approche sociologique** », a été publié dans *Les cahiers des Dix*, numéro 59-2005, pages 285-305.

« Dans un premier temps, l'historien et sociologue Fernand Harvey démontre les liens qui existent entre la généalogie et la sociologie, en particulier la sociologie de la famille; cette dernière ayant en commun avec la première le concept de filiation et l'étude de la famille. Aussi, la généalogie peut servir de terrain d'études à la sociologie en tant que pratique culturelle ou de loisir, en particulier chez les aînés, autant féminins que masculins.

L'auteur, qui définit la démarche généalogique par la recherche des origines et de la filiation des individus et des familles, souligne deux défis de taille pour les généalogistes à venir, soit la multiplicité des modèles familiaux et de nouveaux modèles de filiation au-delà des liens de sang et d'une identité nationale. Il mentionne en passant la rigueur méthodologique (on s'en tient aux faits) qui caractérise la recherche généalogique, soit son véritable passeport vers les sciences de l'histoire. Dans un deuxième temps, l'auteur présente la recherche généalogique au Québec depuis la moitié du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Il souligne les différents jalons qui ont fait sortir cette discipline de son but élitiste à ses tout débuts.

Dans la liste des sociétés locales intéressées par la généalogie en 2005 au Québec et présentée en annexe, deux organismes non inclus méritent d'être mentionnés : la Société d'histoire de Roberval, qui publie *Le Raconteur*, et La Société historique des Côte-du-Sud de La Pocatière, *Le Javelier*. »



SERVICE D'ENTRAIDE

par André Dionne (3208)

Lorsque vous prenez le temps de nous préciser certains liens cela nous conduit plus facilement au chaînon à parfaire. Par exemple : « Date, lieu du mariage et les parents de **William Bordeleau-Grey** et de Marguerite **Bordeleau**. Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon. (Raymond Rioux 4003) »

Légende

Q. = Question du présent numéro
R. = Réponse complète
P. = Réponse partielle

Les membres qui désirent recevoir plus rapidement une réponse à leur demande peuvent ajouter à leurs questions leur adresse de courriel.

Par exemple : Q5887R signifie qu'à la question 5887 du présent numéro nous avons trouvé une réponse; Q5884 signifie qu'à la question 5884 du présent numéro nous n'avons aucune réponse pour le moment; 5819R signifie que c'est une réponse trouvée à une question publiée dans un numéro précédent.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	QUESTION
Avoine-Davoine	Louis	Gruchy	Élisabeth	Q5884
Bédard	Pierre-Thomas	Alain	Madeleine	Q5887R
Béland	Joseph	Bergeron	Josephte	Q5895
Bergeron	Élise			Q5890
Boudrias	J.-Adrien	Desmarais	Thérèse Stella	Q5907R
Boudrias	Joseph-Edmond	1) Lemay 2) Bergevin	1) Stella 2) Alexandrine	Q5903R
Boudrias	Édouard	Arichon	Georgiana	Q5900R
Boudrias	Ernest-René	Beaudoin	Laurette	Q5898R
Boudrias	Jacques	Montpetit	Claudette	Q5904
Boudrias	Adélarde-Léonard	Pauzé	Rose	Q5905R
Boudrias	Mathias	1) Boulay 2) Massé	1) Odile 2) Clarinda	Q5901
Boudrias	Ernest-René	Lamoureux	Marguerite	Q5908R
Boudrias	Séraphin	1) Lescelles 2) Baume	1) Elmire 2) Arthémise	Q5899
Boudrias	J.-Victor	Bernard	Euphrasie	Q5906R
Boudrias	Zotique			Q5902
Brassard	Anna	Brassard	Joseph	Q5892
Brassard	Émery			Q5891
Cyr	Israël	Homan-Osman	Clara	Q5896
Dion	François-Xavier	Sévigny	Cécile	Q5888R
Gay	William	Young	Isabella	5819R
Lacroix	Ferdinand	Chapman	Yvette	5822R
Lalonde	Julien	Pharand	Adéline	Q5894
Lamontagne	Philomène	Bergeron	Antoine	Q5889
Rivard	Jean	Gélinas	Adéline	2863R
Roirou	Michel	1) Barabé 2) Bergeron	1) Angélique 2) Angélique	2869R
Shea	Patrick	McMahon	Mary	Q5886
Tremblay	Hippolyte	Gobeil	Adélaïde	Q5893
Vézina	Prisque	Auger	Françoise	Q5885
Vézina	Prisque	Stiguy dit Auger	Françoise	Q5897R

QUESTIONS

5884 Date et lieu du mariage, naissance et parents de Louis **Avoine-Davoine** (mariage vers 1792) époux de Élisabeth **Gruchy** (Jean, Élisabeth Bisson). Le couple a eu six enfants : tous sont nés et baptisés (anglicans) à

Trinity, île de Jersey, entre 1792 et 1804. Louis, navigateur disparu avant 1807, serait originaire de Quettreville, Manche, Basse-Normandie. Peut-être né en Normandie entre 1750-1770. (Sylvain Lord 4142)

- 5885 Mariage de Prisque **Vézina** et de Françoise **Auger**. Mariage de deux de leurs enfants : Damase Vézina épouse Mélanie (Élodie) Cabana le 13 avril 1874 à Saint-Athanase, comté Iberville. Rosalie Vézina épouse Lazare Lamothe le 19 septembre 1864 à Notre-Dame-de-Québec. (Gisèle Vézina 1807)
- 5886 Date et lieu du mariage de Patrick **Shea** et Mary **McMahon**. En 1857, ils habitaient Saint-Colomban. Leur fils James a épousé Philomène Godard dit Lapointe le 9 février 1857 à Notre-Dame, Montréal. (Céline Morneau 3982)
- 5887 Date et lieu du mariage, parents de Pierre **Bédard** et Madeleine **Alain**. Leur fils Pierre a épousé Cécile Lejeune-Bonaventure le 27 novembre 1820 à Notre-Dame, Montréal. (Claudette Boudrias 1113)
- 5888 Mariage de François-Xavier **Dion** et Cécile **Sévigny**. Leur fils Rémi Dion épouse Marie Samson (Joseph, Rosalie Bergeron) le 4 mai 1852 à Saint-Antoine-de-Tilly, Lotbinière. (Claudette Boudrias 1113)
- 5889 Baptême de Philomène **Lamontagne** (Simon, Thérèse Larrivée) de Saint-Cajetan d'Armagh. Elle épouse Antoine **Bergeron** le 19 juin 1882 à Saint-Michel (Saint-Colomban), Sherbrooke. Décédée le 1^{er} octobre 1930 à Coaticook. (Jacqueline Bergeron 5031)
- 5890 Baptême de Élise **Bergeron**. Sépulture le 3 septembre 1886 à Saint-Antoine-de-Tilly. Fille de Antoine Bergeron et de Philomène Lamontagne, dont le mariage a eu lieu le 19 juin 1882 à Saint-Colomban (Saint-Michel), Sherbrooke. (Jacqueline Bergeron 5031)
- 5891 Naissance, mariage, décès de Emery **Brassard**, signataire du registre aux obsèques de Anna Brassard (Xavier, Marie Bergeron) décédée le 7 septembre 1955 à l'Hôpital général de Québec et inhumée le 10 septembre 1955 au cimetière de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges, Québec. Elle fut baptisée le 24 février 1860 à Saint-François-Xavier de Chicoutimi. (Jacques Lachance 5786)
- 5892 Second mariage de Anna **Brassard** à Joseph **Brassard**. En 1933, à son arrivée à Québec, elle se déclare « Veuve de Joseph Brassard ». (Jacques Lachance 5786)
- 5893 Décès de Hippolyte **Tremblay** époux de Adélaïde **Gobeil** (mariage le 24 février 1824 à Baie-Saint-Paul). Adélaïde s'est remariée à Jean Savard le 28 octobre 1840 à Baie-Saint-Paul. Une fille est décédée le 15 mai 1838 à Saint-Urbain. (Marcelle Gobeil 5840)
- 5894 Julien **Lalonde** et Adéline **Pharand** se sont mariés le 13 septembre 1842 à Coteau-du-Lac. Ont-ils un fils Alexandre marié à Philomène Gagnon? Si oui, recherche date et lieu de leur mariage. (Rita Boily 5060)
- 5895 Date et lieu du décès de Joseph **Béland**. Il est né le 26 mai 1778 à Saint-Henri de Lévis. Mariage à Saint-Nicolas, le 27 juillet 1805, avec Josephite **Bergeron** née le 15 avril 1788 et décédée le 9 novembre 1847. Leurs 12 enfants sont nés à Saint-Gilles de Lotbinière. Testament en 1838. Absent au mariage de sa fille Émilie en 1842. (Jean-Louis Béland 5418)
- 5896 Date et lieu du mariage de Israël **Cyr** (Charles, Adèle Lessard m. 18 juin 1861 Saint-Ferdinand, Mégantic) et Clara **Homan-Osman** (Jean-Baptiste, Marie Crevier). (Odette Létourneau 3182)
- 5897 Mariage de Prisque **Vézina** et Françoise **Auger**. Mariage de deux de leurs enfants : Damase Vézina épouse Mélanie (Élodie) Cabana le 13 avril 1874 à Saint-Athanase, Iberville; Rosalie Vézina épouse Lazare Lamothe le 19 septembre 1864 à Notre-Dame-de-Québec. (Gisèle Vézina 1807)
- 5898 Parents de Laurette **Beaudoin**, mariée à Ernest-René **Boudrias** (Henri, Exorina Proulx) le 14 juillet 1940 à Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (Montréal?). (Claudette Boudrias 4897)
- 5899 Parents de Séraphin **Boudrias**, veuf de Elmire **Lescelles**, remarié à Arthémise **Baume** le 27 août 1866 à Notre-Dame d'Ottawa. (Claudette Boudrias 4897)
- 5900 Mariage et parents de Édouard **Boudrias** et Georgiana **Arichon**. Ils ont un fils Mauzar et une fille Albertine. Cette dernière aurait épousé Roméo Boissin à une date inconnue. (Claudette Boudrias 4897)
- 5901 Parents de Mathias **Boudrias** et de Odile **Boulay**. Ils ont contracté mariage à Saint-Grégoire à une date inconnue. En deuxièmes noces, Mathias a épousé Clarinda **Massé** (Henri, Flavie Tétreault) le 24 juin 1901 à Sainte-Brigide de Montréal. (Claudette Boudrias 4897)
- 5902 Mariage et lieu d'inhumation de Zotique **Boudrias** (André, Philomène Lemery mariage le 23 août 1879 à Notre-Dame-du-Laus, Labelle). Frères et soeur de Zotique : a) Napoléon, marié à Notre-Dame-du-Laus le 28 octobre 1916; b) Alphonse, marié à Bouchette le 11 septembre 1911; c) Jean-Baptiste marié à Gracefield le 4 septembre 1913; d) Alexina, mariée à Notre-Dame-du-Laus le 20 février 1908. (Claudette Boudrias 4897)
- 5903 Parents de Alexandrine **Bergevin** mariée à Sainte-Martine le 18 ou 24 mai 1929 ou 1930 à Edmond **Boudrias** (Joseph, Georgiana Papineau mariage le 22 mai 1882 à Sainte-Cunégonde de Montréal). (Claudette Boudrias 4897)
- 5904 Mariage et parents de Jacques **Boudrias**, qui a épousé Claudette **Montpetit**, à Saint-Clément de Beauharnois le 2 juillet 1955. (Claudette Boudrias 4897)

- 5905 Parents de Rose **Paupé**. Elle a épousé Adélarde Léonard **Boudrias** (Benjamin, Nathalie Boudrias) le 11 février 1914 à Fall River, Mass. (Notre-Dame). (Claudette Boudrias 4897)
- 5906 Parents de Euphrasie **Bernard**. Elle a épousé J.-Victor **Boudrias** (Jean-Baptiste, Marceline Dubeau, le 21 septembre 1897 à Belœil, Verchères. (Claudette Boudrias 4897)
- 5907 Parents de Thérèse Stella **Desmarais**. Elle a épousé J.-Adrien **Boudrias** (J.-Victor, Euphrasie Bernard) le 20 juillet 1935 en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, de Montréal. (Claudette Boudrias 4897)
- 5908 Parents de Marguerite **Lamoureux**. Elle a épousé René **Boudrias** (J.-Victor, Euphrasie Bernard) le 12 septembre 1930 à Saint-Nicolas d'Aunty. (Claudette Boudrias 4897)

RÉPONSES

- 2863 Jean **Rivard** (parents inconnus) épouse Adéline **Gélinas** (Joseph, Marie Maillot) le 8 juillet 1846 à Saint-Félix-de-Kingsey, comté de Drummond. Jean Rivard serait donc un enfant naturel. Curieusement, il a obtenu une dispense pour consanguinité au quatrième degré. Source : Registre de Saint-Félix-de-Kingsey, Fonds Drouin. (Alain Gariépy 4109)
- 2869 Michel **Roirou** (Jean-Baptiste, Marie Gervais) épouse (1) Angélique **Barabé** (non Paradis) (Nicolas, Marie-Anne Maillot) le 30 juillet 1764 à Saint-Antoine-de-Tilly (2) Angélique **Bergeron** (Claude, Marie Thérèse Rognon) le 16 août 1768 à Saint-Antoine-de-Tilly. Source : PRDH n° 222 954. (Alain Gariépy 4109)
- 5819 William **Gay**, décédé le 3 juillet 1832 (recensement 1871, quartier Moncalm, 4M00-3624), épouse Isabella **Young** le 26 octobre 1818 à Québec, Anglican Garrison. Source : ANQ 4M00-0490. Leur fils, Pierre-Étienne Gay (Guay, Guy) est probablement né à Manchester, Angleterre, vers 1827-28 et il est décédé le 10 juillet 1882 à l'âge de 55 ans et inhumé le 12 juillet 1882. Une fille, Hannah, née le 17 mai 1830, est baptisée le 20 juin à Québec, anglicane. Au décès de William Gay, le 10 février 1831, il est écrit qu'il « était autrefois de Manchester, Angleterre ». Pierre-Étienne Gay épouse : (1) Zoé Poitras, 17 février 1852, Notre-Dame-de-Bon-Secours, L'Islet (ANQ 4M00-0740). Zoé Poitras décède le 25 juillet 1858 et est inhumée le lendemain à L'Islet (ANQ 4M00-0741). (2) Adélaïde Lacombe le 1^{er} mars 1859 à L'Islet (4M00-0740). Adélaïde décède le 7 février 1873 à l'âge de 39 ans et est inhumée le 10 février 1873 à Québec, Saint-Jean-Baptiste. (3) Adélaïde Robitaille, veuve de Jean-Baptiste Gagné, le 19 janvier 1874 en l'église de Saint-Roch de Québec. Le recensement de 1891 nous apprend que son mari est épicié et qu'elle a trois enfants de son mariage précédent : Alphonse, Émilie et Emma Gagné. Enfants de Pierre-Étienne Guay et Zoé Poitras : a) Eulalie Basilisse, née le 18 novembre 1854 et baptisée le lendemain à L'Islet, décédée le 20 mai 1926 et inhumée le 24 mai 1926, épouse Cyprien Robitaille le 18 novembre 1872 en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Québec (ANQ 4M00-0247); b) Élise, née le 24 octobre 1853, baptisée le lendemain à L'Islet, décédée le 11 mai 1938 et inhumée le 14 à Québec, épouse Charles Robitaille le 18 novembre 1872 en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Québec; c) Elmire Zoé épouse Cyrille Robitaille le 7 février 1876 à Saint-Roch de Québec. Zoé est née le 12 octobre 1852 à L'Islet (4M00-0740); elle décède le 29 novembre 1895 et est inhumée le 2 décembre 1895 à Saint-Roch de Québec. Les trois époux sont frères, fils de Jean et Adélaïde Debigaré; d) Georgiana, née le 26 février 1856 à L'Islet, décédée le 11 et inhumée le 14 février 1891 à Beauport à l'âge de 36 ans, épouse Elzéar Langevin le 20 juillet 1874 en l'église de Saint-Roch de Québec; e) Lucie Isabelle née le 6 juillet 1858 à L'Islet, décède le 7 juillet 1858 (4M00-741). (Michel Drolet 3674)
- 5822 Ferdinand **Lacroix**, résidant de Hull, né à Sainte-Rose-de-Lima, 24 ans, journalier, fondeur (monteur), a épousé Yvette **Chapman**, 18 ans, de Hull, le 2 octobre 1931 en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Hull. Un autre acte situe le mariage le 28 septembre 1931. Source : Bulletin statistique fédéral. (Michel Drolet 3674)
- 5887 Pierre-Thomas **Bédard** (Thomas, Marie-Hélène Bédard) épouse Madeleine **Alain**, (Joseph, Marie Déry) le 6 octobre 1795 à L'Ancienne-Lorette, Québec. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5888 François-Xavier **Dion** (François-Charles, Marie-Josette Hamel) veuf de Marie-Ursule Méthot (Michel, Marie-Louise Bertrand) épouse Cécile **Sévigny** (Jean, Cécile Bergeron) le 15 février 1830 à Saint-Antoine-de-Tilly, Lotbinière. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5897 Prisque **Vézina**, journalier, (Prisque menuisier, Marguerite Côté), épouse Françoise **Stiguy-Stilly** dit **Auger** (Charles Stiguy dit Auger, Françoise Martel), le 12 février 1833 à Saint-Augustin-de-Desmaures, Portneuf. (Michel Drolet 3674, Paul Lessard 2661)
- 5898 Ernest **Boudrias** (Hermas, Exorina Proulx) épouse Laurette **Beudoïn** (Louis, Marie-Rose Tessier) le 14 juillet 1940 en l'église de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours à Montréal. Source : BMS2000. (Jean-Claude Roy 4397)
- 5900 Tancrede-Roméo **Boissy** (Alexandre, Natalie Lajeunesse) épouse Albertine **Boudrias** (Zotique, Mélima Crevier), le 10 novembre 1913 à Saint-Hubert de Chambly. Source : BMS2000 (Jean-Claude Roy 4397)

- 5903 Joseph-Edmond **Boudrias** (Joseph, Georgiana Papineau) épouse Marie-Ovilda-Stella **Lemay** (Arcadius, Honorine L'Hérault) le 21 mai 1919 à Côte-Saint-Paul, Montréal. Source : BMS2000. Edmond **Boudrias**, artisan, veuf de Estelle Lemay, épouse Alexandrine **Bergevin**, institutrice, (Elzéar, Exilda Tessier) le 24 mai 1930 à Sainte-Martine de Beauharnois. Source : SGQ. Drouin n° 0195. (Jean-Claude Roy 4397)
- 5904 Les parents de Rose **Pauzé** sont Joseph **Pauzé** et Marie **Thériault**. Source : Répertoire Mass., USA, n° 151, p. 209. (Jean-Claude Roy 4397)
- 5906 Les parents d'Euphrasie **Bernard** sont Aimé-Théodule **Bernard** et Azilda **Daigneault**. Sources : Drouin F; Répertoire de Verchères, n° 1, p. 37. (Jean-Claude Roy 4397)
- 5907 Les parents de Thérèse Stella **Desmarais** sont Charles **Desmarais** et Rose-Anna **Perreault**. Source : Répertoire Montréal-Ville, n° 10, p. 128. (Jean-Claude Roy 4397)
- 5908 Les parents de Marguerite **Lamoureux** sont Alfred **Lamoureux** et Françoise **Gosselin**. Source : Répertoire. Montréal-Ville, n° 87, p. 82. (Jean-Claude Roy 4397)

CONDITIONS DU SERVICE D'ENTRAIDE OFFERT AUX MEMBRES

Le service d'entraide fait partie de la mission de la Société de généalogie de Québec. La chronique d'entraide est offerte gratuitement aux membres en vue d'aider à solutionner des problèmes qui surgissent au cours de **leurs recherches personnelles**. Pour assurer un meilleur travail, le Service d'entraide limitera à **trois** le nombre de questions, par publication, pour un même membre.

Pour obtenir de l'aide, nous vous demandons :

- d'inscrire vos nom, numéro de membre, et adresse courriel s'il y a lieu (ou une autre coordonnée pour vous joindre);
- d'écrire en majuscule les noms et prénoms qui font l'objet d'une demande;
- de préciser votre demande en donnant des points de repère de temps et de lieu (voir l'en-tête de la chronique ENTRAIDE dans la revue *L'Ancêtre*. L'énoncé de votre question doit contenir un minimum d'information pour nous permettre d'orienter la recherche. Plus vous donnez d'informations, plus vous avez de chance d'obtenir une réponse satisfaisante;
- la réponse ne vient pas toujours dans la parution de la même revue ni dans la revue suivante. En plus du temps de recherche et du succès escompté, les dates de tombée et les délais de parution (quatre fois par année) sont des limites réelles.

Membres collaborateurs

Si vous désirez répondre à une question, faites parvenir question et réponse correspondante à la SGQ, à l'attention du Service d'entraide, et inscrivez votre numéro de membre si vous l'êtes. Indiquez la référence de votre réponse, afin qu'elle soit validée, si possible. Il n'est pas nécessaire d'être membre de la Société de généalogie de Québec pour répondre aux questions de cette chronique.

Merci à tous ceux et celles qui ont déjà répondu à des questions.

André Dionne (3208)



REGARD SUR LES REVUES

par Fernand Saintonge (2828)

À moi Auvergne! - n° 116, 2^e trimestre 2006, avril 2006 - Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay, 55, rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand.

Site : www.cghav.org

Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>

- Gerbert, pape de l'an 1000.

- Le Bâtard de Balzac.

- Les **Teillard/Teilhard**.

American-Canadian Genealogist - vol. 32, n° 1, Issue n° 107, 2006 - Official Journal of American-Canadian Genealogical Society, P. O. Box 6478, Manchester (New Hampshire) 03108-6478. Site : www.acgs.org

- Jean-Baptiste **Tétreau** (1699-1771).

- Exiles Down Under : Part 11.

- **Allard/Allair** Lines of Clinton County, NY.

- Étoile d'Acadie. 1755 : Is Acadie Burning? Acadians vs. Planters in Minas Basin 1760-1770.

Ancestry - vol. 24, n° 1, January-February 2006 - MyFamily.com, Inc., 360 W., 4800 North, Provo, UT 84604.

- Roots to African American Lives.

- How to tell Your Story.

- Hot on the Trail of the Family Outlaw.

- Jumping Chasms.

- On the Record - Collecting Oral Histories.

Vol. 25, n° 2, March-April 2006.

- Expert Tips for Tough Ancestors.

- Beyond New York. Not every ship came through New York. See where else you might find your ancestors.

- Ethnicity and Our Ancestors' Records.

- Digging Deeper. Scratching on German Branches.

- Routes with Roots.

Au fil du temps - vol. 15, n° 1, mars 2006 - Société d'histoire et de généalogie de Salaberry, 80, rue Saint-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 4J1.

Site : www.shgs.suroit.com

- La famille de Joseph **Hébert**.

- Jean-Baptiste **Deguire** (1774-1815), curé et père de famille.

- **Chaussegros de Léry**, le nom de famille.

- Généalogie, ascendance patrilinéaire d'Élie **Hébert**.

- Index des articles et chroniques de la revue, vol. 14, 2005.

Au fil des ans - vol. 18, n° 1, hiver 2006 - Société historique de Bellechasse, C. P. 100, Saint-Charles (Québec) G0R 2T0.

- Raymond Gagnon : Souvenirs de ma vie.

- Centenaire de Sainte-Sabine.

- Adélar **Turgeon** : un parlementaire chevronné tombé dans l'oubli.

Au jour le jour - vol. 18, n° 3, avril 2006 - Bulletin de la Société d'histoire de La Prairie de la Magdeleine, 249, rue Sainte-Marie, La Prairie (Québec) J5R 1G1.

Site : www.laprairie-shlm.com

- Guillaume **Vignal**, sulpicien...

Vol. 18, n° 4, mai 2006.

- Guillaume **Vignal**, la suite.

- Les écoles de rang.

Bulletin de Assemblée nationale, Québec - vol. 35, n^{os} 1-2, avril 2006 - Bulletin de l'Assemblée nationale du Québec, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, Québec (Québec) G1A 1A3. Site : www.assnat.qc.ca

- Pierre Dugua de Mons, un acteur de premier plan dans la fondation de Québec.

- L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs.

- Les revues politiques au Québec : un survol historique.

Bulletin - vol. 37, n° 1, March 2006 - Saskatchewan Genealogical Society Inc., P. O. Box 1894, Regina (Saskatchewan) S4P 3E1. Site : www.saskgenealogy.com

- Hudson Bay Company Census of 1871.

- Ten Ontario Web Sites.

Bulletin - vol. 7, n° 1, mars 2006 - Société généalogique de Châteauguay, 126, rue Leclerc, Châteauguay (Québec) J6K 2X7. Site : www.genealogiechateauguay.ca/

- Le Châteauguay militaire (dernière partie).

- Arbres de Jacques **Martin** et d'Étienne **Lepage**.

- Histoire de Joachim **Martin**.

- Le système d'éducation entre 1800 et 1970.

- Recherche étymologique : **Chopin, Choquet, Chrétien, Clavet, Clément, Clermont, Cliche, Clouâtre, Cloutier, Colas**.

- Dante ou l'errance du chevalier-poète (mai 1265).

- Obtenir un banc à l'église.

- Noms dits.

Bulletin d'histoire politique - vol. 14, n° 1, automne 2005 - Département de sociologie, UQAM, C. P. 8888, succ. Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3P8.

- Rituels et cérémonies du pouvoir du XVI^e au XXI^e siècle.

Vol. 14, n° 2, hiver 2006.

- Culture démocratique et aspirations populaires au XIX^e siècle.

Cahier d'histoire - n° 80, juin 2006 - Société d'histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire, C. P. 85010, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5W1. Site : www.shbms.org

- Le développement de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil.

- Beloeil au XX^e siècle : du village rural à la banlieue montréalaise.

Cap-aux-Diamants - n° 85, printemps 2006 - La Revue d'histoire du Québec, Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., C. P. 26, Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8.

Site : www.capauxdiamants.org

- Des Montagnais aux Innus. L'histoire d'un peuple.
- Les Montagnais d'autrefois, les Innus d'aujourd'hui.
- Traditions orales. Les Innus et leurs chefs-d'œuvre.
- Transmettre un héritage. La langue innue.
- De la forêt au musée, aller et retour, la culture matérielle innue.

Cherchons - vol. 8, n° 1, mars 2006 - Société de généalogie de la Beauce inc., 250, 18^e rue Ouest, bureau 403, Saint-Georges (Québec) G5Y 4S9.

Site : genealogie.beauce.site.voila.fr

- Famille : L'autre Gédéon **Roy**.
- Descendants de Étienne **Roy**.
- ADN et généalogie.

Chroniques Matapédiennes - vol. 17, n° 1, mai 2006 - Société d'histoire et de généalogie de la Matapédia, C. P. 1030, Amqui (Québec) G0J 1B0.

Site : www.genealogie.org/accueil.htm

- Histoire et généalogie : **Landry et Ouellet**.
- La saga des **Champoux**.
- Il y a 100 ans naissaient dans la Vallée - janvier - juin 1906.

Connections - vol. 28, Issue n° 3, Spring 2005 - La Société de l'histoire des familles du Québec, P. O. Box 1026, Pointe-Claire (Québec) H9S 4H9.

Site : www.cam.org/~qfhs/index.html

- Forgotten Irish Women – Found by Priest.
- Montreal - 1900 : Customs of Montreal Seventy Years Ago.
- Deaths at Sea/Notary Database Info.

Continuité - n° 108, printemps 2006 - Le magazine du patrimoine au Québec, Éditions Continuité inc., 82, Grande Allée Ouest, Québec (Québec) G1R 2G8.

Site : www.cmsq.qc.ca

- Dossier : Insertion architecturale en milieu ancien.
- Initiative : Urbanisme sur le Plateau.

Dans l'temps - vol. 17, n° 1, printemps 2006 - Bulletin de la Société de généalogie de Saint-Hubert, C. P. 37036, CSP Complexe Cousineau, Saint-Hubert (Québec) J3Y 8N3.

Site : www.genealogie.org/club/sgsh

- Lignées directes des **Léger-Parisien, Turcotte-Marquis**.

Échos généalogiques - vol. 22, n° 3, printemps 2005 - Société de généalogie des Laurentides, 500, boul. des Laurentides, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 1X6.

Site : www.genealogie.org/club/sgl Laurentides/

- Ancêtre des **Bilodeau** d'Amérique.
- Généalogie des **Bilodeau**.
- Les baby-boomers et la recherche généalogique.
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Entre-nous - vol. 15, n° 2, mars 2006 - Club de généalogie de Longueuil, C. P. 21027, succ. Jacques-Cartier, Longueuil (Québec) J4J 5J4.

Site : www.club-genealogie-longueuil.qc.ca

- La plume d'oye. 28 mars 1774. Don et abandon de Guillaume **Corrivaux**, fils à Pierre **Plante**.
- Jean **Manoury de Rouserel** était-il vraiment Jean **Roncercay dit le Breton**?
- Généalogie et royauté. Alliance entre les familles royales de divers pays.

Families - vol. 45, n° 2, May 2006 - The Ontario Genealogical Society, 40 Orchard View Blvd, Suite 102, Toronto (Ontario) M4R 1B9. Site : www.ogs.on.ca

- A seaman's diary.
- Wesleyan Baptism Registers.
- The Secret Past of Wiliam and Mary Ann **Mayne**.
- Rebellion of 1837-1838.

Family Chronicle - June 2006 - The Magazine for Families Researching their Roots, 505 Consumers Rd, Suite 500, Toronto (Ontario) M2J 4V8.

Site : www.familychronicle.com

- Researching Mexican War Records.
- French Canadian Church Records.
- A Green Light for Genetic Genealogy?
- Finding Death Records Online.
- Revisiting Genealogical Records.
- Proving Parentage : 25 Ways to Discover and Document a Parent-Child Link.
- Websites Worth Surfing.

Family History Monthly - n° 129, April 2006 - Family History Monthly, Room 101, 140 Wales Farm Road, London (United Kingdom) W3 6UG.

- The A to Z of Family History.
- Photo Detective. Our expert unlocks the secrets in your family pictures.
- King of he Engineers. Isambard Kingdom Brunel and the men who built Victorian Britain.
- Who were the Huguenots?
- Under Lock and Key.
- Cambridgeshire. Your roots in this ancient agricultural county.
- Software of the month : Heredis X2.
- N° 130, May 2006.
- Related to Royalty? Researching your regal roots.
- The A-Z of Family History. Your ultimated guide.
- Heir Wanted! Family fortune up for grabs.

Generations - vol. 31, n° 1, March 2006 - Manitoba Genealogical Society Inc., Resource Centre, E-1045, St. James Street, Winnipeg (Manitoba) R3H 1B1.

Site : www.mts.net/~mgsi

- Personal History : Bringing your family history tree to life.
- Our Past Perfect.
- Using a Search Engine.
- Are These Your Ancestors ?

Héritage - vol. 28, n° 1, printemps 2006 - Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, 1800, rue Saint-Paul, bureau 208, Trois-Rivières (Québec) G9A 1J7.

Site : www.genealogie.org/club/sgmbf

- Cyrille **Grindler** : meunier à Gentilly.
- La famille **Salois** entre 1666 et 1866 : une histoire de vies rurales, de l'île d'Orléans à la terre ancestrale de Saint-François-du-Lac (suite et fin).
- **Laroche, Galloway, Low** : récit d'une recherche.

Il était une fois... Montréal-Nord - vol. 5, n° 3, printemps 2006 - Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord, 5116, rue d'Amos, Montréal-Nord (Québec) H1G 2X6. Site : pages.infinit.net/philtek/shgmn.htm

- La conquête de l'Ouest américain.
- Les odonymes - rue Albert Duquesne.
- Histoire et racines - L'immigration européenne.
- Saint-Vital de Montréal-Nord.
- Au fil des ans : Cartierville 100 ans déjà.
- Chronique généalogique : La graphie des noms.
- L'immigration européenne.

Vol. 5, n° 4, été 2006.

- Des aînés racontent l'histoire locale.

Île Jésus - vol. 21, n° 3, mars 2006 - La Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus, 4290, boulevard Samson, Laval (Québec) H7E 2G9. Site : www.genealogie.org/club/shgij

- Restauration de nos croix.
- La Conquête de l'Ouest.
- Nos racines hors de France. Thomas **Crump**, racines en Angleterre.

L'entraide généalogique - vol. 29, n° 1, janvier-février-mars 2006 - Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., 275, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M5.

Site : www.genealogie.org/club/sgce

- Les épidémies en Nouvelle-France et les Huguenots en Nouvelle-France.
- Votre « grande roue »...
- Recherches généalogiques sur Achille **Boucher**.

L'estuaire généalogique - n° 97, printemps 2006 - Société de généalogie et d'archives de Rimouski, 110, rue de l'Évêché Est (bureau L120), Rimouski (Québec) G5L 1X9.

Site : www.sgar.org

- La vie de nos pères.
- Les **Aucoin** et les **Landry** émigrés de l'Acadie.
- François **Séguin dit Ladéroute**.
- Guide à utiliser pour interviewer des membres de votre famille.

L'Ouest lointain, n° 4, décembre 2003 - Revue d'histoire des pionniers canadiens-français de l'Ouest américain, Réal Bergeron, 3280, rue des Châteaux, bureau 122, Laval (Québec) H7V 3S2. Site : pages.infinit.net/ouest

L'outaouais généalogique - vol. 28, n° 1, printemps 2006 - Bulletin de la Société de généalogie de l'Outaouais, La Maison

de la culture de Gatineau, 855, boulevard de la Gappe, Gatineau (Québec) J8T 8H9. Site : www3.sympatico.ca/sgo
- Des Canadiens en Touraine en 1821.

La Coste des Beaux prés - vol. 11, n° 3, mars 2006 - Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré, 9795, boul. Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0.

- L'éducation sur la Côte-de-Beaupré – Première partie.

La Mémoire - vol. 4, n° 1, printemps 2006 - périodique officiel de la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut, Chalet Pauline-Vanier, 33, avenue de l'Église, Saint-Sauveur (Québec) JOR 1R0.

Site : www.genealogie.org/club/shgph/index.html

- L'époque de la création des Pays-d'en-Haut (suite et fin).
- Les Mohawks de Caughnawaga.
- Confidences généalogiques. Ambroise **Rochon** et Émérande **Godon**, pionniers des basses Laurentides.
- La Fermière canadienne-française (suite et fin).

La revue française de généalogie - n° 163, avril-mai 2006 - janvier 2006 - Sce Commandes, 10, avenue Victor-Hugo, 55800 Revigny, France.

- La mémoire des villages de France.
- Les racines de Charles **Baudelaire**.
- Anciens métiers : médecins et chirurgiens.
- Le cours de Jean-Louis Beaucarnot. Nobles, blasonnés ou titrés : comment découvrir la vérité?
- Paléographie. Baptême clandestin.
- Partager la passion de la recherche.

La Seigneurie de Lauzon - n° 101, printemps 2006 - Société d'histoire régionale de Lévis, 9, rue Monseigneur-Gosselin, Lévis (Québec) G6V 5K1. Site : www.shrl.qc.ca

- Lucien **Morissette**, marchand de glace de Lauzon.
- Joseph-David **Déziel**, curé fondateur de Lévis.
- La maison hantée de la rue Fraser, à Lévis.
- Les journaux lévisiens.

La Source généalogique - n° 30, mars 2006 - Société de généalogie Gaspésie-les-Îles, C. P. 6217, Gaspé (Québec) G4X 2R7.

- Index des sujets traités dans *La Source généalogique*.
- Les premiers **Fortin**...
- Mary **Travers** « La Bolduc ».
- Mon enfance dans le Portage de l'Anse-au-Griffon.
- Décès de Saint-Martin de Rivière-au-Renard 1855-1993 (suite).

La Souvenance - vol. 19, n° 1, printemps 2006 - Société d'histoire et de généalogie de Maria-Chapdeleine, 1024, Place des Copains, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2N5.

Site : www.iquebec.com/shgmc

- Généalogie : La famille **Nadeau**.
- Mémoires des anciens : M. Anselme **Guimond**.
- Histoire d'une famille **Nadeau**.
- Trouvailles du généalogiste.

La Vigilante - vol. 27, n° 2, avril-mai 2006 - Société d'histoire du Haut-Richelieu, 203, rue Jacques-Cartier Nord, C. P. 212, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6Z4.
- Compte rendu : les protestants francophones au Québec.

Le Cageux - vol. 9, n° 1, printemps 2006 - Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir, C. P. 127, Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0.

Site : www.genealogie.org/club/shgsc
- Une famille **Grandbois** : de Saint-Casimir à North Dakota.
- Amable-Zacharie **Bochet**, arpenteur.
- À propos des **Crête**.

Le Charlesbourgeois - n° 89, printemps 2006 - Société historique de Charlesbourg, Maison Ephraïm-Bédard, 7655, chemin Samuel du Trait-Carré, Charlesbourg (Québec) G1H 5W6.

Site : www.societe-historique-charlesbourg.org
- Charles **Jobin** et Marie-Madeleine **Girard**.
- Charles **Jobin** et Marie **Rousseau**.
- Leur descendance.
- Terre ancestrale.

Le Javelier - Vol. XXII, n° 1, février 2006 - Revue de la Société historique de la Côte-du-Sud, 100, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière (Québec) GOR 1Z0. Site : www.shcds.org
- Journaux et radios de la Côte-du-Sud.

Le Louperivois - vol. 18, n° 3, cahier 63, mars 2006 - Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup, 300, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3V3.

Site : www.shgrdl.org
- Augustin de Diemar, un bien étrange baron (2^e partie).
- Les trois grandes familles d'Alice **Bérubé (Parent)** et de Thomas **Ouellet** (1^{re} partie).
- Votre ancêtre. Des Écossais à Rivière-du-Loup, en 1831 (2^e partie).

Le Marigot - vol. 12, n° 3, avril 2006 - Société historique et culturelle du Marigot, 440, chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4L 3H7. Site : marigot.ca
- Étienne **Truteau** (suite).

Le Passeur - vol. XXIII, n° 5, mai 2006 - Bulletin d'information de la Société d'histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire, C. P. 85010, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5W1. Site : www.shbms.org
- En route pour l'Histoire. Les Clercs de Saint-Viateur à Beloeil de 1858 à 1876.

Le Réveil Acadien - The Acadian Awakening - vol. XXII, n° 2, May 2006 - The Acadian Cultural Society, P. O. Box 2304, Fitchburg (Massachusetts) 01420.
- Where do I begin ? (Online Research)
- Acadian-Amerindian Relations.
- Documents Concerning Acadian Deportees.

Mémoires - vol. 57, n° 1, cahier 247, printemps 2006 - Société généalogique canadienne-française, 3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5. Site : www.sgcf.com

- Les origines de Marie, Barbe et Charles **du Montmaynier**.
- Louis **Bourgeois** : Les origines méconnues d'un architecte visionnaire.
- L'origine possible de Pierre **Lejeune dit Briard**.
- Une famille acadienne influente : les **Thériault** avant le Grand dérangement.
- L'émigration vers l'Illinois.

Mémoire vivante - vol. 4, n° 2, avril 2006 - Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville, C. P. 742, Victoriaville (Québec) G6P 7W7.

- Ascendance **Pellerin**.
- Pierre **Pellerin**, l'ancêtre...

Michigan's Habitant Heritage - vol. 27, n° 2, April 2006 - Journal of the French-Canadian Heritage Society of Michigan, c/o Detroit Public Library, Burton Historical Collection, 5201 Woodward Ave, Detroit, MI 48202-4093.

Site : www.habitant.org/fchsm
- Evaluating the Secondary Sources for French-Canadian History.
- Persons Confirmed at Notre-Dame de Québec 24 August 1664 (sic).

- Continuation of « Some Notes on Michigan Territorial Court Records... ».
- The Excommunication of Louis **Deshêtres** and Louise **Beaulieu**.
- Search for Female Descent from Catherine **Delavaux**, wife of Gilbert **Barbier**.
- Research Question Answered : Origin of M-Angélique **Toulouse** & Noël **Berthiaume**.

Nos sources - vol. 26, n° 1, mars 2006 - Société de généalogie de Lanaudière, C. P. 221, Joliette (Québec) J6E 3Z6. Site : www.geninfo.org/sgl

- Des ancêtres remarquables - **Sicard de Carufel**.
- La généalogie au secours de la génétique.
- Lignées ancestrales : **Bernèche, Lévesque, Taylor, Bricault-Lamarche**.
- Nos ancêtres : **Lévesque**.
- Mon ancêtre Robert **Leclerc**, charpentier.
- Une contribution de l'île de Ré au peuplement de la Nouvelle-France.

Par monts et rivière - vol. 9, n° 1, mars 2006 - La Société d'histoire des Quatre Lieux, 1291, rang Double, Rougemont (Québec) J0L 1M0.

Site : collections.ic.gc.ca/quatreliex
- Lucien **Desmarais** « le bon Dieu du tissage ».
Vol. 9, n° 4, avril 2006.
- L'ancêtre Pierre **Fontaine dit Bienvenu**.
- Des colons des Quatre Lieux au Manitoba à la fin du XIX^e siècle.
- Les soldats aux « Blockhaus » de la rivière Yamaska en 1783.
Vol. 9, n° 5, mai 2006.
- Quand on écrit l'histoire.
- Une vieille famille des Quatre Lieux : Pierre Abraham **Fontaine**, Verchères 1802 - L'Ange-Gardien 1884.

- Les demandes d'octrois gratuits de terre aux familles de douze (12) enfants vivants en vertu de la loi 1890 du premier ministre Honoré Mercier.

Québec-France - Vol. 30, n° 3, hiver 2006 - L'Association Québec-France, 9, place Royale, Québec (Québec) G1K 4G2.
Site : www.quebecfrance.qc.ca

- Les chemins de fer français.
- Conférence d'Alain Juppé à Québec.
- 62,9 millions de Français.
- Un pacte d'amitié entre Pays-Basque-Québec et Bas-Saint-Laurent.

Québecensia - vol. 24, n° 2, décembre 2005 - Bulletin de la Société historique de Québec, La Société historique de Québec, 72, côte de la Montagne, Québec (Québec) G1K 4E3.

- Site : www.societehistoriquedequebec.qc.ca
- L'église du curé Charest : la troisième église de Saint-Roch (1845-1915)
 - À l'origine du Vieux-Québec.
 - Tom Pouce, un grand homme malgré tout.

Recherches amérindiennes au Québec - vol. XXXV, n° 3, 2005 - Recherches amérindiennes au Québec, 6742, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S2.

- Site : www.recherches-amerindiennes.qc.ca
- Jeunes autochtones. Espaces et expressions d'affirmation.

Revue d'histoire de Charlevoix - n° 52, mars 2006 - La Société d'histoire de Charlevoix, C. P. 172, La Malbaie (Québec) G5A 1T7.

- Site : www.shistoirecharlevoix.com
- Histoire du chemin de fer de Charlevoix.

Revue historique - vol. 16, n° 3, mars 2006 - Société historique de la Saskatchewan, 3850, rue Hillsdale, bureau 210, Regina (Saskatchewan) S4S 7J5. Site : www.societehisto.com

- Un aperçu de la contribution des congrégations religieuses féminines catholiques en Saskatchewan.
- Qui sont les premiers Afro-Saskatchewanais?

Saguenayensia - vol. 48, n° 2 - avril-juin 2006 - La Revue d'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Société historique du

Saguenay, 930, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 7K9. Site : www.shistoriquesaguenay.com

- Bref historique des anciennes villes de l'arrondissement Jonquière.
- Arvida patrimoine mondial?
- Les 50 ans de l'Hôpital de Jonquière.
- La fermeture de la municipalité de Saint-Cyriac.

The British Columbia Genealogist - vol. 35, n° 1, March 2006 - British Columbia Genealogical Society, P. O. Box 88054, Lansdowne Mall, Richmond (British Columbia) V6X 3T6.

- Site : www.bcgs.ca
- Meet the Pioneers from the Pioneer Register : **Kettle, Mahon, Dempster, Rebbeck.**
 - Vancouver Island Pioneers, 1929.

The Newfoundland Ancestor - vol. 22, n° 1, 2006 - Newfoundland and Labrador Genealogical Society Inc., Colonial Building, Military Road, St. John's (Newfoundland) A1C 2C9.

- Site : www3.nf.sympatico.ca/nlgs
- William Bullock : Sailor Priest.
 - Research Your Family in Newfoundland and Labrador.
 - Newfoundland Engagements, Marriages and Deaths extracted from the New York Times 1857-2003.
 - The Surname **Rowe** in Newfoundland.
 - Newfoundland Strays-Deaths Afar.

The Nova Scotia Genealogist - vol. XXIV/1, Spring 2006, Genealogical Association of Nova Scotia, P. O. Box. 641, Station Central, Halifax (Nova Scotia) B3J 2T3.

- Site : www.chebucto.ns.ca/Recreation/GANS
- The **Webber** Family Bible.
 - Registration of Births and Deaths in 1910.
 - Sources of Research. The Diary of Margaret **Dickie** of Hantsport, NS.
 - Nova Scotia Strays.

Toronto Tree - vol. 37, Issue 2, March/April 2006 - Ontario Genealogical Society, Toronto Branch, P.O. Box 518, Station K, Toronto (Ontario) M4P 2G9.

- Site : www.torontofamilyhistory.org
- Divorce in England and Ontario, Part 2.
 - Grave Sites of Ontario Premiers.

AVIS



Il est important que la Société maintienne votre dossier à jour.

Si vous avez eu un changement d'adresse postale, de courriel ou de numéro de téléphone, communiquez dès maintenant avec la Société pour transmettre les modifications.

NOUVEAUX MEMBRES DU 1^{er} AVRIL AU 1^{er} JUILLET 2006

5877	MOFFET	Claude	Québec	5895	LEMIEUX	Léonard	L'Ancienne-Lorette
5878	GIGUÈRE	Céline	Québec	5897	SAURO	Guy	Saint-Jean (I.O.)
5879	FORTIN	Nicole	Québec	5898	RIVEST	Julien	Québec
5880	SÉNÉCHAL	Claude	Québec	5899	MARTEL	Jean	Québec
5881	BELLEAU	Gisèle	Québec	5900	FARIBAUT	François	Montréal
5882	SOUCY	Pierre	Québec	5901	FARLY	Jean-Claude	Saint-Bruno
5883	MAC DONALD	Jacques	Saint-Hubert	5902	LEBLANC	Simon	Saint-Charles-de-Bellechasse
5885	PAGEAU	Pascal	Québec	5903	LEBRUN	Diane	Wendake
5887	LEFEBVRE	Michel	Lévis	5904	BERGERON	Yves	Québec
5888	DUMAIS	Marie-Jeanne	Québec	5905	SIMARD	Guy	Québec
5889	PECTEAU	René	Saint-Isidore	5906	STUBBS	Kathy	Saint-Albert
5890	CROTEAU	Louise	Québec	5907	SAINT-LAURENT	Jacques	Québec
5891	MATHIEU	Denis	Québec	5908	LAVOIE	Benoît	Maria
5893	PORLIER FORBES	Fernande	Sept-Îles	5909	GAGNÉ	Diane	Maria
5894	THIBAUT	Gilles	Québec				

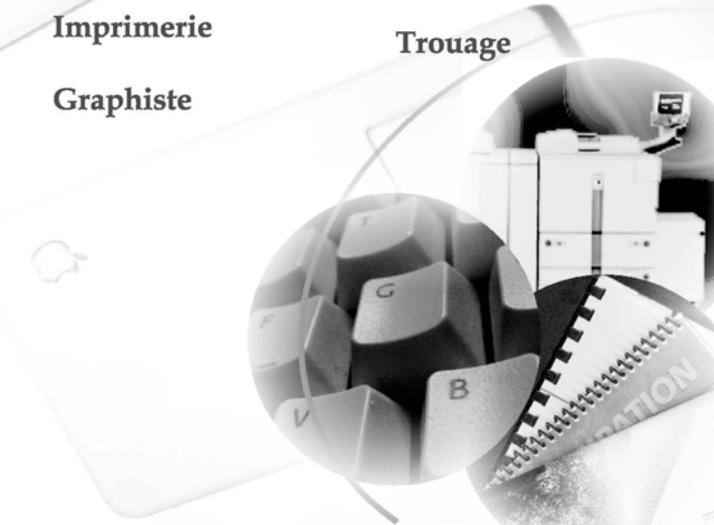


**2326. Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec)
G1V 1S5
Télécopieur: (418) 657.1718
Prem-imp@biz.videotron.ca**

**Téléphone:
657-1718**

- Copie noire**
- Copie couleur**
- Copie libre service**
- Impression numérique**
- Imprimerie**
- Graphiste**

- Plastification**
- Pliage**
- Reliure**
(Spirale, cerlox, brochage, thermoreliure)
- Trouage**





ÉCHOS DE LA BIBLIOTHÈQUE

par Bibiane Ménard-Poirier (3897)

LES RÉPERTOIRES

DONS

- CHARLESBOURG, 3-2000-31, (Québec-banlieue)** *Inhumations dans la crypte des églises, Saint-Charles-Borromée de Charlesbourg*, COUILLARD, Gaston, 2006, 51 pages. Donateur : Gaston Couillard.
- SAINTE-JULIE, 3-5700-7, (Verchères)** *Répertoire des baptêmes et naissances civiles de Sainte-Julie, 1851-2002*, « Vol. 1, A-L » SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE LA JEMMERAIS, Les Éditions historiques et généalogiques Pepin, collection Notre Patrimoine national n° 351, 2006, 568 pages. Donateur : Diffusion généalogique Pepin.
- SAINTE-JULIE, 3-5700-8, (Verchères)** *Répertoire des baptêmes et naissances civiles de Sainte-Julie, 1851-2002 et naissances civiles, 1969-1993*. Baptêmes de la paroisse Saint-François-d'Assise, 1988-2002, « Vol. 2, M-Z » SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE LA JEMMERAIS, Les Éditions historiques et généalogiques Pepin, collection Notre Patrimoine national n° 352, 2006, 533 pages. Donateur : Diffusion généalogique Pepin.
- SAINTE-JULIE, 3-5700-9, (Verchères)** *Répertoire des mariages de Sainte-Julie, 1851-2002. Paroisse Sainte-Julie, 1851-1985. Paroisse Saint-François-d'Assise, 1988-2002*, SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE LA JEMMERAIS, Les Éditions historiques et généalogiques Pepin, collection Notre Patrimoine national n° 353, 2006, 361 pages. Donateur : Diffusion généalogique Pepin.
- SAINTE-JULIE, 3-5700-10, (Verchères)** *Répertoire des sépultures de Sainte-Julie, 1851-2002. Paroisse Sainte-Julie, 1851-1985. Paroisse Saint-François-d'Assise, 1988-2002*, SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE LA JEMMERAIS, Les Éditions historiques et généalogiques Pepin, collection Notre Patrimoine national n° 353, 2006, 333 pages. Donateur : Diffusion généalogique Pepin.
- COLLABORATION, American Canadian Genealogical Society, RP 094, 2006, 271 pages.**
- HUDSON FALLS, 3-E600-54, (New York)** *Marriages of St. Paul's Church of Hudson Falls, December 1883 to June, 1992*, COLLABORATION, American Canadian Genealogical Society, RP 093, 2006, 223 pages.
- HUDSON FALLS, 3-E600-55, (New York)** *Burials of St. Paul's Church of Hudson Falls, December 1883 to June, 2004*, COLLABORATION, American Canadian Genealogical Society, RP 095, 2006.
- MANCHESTER, 3-E040-505, (New Hampshire)** *Marriages of Our Lady of Perpetual Help, October, 1914 to October, 2005*, COLLABORATION, American-Canadian Genealogical Society, RP 096, 2006, 400 pages.
- MIDDLEBURY, 3-E090-19, (Vermont)** *Marriages of Assumption of the BVM Church, Middlebury, 1845-1930*, COLLABORATION, The Vermont French-Canadian Genealogical Society, 2004, 242 pages.
- MONTPELIER, 3-E090-20, (Vermont)** *Marriages of St. Augustine, Montpelier, 1855-1930*, COLLABORATION, The Vermont French-Canadian Genealogical Society, 2005, 258 pages.
- SAINT-ANTOINE, 3-5000-27, (Richelieu)** *Recensements des Familles de Saint-Antoine, 1765, 1831, 1861, 1901*, MATHIEU L'HEUREUX, Suzanne, Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu, 2006, 201 pages.
- SAINT-ÉDOUARD, 3-6546-138, (Montréal-ville)** *Baptêmes de Saint-Édouard de Montréal, 1895-1941*, « Vol. 1, A-K » BOISVENUE, Solange, Société généalogique canadienne-française, 2006, 544 pages.
- SAINT-ÉDOUARD, 3-6546-139, (Montréal-ville)** *Baptêmes de Saint-Édouard de Montréal, 1895-1941*, « Vol. 2, L-Z » BOISVENUE, Solange, Société généalogique canadienne-française, 2006, 544 pages.
- SAINT-HUBERT, 3-5600-35, (Chambly)** *Cimetière Saint-Maxime de Saint-Hubert. Inscriptions sur les pierres tombales*, PAQUET, Jean; HOUDE, Ronald, Société de généalogie Saint-Hubert, n° 199, 2005, 198 pages.
- SAINT-JULIEN, 3-2600-6, (Wolfe)** *BMS et annotations marginales de Saint-Julien, canton de Wolfestown, 1864-2004*, collaboration, Société de généalogie et d'histoire de la région de Thetford Mines, n° 19, 2006, 154 pages.

ACQUISITIONS

- BURLINGTON, 3-E090-17, (Vermont)** *St. Joseph Co-Cathedral Baptisms, Burlington, 1834-1963*, « Vol. 1, A-K » COLLABORATION, The Vermont French-Canadian Genealogical Society, 2004, 740 pages.
- BURLINGTON, 3-E090-18, (Vermont)** *St. Joseph Co-Cathedral Baptisms, Burlington, 1834-1963*, « Vol. 2, K-Z » COLLABORATION, The Vermont French-Canadian Genealogical Society, 2004, 744 pages.
- HUDSON FALLS, 3-E600-53, (New York)** *Baptisms of St. Paul's Church of Hudson Falls, December 1883 to June, 1992*,

SAINT-POLYCARPE, 3-7100-10, (Soulanges) Baptêmes de Saint-Polycarpe, 1891-1990, « Vol. 1, A-I » COLLABORATION, La Société d'histoire et de généalogie Nouvelle-Longueuil Saint-Polycarpe, 2006, 420 pages.

SAINT-POLYCARPE, 3-7100-11, (Soulanges) Baptêmes de Saint-Polycarpe, 1891-1990, « Vol. 2, J-Z » COLLABORATION, La Société d'histoire et de généalogie Nouvelle-Longueuil Saint-Polycarpe, 2006, 430 pages.

SAINT-POLYCARPE, 3-7100-12, (Soulanges) Mariages de Saint-Polycarpe, 1819-1990. Répertoire des sépultures et funérailles, 1819-1990, COLLABORATION, La Société d'histoire et de généalogie Nouvelle-Longueuil Saint-Polycarpe, 2006, 412 pages.

ST ALBANS, 3-E090-22, (Vermont) Marriages of Saint Mary's Church, St Albans, 1850-1930, COLLABORATION, The Vermont French-Canadian Genealogical Society, 2005, 203 pages.

ST ALBANS, 3-E090-23, (Vermont) Marriages of Holy Angels, St Albans, 1873-1930, COLLABORATION, The Vermont French-Canadian Genealogical Society, 2005, 361 pages.

ST JOHNSBURY, 3-E090-24, Marriages of St. John the Evangelist, St. Johnsbury, 1858-1930, COLLABORATION, The Vermont French-Canadian Genealogical Society, 2005, 425 pages.

LES HISTOIRES DE FAMILLES

DONS

ALLAIN, 1-4, Les Allain du Nouveau-Brunswick et de la Gaspésie. Histoire et généalogie, THÉRIAULT, Fidèle, 2004, 400 pages. Donateur : Les Allain.

BERGERON, 1-9, Généalogie des Bergeron, « vol. 1 », BERGERON, Paul, Les Productions Édition, 2005, 1664 pages. Donateur : Paul Bergeron.

BERGERON, 1-10, Généalogie des Bergeron, « vol. 2 », BERGERON, Paul, Les Productions Édition, 2005, 1659 pages. Donateur : Paul Bergeron.

CARMICHAEL, 1-1, Les berceaux de nos ancêtres Carmichael, PARÉ, Jocelyne, 2006, 209 pages. Donatrice : Jocelyne Paré.

CHOUINARD, 1-7, Les Chouinard de Sainte-Claire, CHOUINARD, Benoît, 2006, 47 pages. Donateur : Benoît Chouinard.

DESROCHERS, 1-4, Jubilé d'or de M. L'abbé P.C. Desrochers le 2 juillet 1945, COLLABORATION, N/D, 1945, 19 pages. Donatrice : Michèle Desrosiers.

DROUET, 1-1, Marie Drouet, ursuline berruyère. Mère Marie-de-Jésus au Québec, COLLABORATION, Éditions CGH-Bourges, 2005, 75 pages. Donateur : Colloque de Bourges.

HARTON, 1-1, La petite histoire de Felix Harting et de sa descendance. Portrait de famille Harton, DROLET DEROME, Claudette, 2005, 191 pages. Donatrice : Claudette Drolet Derome.

HARVEY, 1-2, Généalogie des Harvey. Famille de Narcisse Harvey et d'Henriette Boudreau, RODRIGUE, Michel, 2006, 24 pages. Donateur : Michel Rodrigue.

LABBÉ, 1-6, Généalogie des Labbé. Famille de Placide Labbé et de Zoé Champion, RODRIGUE, Michel, 2006, 16 pages. Donateur : Michel Rodrigue.

MARTINEAU, 1-5, Profils de Martineau de Mathurin à Marcelle, ST-PIERRE, Yvon, 2006, 166 pages. Donateur : Yvon St-Pierre.

SIMARD, 1-7, Philippe Simard & fils, une tradition corporative, BEAULIEU, Carl, Les Éditions du Patrimoine, 2004, 246 pages. Donateur : E.L. Brassard.

ACQUISITIONS

COUTURE, 1-5, Guillaume Couture, le roturier bâtisseur, COUTURE, Pierre, Les Éditions XYZ, 2005, 162 pages.

LANOUE, 1-2, Un Acadien errant, Histoire de la famille Lanoue en Amérique, LANOUE, Gaétan, 2002, 448 pages.

MAJOR, 1-1, Marie Major, Roman historique inspiré de la vie d'une Fille du roi dont l'époux, Antoine Roy dit Desjardins, fut assassiné., DESJARDINS, Sergine, Guy Saint-Jean Éditeur, 2006, 485 pages.

TACHÉ, 1-1, Étienne-Paschal Taché, le militaire, le médecin et l'homme politique, HÉBERT, Yves, Les Éditions GID, 2006, 296 pages.

LES MONOGRAPHIES LOCALES ET RÉGIONALES

DONS

BELLECHASSE, 2-1500-32, Récits de Bellechasse, BÉLANGER, Charles-Henri, 2006, 171 pages. Donateur: Charles-Henri Bélanger.

MONTRÉAL-VILLE, 2-6546-60, Château Dufresne, COLLABORATION, Musée des Arts décoratifs de Montréal, 1993, 51 pages. Donateur : Archives nationales, Ottawa.

- WISCONSIN, **2E-290-1**, *Origin and development to 1860 of french settlement in Wood County, Wisconsin (families Marcoux - Demers - Kelly - Lépine)*, THURNER, Virginia K., 1980, 154 pages. Donateur : anonyme.
- LOTBINIÈRE, **2-2800-20**, *Les Annales de Lotbinière (Partie 1)*, PARADIS, Abbé Louis-L., 219 pages. Donateur : anonyme.
- LOTBINIÈRE, **2-2800-21**, *Les Annales de Lotbinière (Partie 2)*, PARADIS, Abbé Louis-L., n/d, 220 pages. Donateur : anonyme.
- PLAMONDON, **2-C060-43**, « **vol. 1, A-K** », *Chronological genealogical historical Calendar of Plamondon, Alberta. 65^e anniversaire - 1973*, PLAMONDON, Benoît, 1973, 140 pages. Donateur : Fonds Benoit Plamondon.
- PLAMONDON, **2-C060-44**, « **vol. 2, K-Z** », *Chronological genealogical historical Calendar of Plamondon, Alberta. 65^e anniversaire - 1973*, PLAMONDON, Benoît, 1973, 182 pages. Donateur : Fonds Benoît Plamondon.
- SAINT-STANISLAS, **2-3220-54**, (**Champlain**) *Saint-Stanislas au temps des pionniers 1787-1808*, TRÉPANIÉ-MASSICOTTE, Janine, Éditions du Bien Public, 1981, 83 pages. Donatrice : Janine Trépanier-Massicotte.
- SAINT-ZACHARIE, **2-2300-37**, (**Beauce**) *BMS 1881-1900 de Saint-Zacharie de Metgermette (chronologique)*, RODRIGUE, Michel, n/a, 2006, 61 pages. Donateur : Michel Rodrigue.
- ACQUISITIONS**
- BAIE-COMEAU, **2-9700-24**, *Diocèse de Baie-Comeau - 1945-1995 - Témoin d'espérance*, COLLABORATION, Les Éditions Nord-Côtières, 1995, 222 pages.
- BELOEIL, **2-5700-15**, *Principales familles de Beloeil*, N/D, Éd. n/d, n/d, 288 pages.
- CACOUNA, **2-0800-39**, *Le Haut de Cacouna, de l'Anse-au-Persil aux Rochers Percés*, COLLABORATION, Journal Epik de Cacouna, juin 1999, 12 pages.
- QUÉBEC-VILLE, **2-2014-165**, *Le Carré Lépine - 130 ans de services funéraires*, LÉPINE, Germain, Éditions du Belvédère, 2006, 80 pages.
- NICOLET, **2-3300-29**, *Diocèse de Nicolet - 1885-1985*, COLLABORATION, Société d'histoire régionale de Nicolet, 1985, 364 pages.
- RICHELIEU, **2-5000-9**, « **vol. 1, A-G** », *Généalogie des principales familles du Richelieu*, JORDY, G.-A., Éd/n.d., 1927, 343 pages.
- RICHELIEU, **2-5000-10**, « **vol. 2, G-Z** », *Généalogie des principales familles du Richelieu*, JORDY, G.-A., Éd/n.d., 1927, 274 pages.
- SAINT-BARNABÉ-NORD, **2-4300-50**, *Centenaire de l'église de Saint-Barnabé-Nord - 1859-1959*, COLLABORATION, Éd/n.d., 1959, 133 pages.
- SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF, **2-4300-51**, *Paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf de Trois-Rivières - Jubilé d'argent 1954-1979*, COMITÉ ORGANISATEUR, n/d, 1979, 33 pages.
- SILLERY, **2-2000-88**, *Sillery : ses bâtisseurs, ses artisans de 1930 à 1960*, AUBIN, Thérèse, Société d'histoire de Sillery, 2006, 272 pages.

LES RÉFÉRENCES

DONS

- CLERGÉ, **5-6300 col-**, *The establishment of Catholic Churches in New England*, CROTEAU, F., 1977, 70 pages. Donateur : Crête, Georges.
- NOM, **5-4100 fin-**, *Le Nom dans les sociétés occidentales contemporaines*, FINE, Agnès; OUELLETTE, Françoise-Romaine, Presses Universitaires du Mirail - Toulouse - France, 2005, 252 pages. Donateur : Ouellette, Françoise.
- ORMSTOWN, **2-6900-5**, *Annuel de la Société historique de la Vallée de la Châteauguay, 1979*, COLLABORATION, Société historique de la Vallée de la Châteauguay, 1979, 66 pages. Donateur : Crête, Georges.
- PHOTOGRAPHIES, **4-7000 les-**, *Les Livernois photographes*, LESSARD, Michel, Musée du Québec, 1987, 339 pages. Donateur : Archives Nationales, Ottawa.
- TERRIER, **4-6000 col-**, *Terres ancestrales. Liste des familles de la province de Québec dont les descendants occupent (en 1908) la terre ancestrale depuis deux cents ans ou plus*, COLLABORATION, Comité du tricentenaire, 1908, 59 pages. Donateur : Crête, Georges.
- ACQUISITIONS**
- ACADIE, **8-9715 aca-34**, *Chassés d'Acadie. Les Acadiens du Sud de Montréal*, MARTIN-VERENKA, Nicole, Éditions Histoire-Québec, 2003, 500 pages.
- PONTS, **8-3000 col-**, *Les ponts couverts au Québec*, COLLABORATION, Les Publications du Québec, 2005, 217 pages.

RENCONTRES MENSUELLES

Endroit :

Centre Brûlart

1229, avenue du Chanoine-Morel
Québec (Québec)
(arr. Sillery–Sainte-Foy)

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres

1. Le mercredi 15 novembre 2006

Conférencier : Michel Langlois
Sujet : *Moulins et meuniers du XIX^e siècle*

2. Le mercredi 15 décembre 2006

Conférence conjointe avec la Société historique de Québec
Conférencier : Henri Dorion
Sujet : *Photos : synthèse. Une lecture historique des paysages*

3. Le mercredi 17 janvier 2007

Conférencier : Maurice Vallée
Sujet : *Le régiment suisse de Meuron*



Société de généalogie de Québec

CENTRE DE DOCUMENTATION ROLAND-J.-AUGER

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(via local 3112)

COLLECTION DES MICROFILMS DROUIN DISPONIBLES POUR CONSULTATION

Publications de la Société :

Lundi : Fermé
Mardi : 10 h 30 à 21 h 30
Mercredi : 18 h 30 à 21 h 30
Jeudi : 13 h à 16 h
Vendredi : Fermé
Samedi : 10 h à 16 h (fermé le 1^{er} samedi)

Répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc.,
disponibles aux heures d'ouverture.

Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture
du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Manuscrits et microfilms

Lundi, jeudi et vendredi : 10 h 30 à 16 h 30
Mardi et mercredi : 10 h 30 à 21 h 30
Samedi : 8 h 30 à 16 h 30

La communication des documents se termine
15 minutes avant l'heure de fermeture.

**Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault
Université Laval**

Bibliothèque : archivistique, généalogie, histoire du Québec
et de l'Amérique française et administration gouvernementale.
Lundi au vendredi : 10 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Archives iconographiques, cartographiques, architecturales et
audiovisuelles.
Lundi au jeudi : 10 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30